

RAPPORTS D'ÉVALUATION – 2^E CYCLE

Université de Limoges

Bilan des champs de formations

- Domaine Sciences, technologies, santé
 - ✓ Biologie, chimie, santé, STAPS (BC2S)
 - ✓ Sciences des matériaux, génie civil, habitat (SMGCH)
 - ✓ Sciences et ingénierie des systèmes mathématiques, informatique (SISMI)
- Droit, économie, gestion
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 14/12/2020

Rapport publié le 27/05/2021

Ce dossier contient, l'avis sur les champs de formations de l'Université de Limoges et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui les composent.

Champs de formations domaine Sciences, technologies, santé

- Grade de master Certificat de capacité d'orthophoniste
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)
- Grade de master Diplôme d'État de sage-femme
- Master Biologie-santé
- Master Chimie
- Master Génie civil
- Master Informatique
- Master Mathématiques et applications
- Master Physique appliquée et ingénierie physique
- Master Santé publique
- Master Sciences et génie des matériaux

Champ de formations Droit, économie, gestion

- Master Administration publique
- Master Comptabilité, contrôle, audit
- Master Droit de l'entreprise
- Master Droit de l'environnement et de l'urbanisme
- Master Droit du patrimoine
- Master Droit européen
- Master Droit notarial
- Master Histoire du droit et des institutions
- Master Management de l'innovation
- Master Management et administration des entreprises
- Master Management sectoriel
- Master Monnaie, banque, finance, assurance

Champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1er degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Limoges

Bilan des formations du domaine Sciences, technologies, santé couvrant les champs :

- Biologie, chimie, santé, STAPS
- Sciences des matériaux, génie civil, habitat
- Sciences et ingénierie des systèmes mathématiques, informatique

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 14/12/2020



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Céline Huselstein, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur les champs de formations *Biologie, chimie, santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), Sciences des matériaux, génie civil, habitat* et *Sciences et ingénierie des systèmes mathématiques, informatique* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui les composent.

Champ Biologie, chimie, santé, STAPS (BC2S)

- Grade de master Certificat de capacité d'orthophoniste
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)
- Grade de master Diplôme d'État de sage-femme
- Master Biologie-santé
- Master Chimie
- Master Santé publique

Champ Sciences des matériaux, génie civil, habitat (SMGCH)

- Master Génie civil
- Master Sciences et génie des matériaux

Champ Sciences et ingénierie des systèmes mathématiques, informatique (SISMI)

- Master Informatique
- Master Mathématiques et applications
- Master Physique appliquée et ingénierie physique

Présentation

L'Université de Limoges fait partie, depuis 2013, de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Léonard de Vinci. L'offre de formation s'articule en cinq champs dont trois sont analysés dans ce rapport :

- *Biologie, chimie, santé, STAPS (BC2S) ;*
- *Sciences des matériaux, génie civil, habitat (SMGCH) ;*
- *Sciences et ingénierie des systèmes mathématiques, informatique (SISMI).*

Afin de renforcer le lien entre la formation et la recherche et de définir une stratégie commune, l'Université de Limoges a créé quatre Grands collèges. Dans les champs analysés, le champ *BC2S*, constituant son propre Grand collège, est centré sur les secteurs de la santé, des sciences de la vie et de la chimie. Le champ se compose de sept formations : trois mentions de master (*Chimie, Biologie-santé* et *Santé publique*) et quatre formations en santé conférant un grade de master, correspondant aux deuxièmes cycles des études médicales d'une part et pharmaceutiques d'autre part, et aux diplômes d'orthophoniste et de maïeutique (sage-femme). Sur le plan de la recherche, le champ est adossé aux activités de recherche de l'institut Génomique, environnement, immunité, santé et thérapeutiques (GEIST). Les trois mentions de master et les quatre formations de grade de master sont rattachées à la Faculté des Sciences et techniques, ou de Médecine et de Pharmacie, et à l'École de Sage-Femme ou l'ILFOMER.

Le champ *SMGCH* est composé de deux masters du domaine du génie physique : *Génie civil* et *Sciences et génie des matériaux*. Le champ *SISMI* comprend quant à lui trois masters du domaine de l'informatique, des mathématiques et de la physique : *Informatique, Mathématiques et applications*, et *Physique appliquée et ingénierie physique*. Ces deux champs constituent le Grand collège Sciences appliquées, qui s'appuie, pour les mentions de master, sur des formations hébergées par la faculté des Sciences et techniques, et sur les activités de recherche de l'Institut des procédés appliqués aux matériaux (IPAM) et de l'unité mixte de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) Xlim (UMR CNRS 7252).

Avis global

Les formations appartenant aux champs *BC2S*, *SMGCH* et *SISMI* bénéficient d'un environnement recherche et professionnel privilégié et regroupent les compétences du secteur socio-professionnel et de structures publiques. Le tissu industriel régional offre non seulement des opportunités d'emploi, des possibilités de stages et de projets, mais aussi des opportunités de collaboration avec des entreprises locales (Thales, Alcatel, Sanofi). Certaines formations ont également tissé des liens avec des entreprises nationales voire internationales comme le master *Sciences et génie des matériaux* qui a bénéficié du partenariat stratégique *European Ceramic Materials* (EUCERMAT).

L'environnement recherche des champs s'appuie principalement sur les activités de recherche menées au sein de plusieurs équipes labellisées appartenant au Grand Collège, et sur la labellisation de l'École universitaire de recherche (EUR) Actions transverses céramiques avancées et technologies de l'information et de la communication (TACTIC) pour les champs *SMGCH* et *SISMI*. L'environnement recherche s'enrichit également de l'apport des écoles doctorales (ED) *Chimie, écologie, géosciences, agro-sciences* (CEGA, ED n°614) et *Sciences biologiques et santé* (SBS, ED n° 615) pour le champ *BC2S*.

Pour l'ensemble des formations, les objectifs sont clairement définis en matière de contenus scientifiques et d'objectifs professionnels, et sont en accord avec les connaissances attendues à l'issue de la formation suivie. Si chaque champ vise à former des cadres/ingénieurs voire des chercheurs, le domaine d'expertise varie en fonction de la spécificité du champ. Ainsi, une spécialisation dans les domaines des matériaux au sens large est proposée par le champ *SMGCH*, tandis que le champ *SISMI* vise davantage les domaines de l'ingénierie. Au-delà de la santé, de la biologie et de la chimie, le champ *BC2S* offre une ouverture plus large sur les interrelations entre la santé humaine, la santé animale et la santé environnementale.

Les contenus des enseignements sont cohérents et permettent aux étudiants d'acquérir et de développer les savoirs nécessaires aux objectifs précédemment cités. La déclinaison en termes de compétences reste cependant à développer, tout comme le recueil de données fiables et détaillées sur l'insertion professionnelle des diplômés. L'absence de ces données fragilise toute appréciation de l'adéquation effective des formations à leurs objectifs.

Analyse détaillée

Finalité des formations

L'offre de formation possède un spectre large allant des mathématiques à la santé et incluant les sciences pour l'ingénieur. La cohérence inhérente de l'offre de formation n'est donc pas perceptible pour les trois champs et ressemble plus à un recueil hétérogène de formations. Elle comporte une dimension professionnalisante importante même si, du fait de sa dispersion thématique, il est difficile de généraliser. Des parcours de certains masters (*Informatique, Mathématiques et applications, Physique appliquée et Ingénierie physique, Sciences et génie des matériaux*) vont intégrer le nouveau programme de Graduate School mis en place, suite à une labellisation EUR.

Positionnement des formations dans l'environnement

Le positionnement de la plupart des formations de master est clairement affiché, que ce soit au niveau régional ou national. Au niveau régional, chaque formation est soit unique, soit complémentaire à d'autres formations, comme à l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges - École nationale supérieure de céramique industrielle (ENSIL-ENSCI). Au niveau national, si certaines formations ont su développer des parcours originaux, uniques et spécifiques (par exemple le parcours *Neuro-épidémiologie et parasitologie tropicales* du master *Santé publique*, ou le master *Génie civil* sur la réparation et le re-calcul des ouvrages), d'autres, comme le master *Chimie*, gagneraient à clarifier leur positionnement au regard des autres formations (dans le cas du master *Chimie*, celles qui offrent une spécificité identique sur la gestion de l'eau).

Des partenariats au sein de l'établissement ou avec d'autres établissements sont présents pour la majorité des formations, mais la coordination entre les différentes formations de l'établissement pourrait être renforcée. C'est notamment le cas des deux parcours de cryptologie, l'un en *Sécurité informatique (SI)* dans le master *Informatique (Cryptis-SI)*, l'autre en *Mathématiques, cryptologie, codage et applications (MCCA)* dans le master *Mathématiques et applications (Cryptis-MCCA)*, qui possèdent certes des enseignements mutualisés, notamment en deuxième année (M2, 22 crédits sur 30 mutualisés), mais avec peu de coordination entre les deux formations.

Les formations de master s'appuient sur des unités ou équipes labellisées par des établissements publics à caractère scientifique et technique. Cela est observé dans la composition des équipes enseignantes, avec une part importante d'enseignants-chercheurs et de chercheurs relevant des unités ou structures de recherche d'adossément. La valeur ajoutée de l'environnement de recherche s'observe aussi à l'échelle des contenus pédagogiques, avec la présence d'éléments de formation par et à la recherche dans la quasi-totalité des masters. Pour les formations réglementées en santé, en particulier pour les plus professionnelles (diplôme de Sciences maïeutiques et *Certificat de capacité d'orthophoniste*), ces liens avec la recherche, moins forts, gagneraient à être renforcés.

Les liens avec le tissu professionnel sont, quant à eux, bien développés à la fois dans les formations de santé et dans les masters. Cela se manifeste à travers l'organisation de séminaires, la mise en place de partenariats privilégiés pour les stages et une réelle implication d'intervenants extérieurs dans l'équipe enseignante. Celle-ci reste très variable selon les formations considérées et les objectifs des parcours. Alors que le master *Sciences et génie des matériaux* affiche un taux d'intervenants faible de moins de 20 % concentré sur seulement 11 % de l'offre d'enseignement, il est de 30 % pour le master *Génie civil* et le parcours *Informatique, synthèse d'images et conception graphique* du master *Informatique*, et proche de 60 % pour le parcours *Cryptis-SI* du même master *Informatique*.

Des parcours de certains masters (*Informatique, Mathématiques et applications, Sciences et génie des matériaux*) vont intégrer le nouveau programme de Graduate School mis en place suite à une labellisation EUR. Au-delà d'une présentation détaillée de cette Graduate School qui aurait été appréciable, la valeur ajoutée pour l'offre de formation aurait mérité d'être clairement précisée dans le dossier d'autoévaluation. L'intégration des autres formations dans la politique scientifique de l'établissement est, là aussi, insuffisamment expliquée.

Des partenariats internationaux existent pour la plupart des formations, permettant la mobilité des étudiants, a minima dans le cadre de stages, mais aussi avec la possibilité de réaliser un semestre ou une année d'études à l'étranger dans certains masters (*Chimie et Informatique*), et un parcours Erasmus +, en partenariat avec des universités italienne, espagnole et britannique pour le master *Physique appliquée et ingénierie physique*. En termes de mobilité entrante, le parcours Acsyon du master *Mathématiques et applications* affiche de nombreux partenariats internationaux avec des universités en Italie, au Vietnam, au Maroc, en Tunisie, au Liban, au Burkina-Faso et plus récemment en Ukraine, ce dernier donnant lieu à un double diplôme. La double diplomation est également un point fort du master *Sciences et génie des matériaux* qui propose trois doubles diplômes effectifs (Universités d'Antioquia et d'Eafit [Colombie] et Université technologique de Wrocław

[Pologne]]. À l'exception des masters *Chimie* et *Informatique*, les mobilités sortantes restent moins privilégiées que les mobilités entrantes dans les formations. Le programme d'excellence de Graduate School devrait pourtant favoriser ces mobilités.

Les partenariats internationaux découlent d'initiatives propres à chaque formation, sans qu'elles s'inscrivent dans une politique globale de l'établissement visant à favoriser la mise en place de conventions privilégiées avec d'autres établissements. Par exemple, on peut noter plusieurs partenariats avec des universités au Québec, en particulier l'Université de Sherbrooke (masters *Informatique* et *Chimie*), et l'université de Trois-Rivières (masters *Sciences et génie des matériaux* et *Chimie*). Un renforcement institutionnel pourrait certainement être envisagé.

Organisation pédagogique des formations

Concernant l'organisation pédagogique, les formations sont conçues en quatre semestres et présentent une architecture favorable à une spécialisation progressive où la première année (M1) fournit le socle de connaissances et le M2 permet de se spécialiser. Dans les formations réglementées en santé, les volumes horaires de certaines unités d'enseignement rattachées au *Certificat de capacité d'orthophoniste* sont inférieurs à ceux du référentiel, conduisant à un total d'heures d'enseignement de 7 % inférieur à ce qui est attendu.

Les formations relevant des trois champs proposent un apprentissage en formation initiale classique, en présentiel ou en distanciel mais aussi en alternance. Celle-ci ne peut être qu'encouragée au niveau master, surtout lorsque le diplôme ou parcours est à finalité d'insertion professionnelle immédiate. Cela favorise le positionnement des étudiants dans l'environnement socio-économique, à l'image du master *Génie civil* qui est passé en trois ans de 2 à 20 contrats. Pour le suivi des formations à distance, moins de 30 % des masters optent pour cette modalité d'enseignement afin d'élargir l'offre de formation (master *Informatique* ou encore parcours de M2 *Architecture des réseaux et technologies induites des circuits de communications* du master *Physique appliquée et ingénierie physique*). Le M1 du parcours *Acsyon* (master *Mathématique et applications*), en revanche, propose seulement cette modalité d'apprentissage aux étudiants issus de licence. Cette modalité d'enseignement impacte probablement l'attractivité des licences *Mathématiques* locales (moins de 3 inscrits sur 12 au cours des trois dernières années).

Grâce au Service d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap de l'université, les formations sont en capacité d'accueillir des étudiants ayant des régimes spéciaux d'études (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.). Il est cependant regrettable que très peu de formations ne fassent état de données factuelles quant à cet accompagnement dans les dossiers d'autoévaluation.

Alors que toutes les mentions intègrent des dispositifs développant l'autonomie de l'étudiant et l'aptitude à conduire une démarche innovante et à s'inscrire dans un projet conduit dans un cadre collaboratif, seuls le diplôme *Sciences maïeutiques* et le master *Génie civil* ont intégré l'approche par compétences dans leur organisation pédagogique depuis la définition d'un référentiel, et des blocs de compétences jusqu'à l'introduction d'une pédagogie innovante.

Pilotage des formations

Dans l'ensemble des formations, à l'exception des *diplômes de formation approfondie en Sciences maïeutiques* et *Sciences pharmaceutiques*, un conseil de perfectionnement ou une structure équivalente a été mis en place. Ce conseil est souvent commun à plusieurs mentions (mention *Informatique* et mention *Mathématiques et applications*) sans que cela semble affecter son efficacité. Il est en général bien équilibré, en impliquant les étudiants et les extérieurs (sauf pour le master *Santé publique* et le diplôme *Sciences maïeutiques*). Quand il est constitué, l'ajout en annexe de comptes rendus de ce conseil de perfectionnement illustre sa fonctionnalité, même si ce conseil ne se réunit pas chaque année, ce qui est surprenant. Cette instance ne dispose pas toujours des indicateurs pouvant l'aider au pilotage des formations, en particulier les résultats des enquêtes d'évaluation des enseignements du devenir des étudiants.

Dans la grande majorité des formations, les modalités de contrôle des connaissances (MCC) et les règles d'examens sont clairement décrites et fournies soit dans le dossier, soit en annexe. Les MCC ont été transmises et présentées pour les DFASP1 et 2. Les MCC votées par le CFVU et le CA de l'université ont été transmises pour les DFASMa 1 et 2 en annexes 1 et 2 du dossier.

Dispositifs d'assurance qualité

Les indicateurs qualité sont fournis par l'établissement seulement depuis 2017-2018. Ils ne sont pas toujours argumentés dans les dossiers et des éléments de preuve sont souvent absents (masters *Informatique*, *Mathématique et applications* ou encore *Génie civil*). De manière générale, le dispositif d'autoévaluation doit

être renforcé, notamment sur les modalités d'évaluation des enseignements, de recrutement, le suivi des diplômés, l'analyse de la réussite et de l'insertion professionnelle. Ainsi, les effectifs des formations sont suivis et les régimes d'inscription sont identifiés mais le processus de recrutement devrait être mieux présenté (en particulier pour les trois masters relevant du champ BC2S). Le faible taux de réponse aux enquêtes réalisées par l'établissement auprès des diplômés est pallié, dans certains cas, par les responsables de formation.

Résultats constatés

Les différentes mentions présentent des effectifs dont la dynamique d'évolution est variable. Malheureusement, la typologie et l'origine des effectifs sont sommairement présentées dans les dossiers, limitant ainsi l'analyse. C'est notamment le cas des formations relevant des champs *SMGCH* et *SISMI*. Les mentions *Génie civil*, *Physique appliquée et ingénierie physique*, *Biologie-santé* et *Chimie* présentent une attractivité élevée. Elles ont su soit diversifier leur recrutement (master *Biologie-santé*), soit développer des cursus attractifs comme l'alternance (master *Génie civil*). Alors que le master *Santé publique* semble être attractif, il est surprenant de voir que son taux de remplissage n'atteint pas 100 %. Un élément préoccupant concerne l'attractivité des diplômés de licence locaux vers les masters. Cette faible attractivité auprès des diplômés de licence érode les effectifs du master *Sciences et génie des matériaux* (baisse de 20 % en cinq ans), voire fragilise certains parcours de mentions (parcours *Acsyon* de la mention *Mathématiques et applications* avec moins de trois diplômés de licence en M1 et un effectif de cinq en M2). Dans le cas de ce dernier parcours, la part importante des enseignements à distance et en anglais peut expliquer le faible engouement des étudiants issus des licences locales. Les responsables de la formation envisagent de transformer ce qui est un sous-parcours local en un parcours faisant plus appel au présentiel et aux enseignements en langue française. Une réorientation de la thématique de la formation vers l'optimisation de la science des données est aussi censée renforcer l'attractivité du parcours *Acsyon*.

Même si les taux de réussite ne sont pas toujours indiqués avec précision, ils sont globalement bons sur l'ensemble des formations (entre 70 % et 100 %) et se situent dans la moyenne des taux de réussite des masters de l'établissement (84 %). Deux formations se distinguent, à savoir, le master *Informatique*, avec un taux de réussite inférieur à 70 %, et le M1 *Santé publique*, avec seulement 63 % de réussite et 30 % de réorientations à l'issue de la formation. Au sein de la mention *Santé publique*, le taux de réussite insuffisant en M1 affecte l'effectif de M2. La situation pour les formations réglementées en santé est particulière, car ces formations recrutent sur concours avec *numerus clausus* et ont des finalités professionnelles très ciblées. Elles fonctionnent à la limite de leurs capacités d'accueil et ont des taux de réussite très élevés. Néanmoins, le taux de réorientation pour le diplôme *Sciences maïeutiques* (20 %) mériterait d'être analysé.

L'insertion professionnelle des diplômés des différentes formations est globalement bonne, voire très bonne, avec une adéquation avec les finalités des différents parcours et une insertion rapide (comme le montre le taux d'emploi stable à 6 mois puis à 30 mois). Malheureusement, les dossiers manquent fortement de détails sur les emplois occupés, sur les types d'insertion selon les parcours alors que ces informations doivent pouvoir guider le pilotage par compétences et sont des éléments d'attractivité des formations. Certains dossiers contiennent par ailleurs des incohérences dans les données présentées (mentions *Mathématiques et applications*, *Biologie-santé*, *Sciences et génie des matériaux*).

La poursuite d'études, en cohérence avec les objectifs des parcours, est très hétérogène selon les mentions. Les parcours *Acsyon* de la mention *Mathématiques et applications* ou encore *Ixeo* de la mention *Physique appliquée et ingénierie physique* préparent prioritairement à la poursuite en thèse, en cohérence avec leur ouverture internationale. La mention *Santé publique*, deux des parcours de la mention *Biologie-santé* (*Génomique et biotechnologies* et *Oncologie moléculaire et biothérapies*) et la mention *Sciences et génie des matériaux* affichent aussi un très bon taux de poursuite en doctorat (en 2019, entre 30 % et 50 %). En revanche, la poursuite en doctorat se trouve faible, voire très faible, dans les mentions *Informatique* (une à deux par an), *Chimie* (15 %) et *Génie civil* (7 %), qui sont professionnalisantes.

Les formations réglementées en santé, comme les diplômes *Sciences maïeutiques* et *Sciences pharmaceutiques*, inscrivant le troisième cycle dans leur cursus professionnel affichent logiquement une poursuite en thèse de l'ordre de 100 %. Mais il s'agit là de thèses d'exercice. En revanche, aucune information n'est donnée sur les poursuites en thèse d'université.

Conclusion

Principaux points forts

- Des formations bien insérées localement, à la fois dans l'environnement académique et dans le tissu professionnel.

- Une originalité de certains parcours au niveau régional voire national.
- Une bonne insertion professionnelle des diplômés.
- Un bon adossement à la recherche pour les masters.

Principaux points faibles

- Une faible attractivité locale des masters auprès des diplômés de licence.
- Une insuffisance des dispositifs permettant d'analyser et de piloter les formations (évaluation des enseignements, suivi des diplômés).
- Une approche par compétences peu développée.

Recommandations

L'établissement a réussi à structurer une offre de formation sur trois champs avec des contenus en cohérence avec des objectifs bien identifiés. Si l'offre se décline de façon différenciée suivant les types de diplômes, il faudrait concentrer les efforts sur :

- (i) le développement à l'échelle de l'établissement d'outils d'aide au pilotage (suivi des diplômés, évaluation des enseignements),
- (ii) la déclinaison des diplômes en termes de compétences pour améliorer l'attractivité des formations et leur lisibilité vis-à-vis des publics attendus (formations initiale et continue),
- (iii) l'analyse du manque d'attractivité de plusieurs mentions de master auprès des étudiants locaux, en particulier ceux issus des licences.

Les liens avec la recherche pour certaines formations médicales, en particulier le diplôme *Sciences maïeutiques* et le *Certificat de capacité d'orthophoniste*, méritent d'être développés afin de faciliter l'universitarisation de la formation mais aussi l'ouverture de la profession vers la recherche.

La mise en œuvre d'une politique internationale plus coordonnée au niveau de l'établissement (ou d'un ensemble de champs) pourrait renforcer les possibilités de parcours internationaux ambitieux (programmes Erasmus +, construction de parcours communs avec des établissements étrangers).

Le soutien administratif et technique est correct dans l'ensemble des formations. Cependant, plusieurs formations (master *Informatique*, master *Physique appliquée et ingénierie physique*) s'inquiètent des évolutions budgétaires et organisationnelles à venir qui risquent, selon elles, de dégrader le soutien logistique et pédagogique.

Points d'attention

Le parcours Acsyon de la mention *Mathématiques et applications* atteste d'une grande fragilité. Les effectifs sont insuffisants en M1 à cause d'une très faible attractivité locale de la formation auprès des diplômés de licence et une attractivité internationale qui s'étiole. Les effectifs en M2 (moins de 10 en moyenne et en baisse) montrent une évaporation de 50 % de l'effectif issu du M1. Comme l'indique le dossier d'autoévaluation, le choix d'un M1 en grande partie à distance et en anglais, ainsi que la diminution de l'octroi de bourses d'excellence fournissent certainement une partie de l'explication. S'ajoute aussi à ces facteurs le manque de lisibilité des parcours professionnels (avec un M2 ne contenant que des unités d'enseignement obligatoires) dont l'éventail doit pourtant inclure à la fois l'insertion professionnelle directe et la poursuite d'études doctorales. En réalité, selon les données du dossier, seule la poursuite en doctorat semble effective. La décision de recourir à des changements dans les finalités de la formation et les modalités de cursus est à encourager mais elle doit être appuyée et argumentée avec précision en termes de débouchés professionnels et de compétences délivrées par l'équipe pédagogique. Compte tenu des modifications apportées (essentiellement en M1) au « sous-parcours » local, l'orientation vers les sciences des données peine à être convaincante. Un renforcement des compétences en modélisation numérique et informatique en M1 et M2 pourrait être aussi exploré en prenant appui sur les nouveaux parcours EUR pour consolider l'ouverture vers les métiers du calcul scientifique.

Fiches d'évaluation des formations

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le *Certificat de capacité d'orthophoniste* (CCO) est un cursus universitaire organisé aux niveaux licence et master, formant, en cinq ans, les étudiants au métier d'orthophoniste. Cette formation de grade master (300 crédits ECTS) est dispensée, depuis 2012, au sein de l'Institut Limousin de FORMation aux MÉtiers de la Réadaptation (ILFOMER) de l'Université de Limoges, sur le Campus universitaire de Vanteaux. Cette formation se situe dans le champ de formations *Biologie, chimie, santé et STAPS* de l'université.

La formation est composée d'une partie théorique (enseignements), et d'une partie pratique adossée à des terrains de stages variés.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs et l'organisation de la formation sont nationaux et communs aux 21 centres de formation universitaires assurant la préparation au diplôme d'orthophoniste (CCO). Ils correspondent au décret n° 2013-798 du 30 août 2013 relatif au régime des études en vue du CCO et aux 3 référentiels du BO n°32 du 5 septembre 2013 : référentiel de formation, référentiel de compétences et référentiel d'activités. Ils sont clairement présentés aux étudiants dans le répertoire des enseignements et la documentation relative aux stages (annexes du dossier).

Depuis la rentrée 2020/2021, l'admission dans la formation s'effectue via la plateforme Parcoursup (auparavant par concours). La formation se déroule en 5 années (10 semestres) sur 2 cycles : cycle 1 de 3 ans (180 crédits ECTS), n'offrant pas le grade de licence, et cycle 2 de 2 ans (120 crédits ECTS) pour un volume horaire total de 3158 heures d'enseignement et 2040 heures de stages (300 crédits ECTS, référentiel de formation BO n°32 du 5 septembre 2013).

Le CCO confère un grade de niveau master ouvrant à l'exercice de la profession d'orthophoniste et offrant la possibilité d'une poursuite d'études en troisième cycle. L'exercice de l'orthophonie, sur prescription médicale, couvre les compétences de soins suivantes : prévention, dépistage, évaluation et traitement des troubles du langage oral et/ou écrit, développementaux ou acquis, des troubles de la voix, de la déglutition et des différents handicaps communicationnels à tous les âges de la vie (enseignées dans les unités d'enseignement-UE pratiques professionnelles). La formation théorique : enseignements en Sciences humaines et sociales, en Sciences biomédicales et en compétences transversales (Anglais, informatique) et la formation pratique (stages) préparent à un exercice clinique (libéral et/ou salarié) au sein du système de santé. La rédaction d'un mémoire finalise, avec le Certificat de Compétences Cliniques, cette formation universitaire.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont directement en lien avec les objectifs de la formation et en cohérence avec la fiche du Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNC). Le supplément au diplôme (présenté en annexe) rend compte des connaissances et compétences acquises par l'étudiant à l'issue de sa formation.

La formation alterne, dès la première année, enseignements (cours et travaux dirigés, TD) et stages. L'effectif faible permet un bon accompagnement des étudiants et favorise certaines certifications (par exemple, attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2, AFGSU2, ou éducation thérapeutique du patient, ETP). L'organisation pédagogique générale est conforme au décret n° 2013-798 du 30 août 2013 avec toutefois certains volumes horaires inférieurs aux attendus dans certaines UE médicales ou orthophoniques (sur l'ensemble du cursus, le volume horaire de la formation est inférieur de 7 % à celui du référentiel, mais réduit de moitié pour les UE *Etude de l'audition* et *Intervention orthophonique auprès des personnes*).

Les enseignements dispensés font appel à un certain nombre de modalités pédagogiques innovantes comme la simulation à partir de jeux de rôles, des activités pédagogiques ludiques, le recours à une pédagogie active,

et utilisent les outils numériques de l'université (cours sur la plateforme Moodle...) ou plus interactives (Whoclap, Socrative...). De nouvelles technologies comme l'eye tracking et la réalité virtuelle sont aussi mentionnées.

En termes d'enseignement transversal, l'anglais est enseigné (uniquement les trois premières années), et les étudiants doivent valider la certification numérique Pix (ancien C2i niveau 1) à la fin du premier cycle. Une certification du C2i santé (il doit s'agir du C2i2 métiers de la santé) est "attendue" en cinquième année, sans plus de précisions. Il est mentionné une possibilité d'une poursuite d'études en troisième cycle sans toutefois mentionner de parcours recherche possible au deuxième cycle. Un certain nombre d'enseignements sont mutualisés au sein de l'institut universitaire ILFOMER, mais il ne semble pas avoir de possibilité de valider des UE de master 1 pour renforcer la formation à la recherche.

La dimension internationale de la formation est encore très limitée, ce qui peut s'expliquer par une création récente de la formation. Il est pour l'instant possible de réaliser un stage à l'étranger (université de Malaga) pour certains étudiants ; d'autres partenariats sont en cours de développement.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Parmi les 21 universités qui assurent, au niveau national, la diplomation de 905 orthophonistes, l'Université de Limoges fait partie des 4 universités dont la capacité d'accueil est inférieure à 25 étudiants et des 2 universités où la formation n'est pas assurée au sein d'une Faculté de Médecine. À Limoges, la formation est réalisée au sein de l'institut universitaire ILFOMER dédié à la formation des professionnels de la santé dans le domaine des sciences de la rééducation et de la réadaptation, réunissant les formations d'orthophoniste, d'ergothérapeute et de masseur kinésithérapeute.

À l'échelle de la Nouvelle Aquitaine, les universités de Limoges (n=24), Poitiers (n=25) et Bordeaux (n=36), totalisent une capacité d'accueil de 85 étudiants pour former des orthophonistes au niveau régional, assez limitée. Ces trois universités constituent, depuis 2020, un des 9 regroupements de la procédure d'admission sur Parcoursup.

Le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine est un partenaire important de la formation. L'ILFOMER souhaite retenir sur son territoire les jeunes diplômés afin de répondre aux besoins de santé régionaux.

La formation s'appuie sur les ressources universitaires en enseignement et en recherche de l'établissement et est assurée par des professionnels en majorité orthophonistes. Elle s'appuie également sur des partenariats, en particulier en ce qui concerne les stages, avec les structures de la région.

La transversalité est au cœur de l'ILFOMER qui favorise la mutualisation des enseignements (ex. : neurosciences, éducation thérapeutique du patient) et les échanges entre enseignants et étudiants des trois filières paramédicales présentes. L'objectif vise à développer la transdisciplinarité et une culture professionnelle commune aux métiers de la santé et de de la rééducation réadaptation.

Du point de vue universitaire, les enseignements sont assurés par des universitaires de différentes composantes : Facultés de Médecine et de Pharmacie, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH), Faculté de Droit et des Sciences Économiques (FDSE), Faculté des Sciences et Techniques (FST)). Deux enseignants-chercheurs sont affectés à l'ILFOMER (respectivement en sciences du langage et sciences et techniques des activités physiques et sportives). Du point de vue professionnel, les enseignements sont assurés par des professionnels contractuels et vacataires. Le nombre d'enseignants issus du monde professionnel est supérieur à celui des enseignants issus du monde académique. Ils effectuent un volume horaire équivalent, mais certains intervenants extérieurs effectuent plus de 50 heures..

Le dossier et ses annexes (ex. répertoire des enseignements) ne permettent pas d'apprécier le statut (universitaire, professionnels, titulaires, contractuels, vacataires), la qualification (spécialité, formation) des enseignants ni la proportion exacte d'orthophonistes dans la formation ou la présence dans l'équipe d'orthophoniste titulaires d'un doctorat.

La formation pratique (stages) est bien renseignée contrairement à la formation à la recherche qui l'est moins (ex. UE de stage de sensibilisation à la recherche et parcours recherche). L'adossement à la recherche manque également de précision et de perspectives pour la formation. Deux laboratoires sont mentionnés (HAVAE et CerReS), mais ils ne sont pas décrits précisément.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est assuré par une orthophoniste enseignante sous l'autorité du directeur de l'ILFOMER.

L'équipe permanente de la filière est constituée de sept enseignantes professionnelles et d'une enseignante-chercheuse (en sciences du langage). Les responsabilités (en dehors de celle des UE Recherche) sont assurées par des orthophonistes enseignantes, incluant la responsable pédagogique de la filière). Dans le dossier, le terme "directrice des études" est employé à cinq reprises pour qualifier les responsabilités (ex. responsabilité d'année, coordination des mémoires ou des stages).

Un conseil de perfectionnement se réunit plusieurs fois par an, et se compose de représentants de l'université, des responsables de la formation, de membres du centre hospitalier universitaire, de l'Agence régionale de santé, d'enseignants, de professionnels et d'étudiants. Il permet d'organiser un dialogue avec les représentants étudiants au sujet de l'enseignement, des stages et du matériel. Cependant, aucun compte-rendu illustrant son fonctionnement n'est mentionné dans le dossier

Différents dispositifs pédagogiques sont précisés notamment la formation des enseignants professionnels à la pédagogie et aux pratiques innovantes. L'évaluation des connaissances et des compétences est peu renseignée.

L'évaluation de la formation par les étudiants utilise le dispositif mis en place par l'université. L'ILFOMER s'est attribué récemment ce dispositif et le résultat de ces évaluations n'a pas été encore présenté. Les étudiants évaluent aussi les stages par un dispositif d'auto-évaluation, utile à la construction d'un projet personnalisé rédigé par les étudiants.

Suivi des étudiants

La formation est accessible par concours. La pression de recrutement est importante, avec environ 700 candidatures pour 20 à 24 places. Il n'est pas fait mention de passerelle pour intégrer la formation en deuxième ou troisième année, par exemple.

Depuis l'ouverture de la formation d'orthophoniste à Limoges, trois promotions ont été diplômées avec un excellent taux de réussite (supérieur à 95 %). Tous les anciens diplômés ont trouvé un emploi comme orthophoniste (les délais d'insertion professionnelle ne sont pas mentionnés). On peut noter un exercice dans la région Nouvelle Aquitaine pour plus de 50 % des diplômés, et un exercice libéral majoritaire. Il n'est fait mention d'aucune poursuite d'études.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation répondant aux besoins en santé de la région.
- Adéquation de la formation au décret n° 2013-798 du 30 août 2013 relatif au régime des études en vue du CCO et de l'organisation de la formation d'orthophoniste.
- Transversalité et interdisciplinarité de la formation avec les autres métiers présents au sein de l'ILFOMER.
- Investissement de l'équipe pédagogique dans un projet de formation de soignants et dans la préparation des futurs orthophonistes à leur exercice professionnel.
- Réflexion pédagogique et utilisation d'approches pédagogiques innovantes.

Principaux points faibles :

- Formation à la recherche et par la recherche limitée.
- Capacités d'accueil limitées.
- Relations internationales insuffisantes.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation en orthophonie, proposée depuis 2012 à l'Université de Limoges, permet de former des professionnels qui répondent aux besoins de santé au niveau régional et national. La réussite des étudiants est bonne et leur insertion professionnelle est excellente.

Le petit effectif de la formation et son ancrage dans une structure de formation aux métiers de la réadaptation présente des avantages (pluridisciplinarité, transversalité, accompagnement personnalisé des étudiants) mais limite les moyens universitaires alloués à la formation notamment en termes de formation à la recherche nécessaires pour (i) répondre aux attendus de l'universitarisation des formations paramédicales et (ii) faciliter le développement scientifique de la profession.

Dans ce contexte, il serait utile d'augmenter la présence, dans l'équipe pédagogique, d'orthophonistes et/ou d'enseignants-chercheurs titulaires d'un doctorat.

Le volume horaire de certains enseignements devrait être augmentés pour mieux correspondre au programme officiel.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales* (DFASM), formation de niveau master, correspond au deuxième cycle des études médicales. Il concerne les quatrième, cinquième et sixième année du cursus médical en France. La formation se positionne entre le *Diplôme de formation générale en sciences médicales* (DFGSM, ancien premier cycle) qui correspond au niveau licence et le troisième cycle des études médicales de formation spécialisée via les *Diplômes d'études spécialisés* DES (DES de médecine générale et DES des différentes spécialités médicales et chirurgicales, de gynécologie-obstétrique ou de biologie médicale, de santé mentale, de santé au travail ou de santé publique. Elle repose sur des enseignements théoriques facultaires et des stages à l'hôpital.

Les enseignements sont dispensés sur le site de la Faculté de Médecine de l'Université de Limoges, et les stages ont lieu au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Limoges, au Centre Hospitalier (CH) Esquirol et dans des cabinets de médecine générale du Limousin.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

L'objectif principal de la formation est l'acquisition de compétences centrées sur la clinique et la thérapeutique afin de préparer les étudiants au troisième cycle des études médicales, après les ECN (Épreuves Classantes Nationales, correspondant à l'ex-internat). Le classement aux ECN est déterminant pour le choix de la spécialité à laquelle les étudiants se formeront durant leur troisième cycle.

Les enseignements sont organisés de manière transversale pour assurer un enseignement intégré. Hormis certaines unités d'enseignement (UE) libres du master *Biologie-santé*, il n'y a pas de mutualisation d'enseignements. En DFASM1 et DFASM2 (quatrième et cinquième année du cursus médical), la formation est dispensée en alternant des enseignements théoriques à la faculté et une formation pratique (stage dans un service hospitalier du CHU ou du CH Esquirol, ou auprès d'un médecin généraliste, maître de stage), par périodes de cinq à six semaines. La troisième année du cycle (DFASM3, sixième année du cursus de médecine) est organisée de façon classique pour les études médicales : les étudiants étant en stage le matin (dans un service hospitalier) et en formation ou en préparation des ECN, l'après-midi. Tout étudiant en DFASM effectue un stage de cinq à six semaines en cabinet de médecine générale : la moitié du temps en milieu rural, l'autre moitié du temps en milieu urbain.

La formation s'organise, pour chaque UE médicale, autour :

- de supports de cours à distance (dont podcasts), sur la plateforme informatique SIDES (Système Inter-universitaire Dématérialisé d'Évaluation en Santé) ;
- de séances de tutorat consacrées à des entraînements sur tablettes en vue des ECN.

L'intégralité des enseignements du DFASM est réalisée sur le mode de l'alternance cours/stages par périodes de cinq à six semaines. Les périodes de cours sont organisées en classe inversée. Pour chaque heure de cours, les étudiants doivent travailler sur les ressources en ligne en amont, et sont évalués en contrôle continu, validant leurs connaissances sur tablettes au cours de séances d'entraînement, dans les conditions de l'ECNi. Les étudiants effectuent ainsi l'intégralité de leur apprentissage du DFASM à l'aide d'outils numériques. Les étudiants sont également évalués sur l'apprentissage des compétences enseignées en stage sous forme d'exams cliniques organisés et structurés (ECOS), organisés annuellement au centre de simulation, sur mannequins ou sur patients simulés. Les ECOS seront développés largement au sein de la Faculté dans le cadre de la réforme du deuxième cycle.

Un faible nombre d'UE optionnelles est proposé aux étudiants de DFASM 1&2 ; dont une seule mutualisée avec le parcours santé du master 1 *Biologie-santé* de l'établissement. En termes d'acquisition de compétences additionnelles, on notera une UE d'initiation à la démarche scientifique (dans le parcours général), une UE d'initiation à la recherche clinique (optionnelle), et une UE d'anglais (optionnelle), en plus de l'UE de master 1 optionnelle mentionnée ci-dessus. Si l'UE de formation générale à la recherche comprend un module complémentaire d'anglais, il est dommage que l'UE d'anglais soit uniquement optionnelle.

Les étudiants peuvent effectuer une mobilité à l'étranger, notamment dans des centres hospitaliers avec lesquels la Faculté de médecine a l'habitude de collaborer (Vietnam, Thaïlande, Cambodge, Canada, par exemple). Cette mobilité s'effectue en stage hospitalier, d'une durée de 6 semaines, et permet la validation de ce stage. Environ 40 étudiants bénéficient de ce dispositif chaque année. Il n'est pas fait mention d'autres échanges, par exemple dans le cadre de mobilités Erasmus.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La faculté de médecine de Limoges offre un cursus complet en médecine depuis le concours d'entrée PACES (*Première année commune aux études de santé*) jusqu'en 2020, jusqu'au troisième cycle. Des formations complémentaires sont également proposées : environ une cinquantaine de diplômes d'université (DU) ou diplômes inter-universitaires (DIU) en santé, et un master mention *Santé publique*, avec quatre parcours. La Faculté de médecine de Limoges est l'unique Faculté de Médecine de l'ex-région Limousin et elle accueille des étudiants venant des départements limitrophes.

L'environnement scientifique repose sur :

- 1/ L'institut universitaire de recherche GEIST (Génomique, Environnement, Infectiologie, Santé, Thérapeutiques) qui comprend 8 laboratoires de recherche (4 unités mixtes de recherche-UMR labellisées par des établissements publics à caractère scientifique et technologique) répartis majoritairement sur le site santé ou sur le site de la Faculté des Sciences et Techniques. Le GEIST regroupe entre autres 171 chercheurs ou enseignants-chercheurs et 34 praticiens hospitaliers. Les équipes de GEIST sont reconnues pour un certain nombre de spécificités avec des axes d'expertise variés, notamment dans le domaine de la santé, en lien avec la thérapeutique : les équipes ont des thématiques scientifiques fortes dans les domaines de l'immunologie, la pharmacologie, de l'oncogenèse, des mécanismes de résistances des micro-organismes, des neuropathies périphériques, de la neuroépidémiologie, des maladies neurologiques dégénératives, du handicap et du vieillissement.
- 2/ Le BISCEM (Biologie intégrative santé chimie environnement), plateforme technique et bio-informatique de l'Université de Limoges.
- 3/ Un centre d'investigation clinique INSERM-CHU (CIC 1435).

Cependant, les liens avec ces unités de recherche ne sont pas clairement précisés. Il est noté la possibilité de séminaires ou de stages, mais non formalisés, et leur lien avec une UE optionnelle dans le master 1 *Biologie-santé*.

Pour les enseignements pratiques, la Faculté se repose sur les services hospitaliers du CHU ou du CH Esquirol et sur les cabinets de médecine générale de la région.

On ne note pas de partenariats particulier avec le monde professionnel non académique et non hospitalier (hors stages en médecine générale). Les partenariats internationaux concernent exclusivement des stages hospitaliers.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Au terme du DFASM, les étudiants poursuivent en troisième cycle des études médicales et choisissent leur spécialité et la ville d'affectation en fonction de leur classement à l'ECN. Tous les étudiants sont donc classés et peuvent poursuivre en troisième cycle, dès lors qu'ils passent les ECN. Le taux d'abandon au cours du DFASM est très faible, de 1 à 2 % par an.

Pilotage de la formation

Le document ne détaille pas les modalités de pilotage de la formation. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais il existe une commission d'évaluation des apprentissages (dont la composition précise

n'est pas donnée), une commission des stages et des gardes, et un Bureau d'Interface Professeur/Étudiant qui apporte un soutien spécifique aux étudiants en difficulté d'apprentissage.

Les enseignements sont assurés par des enseignants permanents issus du milieu académique et d'intervenants extérieurs à l'établissement, ayant le statut de praticien hospitalier.

La gestion des stages (affectations, évaluation...) fait l'objet d'un règlement des stages et gardes (validé en conseil de gestion et diffusé aux étudiants) et d'un carnet numérique de stage, disponible sur l'espace numérique de travail (ENT). Ce carnet permet en particulier l'auto-évaluation des compétences par les étudiants. L'encadrement des stages est bien organisé, avec l'identification d'un tuteur, et la communication préalable aux étudiants des connaissances et compétences à acquérir. L'évaluation des terrains de stages est gérée par les étudiants ; les résultats des évaluations anonymes sont accessibles aux étudiants et aux responsables des stages.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

L'entrée dans le cursus des études médicales est effectué par le numerus clausus (environ 150 étudiants par an) à l'issue du concours de PACES (jusqu'en 2020). Quelques étudiants intègrent directement le cursus médical en DFGSM 2 ou 3 à partir de passerelles (moins de 10 par an). De 2 à 3 abandons par an sont notés. À quelques exceptions près, le flux d'entrant en DFASM et celui des sortants sont identiques.

L'accès au troisième cycle s'effectue par les épreuves classantes nationales, tous les étudiants sortants trouvent une voie de sortie sur le troisième cycle des études médicales, incontournable pour la poursuite de leur formation professionnalisante. Seulement un tiers des étudiants du DFASM de Limoges poursuit sa formation à Limoges. Environ 150 étudiants sortent chaque année du deuxième cycle des études médicales de Limoges et poursuivent leurs études médicales à Limoges (pour 1/3 d'entre eux) ou ailleurs en France.

Conclusion

Principaux points forts :

- Alternance stages à temps plein / enseignement en DFASM1 et 2 assurant une bonne immersion dans les terrains de stage.
- Stage en cabinet de médecine générale pour moitié du temps en milieu rural et l'autre moitié du temps en milieu urbain.
- Possibilité de réaliser des stages hospitaliers validants à l'étranger.

Principaux points faibles :

- Descriptif détaillé de la formation et mise à disposition pour le public d'étudiants trop limités.
- Modalités de pilotage de la formation insuffisamment formalisées.
- Usages du numérique et des approches par simulation limités.

Analyse des perspectives et recommandations :

Au plan national, le deuxième cycle des études médicales est en pleine réforme. La faculté de médecine pourrait saisir l'opportunité des réformes en cours pour améliorer le pilotage de la formation. Alors qu'une commission des stages et gardes est en place, un conseil de perfectionnement pourrait être créé (éventuellement par transformation de la commission d'évaluation des apprentissages), qui impliquerait des enseignants, des étudiants et des professionnels. Les modalités d'évaluation des enseignements et des stages ainsi que les dispositifs d'autoévaluation pourraient aussi être renforcés.

En termes d'apprentissage, la formation par simulation pourrait être mieux organisée.

Il pourrait enfin être envisagé de renforcer les partenariats internationaux, ainsi que la formation à la recherche, en favorisant par exemple des doubles cursus médecine / sciences.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques* (DFASP) constitue le deuxième cycle des études de pharmacie (quatrième et cinquième années). Il fait suite au *Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques* (DFGSP). Les enseignements, répartis sur quatre semestres, permettent la capitalisation de 120 crédits ECTS conférant l'attribution du grade de master.

L'objectif de la formation est d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques en sciences du médicament et autres produits de santé, et en sciences biologiques fondamentales et cliniques en proposant une professionnalisation. Le choix d'une filière (officine, industrie/recherche, pharmacie hospitalière et biologie médicale et recherche) est effectif dès le deuxième semestre et la deuxième année de la formation (DFASP2), année hospitalo-universitaire, préparant les étudiants à leur exercice professionnel.

Le cursus comprend plusieurs stages en officine, milieu hospitalier, industrie ou laboratoire de recherche, de durée variable selon les filières. La formation hors stage se déroule sur le campus Santé de l'Université de Limoges (campus Marcland), dans des locaux partagés entre la faculté de Pharmacie et la faculté de Médecine.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs de formation du DFASP concernent l'acquisition des connaissances théoriques, appliquées et pratiques préparant au troisième cycle des études pharmaceutiques. Les unités d'enseignement (UE), proposées aussi bien dans le domaine scientifique académique que dans le domaine pratique, sont adaptées aux objectifs de formation et conformes à l'arrêté du 8 avril 2013.

La formation de DFASP est organisée en quatre semestres. Le premier semestre est consacré à la formation commune de base (tronc commun), et est suivi par trois semestres de spécialisation progressive (filières à choisir entre Officine, Industrie-recherche, Pharmacie hospitalière et biologie médicale – recherche), avec des UE obligatoires et librement choisies et des stages propres à chaque filière. Les enseignements sont dispensés en présentiel sous forme de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) coordonnés. Il n'est pas fait mention d'approches pédagogiques particulières ou innovantes, mais on peut noter la nette satisfaction (taux supérieur à 90 %) des étudiants au sujet des outils numériques mis à leur disposition, rapportée dans l'évaluation de la formation (voir ci-dessous). Il est regrettable que le dossier ne présente pas les éléments du Contrôle de Connaissance des UE.

En plus des UE obligatoires, le parcours permet de suivre des UE libres en commun avec d'autres formations complémentaires (master 1 parcours santé du master *Biologie-santé*). L'anglais est enseigné de façon obligatoire, avec un volume horaire de 30 heures en DFASP1 et de 30 heures ou 44 heures (pour la filière industrie) en DFASP2. Les étudiants de la filière industrie peuvent valider le Test of English for International Communication (TOEIC, sur la base du volontariat). Ce dispositif pourrait être étendu aux autres filières. Enfin, en DFASP1, le certificat Informatique et Internet (C2i) métiers de la Santé est aussi proposé à tous les étudiants, mais aucune donnée n'est mentionnée sur le nombre d'étudiants obtenant la certification.

La formation pratique repose sur de nombreux stages, à la fois en officine et en milieu hospitalier. La durée et le type de stage dépend des filières (stage industriel pour la filière industrie, par exemple). On notera aussi la possibilité de faire un stage d'initiation à la recherche en DFASP1 (pris en compte pour valider le master 1 *Biologie-santé*), un stage libre de découverte et d'orientation (avec toutefois une validation préalable par l'équipe pédagogique), et des stages à l'étranger, que ce soit à l'hôpital en officine ou dans l'industrie. Il pourrait être envisagé d'étendre le stage d'initiation à la recherche à une validation dans le cadre d'un autre master du site, comme le master *Santé publique*, par exemple.

Dans l'ensemble, les enseignements et les stages sont en parfaite adéquation avec les objectifs.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences pharmaceutiques de Limoges constitue la seconde composante Santé de l'Université de Limoges, et elle partage les mêmes locaux que la faculté de médecine, des personnels administratifs étant communs. Il s'agit de l'une des trois UFR de pharmacie de la région Nouvelle Aquitaine, avec Bordeaux et Poitiers, et l'une des 24 en France.

Dans le domaine de la Santé, la faculté de Pharmacie collabore avec la faculté des Sciences et Techniques pour délivrer des formations de niveau licence (licence *Sciences de la vie*, parcours *Biologie et chimie du médicament*) et au niveau master (master *Biologie-santé* parcours *Développement des produits de santé* ; parcours *Distribution pharmaceutique*).

Le formation est adossée à des unités de recherche reconnues de l'Université de Limoges et principalement les instituts GEIST (Génomique, Environnement, Immunité, Santé et Thérapeutiques) et IPAM (Institut des Procédés Appliqués aux Matériaux). La formation à la recherche s'appuie sur deux écoles doctorales (*Chimie, écologie, géosciences, agrosciences et Sciences biologiques et santé*).

Le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Limoges, le Centre hospitalier (CH) Esquirol, ainsi que les CH de Brive et Guéret participent à la formation. Concernant la filière officine, les stages en officine s'effectuent sous la responsabilité de maîtres de stage agréés dans différentes officines du Limousin. Le Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens et le Collège des Maîtres de stage sont partenaires de la formation. Des partenariats avec des industriels du médicament et des produits de santé régionaux et nationaux sont mentionnés, mais ils ne sont pas développés et très peu d'intervenants de ces secteurs sont impliqués dans la formation (hors stages).

Sur la période 2016-2019, le dossier mentionne 20 étudiants en mobilité entrante (8 en séjour d'études, 10 en stage hospitalier et 2 en stage officinal) provenant d'Espagne ou de République Tchèque et 21 mobilités sortantes (1 séjour d'études, 15 stages hospitalier et 5 stages industriels) à destination de 11 pays différents. Cette offre de mobilité est appréciable, mais il semble qu'elle soit presque exclusivement restreinte à des stages pour la mobilité sortante. Il pourrait être envisagé de renforcer les relations internationales à travers des partenariats offrant aux étudiants la possibilité d'effectuer une part de formation théorique à l'étranger.

Enfin, on peut noter des partenariats avec plusieurs autres formations, comme la possibilité de suivre un cursus aménagé à l'Institut d'Administration des Entreprises, ou un double cursus pharmacien-ingénieur à l'École des Mines d'Albi ou à l'École nationale supérieure des industries chimiques (ENSIC) de Nancy. Cependant le nombre d'étudiants bénéficiant de ces dispositifs n'est pas mentionné.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

La Faculté de Pharmacie n'a pas mis en place d'enquête d'insertion professionnelle. Le document d'auto-évaluation indique un taux d'insertion professionnelle proche de 100 %, 6 mois après l'obtention du diplôme d'État de docteur en pharmacie. Cependant, la fragilité économique actuelle des pharmacies d'officine pourrait allonger le délai d'insertion professionnelle des étudiants engagés dans la filière "Officine". Il est donc important de mettre en place des modalités de suivi, à la fois pour pouvoir informer les étudiants et futurs étudiants, et pour aider au pilotage de la formation.

Tous les étudiants, à l'exception d'une très faible proportion abandonnant leurs études, poursuivent en troisième cycle. Il semble qu'un petit nombre d'étudiants (quatre sur les cinq dernières années) poursuivent aussi leurs études par une thèse d'université mais les données présentées sont peu détaillées.

Pilotage de la formation

La diversité de l'équipe pédagogique permet de couvrir la grande variété des enseignements des différents parcours avec, des enseignants chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des intervenants extérieurs issus du milieu professionnel.

Le pilotage de la formation est mal décrit. Seuls les responsables sont identifiés (Doyen, vice Doyen, responsables des filières), mais aucune indication n'est donnée quant au mode de fonctionnement réel du pilotage et l'absence de conseil de perfectionnement ou d'une structure équivalente. Le renvoi aux textes réglementaires n'est pas suffisant et ne permet pas de comprendre ce qui est mis en œuvre localement. Les modalités de contrôle de connaissances ne sont pas mentionnées.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée à l'aide d'un questionnaire anonyme envoyé aux étudiants par l'université. Cependant, l'évaluation anonyme des enseignements par UE n'est pas systématique. Il n'y a pas à ce jour de réelle procédure d'autoévaluation mise en œuvre. Par ailleurs, il n'est pas fait mention d'outils à destination des étudiants leur permettant de suivre l'acquisition de compétences (par exemple e-portefeuille de compétences...)

Les demandes d'aménagement des conditions d'examens, de concours et d'études, pour les étudiants présentant un handicap se font via les services de l'Université de Limoges, mais aucune donnée n'est accessible dans le dossier.

Une gestionnaire de scolarité est dédiée aux étudiants de DFASP1 et du DFASP 2. Elle est encadrée par un responsable de scolarité.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Les effectifs sont dépendant du *numerus clausus* et sont relativement stables.

On note un faible nombre d'étudiants en échec (un à trois par an) dans les filières industrie et officine. Les étudiants qui échouent dans la filière internat sont réorientés dans les autres filières. En général, les étudiants terminent donc leur cursus et valident un troisième cycle, qui correspond à la sixième année obligatoire pour l'obtention du diplôme final.

Conclusion

Principaux points forts :

- Professionnalisation précoce.
- Bonne adéquation entre les UE proposées et les débouchés professionnels.
- Bonne insertion professionnelle des étudiants.

Principaux points faibles :

- Dossier insuffisamment renseigné sur le pilotage de la formation.
- Pas d'innovation pédagogique décrite.
- Pas de conseil de perfectionnement.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'organisation des enseignements est satisfaisante. La professionnalisation précoce est une spécificité pharmaceutique et elle est bien mise en œuvre. De nombreux items sont lacunaires, notamment dans le pilotage de la formation, et mériteraient d'être renseignés.

L'innovation pédagogique mériterait d'être développée pour répondre à l'évolution des métiers visés.

La création d'un authentique conseil de perfectionnement de la formation permettrait de renforcer la démarche d'autoévaluation et d'adaptation de la formation, en l'appuyant sur l'analyse d'indicateurs pertinents, en particulier le devenir des étudiants.

Enfin, une plus grande ouverture vers l'extérieur pourrait être apportée à la formation, que ce soit en lien avec le milieu professionnel (industrie, en particulier), la recherche, ou l'international.

DIPLÔME D'ÉTAT DE SAGE-FEMME

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le *Diplôme de formation approfondie en Sciences maïeutiques* (DFASMa) de l'Université de Limoges sanctionne le deuxième cycle des études conduisant au *Diplôme d'État de sage-femme*. Il comporte deux années (DFASMa1 et 2 de 60 crédits ECTS chacune) conférant le grade de master et fait suite au *Diplôme de formation générale en Sciences maïeutiques* conférant le grade de licence. Les programmes du DFASMa1 et 2 sont réglementés et établis à partir du référentiel métier et compétences des sages-femmes défini par le Collectif des Associations et Syndicats de sages-femmes (CASSF). Les connaissances et compétences à acquérir au cours des deux années du DFASMa sont centrées sur le dépistage, le diagnostic, le pronostic et la prise en charge dans le champ de la pathologie et doivent permettre à l'étudiant de choisir son projet d'orientation professionnel. La formation est dispensée à la Faculté de médecine et pharmacie de Limoges.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs en termes de connaissances et de compétences, ainsi que les contenus d'enseignements sont précisément décrits. Deux documents : « *Présentation pédagogique de la 4^{ème} année* » et « *Présentation pédagogique de la 5^{ème} année* » à destination des étudiants présentent ces éléments de façon claire, ainsi que l'organisation très détaillée de chaque année, les modalités d'évaluation de chaque unité d'enseignement (UE), par les étudiants. Concernant la diffusion de ces informations aux étudiants, ces documents, avec le calendrier de l'année, sont remis par les sages-femmes enseignantes en début d'année universitaire. Il n'est pas mentionné d'espace numérique à disposition des équipes ou des étudiants pour le dépôt des documents ou des ressources. Un site web existe. Il présente l'école ainsi que la profession de sage-femme, la formation, l'accès aux études de maïeutique et les examens.

La formation comprend quatre semestres validés par l'obtention de 120 crédits ECTS et se décline sous la forme d'une alternance intégrative dont l'objectif est celui de la professionnalisation. Un mémoire de fin d'études est obligatoire en deuxième année du cycle. Le service sanitaire est mis en place ce qui donne lieu à la délivrance d'une attestation et conditionne la délivrance du diplôme d'État. L'obtention du diplôme d'État permet l'accès à l'emploi de sage-femme. Les étudiants ayant suivi le parcours recherche peuvent poursuivre en doctorat après avoir validé un master 2 (parcours recherche du DFASMa validant alors la mention *Biologie-santé*). La formation est organisée selon les textes réglementaires afférents au deuxième cycle de maïeutique. Le cursus est bien organisé, conformément aux arrêtés, sur deux années d'études avec une répartition des UE théoriques et cliniques sur les quatre semestres, respectant le stage pré-professionnel en cinquième année.

Les UE sont clairement présentées avec les volumes horaires, les crédits ECTS correspondants et les modalités d'enseignement. Elles sont conformes à la réglementation. Les enseignements comprennent les UE du tronc commun, des UE librement choisis permettant des parcours personnalisés (trois possibilités) mais dont l'offre est cependant assez restreinte, laissant peu de possibilités aux étudiants, et l'accomplissement de stages avec un stage intégré réglementairement défini en lien avec le projet professionnel personnel de l'étudiant. Les étudiants de quatrième année peuvent passer en cinquième année avec une dette qui représente au maximum, 10 % des crédits ECTS théoriques.

L'école de sages-femmes de Limoges est une école hospitalière du centre hospitalier universitaire (CHU) de Limoges, et il existe deux instances validantes du cursus : le Conseil Technique de l'école et les conseils de l'Université de Limoges (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, CFVU, et Conseil d'Administration, CA), sans que soient clairement énoncées les procédures ou les modalités d'échanges entre ces instances hospitalières et universitaires. Les modalités de contrôle des connaissances sont fournies et détaillées.

Les modalités d'enseignement sont diversifiées et valorisent la pédagogie active ainsi que la construction des compétences techniques et non techniques des étudiants : cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, tests de concordance de scripts, cartes conceptuelles sont mobilisés. Cette formation intègre l'approche par

compétences et est clairement identifiée. On notera la place restreinte des pratiques pédagogiques innovantes comme la simulation (très peu de sessions proposées) alors que l'école dispose d'une salle de simulation avec mannequins haute-fidélité et pratique de jeux sérieux (*serious games*). L'utilisation d'outils numériques (accès à un environnement numérique de travail pour les étudiants, dématérialisation des enseignements, utilisation des techniques de l'information et de la communication pour l'enseignement, TICE, portefeuille numérique de compétences permettant de suivre les acquis par les étudiants) est absente dans le dossier.

Les objectifs du mémoire de fin d'études, à orientation professionnelle ou recherche, sont précisés. Le calendrier et les modalités concernant le choix du sujet, l'encadrement, l'évaluation sont clairs. À noter que, jusqu'à présent, aucun étudiant n'a réalisé de mémoire dans le cadre d'un parcours recherche.

Les lieux de stage sont identifiés et nombreux, les partenaires de stage sont ceux du bassin d'emploi et de formation, mais il existe aussi une ouverture sur d'autres régions, grâce à une procédure inter-écoles, donnant la possibilité aux étudiants d'effectuer des stages dans toute la France. Cela constitue un atout supplémentaire permettant aux étudiants d'appréhender les différents modes d'exercice de la profession dans un environnement varié. La vocation professionnalisante de la formation s'exprime par une organisation pédagogique répondant à cette exigence. Il est étonnant de constater qu'il n'y a pas de stage de gynécologie en cinquième année (5 crédits ECTS seulement en quatrième année) alors que c'est une activité croissante chez les sages-femmes. Un stage optionnel de 6 crédits ECTS (2 crédits ECTS en quatrième année et 4 crédits ECTS en cinquième année) est possible. Cependant, aucune indication sur le type de stage n'est donnée dans le dossier. On soulignera aussi la possibilité de réaliser un stage à l'étranger, sans mention de détails. L'évaluation des stages est bien décrite et conforme au référentiel de formation.

On peut regretter que, mis à part le service sanitaire, aucune mutualisation d'enseignements ne soit réalisée avec d'autres filières de santé. L'école de sages-femmes collabore avec les services administratifs de la faculté de médecine pour la gestion des notes des étudiants, ainsi que pour la mutualisation des cours, mais aucune indication n'est donnée concernant ce travail de mutualisation.

Les dispositifs d'acquisition de compétences additionnelles et transversales apparaissent limités à de l'anglais en quatrième année. Les séances de simulation en réanimation néonatale décrites ici sont plutôt à resituer dans les modalités pédagogiques variées des enseignements de base. La validation du Certificat Informatique et Internet (C2i) niveau 2 métiers de la santé (C2i2ms) n'est proposée qu'en option au cours du premier semestre de la quatrième année (les dispositifs d'acquisition ne sont pas détaillés), or dans les textes réglementaires, le C2i niveau 2, orienté vers l'exercice professionnel, doit être acquis au cours du DFASMa (cf. Circulaire n° 2009-1006 du 6-3-2009 : C2i niveau 2 « métiers de la santé » : contenus, modalités de préparation et de certification et suivi de la généralisation). Le proposer en option ne permet certainement pas à tous les étudiants de le valider. Il n'est pas mentionné si les étudiants ont une autre possibilité de valider le C2i2ms pour leur certification.

Les étudiants, au cours de leur formation, peuvent suivre un parcours d'initiation à la recherche et valider un parcours de première année de master (M1). Cependant aucune information n'est donnée dans le dossier sur les différents laboratoires de recherche vers lesquels les étudiants pourraient être orientés, pour leur stage.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'école de sages-femmes est une école hospitalière qui dépend du CHU de Limoges, mais le diplôme est délivré par l'Université de Limoges. Elle est donc en lien avec l'UFR de médecine de l'Université, avec laquelle il est noté « de nombreux échanges [...] depuis que l'école a intégré physiquement la faculté de médecine en juin 2017 ». Cependant, on ne note pas de réel lien pédagogique en place dans le curriculum des étudiants en maïeutique, excepté le service sanitaire qui est mutualisé avec les facultés de médecine et de pharmacie, ainsi que les instituts de formations en soins infirmiers et les écoles de kinésithérapeutes. Seules les enseignantes de l'école assurent des enseignements pour la PACES (*Première année commune aux études de santé*, désormais *Parcours d'Accès Spécifique Santé*, PASS), des diplômes inter-universitaires (DIU) et le *Diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC) de médecine d'urgence*, ainsi que des enseignements pour les étudiants infirmiers anesthésistes et ambulanciers.

Au niveau régional, il s'agit de l'une des trois écoles de sage-femme de la région Nouvelle-Aquitaine, avec Bordeaux et Poitiers, et l'une des 35 au niveau national. Il existe des liens avec les autres écoles de la région, des réunions permettant aux équipes d'échanger sur leurs pratiques et de se concerter. Il existe des échanges avec les 34 autres écoles de sages-femmes au niveau national, au niveau de la Conférence Nationale des Enseignants de Maïeutique (CNEMA) à laquelle participe l'école de Limoges. Des réunions nationales permettent une réflexion sur les orientations pédagogiques sont organisées.

Excepté quelques liens avec la faculté de médecine (le directeur technique de l'enseignement est un enseignant de la faculté de médecine, et d'autres intervenants d'un statut hospitalo-universitaire) et la possibilité de valider des UE de master 1 dans le parcours recherche, on ne note pas de liens ni de partenariats au niveau local et régional avec les autres composantes universitaires.

L'ouverture à la recherche est possible via le master *Biologie-santé* pour l'obtention du master 1 mais les partenariats scientifiques avec des équipes de recherche, des laboratoires ou des écoles doctorales semblent inexistantes. Il n'est pas mentionné combien d'étudiants valident un M1. Aucune école doctorale n'est mentionnée.

On note des partenariats importants dans le cadre des stages avec les établissements de santé de la Région (7), les centres de Protection maternelle et infantile (PMI, au nombre de 3), les cabinets de sages-femmes libérales (de Corrèze, Creuse, Haute-Vienne).

En termes de perspectives d'emploi, tous les diplômés accèdent à un emploi dans la Région, dans le secteur libéral qui connaît un essor avec les nouvelles compétences de sages-femmes (PRADO, gynécologie) et dans le secteur hospitalier (public comme privé), même s'il est noté que ce sont « *des contrats précaires* » au moment du premier emploi.

L'ouverture internationale est qualifiée de « *modeste* ». En effet, il n'existe pas d'accord de partenariat avec des universités étrangères. Les mobilités existantes concernent des étudiants qui vont effectuer un stage à l'étranger au cours de leur deuxième cycle.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Aucun étudiant n'a poursuivi en troisième cycle, ce qui peut s'expliquer par l'absence de partenariats scientifiques avec des équipes de recherche, des laboratoires ou des écoles doctorales. Dix-huit pour cent des étudiants se sont réorientés dont 55,6 % en deuxième cycle, mais aucune procédure de réorientation vers d'autres composantes de l'université n'est décrite. L'insertion professionnelle de 100 % correspond à la demande de sages-femmes sur le marché du travail, mais aucun indicateur à moyen et long terme n'est présenté.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique, conforme en nombre de membres permanents (une directrice et quatre sages-femmes enseignantes) est coordonnée par la Directrice sage-femme. Il n'est pas fait mention du statut ou du grade des sages-femmes enseignantes (« sage-femme enseignante » ne correspond à aucun grade précis). On ne sait pas si elles possèdent des qualifications spécialisées (titulaires d'un master ou d'un doctorat). Leur activité d'enseignement n'apparaît pas clairement : seules la directrice et deux sages-femmes enseignantes sont mentionnées dans le tableau des enseignants pour quelques heures d'enseignement (57 et 50 heures). Les responsabilités qui leur sont attribuées en termes pédagogiques ou de responsabilité d'unités d'enseignement ne sont pas identifiées. Point positif : elles réalisent des encadrements cliniques des étudiants sur les terrains de stage. La liste des enseignants, paraît diversifiée en associant des enseignants bi-appartenants (à l'exception de l'enseignante d'anglais, mono-appartenante) et des professionnels. Plus de 90 % des enseignements sont réalisés par des professionnels, 72 % si l'on exclut les sages-femmes enseignantes de l'école, qui ne sont pas rattachées à l'Université de Limoges. Un adjoint administratif est affecté pour le secrétariat.

Le pilotage s'appuie sur le Conseil Technique dont le rôle et la composition sont bien décrits. Il se réunit une fois par an. Ses membres assument les décisions inhérentes au fonctionnement de l'école et à l'organisation des études. Les étudiants participent au Conseil Technique. Il remplit ainsi le rôle de conseil de perfectionnement. On pourra néanmoins regretter qu'il ne comprenne pas de professionnels non enseignants. Les jurys sont proposés par la directrice et le directeur technique et d'enseignement et validés par le Président de l'université. Cependant la composition précise de ces jurys n'est pas détaillée.

L'évaluation des enseignements et des stages est correcte, et est réalisée semestriellement. Les résultats sont présentés lors du Conseil Technique et aux étudiants. Plusieurs items sont présentés, suivis des mesures correctives mises en œuvre suite à ces évaluations (deuil périnatal, échographie...). A partir du bilan de ces dispositifs, l'autoévaluation mise en œuvre permet de faire des ajustements sur l'ensemble de la formation.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Les effectifs de cette formation sont en moyenne pour le DFASMa1 de 16 étudiants et pour le DFASMa2 de 17 étudiants. Le taux de réussite est stable de l'ordre de 82 %. Dix-huit pour cent des étudiants suspendent leurs études, demandent une mutation ou se réorientent sans autres précisions à ce sujet. Il n'apparaît aucun suivi des étudiants qui abandonnent le cursus maïeutique ou ceux ré-orientés par passerelle depuis la mise en place

du programme de 2011, ce qui serait utile pour apprécier la réorientation des étudiants qui ne veulent pas continuer dans la filière maïeutique. Le dossier souligne l'existence d'un parcours recherche et la possibilité de poursuite d'études en doctorat, mais il n'est pas fait mention d'étudiants ayant suivi cette voie.

Conclusion

Principaux points forts :

- Enseignements cohérents et bien structurés répondant aux objectifs de la formation.
- Matériel de simulation haute-fidélité à disposition dans la structure de formation.
- Bonne organisation des stages.
- Dispositif d'évaluation en place.
- Environnement socio-économique favorable.
- Bon taux de réussite et d'insertion professionnelle.

Principaux points faibles :

- Intégration universitaire encore peu effective.
- Adossement à la recherche insuffisant.
- Mutualisation des enseignements avec d'autres filières santé limitée.
- Utilisation insuffisante du numérique et des techniques de pédagogie innovantes.
- Formation à la pluri-professionnalité peu développée.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation au sein de l'école de sages-femmes de Limoges présente des garanties en termes d'exigences d'une formation par compétences. La mutualisation des enseignements avec d'autres filières de santé pourrait favoriser l'apprentissage d'une culture de travail en commun. Il devrait aussi être envisagé de permettre, ou à tout le moins de renforcer, l'accès à des services numériques universitaires, ainsi qu'à outils et supports de pédagogie moderne pour les étudiants.

Les parcours personnalisés et les enseignements optionnels proposés aux étudiants sont trop restreints et peu diversifiés. Même si les modalités pédagogiques se déclinent sous différentes formes, la structure de formation mériterait de développer des ressources numériques et les techniques pédagogiques innovantes au bénéfice des étudiants.

L'adossement à la recherche est insuffisant. Il mériterait de se développer via un partenariat avec un laboratoire de recherche support et/ou un enseignant en maïeutique en cours de thèse ou titulaire d'un doctorat. Le positionnement dans l'environnement scientifique et socio-économique devrait s'améliorer, en particulier en faveur des étudiants souhaitant effectuer un mémoire de recherche.

Le développement de la formation en pluri-professionnalité pourrait être un réel axe de développement, le service sanitaire et des séances de simulation haute-fidélité déjà initiés pouvant en être le levier. Le lien avec d'autres formations universitaires pourrait être développé dans le cadre de la future intégration universitaire et offrir l'accès aux étudiants à l'acquisition de compétences transversales communes et/ou de parcours personnalisés.

Il faudrait enfin développer le suivi des étudiants et accompagner la réorientation des étudiants demandeurs.

MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Biologie-santé* est une formation créée en 2017, et ouverte en 2018, à la suite d'une réorganisation des masters du domaine Sciences de la vie et de la santé. La mention est composée de quatre parcours : *Génomique et biotechnologies* (GB), *Oncologie moléculaire et biothérapies* (OMB), *Développement de produits de santé* (DPS), *Distribution pharmaceutique* (DP). Une première année de master (M1) « filière Santé », réservée aux étudiants de Médecine et de Pharmacie, complète l'offre de formation. Les enseignements sont dispensés sur le campus de la faculté des Sciences et techniques ou celui de la faculté de Pharmacie. Il compte entre 45 et 50 étudiants en M1 et environ 60 en deuxième année (M2). Le parcours DP recrute uniquement des pharmaciens. Ce master est ouvert à la reprise d'études en formation continue et permet l'accueil des étudiants en alternance, dès le M1 et pour tous les parcours.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs des parcours constitutifs de la mention sont clairement présentés dans le dossier, et sont cohérents. Les compétences attendues sont très génériques (maîtriser les analyses de données biologiques à haut débit pour le parcours GB) ou parfois trop ambitieuses (analyser, concevoir et/ou développer des programmes de recherche dans le domaine de la santé pour le parcours OMB). Le parcours GB concerne surtout les développements récents de la génomique, et leurs applications en recherche et dans l'industrie, et proche de parcours à dominante « Biologie moléculaire » proposés dans diverses mentions du domaine Sciences de la vie et de la santé. Le parcours OMB concerne des approches de biologie cellulaire/moléculaire appliqués essentiellement à l'oncologie, ce qui apparaît très spécialisé compte tenu des thématiques de certains des laboratoires d'adossés, comme celui intitulé *Contrôle de la Réponse Immune B et lymphoproliférations*. Les parcours DPS et DP concernent respectivement la fabrication et la distribution des médicaments, leurs aspects techniques, réglementaires et commerciaux. Ils débouchent vers une insertion professionnelle directe.

Positionnement dans l'environnement

L'adossés à la recherche est cohérent et concerne des équipes de recherche de l'institut de recherches GEIST dont certaines sont labellisées (CNRS, INSERM) et souvent renommées ; mais il concerne surtout les parcours GB et OMB.

Si les parcours DPS et DP ont peu d'équivalents en France, il existe des parcours proches de GB et d'OMB dans d'autres masters de la région Nouvelle Aquitaine (NA). Des discussions avec un master bordelais sont en cours pour la mise en place d'unités d'enseignement (UE) optionnelles partagées, soulignant la bonne connaissance qu'ont les responsables de leur environnement académique. Plus globalement, les spécificités des différents parcours vis-à-vis des formations comparables sont présentées de manière précise et complète. Le positionnement global de la mention est très cohérent.

Organisation pédagogique de la formation

Les parcours GB, OMB et DSP ont un premier semestre (S1) presque entièrement commun. Les mutualisations restent importantes en S2, avec plus de 100 heures communes aux 3 parcours. Au S3, GB et OMB ont en commun des enseignements de bio-informatique, de propriété intellectuelle, de management. Ces deux dernières matières couramment enseignées en écoles d'ingénieurs, le sont peu souvent en master. Leur mise en place dans cette formation est très intéressante et peut être mise en avant comme facteur de pré-professionnalisation. L'autoévaluation reconnaît cependant que peu d'étudiants des parcours GB et OMB réalisent leurs stages en entreprises.

Les programmes réservent des volumes horaires significatifs pour les UE « projets » qui permettent à des petits groupes d'étudiants (2-3) de travailler sur des thématiques des laboratoires du site. En M2, les étudiants vont

jusqu'à rédiger une lettre d'intention répondant à un appel à projet de type ANR, ce qui est réellement innovant.

Pour GB, OMB et DSP, la spécialisation est progressive, ce qui est attendu d'un master. La qualification de parcours indifférencié pour GB et OMB en M2, concerne le devenir des diplômés qui peuvent, grâce aux compétences acquises, soit s'insérer directement dans le milieu professionnel, soit poursuivre en thèse. Le schéma de DP est très différent. Ce parcours est d'ailleurs presque complètement « isolé » des autres parcours. Le M1 « filière Santé » est organisé indépendamment du M1 de la mention, comme c'est le cas dans la plupart des masters qui accueillent des étudiants des filières Santé. La justification de cette organisation reste peu claire.

La préparation des étudiants à l'international s'appuie sur des enseignements appliqués, qui prennent des formes originales : mises en situation, rédactions de lettres et de CV, simulations d'entretiens, cours d'Anglais donnés par des enseignants-chercheurs anglophones, préparation d'un « mini-congrès ». Cette préparation, même si elle n'aboutit pas à l'obtention systématique ou obligatoire d'un certificat, est de qualité.

Malgré une offre de formation en alternance, en formation continue et par la validation des acquis de l'expérience (VAE), les candidats sont en nombre très faible (respectivement de 1, 1 et aucun). Aucun parcours de ce master n'est proposé en formation à distance et il n'est pas mentionné si ce master est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulière (situation d'handicap...). La possibilité de certification en langue n'existe que dans le parcours DPS. La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique n'est pas présente dans la formation.

Pilotage de la formation

La plus grande partie des enseignements est assurée par un total de 52 enseignants-chercheurs (EC) de l'université (tous publiants). À ce nombre, viennent s'ajouter plus d'une trentaine d'autres intervenants académiques (chercheurs, ingénieurs) reflétant une participation forte des laboratoires dans ce master. Les représentants du secteur socio-économique sont aussi présents et assurent 18 % des enseignements ; y compris dans les parcours GB et OMB orientés vers la recherche. L'ensemble compose une équipe pédagogique très solide.

La qualité globale du dossier d'autoévaluation reflète l'investissement de l'équipe de pilotage, composée de six personnes visiblement très impliquées et bien identifiées dans le dossier. Il n'y a pas de personnel administratif dédié à la formation, mais un service commun aux différents masters gère les conventions de stages et convoque les jurys de semestres.

La grande qualité du dossier déposé reflète l'investissement de l'équipe. Un conseil de perfectionnement existe pour chaque parcours ; le dossier présente des comptes rendus ainsi que plusieurs exemples d'améliorations décidées par ces instances de pilotage. Les recommandations du précédent rapport du Hcéres ont été prises en compte.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier ne présente pas les critères de recrutement. Un bon suivi est réalisé concernant les étudiants (taux de réussite, pour chaque année et pour chaque parcours), mais il n'y a pas de dispositif formalisé d'évaluation des enseignements par les étudiants, ce qui est regrettable. Comme c'est malheureusement souvent le cas, le suivi des diplômés réalisé par l'établissement est peu exploitable en raison du faible nombre des répondants aux enquêtes. Les responsables effectuent donc leurs propres enquêtes et obtiennent de très bons taux de retours. Les enquêtes manquent cependant de précisions concernant les détails qualitatifs du devenir des diplômés (postes occupés, etc.), et il est difficile d'apprécier l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés de la formation. Ils comptent sur une association d'anciens récemment créée pour assurer ce suivi à l'avenir.

Résultats constatés

L'attractivité est assez élevée : plus de 300 candidats pour environ 50 places, et reflète la bonne visibilité de la mention. Cela est confirmé puisque 40 % des étudiants sont issus d'autres universités. L'attractivité internationale reste modeste. En revanche, le nombre de mobilités sortantes, en stage concerne 8 étudiants de M2 en trois ans. Comme souvent dans les masters du domaine, les taux de réussite en M2 sont très élevés (supérieurs à 90 %), reflétant la qualité du recrutement mais aussi la qualité de l'accompagnement pédagogique et des enseignements.

Même si la création récente de la mention empêche de proposer un bilan définitif, le taux d'insertion professionnel à 6 mois des diplômés est quantitativement très bon, entre 90 et 100 % quel que soit le parcours

selon les enquêtes réalisées par les responsables de la formation. Il faut cependant noter une incohérence des chiffres dans le tableau insertion à 6 mois pour 2018-2019 dans le document d'autoévaluation (la somme des valeurs affichées pour chaque parcours et différente de la valeur affichée pour l'ensemble des parcours). Les poursuites en doctorat concernent 10 des 24 diplômés en 2019 des parcours GB et OMB ayant répondu à l'enquête. Ce bilan est bon, mais il aurait été utile que soit détaillé le devenir des 14 autres. En effet, la connaissance du devenir des diplômés reste imprécise, ce qui est reconnu dans le dossier. Ce suivi s'améliore, grâce à l'utilisation d'un réseau social privé (LinkedIn) ou aux activités d'une association étudiante (EmBioLim) donnant des résultats plus complets que ceux des enquêtes de l'OVE, ce qui devrait faire l'objet de réflexions de la part de l'établissement.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un bon adossement à la recherche (parcours GB et OMB).
- Les bons résultats quantitatifs de la réussite.
- Les bons résultats quantitatifs de l'insertion professionnelle à six mois.
- Une préparation à l'international de qualité.
- Une préparation au secteur socio-économique significative.
- L'importance donnée aux projets dans la pédagogie.
- Un conseil de perfectionnement bien composé et opérationnel.

Principaux points faibles :

- Un manque d'analyse qualitative du devenir des diplômés ne poursuivant pas en doctorat.
- Une absence d'évaluation des enseignements.
- Une absence de partenariat et de cohabilitation.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'autoévaluation présente des analyses très cohérentes, démontrant que les responsables connaissent les qualités de la formation mais aussi les pistes d'améliorations à suivre. La mise en place d'une évaluation des enseignements par les étudiants pourrait, dans ce sens, représenter une plus-value pour le pilotage de la formation. Même si les enquêtes de suivi des diplômés devront être plus informatives sur le plan qualitatif (type d'emploi et niveau d'emploi), les informations fournies montrent qu'il existe une bonne adéquation entre les objectifs de la formation, et son bilan.

L'établissement devrait encourager à mettre en place les modifications envisagées. En particulier en soutenant la mise en place de partenariat et de cohabilitation avec d'autres universités comme le partage d'UE entre le parcours OMB et un master de Bordeaux. Une attention particulière devrait être portée sur une mise en valeur de la spécificité des parcours GB et OMB auprès des étudiants et futurs employeurs en s'appuyant sur les enseignements spécifiques à chacun des parcours : 155 heures en M1 et 120 heures (50 %) en M2.

Enfin, il serait souhaitable d'étendre les possibilités de certification en langue (TOEIC) à tous les parcours du master.

MASTER CHIMIE

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Chimie* de l'Université de Limoges est une formation en deux années portée par la Faculté des Sciences et Techniques (FST). Il contient un tronc commun en première année (M1) puis une spécialisation en deuxième année (M2) sous la forme de deux parcours : un parcours *Ingénierie et gestion de l'eau et de l'environnement* (IGEE) comprenant trois options : *Qualité et traitement des eaux* (QTE), *Gestion à l'échelle du bassin versant* (GEBV), *Ingénierie de l'eau et de l'environnement* (IEE) et un parcours *Agroressources, biomolécules et innovations* (ABI). Cette formation est proposée en alternance dès le M1 et également en formation continue. Cette formation vise à former des chimistes au niveau Bac+5 spécialisés dans le domaine de l'environnement, de l'agroalimentaire ou de la gestion de l'eau en vue d'une insertion immédiate ou d'une poursuite en doctorat. Un troisième parcours non encore ouvert, *Développement et ingénierie de l'eau* (DEVINE), est prévu en formation continue dans le but de former des professionnels de l'eau des pays émergents ou en voie de développement. L'enseignement est majoritairement dispensé en formation initiale et en présentiel sur le site de l'Université de Limoges (UL) avec un volume horaire d'environ 800 heures hors stage.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs, connaissances et compétences attendues de la formation sont cohérents, clairs et lisibles. Les débouchés (poursuite en doctorat) et métiers visés (insertion professionnelle en environnement, gestion de l'eau ou agroalimentaire - expert, conseil, recherche et développement, chargé de mission) sont également bien identifiés et en parfaite adéquation avec les options et différents parcours (possibilité de finalité recherche en doctorat pour ABI et plutôt professionnalisation immédiate pour IGEE). Les étudiants sont par ailleurs bien informés du contenu de la formation (salon, journées portes ouvertes, associations professionnelles...), en particulier par le biais de plaquettes disponibles sur le site web de l'établissement. Ces plaquettes sont annexées au dossier et sont complètes et synthétiques. L'annexe descriptive au diplôme (ADD) est également présente mais seulement pour le parcours IGEE. On ignore si l'ADD manquante pour ABI est un oubli ou si elle n'existe pas.

Positionnement dans l'environnement

Le master est logiquement porté par la Faculté des Sciences et Techniques (FST) de l'Université de Limoges. Son positionnement dans l'offre de formation locale, régionale ou nationale est présenté de manière un peu confuse, du fait de la diversité des partenariats possibles en fonction des options, des parcours et des mutualisations territoriales. Si l'adéquation entre la formation et les besoins locaux est convaincante, il aurait été souhaitable que l'auto-analyse présente aussi les formations apparentées (les masters en lien avec l'environnement et l'eau ne sont pas rares à l'échelle nationale) à différents niveaux et comment elle s'en distingue.

L'adossement à la recherche de la formation est évident à travers la présence d'enseignants chercheurs (EC) du laboratoire PEIRENE (équipe d'accueil [EA] 7500) dont les thématiques sont parfaitement cohérentes avec la formation. Par ailleurs, les poursuites en doctorat relèvent de deux écoles doctorales (ED) (*Chimie, écologie, géosciences, agrosociences, Théodore Monod* - ED n°614 et *Biologie-santé* - ED n°524).

Les partenariats de la mention sont en adéquation avec les besoins de la formation. On peut mentionner à titre d'exemple des associations (Pôle Environnement Nouvelle Aquitaine), des partenariats académiques (Université de Poitiers, École Nationale Supérieure de Chimie de Rennes [ENSC Rennes]...) et des structures non académiques tel l'Établissement Public Territorial du Bassin de Dordogne (EPTB Dordogne). Les relations avec les entreprises sont décrites et font intervenir des acteurs du monde socioprofessionnel.

Un partenariat international important et appréciable existe avec l'Université du Québec à Trois Rivières (Canada) et le parcours ABI qui bénéficie d'une double diplomation. Une convention est aussi signée avec l'Université de Sherbrooke, toujours au Canada pour IGEE et permet un échange d'étudiants sur un semestre.

D'autres partenariats internationaux sont mentionnés (Turquie, Irlande...). Il est dommage que les conventions en question ne figurent pas dans le dossier et qu'aucune donnée ne soit présentée concernant le nombre de doubles diplômés canadiens et français. Il est seulement mentionné une mobilité sortante de deux étudiants par an, cependant insuffisante au regard de la pertinence de ces partenariats internationaux. Les flux entrants hors demande du programme "Etudes en France" ne sont pas mentionnés et on ignore s'ils existent ou non en l'état. Le parcours DEVINE, non encore ouvert, a pour objectif de former des professionnels de l'eau des pays émergents ou en voie de développement. Si son principe et ses objectifs sont convaincants, il n'est pas précisé quand ce parcours ouvrira mais il aura également vocation à contribuer au rayonnement international de la formation.

Organisation pédagogique de la formation

La mention est structurée de manière progressive avec un premier semestre qui contient un tronc commun mutualisé (30 ECTS - *European Credits Transfer System* ; 40 % en volume horaire), qui implique déjà une orientation sous forme de deux parcours en M1 (*Eau et environnement – Chimie organique et substances naturelles*). Cette séparation est ensuite accentuée en M2 à travers les deux parcours : IGEE (subdivisée en trois options *Qualité et traitement des eaux - QTE* ; *Gestion à l'échelle du bassin versant – GEBV* ; *Ingénierie de l'eau et de l'environnement – IEE*) et ABI. La mutualisation en M2 implique un tronc commun de 9 crédits ECTS pour les deux parcours et au sein de IGEE un tronc commun de 21 crédits ECTS pour les trois options et de 24 crédits ECTS pour GEBV et IEE. L'option QTE est mutualisée à 24 crédits ECTS avec l'Université de Poitiers et l'ENSC Rennes. Enfin, deux stages sont obligatoires en M1 (9 crédits ECTS) et M2 (30 crédits ECTS ; stage en entreprise selon les parcours). Le troisième parcours DEVINE est quant à lui mentionné en formation continue (avec une unité d'enseignement - UE à distance).

La validation des acquis professionnels ou de l'expérience (VAP ou VAE) est possible, de même que la formation continue (FC). La FC reste rare (un étudiant en deux ans) mais la VAE est effective (huit étudiants sur les deux dernières années). Il n'est pas mentionné l'existence d'un dispositif d'adaptation aux étudiants en situation de handicap.

Par l'implication forte d'EC associés au laboratoire PEREINE, la démarche scientifique est pleinement présente au cœur de la formation.

L'approche par compétences n'est pas encore très développée mais un référentiel de compétences en lien avec les UE existe. Rien ne semble toutefois formalisé sous la forme de blocs ou de portefeuille de compétences et de prise en compte dans l'évaluation.

Les matières transversales liées à l'insertion professionnelle sont présentes et cohérentes avec les attentes d'un master (anglais, carrière-emploi, gestion de projet) et les finalités des parcours de la mention. Enfin, la professionnalisation apparaît nettement à travers le stage en entreprise en M2 pour le parcours IGEE et ses trois options.

La préparation à l'international est effectuée à travers l'enseignement de l'anglais avec un volume classique (24 heures en semestre 8 et 20 heures au semestre 9). On remarquera que le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) B2 est obligatoire en fin de M2. Le passage du *Test of English for International Communication* (TOEIC) est également proposé à prix réduit. Il est toutefois regrettable que le dossier mentionne seulement 32 % d'étudiants atteignant un niveau certifié du cadre européen commun de référence pour les langues.

La place du numérique n'est curieusement pas mentionnée dans le dossier, de même que la sensibilisation à l'éthique et à la propriété intellectuelle et industrielle même s'il est probable que ces derniers points soient abordés dans des UE partiellement dédiées.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est en parfaite adéquation avec les orientations et objectifs du master. Majoritairement composée d'EC issus de la section n°32 du Conseil National des Universités (Chimie organique, minérale, industrielle), elle implique également d'autres EC issues de biologie, écologie ou génie chimique. Elle est donc particulièrement diversifiée avec l'implication significative d'intervenants du monde socioprofessionnel (40 % du volume horaire en M2) en accord avec une visée d'insertion immédiate du parcours IGEE.

Le comité de pilotage n'est pas clairement décrit dans le dossier, mais les annexes permettent de supposer qu'il est composé de deux responsables de mention et de différents responsables de parcours. On ignore ses modalités de fonctionnement. Le conseil de perfectionnement (CP) existe et sa composition (professionnels, étudiants, responsables de la mention...) est en accord avec ce qui est attendu. Bien que mentionnés dans le

sommaire des annexes, les comptes-rendus de ce conseil ne figurent pas dans le dossier. En l'état, la dernière réunion du CP date de fin 2018 ; celui-ci ne s'est plus réuni depuis. Les justifications présentées ne sont pas convaincantes.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont classiques pour ce type de formation.

Dispositif d'assurance qualité

Le dispositif d'autoanalyse de la formation présente une succession de points forts et de points faibles pour chaque rubrique. Certaines données chiffrées sont manquantes, n'autorisant pas de conforter certaines analyses du dossier.

Les flux d'étudiants sont bien suivis et analysés par la formation et son attractivité est bien mesurée par le taux de pression pour chaque niveau. Les taux de réussite sont communiqués de même que les abandons ou redoublements. Il est toutefois regrettable que l'on n'ait aucune connaissance détaillée du processus de recrutement et particulièrement du choix décisif des options. Dans le même registre, l'attention portée aux passerelles et réorientations internes n'apparaît pas dans l'autoanalyse.

Enfin, l'évaluation de la formation par les étudiants est présente et cohérente avec les effectifs de la structure. Celle-ci est réalisée par une enquête annuelle formalisée et lors de réunions semestrielles avec des étudiants représentants. L'évaluation des enseignements n'est pas systématique mais réalisée sur la base du volontariat des enseignants. Il serait souhaitable qu'elle soit formalisée pour tous les enseignements même si l'on connaît les difficultés pratiques d'une telle approche.

Résultats constatés

Les effectifs sont renseignés pour les années 2017-2018 et 2018-2019. La formation a fait le choix judicieux de réaliser ses propres enquêtes (résultats à 6 mois) en raison du manque de fiabilité (faible taux de réponse) des enquêtes institutionnelles (Pôle Formation de l'Université). La formation est très attractive avec un taux de pression de 10 en M1. Les effectifs globaux apparaissent stables (70 étudiants en tout) sur les deux années renseignées et sont cohérents avec les capacités d'accueil (36 en M1 ; 24 en M2 IGEE et 12 en M2 ABI) mais il est impossible de vérifier le bien fondé des inquiétudes de la formation en ce qui concerne son attractivité. En effet, le détail par niveau M1/M2, par parcours et par option, ne figure pas dans le dossier.

Les taux de réussite en M1 (90 et 83 %) et M2 (85 et 95 %) sont bons et les redoublements ou abandons restent faibles.

L'insertion professionnelle est très bonne (80 % à 6 mois et 100 % à 18 mois en CDD ou CDI) et en adéquation avec les objectifs de la formation, mais il aurait été souhaitable de donner plus de détails sur les entreprises concernées et les postes obtenus. La poursuite en doctorat est difficile à quantifier. En effet, celle-ci a lieu hors de l'Université de Limoges. Quelques chiffres sont toutefois communiqués : 5 poursuites en doctorat pour les étudiants ayant suivi le parcours ABI en 2018-2019 et 3 pour l'option QTE du parcours IGEE en 2017-2018. Le manque de détails rend l'analyse en profondeur difficile même si la mention des résultats du parcours ABI en 2018-2019 (5 poursuites en thèse, 8 en emploi et 2 en poursuite dans un autre M2) semble confirmer les analyses du dossier.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation de qualité et bien adaptée à son environnement.
- Une bonne mutualisation des enseignements avec les universités et école d'ingénieurs partenaires.
- De nombreuses co-accréditations et cohabilitations avec des universités en France et à l'étranger.
- Une formation attractive avec de bons taux de réussite et d'insertion professionnelle.

Principaux points faibles :

- Une autoanalyse qui manque de données chiffrées au sein des parcours et des options.
- Une absence de données qualitatives des enquêtes d'insertion professionnelle.

- Un manque de formalisation des activités du conseil de perfectionnement.

Analyse des perspectives et recommandations :

Il faudrait rendre plus effectif le rôle du conseil de perfectionnement et développer l'évaluation des enseignements pour permettre une amélioration continue de la formation. Il serait également nécessaire de développer et rendre plus informatives les enquêtes de suivi des diplômés (type d'emploi et niveau d'emploi) pour vérifier l'adéquation de l'insertion professionnelle avec les objectifs affichés de la formation

Enfin, le master *Chimie* de l'Université de Limoges, présente actuellement deux parcours bien différenciés. Aussi, le projet d'évolution vers la création de deux masters différenciés : un master *Science de l'eau* et un master *Chimie biologie* ne peut qu'être encouragé. Ceci d'autant plus du fait de la récente séparation du laboratoire PEIRENE qui était porteur de ce master en deux laboratoires distincts, l'un dans le domaine de l'eau et environnement qui porterait le master *Science de l'eau* et le deuxième dans le domaine de la chimie des substance naturelles qui porterait le master *Chimie biologie*.

MASTER SANTÉ PUBLIQUE

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master en *Santé publique* de l'Université de Limoges propose des formations en santé publique à destination des étudiants de santé, des disciplines paramédicales et de la rééducation, et des disciplines scientifiques. Il permet notamment aux étudiants des disciplines médicales et paramédicales de Limoges de poursuivre leur formation par la recherche sur le site.

Il est organisé autour de quatre parcours :

- *Neuro-épidémiologie et parasitologie tropicales (NEPT)* ;
- *Épidémiologie des maladies chroniques (EMC)* ;
- *Zoonoses et environnement (ZE)* ;
- *Recherche pour les professionnels de la santé et l'activité (RPSA)*.

Délivrée uniquement en présentiel (du moins jusqu'à l'arrivée de la pandémie de COVID-19), la formation comprend un total de 850 heures d'enseignement (+ 100 heures de travaux personnels), dont environ un quart en cours magistraux et le reste en travaux dirigés, travaux pratiques, ou *e-learning*. Les stages de première année (M1) et deuxième année (M2) représentent un total théorique d'environ 1085 heures. Les enseignements sont dispensés sur le campus Marcland de l'Université de Limoges.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage communs de ce master sont explicites et cohérents pour les parcours de la mention, définis depuis la création de la formation (*Neuroépidémiologie et parasitologie tropicales*, NEPT, et *Zoonoses et environnement*, ZE, qui visent à acquérir des méthodes et des compétences du domaine de la santé publique applicables, selon les parcours, aux maladies infectieuses ou chroniques. En revanche, ils le sont moins pour les "nouveaux" parcours ouverts en 2018 au sein de la mention : *Épidémiologie des maladies chroniques*, EMC, et *Recherche pour les professions de la santé et de l'activité*, RPSA. Par ailleurs, les enseignements du tronc commun en santé publique reposent sur une conception relativement étroite de cette discipline (limitée à l'épidémiologie, la biostatistique et la méthodologie de la recherche, alors que des enseignements en éthique, anthropologie ou axés sur l'interdisciplinarité sont offerts dans certains parcours : il pourrait être envisagé d'enrichir le tronc commun de ces enseignements.

Les compétences visées par les différentes unités d'enseignement (UE) sont décrites dans un référentiel précis et complet. En pratique, la conception et l'organisation des parcours permet aux diplômés de bénéficier d'une formation par la recherche dans différents domaines de la santé publique, en particulier celui de l'épidémiologie. Pour chaque parcours, la formation expose clairement les connaissances théoriques et méthodologiques attendues dans la perspective d'une activité de recherche. Les enseignements proposés dans la formation sont cohérents avec les objectifs. La poursuite d'études en doctorat est effectivement possible. En revanche, il est dommage que d'autres débouchés professionnels ne soient pas bien définis dans le dossier, tenant compte des opportunités multiples qu'offre une formation en santé publique, et de l'attractivité de la formation pour un public international.

Positionnement dans l'environnement

En raison de sa spécificité thématique, la formation n'apparaît pas en concurrence avec les autres formations de l'établissement. Le master a su se positionner de manière originale dans l'offre régionale des établissements supérieurs en santé publique, en proposant des formations complémentaires à celles proposées en

épidémiologie à l'Université de Bordeaux. On peut toutefois regretter une absence de réflexion sur le positionnement de la formation à l'échelon interrégional ou national.

La plupart des parcours de la formation s'appuie sur le potentiel et les activités de recherche de l'établissement, notamment au sein du Centre Hospitalier Universitaire (CHU). Cela est particulièrement vrai pour le parcours NEPT qui est étroitement lié à l'Unité Mixte de Recherche Neuro-épidémiologie tropicale. Du fait de son orientation vers la recherche, la plupart de ses enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs et/ou des praticiens hospitaliers. Il est par ailleurs précisé dans le document que de nombreux enseignements sont assurés par des acteurs de la recherche industrielle ou du monde socio-économique, mais aucune donnée quantitative n'est fournie par les responsables de la mention pour illustrer la part de ces enseignements dans les parcours de formation. La place des stages est importante, surtout en M2, mais il est difficile d'apprécier la variété des terrains de stage, en particulier pour le parcours dédié à la recherche pour les professionnels de la santé. Les relations semblent très fortes avec le CHU de Limoges, mais l'articulation avec le milieu de la recherche en dehors du CHU n'est pas explicitée. Cela est d'autant plus regrettable que l'un des objectifs de ce parcours est de former les futurs enseignants-chercheurs des nouvelles disciplines du Conseil National des Universités (CNU) pour les sciences infirmières, maïeutiques et de réadaptation. Les liens avec le monde professionnel non-académique (entreprises du secteur privé, autres établissements de santé que le CHU, agences, associations) sont peu décrits, à l'exception de ceux adossés au laboratoire pharmaceutique SANOFI.

Enfin, plusieurs accords de coopération avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers sont évoqués dans le dossier. Toutefois, il convient de noter que seul l'un des parcours mentionne clairement les modalités et les finalités d'un tel partenariat en matière d'enseignement (université de Catane, Italie). En effet, c'est uniquement dans le cadre de ce parcours que l'acquisition de crédits d'enseignement fait l'objet d'un processus formalisé et reconnu par les deux établissements. L'accord avec l'université de Catane permet la délivrance d'un double diplôme (universités de Limoges et de Catane) pour des étudiants suivant les cours de M2 à Limoges et effectuant leur stage de recherche à Catane. La formation reçoit un nombre important de candidatures de l'étranger (en particulier d'Afrique francophone), et la mise en place de partenariats plus diversifiés et formalisés pour la formation et les stages pourrait s'avérer judicieuse.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est lisible avec une répartition entre les enseignements transversaux aux différents parcours et les enseignements spécifiques au cours des deux années du master. La première année propose un tronc commun important avec 50 % d'enseignements mutualisés : épidémiologie, méthodologies de recherche, communication et anglais. La seconde année se caractérise par une spécialisation plus poussée sans que toutefois l'information sur la répartition des crédits entre ces deux années d'enseignement ne soit clairement indiquée. D'une manière générale, la formation repose sur un référentiel de compétences, ainsi que sur des modalités pédagogiques diversifiées (multidisciplinarité, approche par projets, classe inversée). En revanche, il n'est pas fait mention d'outils d'auto-évaluation qui permettraient aux étudiants d'évaluer leurs acquis à l'issue de la formation, comme par exemple un portfolio pour l'acquisition des compétences.

Le master est ouvert en formation continue, ce qui est appréciable notamment dans le parcours dédié à la recherche pour les professionnels de la santé, et des dispositifs de validation des acquis de l'expérience sont en place. Il n'est pas fait mention de dispositions particulières permettant l'accueil d'étudiants en situation de handicap.

Avec de nombreux enseignements consacrés à la méthodologie, aux sciences fondamentales, ou à la recherche documentaire, dans les deux années de master, la démarche scientifique apparaît clairement au cœur de la formation. Par ailleurs, la mise en situation des étudiants dans des structures de recherche (laboratoires, CHU) est très présente tout au long de la formation avec un stage de sept semaines en première année et de six mois en deuxième année, ainsi qu'un mémoire de recherche en M2. Le suivi ainsi que les modalités d'évaluation des stages sont toutefois insuffisamment décrites dans le document. Si la contribution significative de professionnels extérieurs à l'université ou à l'hôpital dans le parcours ZE est appréciable, les apports d'expérience d'autres communautés de professionnels (entreprises, associations, agences, etc.), sont sans doute insuffisantes pour les étudiants des autres parcours qui ne sont pas tous appelés à poursuivre en doctorat. Avec l'accroissement attendu des effectifs du master, il est important que l'équipe pédagogique mette en place une réflexion sur ces sujets et envisage de mettre en place des enseignements permettant l'acquisition de compétences dirigées vers l'insertion professionnelle après le master pour une partie des étudiants. Des formations à la rédaction de CV ou à la construction de projets de parcours professionnel pourraient aussi être envisagées.

Pour la plupart des parcours, l'internationalisation de la formation se résume à l'enseignement de l'anglais, présent tout au long de formation. La mobilité entrante des étudiants est partiellement renseignée, au niveau des seules candidatures au master. Cette dernière fait apparaître une large prépondérance des candidatures

d'étudiants originaires d'Afrique francophone. Il aurait été intéressant de présenter des éléments sur la répartition et la réussite des étudiants en fonction de leur origine géographique. Les autres données de mobilité entrantes sont manquantes, comme la proportion d'étudiants étrangers recrutés dans les différents parcours, et les données disponibles ne sont pas du tout analysées dans le dossier. Le devenir des étudiants pourrait aussi être présenté.

Enfin, il convient de souligner l'absence de formation et/ou de sensibilisation aux questions d'intégrité scientifique et d'éthique de la recherche (au delà des questions de bioéthiques qui sont traitées dans le master). Compte de la multiplication des affaires de fraudes ou de plagiat dans les universités et les laboratoires, il apparaît urgent que l'équipe pédagogique se saisisse de ces questions.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique du master est relativement diversifiée mais la participation d'intervenants extérieurs dans les parcours NEPT et EMC, est plus hétérogène (le nombre de professionnels impliqué est plus important pour les parcours ZE et RPSA). Il serait souhaitable à l'avenir de connaître le volume d'heures d'enseignement dispensées d'une part par des enseignants-chercheurs et d'autre part par des personnalités extérieures (au-delà du CHU). Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites et les réunions sont documentées.

Un conseil de perfectionnement est en place et se réunit une fois par an. Des étudiants participent à ce conseil de perfectionnement, mais l'implication de professionnels devrait être envisagée (la présence de personnalités extérieures est à souligner, mais il s'agit d'enseignants-chercheurs d'universités étrangères). Les comptes rendus et les informations sur sa composition permettent d'apprécier son fonctionnement.

Enfin, les modalités de contrôle des connaissances et de fonctionnement du jury de mémoire sont parfaitement précisées. Les modalités du suivi de l'acquisition des compétences mériteraient toutefois d'être explicitées.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants, ainsi que les informations sur la réussite des étudiants, sont bien renseignés dans les documents fournis par les responsables du master. Les recrutements d'étudiants ne sont pas analysés sur le plan qualitatif. Par exemple, les proportions d'étudiants boursiers, et des étudiants hors académie ou étrangers, ne sont pas détaillées. Par ailleurs, les procédures de recrutement des étudiants ne font pas l'objet d'un dispositif clair dans lequel les critères de sélection et de décision sont rendus publics. Bien que les indicateurs d'attractivité de la formation (ratio nombre d'inscrits/nombre de candidatures) soient précisés, ces données sont insuffisamment analysées par l'équipe pédagogique.

Le dossier présente des données sur les taux de réussite et de redoublement, sur la poursuite d'études en doctorat et l'insertion professionnelles, mais il n'est pas précisé si ces informations sont communiquées ou facilement accessibles aux candidats à la formation ou aux étudiants.

Enfin, si la formation a su mettre en place un processus d'amélioration continue sur la base d'un questionnaire d'évaluation soumis aux étudiants, il est très regrettable que les résultats ne soient pas présentés dans le dossier.

Résultats constatés

Compte tenu de la restructuration récente de cette mention, il est difficile de tirer des conclusions sur l'attractivité de la formation à partir des données sur les effectifs et leur évolution. L'analyse des données disponibles laisse toutefois apparaître une attractivité satisfaisante pour le M1 (avec un ratio candidats/capacité d'accueil de 87 % en 2018, 80 % en 2019 et 72 % en 2020). Le taux de pression en M2 ne tient pas compte du nombre de candidats admis provenant du master 1 santé publique, mais uniquement des candidatures externes à la mention qui souhaitent intégrer le M2. Le taux de remplissage (nombre d'inscrits/capacité d'accueil) en M1 est de 58% en 2018, 120 % en 2019 et 52 % en 2020. En M2, il est de 45 % en 2019, et de 70 % en 2020. Il convient donc de veiller à renforcer l'attractivité des parcours du M2, ce qui devrait être facilité par l'afflux d'étudiants issus du M1. Notons aussi qu'aucune donnée par parcours n'est présentée, mais les effectifs globaux en M2 restent limités (25 étudiants en 2019 sur 60 maximum) pour les quatre parcours.

Par ailleurs, les taux de réussite, excellents en M2, sont médiocres en M1. En l'absence d'analyses complémentaires sur l'origine et le statut des étudiants, il est difficile d'interpréter ces résultats.

Enfin, il convient de noter que 20 à 30 % des diplômés du M2 ont pu poursuivre leur cursus en doctorat, point positif, mais qui ne doit pas conduire l'équipe pédagogique à négliger les enjeux de l'insertion professionnelle des autres diplômés, qui restent plus nombreux. Par ailleurs, la majorité des anciens diplômés ont un emploi (sur

les deux années présentées), mais les données présentées sont limitées à 15 diplômés des deux dernières promotions, et peu de détails sont fournis sur le type d'insertion professionnelle.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation émergente dont le positionnement est original dans le contexte régional.
- Une formation par la recherche qui s'appuie sur des référentiels de compétences et des équipes de recherche labellisées.
- Une formation attractive pour les étudiants internationaux, en particulier d'Afrique francophone.

Principaux points faibles :

- Des effectifs insuffisants et à consolider dans les prochaines années pour ce qui concerne les parcours de M2.
- Une participation des intervenants professionnels issus du monde socio-économique trop timide dans la plupart des parcours.
- Un flux de passage de M1 à M2 limité, avec un taux de réussite en M1 inférieur à celui d'autres formations du champ.
- Le pilotage de la mention à renforcer.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Santé publique* de l'Université de Limoges est une formation originale, présentant un bon potentiel d'attractivité au niveau national et international. Cependant, il conviendrait d'ouvrir davantage la formation aux acteurs de la santé publique extérieurs à la recherche, et d'étoffer l'équipe pédagogique en formalisant des conventions avec des intervenants professionnels issus du monde socio-économique (entreprises, laboratoires privés, ARS, etc.). La formation pourrait également gagner en attractivité en développant des partenariats avec d'autres formations locales (par exemple, en éducation à la santé), ce qui lui permettrait de proposer des enseignements plus diversifiés dans le champ de la santé publique. Pour améliorer la réussite des étudiants en M1, plusieurs pistes sont possibles, comme d'impliquer davantage les étudiants dans l'évolution des contenus et des modalités de la formation, ou de formaliser plus rigoureusement les critères de recrutement et d'évaluation des compétences des candidats. La poursuite du travail de réflexion amorcé sur ces sujets par l'équipe pédagogique doit être encouragée.

MASTER GÉNIE CIVIL

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Génie civil* de l'Université de Limoges est une formation orientée vers le domaine de l'Inspection, la Maintenance et la Réparation des Ouvrages (parcours IMRO). Cette formation professionnalisante est proposée depuis 2001 en présentiel sur le site d'Égleton et se décline (depuis 2018) en deux options, *Conduite des travaux* et *Bureau d'études*. Le master est proposé en formation initiale, en formation continue et, depuis 2017, en alternance par contrat d'apprentissage.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Génie civil*, parcours *Inspection, maintenance et réparation des ouvrages* (IMRO) vise à former et certifier des cadres capables d'œuvrer dans des domaines de spécialités d'un fort potentiel industriel (inspection / maintenance / réparation des ouvrages). L'objectif général est de former des spécialistes dans le domaine de la réparation des ouvrages en coordonnant les différentes étapes qui vont du diagnostic structural, de l'étude des dégradations rencontrées jusqu'à la proposition de solutions de réparation ou de renforcement (dans le cas d'une re-qualification d'ouvrages) tout en intégrant la maintenance dans la réflexion.

Ces objectifs de formation sont mis à disposition par les responsables via le site internet de la formation et les plaquettes de présentation. Les compétences à acquérir et les contenus sont définis d'une manière claire et cohérente et sont portées à connaissance des publics concernés.

Les débouchés professionnels, orientés vers la conduite des travaux spéciaux et orientés, l'inspection, la maintenance, l'entretien et le contrôle d'ouvrages, les bureaux d'études (structures, équipements) et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage sont bien illustrés et sont en cohérence avec les enseignements proposés. La formation est conforme à la fiche RNCP. Un modèle d'annexe descriptive au diplôme est fourni dans le dossier mais devrait être amélioré.

Positionnement dans l'environnement

La formation est unique en France notamment en ce qui concerne la réparation et l'entretien des ouvrages. Au niveau local, des liens existent avec l'institut universitaire de technologie (IUT) et la création d'un département Génie Civil commun est envisagée. Au niveau régional, la formation est complémentaire à l'offre de La Rochelle Université (parcours *Ingénierie du bâtiment*) et celle de l'Université de Bordeaux (conduite de travaux). La formation est en concurrence avec celle dispensée par l'école publique d'ingénieurs interne à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et plus précisément avec l'Institut Supérieur Aquitain du Bâtiment et des Travaux Publics (ISABTP) d'Anglet, mais les deux formations visent des objectifs différents. Au niveau international, un seul accord-cadre avec l'Université Dnipro en Ukraine a été déposé.

La formation est adossée au laboratoire de recherche Génie Civil, Diagnostique, Durabilité (GC2D) auquel appartiennent les enseignants-chercheurs qui portent la formation. Le dossier ne détaille pas le rôle des structures en appui à la formation ni de projet de constituer une École Universitaire de Recherche (EUR) ou une Graduate School. L'articulation formation-recherche est favorisée par l'implication des doctorants du laboratoire à l'encadrement des stages de recherche.

Les liens avec le monde socio-économique sont clairement présentés. La formation est soutenue par le Syndicat des Travaux de Réparation et de Renforcement des Structures (STRRES) et l'association Ingénierie de Maintenance du Génie Civil (IMGC) sous la forme d'interventions pédagogiques pour les cours de spécialité, la proposition de stages, etc. Plus de 50 % des heures sont réalisés par des professionnels issus de l'industrie et par des chercheurs issus d'établissements publics comme l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR) et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

En ce qui concerne la mobilité sortante, les étudiants peuvent bénéficier du programme Erasmus et une commission mobilité a été mise en place. Un « guichet unique » est disponible pour les étudiants en mobilité entrante. Le dossier ne donne aucun détail supplémentaire concernant la mobilité internationale (acquisition des crédits ECTS, formalisation des accords, etc.) et ne fait mention d'aucune mobilité sortante.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée sur quatre semestres, comprenant un tronc commun et deux options à partir de la première année de master M1 (*Conduite de travaux et Bureau d'études*).

La formation, exclusivement en présentiel, est également disponible en alternance, en formation continue et en validation des acquis de l'expérience (VAE). Le dossier ne précise pas les dispositions d'accueil des étudiants en situation particulière (handicap, sportif de haut niveau).

Le programme de la formation est décrit en cinq blocs de compétences et des modalités pédagogiques diversifiées sont prévues (approche par projet, interdisciplinarité) dans toutes les matières consacrées à l'enseignement « cœur de métier » : béton armé, béton précontraint, constructions métalliques, ouvrages bois, etc.

La démarche scientifique de la formation s'articule autour de modalités pédagogiques par projet permettant aux étudiants de développer une capacité d'analyse des problématiques et de proposer des solutions. Les stages en laboratoire de recherche sont possibles mais une préparation spécifique au doctorat n'est pas prévue. La formation ne prévoit pas d'unités d'enseignement (UE) transversales spécifiques (e.g. initiation à l'entrepreneuriat) mais la préparation à l'insertion professionnelle utilise des mises en situation, en cohérence avec la démarche par blocs de compétences.

La formation prévoit 70 heures consacrées au projet de fin d'étude et deux périodes en entreprise sous la forme de stages (18 semaines en M1 et 20 semaines en M2) dont les objectifs et les modalités sont connus par les étudiants. La recherche des stages est favorisée par la présence forte des intervenants professionnels.

Des cours de langues sont dispensés tout au long de la formation et une évaluation CLES (Certificat de Compétences en Langues de L'Enseignement Supérieur) est proposée au semestre 3. Les partenariats internationaux ne sont pas suffisamment explicites dans le dossier. Il est juste mentionné la présence d'un programme Erasmus et d'un accord avec une université d'Ukraine. L'acquisition des crédits ECTS n'est pas présentée d'une manière explicite dans le dossier pour les matières spécifiques des parcours *Conduite de travaux et Bureau d'études*.

Des logiciels métiers, partagés avec le département Génie Civil de l'IUT du Limousin et le laboratoire de recherche GC2D) sont proposés aux étudiants. En revanche, le dossier ne fait référence à aucun environnement numérique mis à disposition des étudiants : Learning Management System (LMS), Moodle, etc.

Le dossier ne fait pas, non plus, référence à la mise en place des pratiques relatives à l'éthique ou à l'intégrité scientifique, ni à la mise à disposition d'outils anti-plagiat ou similaires.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique composée de deux enseignants, quatre enseignants-chercheurs (EC) de la Faculté des Sciences & Techniques (FST) de Limoges, de deux enseignants et trois enseignants-chercheurs du département Génie Civil de l'IUT dont la majorité des enseignants chercheurs appartient à la 60ème section CNU (Conseil National des Universités) et 32 vacataires professionnels. Cette équipe est clairement identifiée et bien adaptée aux contenus de la formation avec des compétences en accord avec les objectifs, mais la part des intervenants extérieurs mériterait d'être augmentée. En effet, bien qu'ils représentent environ 74 % des membres de l'équipe, ils interviennent pour 32 % des heures d'enseignement. Aucune formation à la pédagogie n'a été suivie par les enseignants.

La formation dispose d'un soutien administratif (secrétariat) et technique mais aucune information complémentaire n'est donnée (bibliothèques, salles informatiques, etc.). Les modalités des éventuelles réunions d'équipe ne sont pas spécifiées. La composition du conseil de perfectionnement est cohérente avec la formation, la liste et la qualité des membres est précisée et les comptes rendus sont mis à disposition. Le conseil a été mis en place en 2017 mais le dernier s'est réuni en 2018. Les conclusions et les décisions attendues à l'issue du conseil de perfectionnement et leur mise en oeuvre n'est pas présentée dans le dossier. La liste des documents mis à disposition du conseil n'est pas explicitée dans le dossier. Le conseil de perfectionnement et ses prérogatives ne sont pas clairement précisées dans le dossier.

La constitution, le rôle et les modalités de réunion du jury ne sont pas illustrés dans le dossier. Un règlement des examens présentant l'attribution des crédits ECTS et les modalités docimologiques, est présenté et mis à disposition des publics concernés. L'évaluation des connaissances est réalisée en contrôle continu.

Dispositif d'assurance qualité

Un dispositif de suivi des flux d'étudiants a été mis en place en 2017 avec des informations qualitatives et quantitatives. Le recrutement est opéré essentiellement en troisième année de licence L3 mais le dossier ne donne pas d'informations détaillées à propos des critères de recrutement, de la présence d'étudiants étrangers, etc. L'attractivité de la formation est mesurée et analysée en M1 et en M2. Le taux de pression est important (supérieur à 500 %) mais le taux de remplissage reste assez faible de 64 % en M1 et de 80 % à 94 % en M2.

Le taux de réussite est satisfaisant (supérieur à 90 %) sur les deux années. L'enquête menée par le responsable du master sur l'insertion professionnelle montre un taux d'insertion excellent pour l'année 2017/2018 mais l'enquête n'a pas été réalisée en 2018. Un groupe Facebook/Linkedin a été créé afin d'assurer un suivi des anciens mais il n'est pas précisé si les résultats sont diffusés auprès des publics concernés.

Les enseignements ne sont pas évalués par les étudiants, mais cela est prévu pour la prochaine rentrée. Pour ce qui concerne le conseil de perfectionnement, des consignes sont indiquées dans le document général des Masters de l'Université de Limoges (e.g. diffusion des CR, intégration au processus d'évaluation interne), mais le dossier ne permet pas de saisir si le *Génie civil* suit ces consignes.

Résultats constatés

Les indicateurs ont été mis en place en 2017/2018, et peu des données sont disponibles. Les effectifs du M1 sont en augmentation passant de 23 en 2017/2018 et 2018/2019 à 40 en 2019/2020 et quasi-constants en M2 autour de 30 étudiants. L'alternance semble être attractive (2 étudiants en 2017/18, 7 en 2018/2019 et 20 en 2019/2020). Le taux d'abandon en M1 est faible (4 %).

L'enquête réalisée en 2017/2018 par le responsable de la formation à la fin du stage d'insertion professionnelle montre un très bon taux d'embauche en CDI au niveau cadre et 7 % de poursuite d'étude. Le dossier ne donne aucune information concernant l'adéquation des postes aux objectifs de la formation mais cela devrait raisonnablement être le cas en raison d'une insertion professionnelle progressive.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation orientée vers des spécialités industrielles à fort potentiel.
- Intégration de l'approche par compétences.
- Pédagogies innovantes intégrées aux matières cœurs de métier.
- Présence importante de professionnels dans la formation.

Principaux points faibles :

- Rôle insuffisant du conseil de perfectionnement.
- Autoévaluation insuffisante (évaluation des enseignements et suivi des diplômés).

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Génie civil* de l'Université de Limoges est une formation dynamique, dotée d'une bonne pédagogie et très bien intégrée dans son environnement. L'environnement régional y est particulièrement favorable, et attesté par la présence des nombreux intervenants extérieurs, en adéquation avec l'objectif de professionnalisation de la formation.

Il conviendrait toutefois de renforcer l'autoévaluation par la mise en place d'une évaluation de la formation et des enseignements plus structurée et une analyse du suivi des diplômés plus détaillée.

MASTER SCIENCES ET GÉNIE DES MATÉRIAUX

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Sciences et génie des matériaux* (SGM) de l'Université de Limoges vise à former des spécialistes de haut niveau dans le domaine de la science des matériaux et notamment celui plus spécifique des matériaux céramiques. Cette mention concerne les aspects physiques et chimiques des matériaux céramiques fonctionnels et leurs procédés d'élaboration, de mise en forme et de contrôle, afin de répondre aux enjeux socio-économiques actuels de l'énergie, de la santé et des technologies de l'information et de la communication.

Le master est formé d'une première année M1 et d'une deuxième année M2 de spécialisation constituée du seul parcours *Céramiques hautes performances* (CHP).

Il est proposé en formation initiale et en formation continue. Les enseignements sont dispensés intégralement au Centre Européen de la Céramique (CEC) situé sur le site ESTER technopôle de Limoges.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Sciences et génie des matériaux* permet d'acquérir des compétences scientifiques dans le domaine de la science des matériaux céramiques et sur les procédés (traditionnels et modernes) associés à la mise en forme des matériaux. L'objectif général est de former des spécialistes de haut niveau dans le domaine de l'élaboration de matériaux solides (notamment céramiques), de leur caractérisation, ainsi que de la mesure de leurs propriétés. Les objectifs scientifiques et professionnels de la mention sont clairement exposés et l'offre de formation est en adéquation avec ces objectifs.

Elle conduit à une insertion professionnelle aussi bien en milieu académique (doctorat) qu'en milieu industriel (production, contrôle, conseil et expertise, recherche et développement de matériaux et de procédés) en conformité avec le niveau d'études.

Les fiches d'informations sur la formation publiées sur les sites web de l'université et "trouvermonmaster.gouv.fr" précisent clairement les connaissances et compétences scientifiques à acquérir par l'étudiant.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études sont clairement affichés et en adéquation avec la formation (thèse d'université, ingénieur R&D, responsable qualité, chargé de projets, expert technique, éco-conseiller). La fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) est trop générale pour le master SGM de France sans mettre en exergue la spécificité de cette formation : le mot céramique apparaît une seule fois au même titre que les autres matériaux. Un modèle d'annexe descriptive au diplôme est fourni dans le dossier mais pourrait être amélioré.

Positionnement dans l'environnement

Le master SGM est une formation unique en France sur la science des céramiques et sur les procédés traditionnels et modernes, ce qui la différencie des autres masters SGM existants.

Son ouverture internationale est forte avec trois doubles diplômes effectives (universités d'Antioquia et d'Eafit (Colombie) et Université technologique de Wrocław (Pologne). Trois autres projets d'ouverture sont en cours de mise en place (Université Polytechnique de Bucarest, Université de Trois-Rivières et Université de McGill, au Canada).

Bien que complémentaire des cursus existant sur site, il existe un lien étroit entre le master et les spécialités *Céramiques industrielles* et *Matériaux* de l'école d'ingénieurs de Limoges ENSIL-ENSCI, issue de la fusion de l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges (ENSIL) et l'École Nationale Supérieure de Céramique

Industrielle (ENSCI), avec une possibilité de double inscription pour les élèves ingénieurs souhaitant s'orienter vers la recherche.

Ce master bénéficie d'un environnement scientifique particulièrement riche dans le domaine des céramiques. Il est principalement adossé à l'Institut de Recherches sur les CÉramiques (IRCER), unité mixte de recherche CNRS (Centre national de la recherche scientifique) – Université de Limoges et s'appuie fortement sur les potentiels de ses équipes de recherche. L'architecture de la formation a été construite en lien avec les thématiques des axes de recherche, ce qui permet un accueil évident pour les projets de recherche des étudiants et une implication marquée des chercheurs et enseignants-chercheurs dans la formation. À noter que, depuis la rentrée 2020, le master SGM constitue un des sept parcours de l'École Universitaire de Recherche (EUR) parcours *Advanced Ceramics* qui témoigne de la reconnaissance du niveau de la formation.

L'engagement des partenaires industriels est illustré par l'accueil des étudiants en stage. Le master possède un lien étroit avec les entreprises locales sur les matériaux et particulièrement les céramiques, notamment avec le Pôle Européen de la Céramique (PEC), pôle de compétitivité limousin dans le domaine, regroupant de nombreuses entreprises du secteur qui assurent l'accueil des étudiants en stage. À cela s'ajoutent des liens créés avec des entreprises nationales et internationales dans le cadre du partenariat stratégique européen EUCERMAT dans lequel le master a participé de 2016 à 2018. La proximité des acteurs (master, IRCER, PEC) sur le site du technopôle ESTER est un atout crucial pour la formation.

Organisation pédagogique de la formation

Le master SGM offre un seul parcours de formation décliné en quatre semestres et constitué d'un ensemble d'unités d'enseignement (UE) cohérent qui permet la spécialisation attendue. La formation met en œuvre le système européen d'enseignements capitalisables en précisant bien les crédits ECTS correspondant à chaque UE.

Le master est dispensé en formation initiale uniquement, bien qu'il soit ouvert à la formation continue. Il n'y a pas de proposition de parcours en alternance, ni de souhait de le mettre en place à court terme, ce qui peut paraître surprenant compte tenu de l'environnement industriel propice.

Le master prend en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie et peut également accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau...). On peut toutefois regretter qu'aucune information ne soit donnée sur le nombre et le bilan de ces dispositifs. Bien que la validation des acquis de l'expérience (VAE) soit possible au sein de l'établissement, aucune demande n'a été inscrite sur les deux dernières années.

Il n'existe pas de référentiel de compétences spécifique à la formation de master *Sciences et génie des matériaux : Céramiques hautes performances*. Aucune information n'est donnée pour apprécier l'éventuelle mise en place d'une démarche de portfolio.

Les enseignements sont mis en place en privilégiant les modalités actives en présentiel. Des cours à distance ont toutefois été effectués dans le cadre du projet EUCERMAT en lien avec les universités étrangères. Rien n'est précisé qui permette de savoir si ce type de cours pourra perdurer suite à l'arrêt du projet EUCERMAT.

Le master présente des éléments classiques de professionnalisation ou de connaissance de l'environnement professionnel (stage, projets) mais également des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche et de ses exigences. L'organisation et l'évaluation des projets mériterait toutefois d'être plus détaillée.

L'internationalisation de la formation et ses implications sont claires et bien décrites dans le dossier. Les stages et projets sont proposés en laboratoires étrangers. Plus de la moitié des enseignements est dispensée en anglais au semestre 2 (semestre d'accueil des étudiants polonais de Wrocław). Également, environ 50 % des supports sont proposés en anglais en M1 et 75 % en M2. Les étudiants demandeurs peuvent ainsi bénéficier de mobilités internationales avec les universités partenaires (45 % des étudiants de M1 sont concrètement partis à l'étranger sur la période 2015/2016 - 2018/2019, ce qui représente un effectif de 26 étudiants sur un total de 58).

La place du numérique se limite à l'accès à un environnement numérique de travail et une plateforme Moodle, gérée par l'université de Limoges et sur laquelle sont mises en ligne des ressources pédagogiques.

Pilotage de la formation

La répartition des heures d'enseignement est clairement précisée. L'équipe pédagogique est essentiellement constituée d'enseignants-chercheurs provenant de différentes composantes de l'université et est complétée

par des chercheurs de l'institut de l'IRCEC. La part des intervenants extérieurs issus du monde industriel mériterait d'être augmentée. En effet, bien qu'ils représentent 20 % de l'équipe, ils n'interviennent que dans 17 % des heures d'enseignement.

La formation est pilotée par un responsable de M1 et un responsable de M2, également responsable de la mention. Un conseil de perfectionnement (CP) existe dont la composition donnée est réglementaire. Il se réunit une fois par an. Le compte-rendu du CP 2018 est fourni. Les présents ne correspondent pas tous à la composition affichée initialement. Le compte-rendu permet toutefois d'apprécier le rôle effectif de ce conseil.

Les modalités de contrôle des connaissances sont affichées. Les règles d'attribution des crédits ECTS mériteraient d'être réunies dans un document bilan.

L'implication de l'équipe pédagogique dans la démarche par compétences n'apparaît pas. Cette dernière devrait être consolidée.

L'évaluation de la formation par les étudiants est laissée à la gestion de l'université. Aucune précision n'est cependant donnée sur l'utilisation de ces résultats et leurs éventuelles évolutions. Une évaluation interne au master est citée mais sans précision sur les modalités, ce qui la rend très difficile à apprécier réellement.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation et les régimes d'inscription sont clairement identifiés. La réussite des étudiants est suivie et analysée dans un souci évident d'amélioration continue. La formation connaît le devenir des diplômés mais on peut regretter une analyse peu précise des données chiffrées et rien n'est précisé sur une publication éventuelle des résultats.

Le dispositif d'autoévaluation doit clairement être renforcé, notamment sur les modalités d'évaluation des enseignements, l'analyse de la réussite et de l'insertion professionnelle.

Résultats constatés

L'effectif des étudiants (50) est clairement en baisse depuis 5 ans (de 54 à 43 étudiants). L'analyse de cette baisse est prise en compte et interprétée (diminution nette en M2 du nombre d'étudiants provenant des Universités d'Amérique du Sud ou baisse des effectifs en L3), mais peu de solutions sont proposées.

Le suivi du devenir des diplômés est décrit mais les pourcentages de réussite et d'insertion professionnelle qui apparaissent dans le dossier ne correspondent pas réellement aux chiffres donnés. Seule une analyse globale est mentionnée. Elle gagnerait à être complétée et détaillée pour pouvoir apprécier son évolution.

Les taux de réussite sont satisfaisants en M1 (supérieurs à 75 %) et excellents en M2 (supérieurs à 90 %).

Les enquêtes sur l'insertion professionnelle à 12 mois montrent un taux d'emploi supérieur à 74 % pour la période de 2015 à 2019. La poursuite en thèse est supérieure à 50 % des effectifs en prenant en compte le parcours ENSCI-ENSIL.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation unique en France.
- Excellente ouverture internationale.
- Lien très fort avec la recherche.

Principaux points faibles :

- Effectifs en baisse.
- Approche par compétences pas mise en place.
- Autoévaluation insuffisante, notamment pour l'évaluation des enseignements et le suivi des diplômés.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le positionnement du master mention *Sciences et génie des matériaux* est bien identifié dans le paysage de formation de l'Université de Limoges dans le domaine des matériaux. Il possède une réelle spécificité nationale. Il a un adossement à la recherche très fort et un lien international important qu'il convient de conserver.

L'environnement industriel est intéressant et solide. Cette formation mériterait une ouverture à l'alternance. Cela permettrait peut-être d'apporter un début de solution à la baisse des effectifs qui est réelle depuis cinq ans.

L'autoévaluation doit être renforcée par la mise en place d'une évaluation de la formation et des enseignements plus structurée et une analyse du suivi des diplômés plus détaillée. L'approche par compétences doit également être mise en place.

MASTER INFORMATIQUE

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Informatique* propose deux parcours : *Sécurité informatique et cryptologie* (CRYPTIS) et *Informatique, synthèse d'images et conception graphique* (ISICG). Les deux parcours mutualisent fortement en première année (M1). Le parcours CRYPTIS du master *Informatique* mutualise avec le parcours CRYPTIS option *Mathématiques, cryptologie, codage et applications* (MCCA) du master *Mathématiques et applications* tout en restant distinct.

Le parcours ISICG est en co-diplomation avec le parcours *Intelligence artificielle et informatique visuelle* (IAIV) du master *Informatique* de l'université d'Attique de l'Ouest à Athènes. Ce parcours propose également un cursus en alternance.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master sont clairement présentés et cohérents. Dans sa globalité, le master vise à former des cadres (ingénieurs d'application, de recherche et développement, chefs de projet, etc.) pouvant s'insérer dans des sociétés informatiques notamment des entreprises de services numériques (ESN), par exemple sociétés de service d'ingénierie en informatique (SSII). Plus spécifiquement le parcours ISICG est centré sur la synthèse d'image photoréaliste et la conception graphique. Le parcours CRYPTIS concerne les métiers en relation avec la sécurité informatique, le chiffrement et les réseaux.

Le contenu de la formation est cohérent avec les objectifs d'insertion professionnelle directe visés. La liste des unités d'enseignement (UE), la composition de l'équipe pédagogique et les modalités de contrôle des connaissances sont fournies en annexe du dossier.

Le parcours ISICG est en co-diplomation avec un master de l'université d'Attique de l'Ouest à Athènes. Des visio-conférences et la formation à distance sont mises en œuvre pour ce parcours pour un volume de 180 heures, dispensées en anglais. Cette ouverture internationale, bien que peu décrite, permet au parcours d'élargir son offre de formation.

Le parcours CRYPTIS s'est inscrit dans un processus de certification (Datalock et Qualicert) lancé par l'université. C'est un point positif pour la visibilité de ce parcours.

On peut s'étonner que le master n'ouvre pas la formation en alternance sur l'ensemble de ces parcours, ce qui est en général une demande forte des étudiants en informatique. La poursuite d'étude est marginale mais n'est pas absente des deux parcours, en cohérence avec les objectifs. Le référentiel de compétences professionnelles est décrit en annexe pour les deux parcours.

Positionnement dans l'environnement

Créé depuis 30 ans, le parcours CRYPTIS est une spécialisation bien ancrée dans le tissu national. Avec le développement du numérique, il propose une formation d'avenir fortement sollicitée pour les compétences délivrées dans le chiffrement et la sécurité informatique. Le parcours ISICG, centré dans le domaine de l'image et l'informatique graphique, dispose d'un bon positionnement régional et national même si le panel d'entreprises dans cette spécialité est plus ciblé. Localement, un master co-accrédité par le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et l'Université de Poitiers, aborde une thématique proche (*Jeux et médias interactifs numériques*).

Le master bénéficie d'un adossement scientifique solide avec l'unité mixte de recherche associée au Centre national de la recherche scientifique (UMR CNRS) 7252 XLIM, et plus particulièrement dans les équipes du pôle Mathématiques, Informatique et Image, ce qui correspond bien aux thématiques des deux parcours du master.

Les membres de ces équipes de recherche sont très impliqués dans l'animation des deux parcours. Bien qu'il n'y ait aucune UE orientée recherche dans le cursus, la formation par la recherche est présente à travers les projets intégrés dans les UE, ce qui est satisfaisant compte tenu des objectifs principaux de la mention. Les deux parcours vont intégrer le programme de Graduate School qui va se mettre en place suite à la labellisation d'une École Universitaire de Recherche (EUR) de l'établissement. Ceci devrait renforcer la formation par la recherche de la mention. La finalité des parcours associés est cependant peu décrite. Les maquettes de ces parcours sont jointes mais incomplètes.

Les deux parcours visent de façon moins prioritaire une poursuite d'études en doctorat, ce qui s'avère vérifié pour quelques étudiants chaque année. Plusieurs représentants d'entreprises contribuent de façon importante à l'animation d'UE en particulier en M2.

Le master a des relations solides avec les partenaires socio-économiques dans les secteurs d'activités visés (comme la sécurité informatique dans les télécommunications, la conception industrielle dans le transport) par chacun des parcours à travers les stages. L'embauche directement après le stage semble très efficace, point positif à souligner. En particulier le parcours ISICG affiche qu'un tiers des étudiants sont embauchés directement après le stage. Des journées de rencontres avec les entreprises sont organisées pour le parcours CRYPTIS bien ancré régionalement. Il existe également une association d'étudiants favorisant le réseautage via les réseaux sociaux, tel LinkedIn.

Au niveau international, le master a établi de nombreux partenariats diversifiés. Les étudiants (1-2 par an en moyenne), ont la possibilité, par exemple, d'effectuer leur première année à Sherbrooke ou à Chicoutini au Canada, plus particulièrement pour le parcours ISICG. Une dizaine d'étudiants de ce parcours suivent les enseignements depuis l'université d'Athènes. Ce sont des étudiants locaux salariés inscrits en formation continue. Il aurait été utile de préciser quelles sont les UE dispensées à Athènes et comment ces enseignements élargissent l'offre de formation et de compétences. Ce parcours ISICG propose également un double diplôme avec l'université de Gérone (Espagne) sans que l'effectif soit précisé. Depuis 2019, un accord est établi avec l'Institut Supérieur d'Informatique de Tunis El Manar et concerne 1 à 2 étudiants.

Le parcours CRYPTIS dispose aussi de plusieurs partenariats, en particulier depuis 2019 avec la fondation Vin Academy au Vietnam qui fonctionne exclusivement en mobilité entrante. Même si le dossier donne quelques chiffres sur le nombre d'étudiants qui sont concernés par ces partenariats, ils sont relativement peu détaillés dans le dossier.

Organisation pédagogique de la formation

L'architecture de la formation est claire avec une spécialisation progressive : un M1 mutualisé à bon escient entre les deux parcours délivrant le socle de connaissances commun et un M2 permettant une spécialisation et préparant à l'insertion professionnelle. La répartition entre UE obligatoires et optionnelles est bien équilibrée permettant la construction du projet professionnel de l'étudiant. Les différents parcours offrent un bon équilibre entre cours magistraux (CM), travaux pratiques (TP), projets et stages développant l'autonomie progressive de l'étudiant. *A contrario*, on peut noter que le M2 ISICG comporte insuffisamment de TP (25 heures) compte tenu de son objectif d'insertion professionnelle directe. La formation dans ce parcours a développé l'enseignement à distance dans le cadre de ses accords internationaux. Cela permet de diversifier les flux d'étudiants mais le mode de fonctionnement à distance du parcours est peu décrit.

La formation à l'alternance est proposée dans un des parcours mais ce mode de formation n'est pas intégrée dans l'architecture du dossier. C'est un point à développer dans les deux parcours au niveau du M2. Une alternance a été effective avec le Crédit Agricole avec un aménagement du cursus sur trois ans. La formation continue est également proposée dans la mention et plus adaptée au parcours CRYPTIS accueillant un étudiant par an, adossé à la création d'un diplôme universitaire (DU), permettant la certification de compétences. Ce dispositif mériterait de s'élargir à l'autre parcours. Le dispositif de validation des acquis est fonctionnel sur la mention.

En dehors du DU, l'approche par compétences n'est pas mise en œuvre ni présentée et la structuration du cursus en blocs de compétences n'est pas réalisée. Ce point doit être amélioré pour accompagner les évolutions futures de la formation dans sa finalités professionnalisante.

L'évaluation par projets existe dans beaucoup d'UE développant l'autonomie scientifique de l'étudiant. La formation par la recherche est significative dans les parcours et plus particulièrement dans les parcours adossés à l'EUR. Peu d'informations sont cependant données sur les effectifs engagés et les attendus en termes de poursuite en thèse pour ces parcours.

La présence conséquente de stages, de projets et d'UE d'insertion professionnelle en M2, l'implication de représentants d'entreprises attestent de l'importance de l'acquisition de compétences professionnelles transversales dans les deux parcours, mais l'approche par compétences n'est pas assez formalisée. L'UE projet de neuf crédits ECTS en M1 contribue favorablement à l'élaboration du projet professionnel.

Les accords développés à l'international envisagent de façon équilibrée la mobilité entrante et sortante. La préparation au certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est un bonne chose. L'enseignement de l'anglais est regroupé sur le semestre 2 (S2) et le semestre 3 (S3) avec une pondération suffisante de six crédits ECTS.

Le dossier ne mentionne pas particulièrement l'usage d'outils numériques spécifiques comme livret de suivi, ou autre. Il ne mentionne pas non plus de dispositif de sensibilisation à l'intégrité scientifique et l'éthique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est précisément décrite pour chacune des UE. Ceci montre que la formation est bien encadrée par des enseignants relevant principalement de la section informatique. Pour le parcours ISICG, 30 % de la formation est dispensée par des professionnels en cohérence avec les compétences professionnelles visées. Dans le parcours M2 CRYPTIS les professionnels interviennent pour 180 heures sur 300 heures, soit 60 % des enseignements, mais leurs noms n'apparaissent pas clairement dans l'équipe pédagogique. Le volume de 60 % d'intervention des professionnels du M2 CRYPTIS est affiché comme positif dans le dossier, mais mériterait d'être plus étayé. Cela ré-interroge aussi le déploiement de l'ouverture à l'alternance dans l'ensemble de la mention, qui est limité.

Le dossier ne précise pas les modalités de pilotage réalisé par les responsables de mention et de parcours. En particulier, il n'est pas fait mention de réunion de l'équipe pédagogique ou de commissions paritaires. Le dossier est lacunaire sur ce point. La formation a mis en place un conseil de perfectionnement commun avec la mention *Mathématiques et applications* et les comptes-rendus fournis démontrent son efficacité.

Chaque parcours dispose d'une salle attribuée pour les TP et projets. Cet acquis risque d'être remis en question suite à des restructurations, ce qui serait regrettable pour la formation des étudiants.

Les modalités de contrôle des connaissances et les règles d'attribution des crédits ECTS sont clairement décrites et mises à disposition. La constitution et les modalités de fonctionnement des jurys sont données. La certification des compétences est affichée dans le cadre d'un DU et du dispositif de formation continue.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier intègre, en annexe, plusieurs indicateurs qualité sur la formation dont un tableau d'indicateurs réussite de la formation. Ce tableau est incomplet car ne figurent que les années 2017-2018 et 2018-2019. Par ailleurs, peu détaillé, il ne permet pas d'appréhender et d'analyser avec précision la formation. Par exemple, sont indiqués seulement les effectifs globaux, le nombre de diplômés et le taux de réussite sans distinction de parcours. Le dossier indique par ailleurs une baisse d'effectifs pour le parcours ISICG mais l'explication est peu claire et aucune information ne figure sur les évolutions pour le parcours CRYPTIS. Par ailleurs, aucune donnée chiffrée sur l'effectif en co-diplomation à l'Université d'Athènes n'est fournie. Les taux de pression sur la formation sont aussi indiqués sans distinction de parcours. Il aurait été préférable d'indiquer le nombre de candidatures reçues par parcours et avec distinction des origines des étudiants, ce qui permet d'appréhender l'attractivité de la formation. Il aurait été bienvenu aussi de communiquer les provenances des étudiants recrutés, pour connaître l'attractivité locale des diplômés de licence.

Le pourcentage très faible de répondants aux enquêtes (autour de 10 %) pour l'évaluation des enseignements, pose question. Par ailleurs, l'évaluation des enseignements dans le parcours SICG doit être mis en place y compris pour les étudiants de l'université partenaire. Ce processus d'évaluation devrait être amélioré pour s'assurer d'une participation effective des étudiants.

Les annexes ne comportent pas d'éléments permettant de connaître le devenir des étudiants et les profils métiers pour étayer les informations décrites dans le dossier. Ces informations devraient être à disposition des responsables et du conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Le dossier ne fournit pas suffisamment de données chiffrées pour appréhender la situation par parcours et la dynamique sur les quatre dernières années. Globalement, sur les deux dernières années les effectifs (M1+M2) sont d'un peu plus d'une centaine, ce qui satisfaisant et comparable à beaucoup de formations de master en

informatique. Le taux de remplissage en M1 correspond à plus de 70 % des capacités d'accueil tandis qu'en M2 il est de 80 %, ce qui atteste une bonne attractivité. La formation compte une cinquantaine d'étudiants diplômés par an qui s'insèrent à l'issue du stage dans le milieu professionnel, ce qui est très positif mais un descriptif avec une granularité plus fine des emplois obtenus n'est pas mentionné.

Les taux de réussite sont en moyenne sur ces deux années de 67 % en M1 et de 70 % en M2, ce qui n'est pas pleinement satisfaisant. Le taux d'abandon moyen sur ces deux dernières années en M1 est de 20 %, et doit être surveillé de près pour les années à venir. Les explications données dans le dossier indiquent qu'il s'agit de refus de réinscription ou d'abandon ou exclusions disciplinaires, mais interrogent.

En ce qui concerne l'évaluation des enseignements, les données ne sont pas claires : l'établissement affiche un taux global de réponses de 54,7 % (41/75), et pour la formation, il est de 10 %.

Le taux de poursuite en thèse est très marginal de l'ordre de 1 ou 2 par an, ce qui est cohérent avec les objectifs de la mention.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation bien structurée avec deux parcours solides à finalité distincte.
- Bon ancrage régional.
- Ouverture internationale développée.
- Équipe pédagogique impliquée et diversifiée comptant des intervenants extérieurs.
- Insertion professionnelle bonne et efficace des diplômés.

Principaux points faibles :

- Dossier lacunaire sur plusieurs indicateurs qualité : nature des effectifs, devenir des étudiants.
- Dispositif d'assurance qualité non fonctionnel.
- Dispositif de formation en alternance peu développé.
- Approche par compétences absente.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Informatique* est une formation bien positionnée dans son environnement bénéficiant d'une équipe pédagogique compétente et diversifiée incluant membres académiques et représentants du milieu professionnel. Les cursus pédagogiques sont bien construits en cohérence avec les objectifs professionnels visés et la formation a su diversifier ses effectifs en ouvrant à l'international à la fois en mobilité entrante et sortante.

L'intégration d'une ouverture à la formation en alternance pourrait contribuer à élargir davantage l'insertion professionnelle.

Le dossier est trop lacunaire sur les indicateurs qualité pour que le conseil de perfectionnement dispose d'une analyse fine de la situation de la mention Informatique, plus particulièrement en termes de nature des effectifs et de profils métiers dans chacun des parcours. Ceci devrait être amélioré et l'approche par compétences mise en place. Les processus d'évaluation des UE par les étudiants devraient être améliorés pour que la démarche d'auto-évaluation et le pilotage des parcours soient plus efficaces.

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master mention *Mathématiques et applications* de l'Université de Limoges est une formation en deux ans, organisée en deux parcours : ACSYON, *Modélisation, optimisation, calcul scientifique*, et CRYPTIS, *Cryptographie, sécurité informatique*. Les débouchés visés sont les métiers de la sécurité numérique et le chiffrement pour le parcours CRYPTIS. Le parcours ACSYON prépare à l'insertion professionnelle en ingénierie dans les domaines du calcul et de l'optimisation numérique. Les deux parcours conduisent aussi à la poursuite d'études en doctorat. Tous les enseignements du parcours CRYPTIS ont lieu en présentiel à l'Université de Limoges. Le parcours ACSYON, organisé en trois options en première année M1 (ACSYON local, ACSYON international et ACSYON MIX) et deux en deuxième année M2 (ACSYON local et ACSYON MIX) propose une première année en partie à distance, complétée par des cours des universités partenaires et des unités d'enseignement (UE) mutualisées avec le parcours CRYPTIS.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement énoncés pour chaque parcours, qui proposent des contenus cohérents et variés avec les compétences visées : cryptographie et sécurité informatique d'une part pour le parcours CRYPTIS, optimisation, calcul symbolique et modélisation numériques pour le parcours ACSYON. Les syllabus décrivant le contenu des UE sont néanmoins manquants. Il n'est fourni aucun supplément au diplôme, et l'approche par compétences est absente du dossier.

Peu d'éléments d'insertion professionnelle tangibles sont disponibles dans le dossier, mais les débouchés de chaque parcours sont clairs et cohérents avec les cursus proposés : l'insertion professionnelle directe pour le parcours CRYPTIS dans l'ingénierie du chiffrement et de la sécurité numérique, l'ingénierie et la poursuite d'études doctorales en optimisation numérique pour ACSYON. En cohérence avec le contenu de la formation, la poursuite en thèse est d'avantage privilégiée pour ce parcours bien qu'il affiche une formation réservée aux élèves ingénieurs de l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges - École Nationale Supérieure de Céramique Industrielle (ENSIL-ENSCI) dans la spécialité *Mécatronique*. Le dossier mentionne une évolution de ce parcours l'année prochaine en intégrant des cours en sciences des données. Ce point est cependant insuffisamment détaillé.

Le référentiel compétences n'est pas fourni dans le dossier.

Positionnement dans l'environnement

CRYPTIS est une formation historique à Limoges, d'autres formations de ce type existent en France, dans d'autres bassins géographiques. Un parcours homonyme existe au sein du master *Informatique*, mais aucun lien n'est exposé dans le dossier entre ces deux parcours.

ACSYON est une formation originale et qui ne semble pas avoir d'équivalent sur le plan national, et dont le spectre thématique est large dans le domaine de l'optimisation. Cette singularité appuyée par un bon adossement scientifique à l'unité XLIM lui confère un bon positionnement régional. En revanche, l'évolution de l'offre vers les sciences des données afin de former des profils de « *data scientists* » mériterait d'être plus argumentée. Le parcours a un partenariat intégré dans la formation réservée MIX avec la spécialité *Mécatronique* de l'école d'ingénieurs ENSIL-ENSCI, et diversifie ses effectifs. Le parcours affiche également de nombreux partenariats internationaux avec des universités en Italie, au Vietnam, au Maroc, en Tunisie, au Liban, au Burkina-Faso et plus récemment en Ukraine, ce dernier donnant lieu à un double diplôme. Tous fonctionnent en mobilité entrante et en mode d'enseignement en ligne. La robustesse de certains de ces partenariats ne paraît pas établie dans le temps, l'octroi de bourses étant peu attractive et la mobilité de plus en plus difficile à mettre en œuvre.

La formation est solidement adossée à quatre équipes de recherche en mathématiques de l'unité mixte associée au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) XLIM, laboratoire pluridisciplinaire de grande taille. La plupart des enseignements sont assurés par les membres de ces équipes. Une dizaine d'intervenants extérieurs assurent entre 6 et 9 heures de cours dans le parcours ACSYON. Dans l'option internationale de ACSYON, 36 crédits ECTS sont réservés en M1 à des enseignements des universités partenaires. Dans le parcours MIX, seulement 9 crédits ECTS en M1 et 10 crédits ECTS en M2 sont mutualisés avec les autres parcours. La mention va intégrer le projet d'établissement d'École Universitaire de Recherche (EUR) TACTIC où un programme de *Graduate School* (master-doctorat) est en cours de déploiement. La spécificité du programme n'est cependant pas décrite avec précision.

Le dossier d'auto-évaluation étant imprécis, les liens avec le monde socio-économique ne semblent pas formalisés par des conventions. Les stages sont fournis majoritairement via le réseau d'anciens étudiants, mais il n'y a aucun partenariat socio-économique clairement identifié. Le parcours CRYPTIS mentionne quelques interventions extérieures sans que les cours concernés soient précisés.

Organisation pédagogique de la formation

L'architecture de la formation est bien élaborée dans les deux parcours avec une spécialisation progressive. L'année de M1 repose sur un tronc commun mutualisé, regroupant environ la moitié des enseignements, qui constitue un socle de connaissances comprenant entre autres algèbre, optimisation, programmation et algorithmique, statistiques. Le M2 est conçu comme une année de spécialisation avec des UE plus spécialisées et professionnalisantes. Dans l'ensemble, les UE sont obligatoires excepté au semestre 3 (S3) du parcours CRYPTIS où quelques UE optionnelles sont proposées permettant une meilleure approche à la recherche et plus professionnelle. Le cursus du parcours CRYPTIS est particulièrement lisible et solide. Le parcours ACSYON est plus complexe et organisé à travers plusieurs déclinaisons, en raison de différents flux d'étudiants (étudiants issus des licences locales, élèves ingénieurs de ENSIL-ENSCI, étudiants étrangers issus des divers partenariats internationaux), ce qui affecte sa lisibilité. L'année de M1 comprend 8 UE propres au parcours, pour un total de 24 crédits ECTS, enseignées à distance et en anglais, le complément étant constitué d'UE des universités partenaires, de l'ENSIL-ENSCI ou d'UE mutualisées avec le parcours CRYPTIS selon les options. Le M2 est proposé uniquement en présentiel à Limoges avec des UE uniquement obligatoires, ce qui rend les différents parcours professionnels difficilement lisibles. Le parcours MIX destiné aux élèves ingénieurs de l'ENSIL-ENSCI compte 3 UE en M1 et 2 UE en M2 propres au master en complément de leur formation à l'ENSIL-ENSCI. Le parcours ACSYON a révisé récemment son offre de M1 pour le parcours local en introduisant plus d'UE. d'analyse de données sans changer l'offre en M2. La pertinence de ce choix aurait mérité d'être plus étayé.

À partir de 2020, la formation sera associée à l'EUR TACTIC nouvellement créée, par la création de deux parcours spécifiques. De ce point de vue, la formation est prévue pour s'adapter aux différents parcours et projets professionnels des étudiants. La situation des profils spécifiques, la Validation des Acquis, la possibilité d'alternance ne sont pas suffisamment discutées dans le dossier.

La formation n'a pas encore déployée l'approche par compétences : le référentiel de compétences qui est absent du dossier contribuerait pourtant à la lisibilité de la formation et de ses objectifs professionnels.

La formation, excepté un stage long du S4, n'a mis en place qu'une seule UE d'initiation à la recherche de trois crédits ECTS au S1. Néanmoins, la présence de projets obligatoires dans de nombreuses UE contribue de façon satisfaisante à la formation à la recherche. En M2, les UE du parcours ACSYON plus axé vers la poursuite d'études sont directement liées aux activités de recherche du laboratoire d'appui. De même pour le parcours CRYPTIS, la présence de travaux pratiques (TP) et de projets obligatoires contribue à la formation professionnelle de l'étudiant. L'explication détaillée de l'organisation des TP à distance pour le parcours ACSYON, n'est pas précisée.

Une description plus précise du contenu des UE aurait permis de mieux appréhender les compétences professionnelles délivrées.

Certaines UE proposent également des projets, apparemment orientés vers la recherche. La formation dans le parcours CRYPTIS compte plusieurs UE d'orientation professionnelle (UE projet scientifique, UE conduite de projets, UE de formation à la certification) et prépare de façon équilibrée à l'insertion professionnelle.

Le parcours ACSYON est fortement ouvert à l'international, avec l'intégralité de ses UE enseignées en anglais. On peut regretter qu'une certification en langue ne soit pas proposée. Le parcours CRYPTIS ne bénéficie pas d'une telle ouverture, mais cela est cohérent avec ses finalités professionnelles. L'enseignement de l'anglais paraît insuffisant avec respectivement deux et une UE de langue sur les deux ans dans le parcours CRYPTIS et le parcours ACSYON. Ceci est en accord avec la finalité de la mention privilégiant la mobilité entrante plutôt que sortante. L'usage du numérique dans le parcours ACSYON est bien développé en cohérence avec ses

modalités d'enseignement à distance, prépondérant en première année. La plateforme Community Sciences de l'Université de Limoges est utilisée et s'étend à certains cours du parcours CRYPTIS. La formation à l'éthique scientifique et à l'intégrité scientifique n'est pas renseignée dans le dossier.

Pilotage de la formation

Chaque parcours bénéficie d'une équipe pédagogique clairement identifiée et impliquée. Les membres de cette équipe sont issus en très forte majorité du laboratoire XLIM. Le parcours ACSYON affiche aussi des intervenants extérieurs académiques qui ont contribué à l'animation d'UE du S3 en M2 durant les cinq dernières années, sans plus de précisions. Pour le parcours CRYPTIS, le dossier mentionne une liste d'entreprises partenaires, mais leurs représentants n'apparaissent pas dans l'équipe pédagogique, strictement académique. De façon plus globale, ce point aurait pu être davantage détaillé dans le dossier.

Il n'est pas fait mention de la composition, de la structuration et de la répartition des fonctions de l'équipe de pilotage au niveau de la mention ainsi que sa déclinaison au niveau des deux parcours alors que l'organisation pédagogique du master est complexe avec des flux d'étudiants variés. La petite taille de l'effectif engagé dans la formation nécessite pourtant un pilotage adapté. La mention dispose d'un conseil de perfectionnement commun aux masters de mathématiques et d'informatique. Sa composition est fournie et montre un bon équilibre entre membres académiques, étudiants et membres extérieurs. Il se réunit annuellement, et le compte-rendu fourni montre qu'il est fonctionnel. Le dossier ne mentionne pas de réunions propres à l'équipe pédagogique des deux parcours.

La constitution et les modalités de réunion des jurys ne sont pas décrits. Les modalités de contrôle des connaissances, sont clairement exposées, conformes, et en accord avec les objectifs de la formation. Elles sont décrites dans un tableau détaillé qui est fourni aux étudiants. Le pilotage par compétences est absent, ce qui doit être revu, en accord avec les finalités professionnelles visées.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier d'auto-évaluation fournit et analyse les effectifs des dernières années et leur origine seulement dans le parcours ACSYON. Le devenir des étudiants est analysé pour la poursuite en doctorat alors que ce n'est pas l'unique débouché visé. Pour le parcours CRYPTIS, rien de précis concernant les effectifs, le taux de réussite et l'insertion professionnelle ne figurent dans le dossier alors que l'insertion professionnelle directe est l'objectif prioritaire. Malgré l'implication d'un réseau d'anciens étudiants, l'analyse de l'insertion professionnelle pour CRYPTIS est inexistante. Les informations fournies sur les indicateurs qualité concernant la mention sont globalement lacunaires et certaines annexes du dossier sont manquantes. Par ailleurs aucune commission paritaire et aucun dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants n'ont été mis en place.

La démarche qualité est insuffisante. Le conseil de perfectionnement doit pourtant se saisir d'informations détaillées sur les effectifs, le taux de satisfaction et le devenir des étudiants.

Résultats constatés

L'analyse des résultats est difficile à apprécier en raison de données parcellaires et parfois incohérentes (le nombre de poursuite en thèse en 2015-2016 pour le parcours ACSYON est supérieur au nombre de diplômés). L'implication du réseau d'anciens étudiants devrait permettre un bon suivi de l'insertion professionnelle.

Peu d'éléments sont fournis pour le parcours CRYPTIS. Par ailleurs, une comparaison sur les différents indicateurs avec le parcours de la mention *Informatique* de même nom aurait été utile.

Le parcours ACSYON bénéficie de données plus précises. Les effectifs fournis montrent cependant une très faible attractivité des licences mathématiques locales (moins de 3 inscrits sur les trois dernières années sur 12, avec un taux de pression de 2 pour ce parcours) et une grande fragilité du parcours. L'enseignement exclusivement à distance et en anglais explique cette situation. Le nombre d'inscrits d'élèves ingénieurs est faible (moins de 4 sur les dernières années). Le M1 a pu maintenir un recrutement de 12 étudiants grâce à une bonne attractivité d'étudiants internationaux. La mise en place de bourses d'excellence a contribué à maintenir le flux de 8 étudiants étrangers en moyenne sur les cinq dernières années. Néanmoins, les partenariats (Italie, Maroc, Ukraine, Vietnam) ne semblent pas se maintenir dans le temps comme le montrent la baisse des effectifs engagés. Ceci combiné à une baisse d'attractivité des bourses fragilise aussi le M1. Le M2 de ce parcours montre aussi des faiblesses : l'effectif actuel de 5 étudiants (ce qui représente moins de 50 % de l'effectif global), reste faible. Une partie des étudiants internationaux ayant validé le M1 ne continue pas le M2 à Limoges (soit pour des raisons financières soit du fait d'une mobilité internationale uniquement sur le M1).

Bien que les chiffres affichés ne soient pas toujours cohérents, la poursuite en doctorat (en moyenne 5 par an) est tout à fait honorable dans le parcours ACSYON. Le taux de réussite en M1 et M2 sont bons : plus de 80 % en M1 et plus de 70 % en moyenne en M2.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bon positionnement et adossement à la recherche solide.
- Partenariat international bien valorisé pour ACSYON.
- Thématiques diversifiées du parcours ACSYON.

Principaux points faibles :

- Pilotage et démarche qualité de la mention très insuffisant.
- Évolutions de la formation peu argumentées.
- Très faible attractivité auprès des diplômés des licences locales dans le parcours ACSYON.
- Effectifs fragiles en M1 et M2 dans le parcours ACSYON.
- Dossier très lacunaire en particulier pour le parcours CRYPTIS.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention *Mathématiques et applications* de l'Université de Limoges dispose pour ses deux parcours d'un bon ancrage régional et d'un bon adossement scientifique. Elle a su développer des partenariats locaux (avec l'école d'ingénieurs ENSIL-ENSCI) et internationaux diversifiant ses effectifs. Malgré ces points positifs, cette mention montre plusieurs points de grande fragilité (tout au moins dans le parcours ACSYON pour lequel on a des informations suffisantes pour analyser).

La mention attire très peu de diplômés de L3 locales et le M2 regroupe moins de 50 % des étudiants ayant validé le M1. Les effectifs sont en conséquence faibles, même si les taux de réussite en M1 et M2 sont globalement satisfaisants. La décision de revenir à un M1 dans le parcours ACSYON en partie en présentiel est à encourager. Pour maintenir l'ouverture internationale, les cours de M1 pourrait s'effectuer en mode hybride ou réserver l'admission d'étudiants étrangers uniquement sur le M2 dont le cursus intégrerait l'enseignement à distance. Il paraît aussi important de consolider les partenariats à travers des double-diplômes fonctionnant aussi bien en mobilité entrante que sortante, ce qui permettrait d'élargir l'offre de formation.

L'orientation prévue vers la science de données et le numérique, afin de former des « *data scientists* » paraît intéressante mais est très peu argumentée. Il faudrait d'avantage ouvrir sur l'insertion professionnelle directe en consolidant la formation du M1 en programmation et impliquer les représentants du milieu professionnel visé dans le cursus.

Les liens de la formation avec l'EUR nouvellement créée sont encourageants et pourraient fournir aux diplômés une culture pluridisciplinaire et des compétences transversales particulièrement solides facilitant leur insertion professionnelle.

Le dossier est très lacunaire sur le parcours CRYPTIS qui semble pourtant solide et bien positionné dans le domaine de la sécurité numérique. Ce parcours paraît par ailleurs curieusement disjoint du parcours homonyme en informatique dont il n'est pas fait mention dans le dossier. Plus globalement sur la mention, l'absence de données sur l'insertion professionnelle, sur la démarche qualité montre un pilotage très en retrait. Ceci doit être très nettement amélioré en incluant l'approche par compétences pour envisager en lien avec le conseil de perfectionnement des perspectives plus solides pour les deux parcours.

MASTER PHYSIQUE APPLIQUÉE ET INGÉNIERIE PHYSIQUE

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Physique appliquée et ingénierie physique* (PAIP) de l'Université de Limoges délivre en deux ans des compétences de haut niveau dans les domaines de l'électronique et de la photonique appliqués aux communications hautes fréquences et aux réseaux de communication. Il se décline en deux parcours : *Hautes technologies, électronique et photonique* (iXeo), et *Architecture des réseaux et technologies induites des circuits de communication* (ARTICC), auxquels s'est ajouté en 2019 un parcours international : *Erasmus Master on Innovative Microwave Electronics and Optics* (EMIMEO). Le master est proposé en formation initiale pour le parcours iXeo, continue et en alternance par contrat d'apprentissage et de professionnalisation pour le parcours ARTICC.

Analyse

Finalité de la formation

Les parcours proposés préparent les étudiants à une insertion dans le secteur des technologies de l'électronique, des hautes fréquences et de la photonique. La formation s'articule sur des thématiques socles : composants et circuits analogiques. Les métiers visés sont clairement présentés dans le dossier, et couvrent les métiers de la recherche, de l'ingénierie d'étude, du développement et de la production. Ils correspondent à un secteur industriel en tension au niveau européen et offre des perspectives d'emploi attractives. Les contenus dispensés dans chaque parcours sont en adéquation avec les finalités affichées. Le parcours iXeo est davantage orienté vers une poursuite en doctorat alors que le parcours complémentaire ARTICC, enseigné en distanciel et ouvert à l'alternance et à la formation continue, dirige les étudiants préférentiellement vers les métiers de l'industrie. Les compétences à acquérir par les étudiants sont présentées en détail. Ces éléments (débouchés, compétences) sont communiqués aux étudiants et futurs étudiants par le moyen de plaquettes, de sites web et de conférences de présentation. Les informations de la formation sont reprises dans la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) qui est accessible au public. Un modèle d'annexe descriptive au diplôme est fourni dans le dossier mais il devrait être amélioré.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation est bien décrit dans le dossier. Au niveau local, la formation est complémentaire de celle assurée par une école d'ingénieurs interne à l'université. Il en est de même au niveau de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) qui regroupe cinq universités de la région. Au niveau national, les formations de ce type sont nombreuses mais chacune est adossée aux spécificités des laboratoires partenaires. Le parcours ARTICC, offre une formation diplômante dispensée en distance, unique au niveau national grâce à cette spécificité.

Un effort important est réalisé en ce qui concerne le volet international. Concernant les mobilités sortantes, des liens anciens existent avec des universités au Liban, en Tunisie, au Maroc et en Espagne. Plus récemment des accords ont été signés avec l'Ukraine et Hong-Kong. Ces liens à l'international permettent à des étudiants étrangers d'intégrer le parcours iXeo dès la troisième année de la licence *Physique*. La création récente du parcours Erasmus Mundus+, EMIMEO (partenariat avec Brescia en Italie, l'Université du Pays Basque, et celle d'Aston au Royaume-Uni) permet d'attirer des étudiants anglophones de haut niveau et de développer des partenariats européens privilégiés. Des mobilités sortantes existent également permettant à 19 étudiants de master d'effectuer depuis 2016, des stages au sein du Singapore Biological Imaging Center de Singapour et à l'université CityU de Hong-Kong.

L'adossement à la recherche est fort, en lien avec le laboratoire XLIM qui accueille l'ensemble de l'équipe pédagogique et qui recrute chaque année une quinzaine de doctorants principalement issus du parcours iXeo. Le laboratoire soutient fortement la formation, par l'attribution de bourses au mérite dès la licence, par l'accueil d'étudiants pour la réalisation de projets tutorés et par l'offre de nombreux stages en première année (M1) et en deuxième année de master (M2). On note également des visites du laboratoire XLIM, des conférences, des

présentations par des doctorants du laboratoire et l'existence d'un dispositif « cordées de la recherche » accessible dès la troisième année de licence (L3).

La formation bénéficie des partenariats existant entre le laboratoire XLIM et des acteurs institutionnels comme le Centre national d'études spatiales (CNES) et industriels (Thales, Alcatel..). Ces liens sont renforcés par l'appartenance de l'université au Pôle Limousin de Microélectronique qui est intégré dans le Groupement d'Intérêt Public pour la Coordination Nationale de la Formation en Microélectronique et en nanotechnologies (GIP-CNFM).

Organisation pédagogique de la formation

Le parcours iXeo se déroule en présentiel et en formation initiale. Le parcours ARTICC essentiellement en distanciel (à 80 %) avec une forte ouverture à l'alternance et à la formation continue (50 % à 60 % des étudiants). Le volume horaire consacré aux enseignements théoriques est important. Les spécificités du parcours ARTICC conduisent cependant à l'absence de tronc commun ou de mutualisations, y compris pour le M1, à l'exception de quelques enseignements transversaux. Des transitions entre les deux parcours sont toutefois possibles à la fin du M1. La sensibilisation à la recherche s'effectue grâce aux projets tutorés et aux stages en laboratoire public ou privé (quatre à six mois), préférentiellement pour le parcours iXeo. Ce parcours iXeo est également impliqué, depuis la rentrée 2020, dans l'École Universitaire de Recherche TACTIC (Transverse Actions between Advanced Ceramics and TIC). Les enjeux liés à la formation tout au long de la vie sont développés en détail dans le dossier, et concernent surtout le parcours ARTICC. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est proposée par ce parcours mais l'occasion de la mettre en œuvre ne s'est pas encore présentée. Dans chaque parcours un certain nombre de crédits ECTS sont consacrés à des enseignements transversaux (gestion de projets, techniques de communication).

Concernant le parcours international EMIMEO, dont les enseignements sont assurés en anglais, seul le premier semestre du M1 se déroule à Limoges, les trois semestres suivants se déroulant en mobilité internationale. L'enseignement de l'anglais représente au total 9 crédits ECTS pour iXeo et 6 ECTS pour ARTICC. Il se déroule à la fois en distanciel et en présentiel et il conduit à la possibilité d'obtenir une certification de niveau CLES2. Les outils numériques sont très utilisés, en particulier pour l'enseignement en distanciel. Les initiatives pédagogiques (pédagogie inversée, projets) sont fortement encouragées.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée pour l'essentiel d'enseignants-chercheurs membres des sections CNU (Conseil National des Universités) n°30 (Milieux dilués et optique) et CNU n°63 (Génie électrique, électronique, photonique et systèmes), très majoritairement membres du laboratoire XLIM. S'y ajoutent quelques chercheurs et ingénieurs Centre national de la recherche scientifique (CNRS) du laboratoire et des intervenants extérieurs recrutés comme vacataires. Le pourcentage des enseignements en lien avec le monde socio-professionnel est de 20 % (parcours iXeo) ou 40 % (parcours ARTICC). Le nombre d'heures assurées en moyenne par des professionnels est de 8 % en moyenne, pour chaque étudiant, mais l'augmentation de leur participation se heurte à des impératifs budgétaires. Le soutien administratif en termes de personnels est d'un niveau satisfaisant et doit être maintenu. Le conseil de perfectionnement est commun au master PAIP et aux parcours de licences du secteur Électronique et optique. Il se réunit annuellement et un compte rendu très complet est publié. Il comprend des enseignants-chercheurs responsables des parcours, des représentants du monde socio-économique et des délégués étudiants (composition détaillée fournie). La réflexion sur la mise en place de l'approche par compétences est en cours. Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées aux étudiants en début d'année. Une enquête est réalisée chaque année en vue de l'évaluation des enseignements par les étudiants, avec un taux de réponse de 70 %. Les dispositifs d'aide à la réussite sont tout particulièrement étudiés, surtout pour le parcours ARTICC, très ouvert à la formation tout au long de la vie et à des publics variés.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier montre l'intérêt tout particulier accordé par la formation aux dispositifs d'assurance qualité. Le processus de recrutement en M1 est rigoureux et bien analysé dans le dossier : la pression est élevée en termes de candidatures, et supérieure (100 étudiants) aux capacités d'accueil fixées par les 3 parcours (36 étudiants pour iXeo, 24 pour ARTICC, 24 pour EMIMEO). Les entrées directes en M2 sont peu nombreuses. Le taux de réussite est analysé : il est élevé en M1, surtout dans le parcours iXeo (80 %), plus limité dans le parcours ARTICC (65 %) du fait de la grande hétérogénéité des publics en formation initiale, continue ou en alternance. Les taux de réussite en M2 sont excellents de l'ordre de 94 % pour le parcours iXeo et très satisfaisants (supérieur à 73 %) pour le parcours ARTICC. Un effort tout particulier a été mis en œuvre pour créer des statistiques d'insertion professionnelle, les ressources fournies par les réseaux sociaux palliant les incertitudes liées à la traditionnelle faiblesse du nombre de réponses de la part des anciens diplômés. La formation a mis en place un processus

efficace d'amélioration sur la base de l'autoévaluation, grâce aux enquêtes réalisées auprès des étudiants et avec l'aide du conseil de perfectionnement qui joue un rôle important.

Résultats constatés

Le taux de pression en termes de candidatures en M1 montre l'attractivité élevée d'une formation qui est ouverte à l'international et qui offre de bonnes perspectives d'insertion professionnelle dans un secteur très demandé. Les redoublements ou abandons sont plutôt le fait d'étudiants en formation initiale en provenance de cursus étrangers. Les enquêtes sur l'insertion professionnelle à 30 mois montrent un taux d'emploi proche de 100 %. La poursuite en thèse pour le parcours iXeo est récemment passée des deux-tiers à la moitié des diplômés : cette récente baisse d'attractivité de la thèse pour ce parcours illustre bien l'augmentation de la demande industrielle dans ce secteur d'activité.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un positionnement dans un secteur pourvoyeur d'emplois de haut niveau.
- Des parcours adaptés à différents profils d'étudiants.
- Un dispositif d'auto-évaluation performant.
- Une très forte ouverture à l'international.

Principaux points faibles :

- Le nombre et le volume horaire des intervenants extérieurs est faible.
- La réflexion sur l'approche par compétences devrait être finalisée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Physique appliquée et ingénierie physique* de l'Université de Limoges est une formation attractive et très diversifiée en termes de contenus et de publics accueillis. L'auto-évaluation qui est présentée est un modèle de sérieux et de professionnalisme. On notera que l'appui d'ingénieurs pédagogiques pour les actions de formation à distance et les innovations est souhaité à juste titre par la formation. On peut également souhaiter davantage d'interventions d'acteurs du monde socio-professionnels. Dans ce contexte, la mutualisation entre les deux parcours de certains aspects transversaux pourrait être renforcée. De plus, l'approche par compétence devrait être mise en place.

Observations de l'établissement

Limoges, le 29 avril 2021

Isabelle KLOCK-FONTANILLE
Présidente de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES

Département d'Évaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS



Affaire suivie par

Eric ROUVELLAC
Vice-président CFVU
eric.rouvellac@unilim.fr

Sylvain BENOIT
Directeur du Pôle Formation et Vie
Étudiante
accreditation2022@unilim.fr

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation des champs
Biologie, Chimie, Santé, STAPS, Sciences des Matériaux, Génie Civil,
Habitat et Sciences et Ingénierie des Systèmes, Mathématiques,
Informatique et de leurs formations**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe du Pôle Formation et Vie Étudiante remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse parfaitement le bilan des champs du domaine Sciences Technologie Santé et de leurs formations sur la période évaluée. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous souhaitons apporter plusieurs observations à ce rapport, observations que vous trouverez à la suite de ce courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Isabelle KLOCK-FONTANILLE



Département d'évaluation des formations

OBSERVATIONS

Nom de l'établissement : Université de LIMOGES

Domaine : Sciences Technologie Santé

Intitulé du champ : Biologie, chimie, santé, STAPS (BCSS), Sciences et Ingénierie des Systèmes Mathématiques, Informatique (SISMI), Sciences des matériaux, Génie Civil, Habitat (SMGCH)

Il s'agit d'éléments de réponse ou d'analyse constructive au regard du rapport d'évaluation.

Les observations ne constituent pas des compléments d'informations au dossier initial d'évaluation, mais peuvent apporter des précisions sur des modifications récentes.

Elles ne doivent **en aucun cas** :

- faire référence à des personnes ou constituer des attaques personnelles,
- comporter des demandes de correction d'erreurs factuelles, car ces observations sont publiées pour chacun des rapports.

A- Observations concernant les champs

Intitulé du CHAMP	Indiquer la section / Item concerné :	Indiquer la page et le paragraphe	Observations
SMGCH	Résultats constatés	Page 7	« Certains dossiers contiennent par ailleurs des incohérences dans les données présentées... » Il s'agit en fait de fournir un élément de preuves supplémentaire qui correspond au compte-rendu du conseil de perfectionnement du Master Sciences et Génie des Matériaux, relatif à l'année universitaire 2019/2020. Celui-ci était demandé dans le dossier d'auto-évaluation mais à l'époque de la soumission en ligne du dossier d'auto-évaluation (juin 2020), il n'avait pas encore eu lieu (le conseil de perfectionnement s'est effectivement tenu le 15 juillet 2020).
BCSS	Positionnement des formations dans l'environnement	Page 5	« Certaines formations (...) comme le master Chimie, gagneraient à clarifier leur positionnement au regard des autres formations (dans le cas du master Chimie, celles qui offrent une spécificité identique sur la gestion de l'eau) » Le parcours IGEE du master de chimie propose une formation centrée sur le petit cycle de l'eau (traitement et qualité de l'eau) mais élargie aux milieux naturels (gestion de la ressource en eau et de ses usages). Ce positionnement en fait une formation unique à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine et relativement originale à l'échelle nationale. En effet, les formations dans le domaine de l'eau sont pour la plupart spécialisées soit dans le petit cycle de l'eau uniquement (traitement ou hydrogéologie principalement) ou alors dans la préservation des milieux naturels (écosystèmes notamment). Un master Science de l'eau est proposé pour la prochaine accréditation.
	Résultats constatés	Page 7	« En revanche, la poursuite en doctorat se trouve faible, voire très faible, dans les mentions Informatique (une à deux par an), Chimie (15 %) et Génie civil (7 %), qui sont professionnalisantes. » Les chiffres indiqués pour la mention chimie concernent uniquement les poursuites en doctorat au sein de l'Université de Limoges. Le nombre de bourses reste limité localement car, pour le master chimie, quasi exclusivement lié aux contrats et AAP obtenus par le laboratoire Pereine. Ceci représente une opportunité de 2 à 3 bourses par an à l'échelle du laboratoire, ce qui correspond au 15% de poursuite en thèse localement. On notera que 3 à 5 étudiants issus du master chimie trouvent chaque année des opportunités de thèse hors de l'Université de limoges.
SISMI	Résultats constatés	Page 6 paragraphe 4 / Sur rapport page 1 paragraphe 1	Les chiffres de poursuite en thèse remontés pour la mention Informatique correspondent aux poursuites en thèse au sein de l'université de Limoges (une à deux par an). En moyenne au sein d'une promotion, entre 3 et 6 étudiants continuent en thèse que ce soit à l'Université de Limoges ou dans une autre université française. Il y a effectivement une erreur dans les tableaux qui détaillent les nombres d'inscrits et le nombre de diplômés de M2. Dans l'année académique 2015-2016 cinq étudiants ont validé le M2 et deux étudiants ont poursuivi en thèse. C'est en 2014-2015 que six étudiants ont poursuivi en thèse.
	Positionnement dans l'environnement	Page 5 paragraphe 3 / Sur rapport de la mention page 3 paragraphe 1	La coordination entre le parcours Cryptis-SI et Cryptis-MCCA va au-delà de la mutualisation des enseignements puisque plusieurs moments importants de la vie de ces formations sont également organisés en commun : rentrée pour le M2, journée rencontre étudiants-entreprises ou les anniversaires de la formation Cryptis (32 ans en 2018, 33 ans en 2019) auxquelles participent les étudiants de M1 et M2 des parcours SI et MCCA. A côté de la formation, les étudiants de ces promotions se retrouvent au sein d'évènements organisés par l'association Team Cryptis soutenue par les départements d'Informatique et de Mathématiques et les équipes pédagogiques. La coordination se fait aussi autour de la communication puisqu'à l'extérieur, les départements Informatique et Mathématiques, la composante FST et l'Université de Limoges s'attache à promouvoir le Master Cryptis (et ses deux parcours informatique et mathématiques).

	Point d'attention	Page 8	<p>« <i>Le parcours Acsyon de la mention Mathématiques et applications atteste d'une grande fragilité.</i> »</p> <p>Suite à l'ouverture en 2020 du parcours local en présentiel enseigné en français pour le Master 1 Acsyon, la mise en place de la nouvelle maquette au niveau du M2 Acsyon « optimisation pour les sciences des données » se fera à la rentrée 2021.</p>
--	--------------------------	--------	---

B- Observations concernant les mentions du champs BCSS

M MG	Intitulé du CHAMP	Indiquer la section / Item concerné :	Indiquer la page et le paragraphe	Observations
Master Chimie	BCSS	Finalité de la formation	Page 1	« On ignore si l'ADD manquante pour ABI est un oubli ou si elle n'existe pas » L'ADD pour ABI avait bien été transmise lors de l'auto-évaluation mais nous pouvons vous la transmettre de nouveau (voir en annexe 1)
		Positionnement des formations dans l'environnement	Page 5 de l'évaluation du domaine STS	« Certaines formations (...) comme le master Chimie, gagneraient à clarifier leur positionnement au regard des autres formations (dans le cas du master Chimie, celles qui offrent une spécificité identique sur la gestion de l'eau) » Le parcours IGEE du master de chimie propose une formation centrée sur le petit cycle de l'eau (traitement et qualité de l'eau) mais élargie aux milieux naturels (gestion de la ressource en eau et de ses usages). Ce positionnement en fait une formation unique à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine et relativement originale à l'échelle nationale. En effet, les formations dans le domaine de l'eau sont pour la plupart spécialisées soit dans le petit cycle de l'eau uniquement (traitement ou hydrogéologie principalement) ou alors dans la préservation des milieux naturels (écosystèmes notamment).
		Résultats constatés	Page 7 de l'évaluation du domaine STS	« En revanche, la poursuite en doctorat se trouve faible, voire très faible, dans les mentions Informatique (une à deux par an), Chimie (15 %) et Génie civil (7 %), qui sont professionnalisantes. » Les chiffres indiqués pour la mention chimie concernent uniquement les poursuites en doctorat au sein de l'Université de Limoges. Le nombre de bourses reste limité localement car, pour le master chimie, quasi exclusivement lié aux contrats et AAP obtenus par le laboratoire Pereine. Ceci représente une opportunité de 2 à 3 bourses par an à l'échelle du laboratoire, ce qui correspond au 15% de poursuite en thèse localement. On notera que 3 à 5 étudiants issus du master chimie trouvent chaque année des opportunités de thèse hors de l'Université de Limoges.
Master Biologie Santé	BCSS	Finalité de la formation	Page 1	« le parcours OMB paraît très spécialisé compte tenu des thématiques de certains laboratoires... » Le parcours OMB, qui a été conçu avant et en réflexion avec celui de Bordeaux, n'est pas un parcours spécialisé en oncologie car il prépare les étudiants à une double compétence : (1) à la fois la capacité de comprendre et mettre en place un projet de recherche en oncologie moléculaire, et (2) celle de pouvoir, par la connaissance des fondamentaux en oncologie et des différentes stratégies thérapeutiques, participer aux différentes étapes du développement d'une biothérapie anti-cancéreuse. Il se justifie localement car les modèles tumoraux sont ceux développés par les équipes de recherche locales (ex : équipe CRIBL : lymphoproliférations malignes des cellules B, labellisée Ligue Contre le Cancer et ARC, équipes CAPTuR et PEIRENE : cancer colo-rectal, cancers pulmonaires, glioblastomes) et des équipes partenaires bordelaises participant aux enseignements (BaRITOn : cancers du pancréas, gastriques).

Master Biologie Santé	BCSS	Organisation pédagogique de la formation	Page 2	<p>«Le M1 filière Santé est organisé indépendamment du M1 de la mention...La justification de cette organisation reste peu claire.»</p> <p>Le M1 « filière Santé » a été reconduit et organisé pour permettre aux étudiants de Médecine et Pharmacie notamment de compléter leur formation (par des enseignements de Biologie, biologie Moléculaire, d'infectiologie, d'anatomie ou de neuropsychologie, mais aussi de méthodologies cliniques ou sur des approches expérimentales et thérapeutiques) afin de leur permettre de candidater à des M2 scientifiques ou cliniques locaux ou extérieurs. Ainsi l'UE « Cancer : approches expérimentales et nouvelles thérapeutiques » a été créée en lien avec la création du parcours « Oncologie Moléculaire et Biothérapies » et constitue un des pré-requis pour l'accès de ces étudiants au master OMB. Des enseignants chercheurs notamment scientifiques et chercheurs du parcours OMB font aussi partie de l'équipe pédagogique de cette UE du M1 « filière Santé ». De la même façon, les UE « Génétique Humaine et Comparée » et « Produits de santé et dispositifs médicaux » sont proposées aux étudiants en Santé comme pré-requis pour l'accès aux Master 2 GB et DPS respectivement. De plus des UE du M1 sont mutualisées avec les parcours de la mention « Santé Publique ».</p>
		Organisation pédagogique de la formation	Page 2	<p>«la sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique n'est pas présente dans la formation..»</p> <p>Différentes approches de l'éthique et de la sensibilisation à l'intégrité scientifique sont réalisées en M1 : par les thèmes de santé publique abordés dans l'UE Sciences, société (éthique) et lors d'une formation réalisée par le service commun de la documentation sur l'utilisation de zotero, la rédaction et présentation d'un mémoire de recherche ou bibliographique. A noter qu'une sensibilisation à l'intégrité scientifique est aussi réalisée ensuite par l'école doctorale lors des formations dispensées aux doctorants.</p>
		Dispositifs d'assurance qualité	Page 2	<p>«Le dossier ne présente pas les critères de recrutement. »</p> <p>Une pré-sélection de 40 à 50 de candidats par parcours est réalisée par l'équipe pédagogique (responsables de parcours et des UE) de ces parcours de master à partir des dossiers déposés sur l'application E-Candidats et Etudes en France. Les lettres de motivation des candidats en lien avec leur choix de parcours font l'objet d'une attention toute particulière par les membres de l'équipe en plus du cursus et des résultats obtenus jusqu'à la L3 et des éventuelles expériences (stages, expériences professionnelles notamment en lien avec le parcours...). Ces pré-sélections se font habituellement fin mai quand l'application est fermée pour les dépôts de candidatures, et sous réserve des résultats du semestre 6. Puis, après l'examen de façon individuelle et comparative des candidats, un classement est établi avec 15 candidats retenus en liste principale (pour OMB et GB) et 20 pour DPS et le restant en liste complémentaire classée. Bien que cette mention a été créée pour permettre aux étudiants en sortie de nos L3 de candidater, les équipes pédagogiques ont le soucis aussi de retenir un certain nombre parmi les meilleurs candidats extérieurs afin de d'assurer une mixité des expériences et des origines des étudiants.</p>

Master Biologie Santé	BCSS	Dispositifs d'assurance qualité	Page 2	«Il n'y a pas de dispositif formalisé d'évaluation des enseignements . » Chaque année les responsables de M1 et de parcours au niveau du M2 (OMB, GB et DPS) demandent aux étudiants de faire remonter via les délégués un bilan des enseignements et du déroulement des semestres. Ces bilans sont revus en comité de perfectionnement et sont une base supplémentaire des discussions faites au niveau de ces comités ; ces bilans servent aussi pour les révisions de maquettes lors des auto-évaluations et nouvelles accréditations.
		Dispositifs d'assurance qualité	Page 2	«les enquêtes manquent de précisions concernant les détails qualitatifs du devenir des diplômés» Effectivement cela concerne surtout les 2 parcours créés en 2018 (OMB et GB) qui surtout sont encore trop « jeunes » pour permettre d'avoir des précisions consolidées des devenirs des diplômés. Une association d'anciens étudiants a été créée mais là encore les 2 années du master semblent une durée pas adaptée pour permettre aux étudiants de s'en emparer et de la faire vivre au long cours. Les outils centraux pour le pilotage des formations ne sont pas encore assez opérationnels non plus et n'arrivent pas à motiver les réponses des anciens diplômés. Une réflexion est en cours pour l'externalisation de ces outils ou l'hébergement des associations d'anciens étudiants (ex : réseau Alumni). L'utilisation par les responsables de parcours des informations apportées par le réseau LinkedIn, associé à des mails envoyés aux anciens étudiants reste actuellement la seule façon d'avoir des informations précises pour ces données sur le devenir et l'insertion professionnelle des diplômés.
Certificat de capacité d'orthophoniste	BCSS	Objectifs de la formation et modalités pédagogiques	P2 §5	UE étude de l'audition (2.3.1) et UE intervention orthophonique auprès des personnes présentant des surdités acquises (5.5.3) : évolution du volume depuis, qui n'est désormais plus à 50% du référentiel mais respectivement à 87,5% et 65%.
		Suivi des étudiants	P 3 § 1	Il n'existe pas de passerelle d'où l'absence de mention.
		Analyse des perspectives et recommandations	P 3 §2	Le recrutement d'un MCU orthophoniste est en cours.

Master Santé publique MASTER Santé publique	BCSS	Finalité de la formation	Page 1 ; §1 Page 2 ; §3 et 4	Il est déjà prévu dans la maquette pour le prochain contrat de positionner une UE Éthique et soins en tronc commun du master 1 ; une UE « Lecture Critique d'Articles Scientifiques / Communication + Ouverture sur la Société et le monde professionnel, montage de projet, entrepreneuriat » dans laquelle une intervention sur l'intégrité scientifique et une sur l'éthique de la recherche est organisée.
		Organisation pédagogique de la formation		
		Organisation pédagogique de la formation	Page 2 ; §2	Nous mettons déjà en place des adaptations pour accueillir des étudiants en situation de handicap autant que de besoin. Par exemple, nous avons en 2019-2020 accueilli un étudiant en situation de handicap visuel pour lequel nous avons adapté les formats pédagogiques, avec un soutien de l'équipe du Département Universitaire d'Enseignement Numérique En Santé pour les solutions techniques et nous devrions accueillir au moins un étudiant en situation de handicap visuel à la rentrée 2021.
		Finalité de la formation Positionnement dans l'environnement	Page 1 ; §1 Page 2 ; §1	Le master santé publique souhaite se positionner à l'échelle nationale et internationale comme une formation incontournable en santé publique avec une teinte forte sur les compétences en méthodologie de la recherche et en épidémiologie et sur la santé publique tropicale. Ce thème gagne en cohérence avec l'évolution one-health d'un des parcours de la mention et s'inscrit dans le contexte de pandémie/épidémies tropicales émergentes.
		Positionnement dans l'environnement	Page 2 ; §3	Le prochain contrat 2022-2026 de la mention s'intégrera dans deux projets d'internationalisation de la formation : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le projet « appui au développement de l'Enseignement Supérieur Français en Afrique 2020, ADESFA-II » soutenu par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, obtenu en 2019 et débuté en 2020. Ces fonds d'amorçage, ciblant un des parcours de la mention, permettront d'initier un diagnostic des besoins de formation et d'accompagner les réformes de l'organisation, de la pédagogie et de la gouvernance, contributives à la mise en place d'un Master conjoint entre l'Université d'Abomey-Calavi et l'Université de Parakou au Bénin et l'Université de Limoges. Il s'agit d'un renforcement de capacités, d'un appui à la mise en place d'une formation intégrée conjointe et diplômante, et de missions d'appui concernant notamment les modèles de financement et le numérique. Ce projet renforce le domaine de la santé publique et s'inscrit dans la francophonie. ✓ Le projet PEA (Partenariat de l'enseignement supérieur en Afrique) soutenu par l'Agence Française du Développement et l'Agence Nationale de la Recherche. UNILIM a déposé un projet (INSPIRE-UAC) en mars 2021, retenu en phase 2 (résultats en juin 2021). Ce projet vise à mieux structurer la filière de Santé-Publique de l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin. Il renforce les formations professionnalisantes à tous les niveaux (LMD). Au sein d'une mention à 5 parcours, il crée trois masters en partenariat international (diplôme en partenariat international ; DPI) dont 2 avec la mention santé publique de UNILIM. Deux autres partenaires sont associés : l'Université de Paris et l'Institut de la Recherche et du Développement.
Finalité de la formation	Page 1 ; §2	Dans le cadre du prochain contrat, l'équipe pédagogique travaillera à renforcer les partenariats non académiques en santé publique. Dans le cadre du projet PEA, un des axes		

MASTER Santé publique	BCSS	Pilotage de la formation	Page 3 ; §2	fort, au-delà de l'internationalisation de la formation, est un renforcement des liens avec le monde socio-économique. Le laboratoire pharmaceutique CEVA et la fondation Pierre-Fabre ont déjà répondu positivement pour participer au pilotage des formations sur les contenus pédagogiques et pour mieux correspondre aux besoins des filières économiques.
		Organisation pédagogique de la formation	Page 2 ; §1	L'apprentissage par compétence a été intégré dans la démarche pédagogique du contrat précédent. Pour la suite, nous travaillons à la mise en place d'un suivi de l'acquisition de ces compétences par les apprenants.
		Pilotage de la formation	Page 3 ; §3	
		Organisation pédagogique de la formation	Page 2 ; §3	<ul style="list-style-type: none"> - Concernant les stages, les modalités actuelles de suivi (en effet non décrites dans le document d'auto-évaluation) sont les suivantes : - présentation des sujets/méthodologie/équipe de recherche/calendrier devant un jury avant le début du stage. A l'issue de la présentation, les sujets sont validés ou non et des recommandations/réserves sont formulées à l'étudiant et au(x) encadrant(s) - demande d'un rapport intermédiaire à 1 mois de stage sur l'état d'avancement du projet de recherche - identification d'un tuteur de l'équipe pédagogique pour accompagner l'étudiant en cas de difficultés.
		Positionnement dans l'environnement	Page 2 ; §2	<ul style="list-style-type: none"> - Concernant les stages de M2 pour les professionnels de la santé (parcours RPSA) ils sont très variés en fonction du profil des candidats. Une des difficultés est de trouver des équipes infirmières et autres paramédicaux impliquées dans la recherche acceptant d'accompagner ces professionnels sur un projet de recherche. - L'activité recherche pour les professionnels de santé est récente et n'est pas intégrée dans tous les milieux de soins. Malgré les sollicitations par les enseignants et les stagiaires, certaines ouvertures de stage restent encore compliquées pour les raisons évoquées ci-dessus, mais encouragées par l'équipe pédagogique ;

MASTER Santé publique	BCSS	Positionnement dans l'environnement	Page 2 ; §2	<p>- L'articulation avec le milieu de la recherche en dehors du CHU est en cours de construction (objectif de construire des partenariats pour des terrains de stage notamment avec la Suisse, l'Espagne, et le Canada). Pour autant, ce parcours s'appuie sur l'UMR 1094 Inserm associée IRD - Neuroépidémiologie Tropicale (NET) de la Faculté de Médecine de l'Université de Limoges. En effet, certains étudiants (professionnels de santé) peuvent y réaliser leur stage de M2. A l'automne 2021 le premier professionnel de santé va intégrer l'UMR 1094 pour réaliser sa thèse avec pour objectif de se qualifier au CNU Sciences infirmières.</p> <p>- Concernant les stages de M2 pour le master ZE, les opportunités sont dans les laboratoires académiques qui ont un statut de laboratoires de références sur des pathologies zoonotiques, mais aussi les laboratoires départementaux (notamment des départements 87-19-24-33), les industries pharmaceutiques vétérinaires (CEVA santé animale), des associations de protections et surveillances de la faune et la flore, les industries agroalimentaires, les CCDSPV, les structures de coordination rurale (CDAAS) , ...</p>
		Résultats constatés	Page 3 ; §1	Les effectifs en master 2 sur le début du contrat sont affectés par l'ouverture en décalé (2019-2020) de deux nouveaux parcours (EMC et RPSA), et l'organisation de la plateforme de candidatures de Campus France qui oriente majoritairement les candidatures au niveau M1 et pas au niveau M2. Cette dernière observation est en cohérence avec les taux de pression très élevés en M1. Les flux d'étudiants commencent à se stabiliser entre le M1 et le M2, assurant une meilleure stabilité des effectifs de master 2.
		Résultats constatés	Page 3 ; §1	Sur l'année 2020-2021, l'effectif en Master 2 est de 42 avec ouverture des 4 parcours (12 en parcours NEPT, 15 en EMC, 10 en RPSA, 5 en ZE).
		Résultats constatés	Page 3 ; §2	Le taux de réussite en Master 1 en 2019-2020 est de : 59% (49 étudiants admis sur 83 étudiants au total)
DFA SM	BCSS	Pas d'observations supplémentaires		

DFA SP	BCSS	Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel	Page 2	<p>« Il pourrait être envisagé de renforcer les relations internationales à travers des partenariats offrant aux étudiants la possibilité d'effectuer une part de formation théorique à l'étranger. »</p> <p>- Il semble assez difficile de répondre à cette attente en raison de la spécificité de la formation et qui doit répondre à des objectifs nationaux assez strictes. Même si des équivalences de modules ou d'UE peuvent être envisagées, un trimestre/semestre entier semble difficile à effectuer à l'étranger sans conséquence pour le parcours de l'étudiant.</p>
		Insertion professionnelle et poursuites d'études	Page 2	<p>« Il est donc important de mettre en place des modalités de suivi, à la fois pour pouvoir informer les étudiants et futurs étudiants, et pour aider au pilotage de la formation. »</p> <p>Les modalités de suivi sont mises en place à la fois via l'ARS qui suit les populations de pharmaciens officinaux mais aussi avec l'ordre des pharmaciens via l'inscription à l'ordre. Une enquête annuelle est réalisée en lien avec l'université.</p>
		Insertion professionnelle et poursuites d'études	Page 2	<p>« Il semble qu'un petit nombre d'étudiants (quatre sur les cinq dernières années) poursuivent aussi leurs études par une thèse d'université mais les données présentées sont peu détaillées. »</p> <p>Effectivement très peu d'étudiants s'orientent vers la recherche et donc une thèse d'université. Les études pharmaceutiques telles qu'elles sont proposées à Limoges orientent vers des débouchés comme l'officine (où la question de la recherche n'est pas une priorité des étudiants), l'industrie (ici aussi le nombre d'étudiants intéressés par la recherche académique est assez marginal) et l'internat (dans ce cadre le nombre de thèse d'université est plus important mais pas forcément à Limoges, cela étant dépendant du lieu d'affectation après le concours de l'internat).</p>
		Pilotage de la formation & Points faibles	Page 2	<p>« ... mais aucune indication n'est donnée quant au mode de fonctionnement réel du pilotage et l'absence de conseil de perfectionnement ou d'une structure équivalente. »</p> <p>Un conseil pédagogique sera mis en place dès 2021.</p>
		Conclusion	Page 3	<p>« Pas d'innovation pédagogique décrite. »</p> <p>Effectivement, nous n'avons pas insisté sur ce point. Néanmoins, l'innovation pédagogique est en plein essor au sein de la Faculté en partenariat avec le service DUNES (Département Universitaire d'Enseignement Numérique en Santé) et la présence dans l'équipe décanal d'un assesseur aux innovations pédagogiques. Dans les faits cela se formalise par le développement d'une officine/pharmacie expérimentale (lieu de simulation où l'étudiant est complètement immergé dans une situation avec des acteurs jouant le patient, le préparateur, serious game, utilisation de casques à réalité virtuelle, etc). Ceci est complémentaire avec les eTP mis en place depuis quelques années notamment en physiologie et pharmacologie.</p>
Diplôme Sage-femme	BCSS	Objectifs de la formation et modalités pédagogiques	Page 1 §1	<p>« Il n'est pas mentionné d'espace numérique à disposition des équipes ou des étudiants pour le dépôt des documents ou des ressources. »</p> <p>Les étudiants sages-femmes ont bien accès à un ENT spécifique à la maïeutique sur la plateforme de l'université « Community Santé » ce qui n'avait pas été mentionné.</p>

Diplôme Sage-femme	BCSS	Objectifs de la formation et modalités pédagogiques	Page 1 §3	<p>« des UE librement choisis permettant des parcours personnalisés (trois possibilités) mais dont l'offre est cependant assez restreinte, laissant peu de possibilités aux étudiants »</p> <p>Le petit nombre dans chaque promotion ne permet pas d'offrir un panel d'UE à choix très important car il serait difficile économiquement et d'un point de vue de gestion d'un groupe, de maintenir un enseignement à choix avec un nombre d'étudiants inférieur à 5.</p>
		Objectifs de la formation et modalités pédagogiques	Page 2 §1	<p>« On notera la place restreinte des pratiques pédagogiques innovantes comme la simulation (très peu de sessions proposées) alors que l'école dispose d'une salle de simulation avec mannequins haute-fidélité et pratique de jeux sérieux (serious games) »</p> <p>Chaque étudiant bénéficie de 3 séances formatives de simulation pour la réanimation néonatale en DFASMa1 et 2 séances en DFASMa2 plus une sommative. Les étudiants ont aussi la possibilité de s'entraîner dans notre salle de pratique avec des mannequins basse fidélité pour l'apprentissage des gestes. Chaque séance de simulation commence d'ailleurs par une remise en pratique des gestes techniques.</p> <p>Il a été oublié de signaler que l'école avait 2 serious games, l'un sur la réanimation néonatale et un sur l'hémorragie de la délivrance. Les étudiants ont des licences individuelles et peuvent s'entraîner comme ils veulent. De plus, une séance par an est organisée pour chaque situation proposée avec tous les étudiants en petits groupes. Il est prévu en 2021 de réaliser des séances de simulation avec les étudiants IADE et les internes en anesthésie et peut-être les internes en obstétrique pour des scénarios d'hémorragie de la délivrance et de choc chez une gestante et/ou une parturiente. Chaque étudiant sage-femme bénéficiera d'une séance avec 4 scénarios.</p>
		Objectifs de la formation et modalités pédagogiques	Page 2 §3	<p>« Il est étonnant de constater qu'il n'y a pas de stage de gynécologie en cinquième année »</p> <p>Les étudiants font du suivi gynécologique lors des consultations à l'HME et avec la sage-femme libérale mais ce n'est pas étiqueté gynécologie car ils font aussi de l'obstétrique. Le libellé de ces stages va être modifié pour plus de clarté :</p> <p>3 semaines en prénatal avec 2 semaines en grossesse pathologique et 1 semaine au diagnostic prénatal</p> <p>2 semaines en consultation gynéco-obstétricale avec 1 semaine à l'HME et 1 semaine avec une sage-femme libérale.</p>
		Objectifs de la formation et modalités pédagogiques	Page 2 §4	<p>« On peut regretter que, mis à part le service sanitaire, aucune mutualisation d'enseignements ne soit réalisée avec d'autres filières de santé. »</p> <p>La mutualisation est faite en 1^{er} cycle mais il semble très difficile de mutualiser des enseignements qui sont très spécifiques à ce niveau de formation.</p>
		Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel	Page 3 §1	<p>« Excepté quelques liens avec la faculté de médecine (le directeur technique de l'enseignement est un enseignant de la faculté de médecine, et d'autres intervenants d'un statut hospitalo-universitaire) et la possibilité de valider des UE de master 1 dans le parcours recherche, on ne note pas de liens ni de partenariats au niveau local et régional avec les autres composantes universitaires. »</p> <p>Il n'y a pas à ce niveau, de partenariat avec les autres composantes universitaires du fait de la spécificité de cette formation professionnalisante et très ciblée. Mais, il semblerait possible de développer ces partenariats dans le cadre des parcours recherche.</p>

Diplôme Sage-femme	BCSS	Pilotage de la formation	Page 3 §2	<p>A propos du Conseil technique : « On pourra néanmoins regretter qu'il ne comprenne pas de professionnels non enseignants. »</p> <p>Ceci va être proposé pour le prochain conseil technique.</p>
		Analyse des perspectives et recommandations	Page 4 §1	<p>« La mutualisation des enseignements avec d'autres filières de santé pourrait favoriser l'apprentissage d'une culture de travail en commun. »</p> <p>La mutualisation est faite lors du 1^{er} cycle et difficile à mettre en place en 2^{ème} cycle comme indiqué plus haut. La culture de travail en commun est largement abordée lors des stages qui représentent 59% du temps de formation en 2^{ème} cycle.</p>
		Analyse des perspectives et recommandations	Page 4 §3	<p>« L'adossement à la recherche est insuffisant. »</p> <p>Une réflexion est en cours pour améliorer ce point.</p>

Libellé du diplôme : Master Agroressources, Biomolécules, Innovations**Nom du responsable : Vincent CHALEIX**

VDI / SMCT0 125

RUBRIQUES	A COMPLETER PAR VOS SOINS
Domaine d'étude (2.2)	Chimie et Biologie des Substances Naturelles
Langue(s) ens./exam (2.5)	Français
Niveau du diplôme (3.1)	Bac + 5 ; 300 crédits européens (compatibles ECTS), grade de Master
Durée du programme (3.2)	4 semestres
Conditions d'accès (3.3)	<p>Master 1 : titulaire de 180 crédits de niveau L des domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chimie, Physique-Chimie, Chimie-Biologie <p>Accès niveau M1 : constitution d'un dossier de candidature examiné par une commission d'admission. Master 2 : Titulaire de 60 crédits de niveau M1 des domaines Chimie, Physique-Chimie, Chimie Biologie, Biochimie, sciences Pharmaceutiques, Ingénieurs, titulaires de diplômes étrangers équivalents.</p> <p>Accès niveau M2 : constitution d'un dossier de candidature examiné par une commission d'admission et entretien.</p> <p>Les étudiants ayant fait une procédure de VAP (décret du 23 Août 1985) peuvent accéder au diplôme avec une dispense du titre requis. Les étudiants ayant fait une procédure de VAE (décret du 24 Avril 2002) peuvent se voir délivrer le diplôme à l'issue de la soutenance devant le jury réglementairement constitué.</p>
Organisation des études (4.1)	Formation initiale, Formation Permanente, Formation Continue, formation à temps plein Formation en présentiel
Exigences du programme (4.2)	<p>La formation « agroressources, Biomolécules, Innovations » a pour objectif de former des cadres supérieurs dont le profil de compétences est en parfaite adéquation avec les profondes mutations des métiers des industries chimiques, capables de relever les défis liés à l'exigence de sécurité, à l'importance de la réglementation, au passage à une économie circulaire axée sur l'intégration de technologies de transformation de produits issus de biomasses ou de ressources végétales. La formation offre une possibilité de poursuite de formation en doctorat dans les domaines des substances naturelles/biomolécules (nanosciences, synthèse, extraction, purification, analyse structurale, évaluation biologique,...) ou une insertion professionnelle directe. Pour cela, les étudiants suivront une UE de 5 ECTS visant à renforcer leurs connaissances des grandes filières de valorisations non alimentaires des agroressources, des concepts d'opérations unitaires propres aux industries des secteurs pharmaceutiques, cosmétiques, ou agroalimentaires, ou encore du transfert d'échelle. Une spécialisation en chimie des matériaux lignocellulosiques est offerte aux étudiants qui s'orientent vers</p>

	<p>la bi-diplomation avec l'université du Québec à Trois Rivières leur ouvrant des opportunités vers le secteur industriel des pâtes et papiers.</p> <p>* Connaissances : Large culture scientifique et technique avec des bases solides en chimie organique, analyse structurale, chimie des substances naturelles et chimie verte. En deuxième année, en complément d'enseignements à caractère fondamental, sont abordés le droit de l'environnement, les questions de propriété intellectuelle, de risques chimiques ainsi que les outils de gestion de projet. Ainsi, en deuxième année, une large part des activités d'enseignement est réalisée sous la forme de projets, mobilisant des compétences en veille documentaire, gestion de projet, mais aussi pratique (stage en laboratoire)</p> <p>* Savoir faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir travailler dans des conditions de temps et de moyens alloués, - savoir utiliser ses connaissances et son expérience pour analyser une problématique, - savoir apporter des réponses en fonction des problématiques posées, - savoir s'intégrer à une structure, participer à son bon fonctionnement et la faire évoluer, - savoir repérer et mobiliser et coordonner les compétences en vue de la réalisation d'un projet, - savoir travailler avec différents partenaires, en se plaçant le cas échéant au centre du projet, - savoir communiquer clairement par écrit (capacité à la rédaction de mémoires, de rapports, en français et en anglais) et par oral. <p>Le secteur d'emploi des cadres formés concerne les métiers liés à l'enseignement supérieur public et aux grands organismes de recherche des secteurs industriels en lien avec l'environnement, l'agroalimentaire, la cosmétique, la pharmacie, ou la pétrochimie. Les métiers visés sont ceux de la R&D et de l'innovation, de la production, et également ceux de la QHSSE.</p>
Système de notation (4.4)	Le diplôme s'obtient par acquisition de chaque unité d'enseignement (UE) ou par compensation entre elles. La compensation s'opère entre les éléments (capitalisables) constituant une UE ou entre les UE d'un même semestre à condition qu'il n'y ait pas de note inférieure à 7 sur 20. L'UE est définitivement acquise et capitalisable, sous forme de crédits européens, dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. La note de stage est non compensable.
Classification générale du dip. (4.5)	<p>Mention Passable : notes entre 10 et 12 sur 20</p> <p>Mention Assez Bien : notes entre 12 et 14 sur 20</p>

	<p>Mention Bien : notes entre 14 et 16 sur 20</p> <p>Mention Très Bien : notes entre 16 et 20 sur 20</p>
Accès à un niveau supérieur (5.1)	Dans des cas précis et après accord des Ecoles Doctorales concernées, une inscription en 1 ^{ère} année de thèse dans les domaines de la chimie organique, la biologie, la biochimie ou l'environnement pourra être envisagée.
Statut professionnel (5.2)	Sans objet
Renseignements complémentaires (6.1)	Le stage, d'une durée de 6 mois, est un élément essentiel de la formation. Il pourra se dérouler dans une entreprise privée ou un laboratoire de recherche public ou privé et devra s'accorder au projet professionnel de l'étudiant. Le stage peut être effectué en France ou à l'Etranger. Il donne lieu à un mémoire et à une présentation orale devant un jury.
Autres sources d'info. (6.2)	Site de l'Université : www.unilim.fr

C- Observations concernant les mentions du champs SISMI

M MG	Intitulé du CHAMP	Indiquer la section / Item concerné :	Indiquer la page et le paragraphe	Observations
Master Mathématiques et applications	SISMI	Positionnement dans l'environnement	Page 1 paragraphe 1	La coordination entre le parcours Cryptis-SI et Cryptis-MCCA va au-delà de la mutualisation des enseignements puisque plusieurs moments importants de la vie de ces formations sont également organisés en commun : rentrée pour le M2, journée rencontre étudiants-entreprises ou les anniversaires de la formation Cryptis (32 ans en 2018, 33 ans en 2019) auxquelles participent les étudiants de M1 et M2 des parcours SI et MCCA. A coté de la formation, les étudiants de ces promotions se retrouvent au sein d'évènements organisés par l'association Team Cryptis soutenue par les départements d'Informatique et de Mathématiques et les équipes pédagogiques. La coordination se fait aussi autour de la communication puisqu'à l'extérieur, les départements Informatique et Mathématiques, la composante FST et l'Université de Limoges s'attache à promouvoir le Master Cryptis (et ses deux parcours informatique et mathématiques).
			Page 2 paragraphe 1	Une dizaine d'intervenants extérieurs ont assuré entre 6 et 9 heures de cours dans le parcours ACSYON les cinq dernières années. En effet, par année académique : -2015-2016 : 5 intervenants extérieurs pour un total de 21 heures. -2016-2017 : 6 intervenants extérieurs pour un total de 45 heures -2017-2018 : 5 intervenants extérieurs pour un total de 33 heures. -2018-2019 : 2 intervenants extérieurs pour un total de 15 heures. -2019-2020 : 3 intervenants extérieurs pour un total de 30 heures.
		Résultats constatés	Page 3 paragraphe 1/	Les chiffres de poursuite en thèse remontés pour la mention Informatique correspondent aux poursuites en thèse au sein de l'université de Limoges (une à deux par an). En moyenne au sein d'une promotion, entre 3 et 6 étudiants continuent en thèse que ce soit à l'Université de Limoges ou dans une autre université française. Il y a effectivement une erreur dans les tableaux qui détaillent les nombres d'inscrits et le nombre de diplômés de M2. Dans l'année académique 2015-2016 cinq étudiants ont validé le M2 et deux étudiants ont poursuivi en thèse. C'est en 2014-2015 que six étudiants ont poursuivi en thèse.
		Organisation pédagogique	Page 2 paragraphe 1	L'ouverture depuis la rentrée 2020 d'un parcours local en présentiel enseigné en français pour le Master 1 Acsyon a déjà permis d'augmenter l'attractivité de Licences de Mathématiques de Limoges
			Page 2 paragraphe 7	Le module d'anglais est suivi tout au long de l'année du M1 (semestre 1 et semestre 2), mais la note d'anglais ne compte que pour le semestre 2 (pour 3 crédits). Concernant le M2 Acsyon, il y avait une UE d'anglais de 3 ECTS au semestre 3 jusqu'en 2017-2018. Cette UE a été supprimée en 2018 pour faire suite à la demande d'économie de la part de l'Université de Limoges. La Faculté des Sciences et Techniques (FST) avait demandé aux masters avec des petits effectifs, de réduire le nombre d'heures d'enseignement en M2, et le semestre 3 est passé de 300h (10 UE de 3 ECTS de 30h) à 240h (6 UE de 4 ECTS de 30h + 1 UE de 6 ECTS de 60h), avec la suppression de l'UE d'anglais et d'organisation de l'entreprise. Quand l'UE d'anglais existait, les étudiants passaient la certification CLES (1 ou 2 selon leur niveau) qui servait aussi de note d'examen.

Master Mathématiques et applications	SISMI	Analyse des perspectives et recommandations	Page 4 paragraphe 2	Pour le parcours Cryptis, le M2 regroupe 95% des étudiants ayant validé le M1.
Master Informatique	SISMI	Finalité	Page 1 paragraphe 5	La formation par alternance nécessite une approche pédagogique spécifique qui n'est pas compatible avec les parcours tels qu'ils existent actuellement. Malheureusement, le département informatique manque de ressources humaines (90h d'heures complémentaires par permanent du département en moyenne) pour ouvrir des parcours en alternance en plus des parcours classiques. De plus, la plupart de nos intervenants professionnels ne peuvent doubler leurs interventions au sein du master.
		Organisation pédagogique	Page 2 paragraphe 1	Il est noté pour le parcours ISICG un faible nombre de TP dans la maquette. Ceci est exact mais nous avons oublié de préciser que les TDs se font également sur machines et que dans chaque UE une ou plusieurs évaluations sur projets sont demandés si bien que la partie pratique est en fait beaucoup plus importante que le nombre d'heures affichées.
		Dispositif d'assurance qualité	Page 3 paragraphe 1	Il est indiqué que l'explication concernant la baisse des effectifs du parcours ISICG est peu claire. La baisse la plus sensible a lieu en 2018-2019 avec un effectif de 8 étudiants en M1 qui vient du fait que le nombre d'étudiants en L3 au sein de l'Université de Limoges était également très faible l'année précédente. Pour y remédier la communication vis-à-vis de l'extérieur a été revue et ceci liée à la remontée des effectifs en L3 a permis de rétablir la situation avec 14 étudiants en M1 en 2019-2020 et 22 étudiants en 2020-2021. Pour le parcours CRYPTIS, les effectifs sont stables avec 30 étudiants en 2017-2018, 28 étudiants en 2018-2019, 27 en 2019-20.
		Résultats constatés	Page 4 paragraphe 2	Le taux de réussite remonté par l'Université ne traduit pas bien la réussite des étudiants des parcours locaux. Le taux de réussite en M1 pour les deux parcours locaux est de 81% en 2018-2019 et de 72.2% en 2019-2020. Les chiffres remontés par l'Université sont faussés par les étudiants d'Athènes qui réalisent leur M1 en deux ans (et sont donc considérés comme défaillants à Limoges à la fin de leur première année).
		Résultats constatés	Page 4 paragraphe 3	Le taux de réponse de 10% correspond à l'évaluation réalisée par l'Université. Au niveau de la mention, les évaluations réalisées par les responsables de parcours présentent un taux de réponses variant de 60 à 90%.
		Résultats constatés	Page 4 paragraphe 4	Les chiffres de poursuite en thèse remontés correspondent aux poursuites en thèse au sein de l'université de Limoges. En moyenne au sein d'une promotion, entre 3 et 6 étudiants continuent en thèse que ce soit à l'Université de Limoges ou dans une autre université française.
Master Physique appliquée et ingénierie physique	SISMI	Pas d'observations		

D- Observations concernant les mentions du champs SMGCH

M MG	Intitulé du CHAMP	Indiquer la section / Item concerné :	Indiquer la page et le paragraphe	Observations
Master Sciences et Génie des Matériaux	SMGCH	Résultats constatés	Page 3 paragraphe 4	<p>« Les enquêtes sur l'insertion professionnelle à 12 mois montrent un taux d'emploi supérieur à 72 % pour la période 2017/2018 - 2018/2019. La poursuite en thèse est supérieure à 50 % des effectifs en prenant en compte le parcours ENSCI-ENSIL. »</p> <p>Le compte-rendu du conseil de perfectionnement du Master Sciences et Génie des Matériaux, relatif à l'année universitaire 2019/2020 était demandé dans le dossier d'auto-évaluation mais à l'époque de la soumission en ligne du dossier d'auto-évaluation (juin 2020), il n'avait pas encore eu lieu (le conseil de perfectionnement s'est effectivement tenu le 15 juillet 2020). Dans ce compte-rendu figurent deux valeurs précises et vérifiées des taux d'insertion à 12 mois des étudiants diplômés du Master Sciences et Génie des Matériaux : ces deux valeurs correspondent à la période courant de 2011/2012 à 2018/2019, et surtout à la période d'intérêt par rapport à l'évaluation HCERES (période 2015/2016 à 2018/2019).</p> <p><i>Extrait du conseil de perfectionnement du 15 juillet 2020 : « Le taux d'insertion professionnel à 12 mois est donné pour deux périodes : 79,2 % pour 2011-2012 à 2018-2019 (statistique réalisée sur 245 étudiants) et 74,3 % pour la période 2015-2016 à 2018-2019 (statistique réalisée sur 136 étudiants) »</i></p>
MASTER GÉNIE CIVIL	SMGCH	Organisation pédagogique de la formation	Page 2 paragraphe 6	<p>« Les partenariats internationaux ne sont pas suffisamment explicites dans le dossier. Il est juste mentionné la présence d'un programme Erasmus et d'un accord avec une université d'Ukraine. » Vu la spécificité de la formation dans le domaine de l'IMRO, un seul accord une université Ukrainienne a été validé et pour l'instant, l'échange a été fait que pour des mobilités entrantes pour une année de formation.</p> <p>« L'acquisition des crédits ECTS n'est pas présentée d'une manière explicite dans le dossier pour les matières spécifiques des parcours Conduite de travaux et Bureau d'études. »</p> <p>Les modalités générales de contrôle de connaissances suivantes concernent tous les enseignements de Licence et Master de la Faculté des Sciences et Techniques : « Pour chaque parcours, une unité d'enseignement ou un élément constitutif d'unité d'enseignement sont définitivement acquis lorsque la note correspondante est au moins 10/20. L'acquisition de l'unité d'enseignement donne lieu à l'acquisition des crédits européens correspondants. Un système de compensation est mis en place entre les éléments capitalisables constituant une même UE, entre les UE d'un même semestre et entre les deux semestres d'une même année (même parcours). La compensation entre les UE d'un même semestre et donc par extension entre les deux semestres d'une même année (même parcours) n'est pas possible si une UE présente une moyenne strictement inférieure 7/20. Les jurys restent souverains dans l'application individualisée de cette limite à la compensation. L'étudiant se trouvant dans ce cas devra donc passer en seconde session. De même, les unités d'enseignement « Stage » ou « Projet » des deux années de Master (Master 1 et Master 2) ne sont jamais compensables. »</p>

MASTER GÉNIE CIVIL	SMGCH	Organisation pédagogique de la formation	Page 2 paragraphe 7	« En revanche, le dossier ne fait référence à aucun environnement numérique mis à disposition des étudiants : Learning Management System (LMS), Moodle, etc. » Depuis la crise sanitaire, la plateforme collaborative « Adhel » destinée à l'enseignement à distance (https://community-adhel.unilim.fr/course/index.php?categoryid=5) est mise à disposition des étudiants dont l'objectif est d'échanger avec les étudiants et déposer les comptes rendus de projets, etc.
			Page 2 paragraphe 8	« Le dossier ne fait pas, non plus, référence à la mise en place des pratiques relatives à l'éthique ou à l'intégrité scientifique, ni à la mise à disposition d'outils anti-plagiat ou similaires. » Pour lutter contre le plagiat, l'Université de Limoges dispose d'un logiciel de détection « Compilatio » et une charte anti-plagiat est signée par tous les étudiants lors de leur inscription. Tous les enseignants peuvent utiliser ce service pour vérifier que les travaux remis par leurs étudiants n'ont pas été plagiés sur le web.
		Pilotage de la formation	Page 2	« La formation dispose d'un soutien administratif (secrétariat) et technique mais aucune information complémentaire n'est donnée (bibliothèques, salles informatiques, etc.). » Sur le Campus Universitaire de Génie Civil d'Egletons, il existe un service commun de la documentation et cinq salles informatiques avec 15 postes chacune. « Les modalités des éventuelles réunions d'équipe ne sont pas spécifiées. »
				Un conseil de département est prévu tous les trimestres. « La composition du conseil de perfectionnement est cohérente avec la formation, la liste et la qualité des membres est précisée et les comptes rendus sont mis à disposition. Le conseil a été mis en place en 2017 mais le dernier s'est réuni en 2018. Les conclusions et les décisions attendues à l'issue du conseil de perfectionnement et leur mise en œuvre n'est pas présentée dans le dossier. La liste des documents mis à disposition du conseil n'est pas explicitée dans le dossier. Le conseil de perfectionnement et ses prérogatives ne sont pas clairement précisés dans le dossier . » Un conseil de perfectionnement, composé de 2 membres du monde socio-professionnel et de 8 membres de l'université (4 enseignants et enseignants chercheurs et 4 étudiants), a été mis en place depuis 2017 et se réunit au moins une fois par an (date du dernier conseil : 16/02/2021). Sa mission actuelle est de contribuer à faire progresser la formation par les actions suivantes : - veiller à l'adéquation du cursus avec le secteur d'emploi visé ; - veiller à ce que la répartition des crédits ECTS/ heures au sein de chaque année de formation soit en accord avec les objectifs de formation ; - s'assurer de la cohérence entre les options de la mention et la définition du programme d'enseignement

<p>MASTER GENIE CIVIL</p>	<p>SMGCH</p>	<p>Dispositif d'assurance qualité</p>	<p>Page 3</p>	<p>« Un dispositif de suivi des flux d'étudiants a été mis en place en 2017 avec des informations qualitatives et quantitatives. Le recrutement est opéré essentiellement en troisième année de licence L3 mais le dossier ne donne pas d'informations détaillées à propos des critères de recrutement, de la présence d'étudiants étrangers,etc. »</p> <p>Critères de recrutement :</p> <p>En formation initiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Master 1 est accessible pour tout étudiant issu de la licence L3 Génie Civil. - En Master 2, le recrutement se fait sur dossier. Il est accessible aux étudiants ayant validé un M1 ou équivalent dans le même domaine ; aux ingénieurs, ... - Le recrutement d'étudiants étrangers se fait sur dossier. <p>En formation par apprentissage : Le Master s'articule autour du projet en entreprise (23 semaines de formation au CUGC et 30 semaines en entreprise en M1 et 19 semaines de formation au CUGC et 34 semaines en entreprise en M2). Un CDD de un à deux ans est exigé avec une entreprise du secteur du BTP dans le domaine de l'IMRO.</p> <p>En formation continue : La spécialité IMRO est ouverte aussi aux étudiants de la formation continue (demandeurs d'emploi, salariés, ...). Ces étudiants peuvent par ailleurs candidater pour l'obtention d'un diplôme dans le cadre de la procédure VAE.</p> <p>Chaque candidat doit suivre, selon son parcours et ses vœux, une procédure de candidature décrite à l'adresse suivante : https://www.sciences.unilim.fr/genie-civil/master-genie-civil/</p> <p>L'attractivité de la formation est mesurée et analysée en M1 et en M2. Le taux de pression est important (supérieur à 500 %) mais le taux de remplissage reste assez faible de 64 % en M1 et de 80 % à 94 % en M2. Le taux de réussite est satisfaisant (supérieur à 90 %) sur les deux années. L'enquête menée par le responsable du master sur l'insertion professionnelle montre un taux d'insertion excellent pour l'année 2017/2018 mais l'enquête n'a pas été réalisée en 2018. Un groupe Facebook/Linkedin a été créé afin d'assurer un suivi des anciens mais il n'est pas précisé si les résultats sont diffusés auprès des publics concernés.</p> <p>Les enseignements ne sont pas évalués par les étudiants, mais cela est prévu pour la prochaine rentrée. Pour ce qui concerne le conseil de perfectionnement, des consignes sont indiquées dans le document général des Masters de l'Université de Limoges (e.g. diffusion des CR, intégration au processus d'évaluation interne), mais le dossier ne permet pas de saisir si le Génie civil suit ces consignes.</p> <p>Voir paragraphe : pilotage de la formation</p>
--	---------------------	---	---------------	--

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Limoges

Bilan du champ de formations Droit,
économie, gestion

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 14/12/2020



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Yannick Malevergne, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Droit, économie, gestion* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Administration publique
- Master Comptabilité, contrôle, audit
- Master Droit de l'entreprise
- Master Droit de l'environnement et de l'urbanisme
- Master Droit du patrimoine
- Master Droit européen
- Master Droit notarial
- Master Histoire du droit et des institutions
- Master Management de l'innovation
- Master Management et administration des entreprises
- Master Management sectoriel
- Master Monnaie, banque, finance, assurance

Présentation

Dans la continuité du contrat précédent, l'offre de formation de deuxième cycle de l'Université de Limoges (UL) est structurée en cinq champs :

- *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation (ALLSHSE) ;*
- *Biologie, chimie, santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS, BC2S) ;*
- *Droit, économie, gestion (DEG) ;*
- *Sciences et ingénierie des systèmes, mathématiques, informatique (SISMI) ;*
- *Sciences des matériaux, génie civil, habitat (SMGCH).*

Les masters du champ *DEG*, au nombre de douze, sont portés par trois composantes de l'UL : la Faculté de droit et des sciences économiques (FDSE), l'Institut d'administration des entreprises (IAE), et l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG). La FDSE porte, à elle seule, les deux tiers de l'offre (sept masters en droit, au sens large, et un en économie/finance) tandis que l'IAE accueille le tiers restant (trois masters en management et un en comptabilité). L'IPAG porte un parcours de première année (M1) au sein d'un master rattaché à la FDSE. La quasi-totalité des vingt-et-un parcours de deuxième année (M2) visent à une insertion professionnelle immédiate.

La coordination entre les formations du champ et les activités de recherche qui en relèvent repose sur le Grand collège *DEG* qui associe aux composantes précitées trois équipes d'accueil (EA) de l'UL réunies au sein de l'institut de Gouvernance des institutions et des organisations (GIO) : l'Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques (OMIJ, EA 3177), le Laboratoire d'analyse et de prospective économiques (LAPE, EA 1088), et le Centre de recherches sur l'entreprise, les organisations et le patrimoine (CREOP, EA 4332).

Des partenariats avec les principales organisations représentatives des milieux socio-économiques locaux (Chambres de commerce et de l'industrie, barreau des avocats, Chambre interdépartementale des notaires) assoient les liens entre les formations du champ et le monde professionnel.

Il n'existe en revanche pas d'accords de co-accréditation des formations du champ avec des établissements régionaux ou nationaux. La politique d'ouverture internationale relève, quant à elle, essentiellement d'initiatives qui demeurent du ressort des formations et des composantes et se traduit principalement par l'accueil d'étudiants en mobilité entrante.

Avis global

Les finalités et objectifs des formations de deuxième cycle du champ *DEG* sont clairement établis et parfaitement cohérents avec l'intitulé du champ. La taille de l'UL ne lui permet évidemment pas d'offrir une palette de formations couvrant de manière exhaustive l'ensemble des domaines du champ mais on peut souligner la diversité de l'offre en *droit* et en *gestion*. Le domaine *Économie* apparaît en revanche moins bien pourvu, puisque seul le master *Monnaie, banque, finance, assurance (MBFA)* constitue un débouché naturel pour les étudiants désireux de poursuivre leurs études dans ce domaine. Les raisons de ce choix et leurs conséquences en termes d'articulation entre les niveaux licence et master pour les étudiants de la filière *Économie* ne sont, malheureusement, pas abordés par l'établissement dans le cadre de son dossier d'autoévaluation.

Le caractère professionnalisant des formations est indéniable. Il repose sur l'implication d'un nombre significatif de professionnels au sein des équipes pédagogiques, sur le développement de l'alternance – sous forme d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation – et le recours généralisé aux stages en entreprises, ainsi que sur une amorce de déploiement de l'approche par compétences. La possibilité de poursuite en études doctorales existe mais demeure extrêmement limitée dans les faits et concentrée sur quelques parcours qui affichent explicitement cette finalité. Les résultats en la matière apparaissent assez mitigés.

Le positionnement de l'offre de formation de deuxième cycle sur la carte régionale et nationale n'appelle pas de remarque particulière. La plupart des masters de l'UL répondent à un besoin clairement identifié au niveau local et ne souffrent pas de concurrence. Quelques formations disposent d'une aura dépassant le cadre régional et bénéficient d'une attractivité à l'échelle nationale.

L'adossement des formations à la recherche est, lui aussi, tout à fait classique et conforme à ce que l'on peut attendre. Tout au plus est-on surpris de lire dans le dossier champ communiqué par l'UL que l'articulation formation/recherche « a demandé un travail conséquent de redéfinition des projets recherche au regard des

formations », laissant penser que les axes de recherche des unités de recherche du champ tendent à s'adapter aux exigences de l'offre de formation, alors que, plus loin, il est affirmé que « ce sont bien les axes de recherche [...] qui déterminent les objectifs et les contenus des masters qui y sont associés ».

L'établissement et les formations indiquent avoir tissé de nombreux liens avec l'environnement socio-économique. Le développement de l'alternance, notamment, et l'intervention de professionnels dans les enseignements en constituent une preuve indirecte. On regrette cependant le manque de précision sur ce volet tant au niveau du dossier champ, qui est particulièrement laconique sur ce point, qu'au niveau des dossiers d'autoévaluation des formations, dont les éléments transmis sur ce sujet sont de qualité très variable.

La dimension internationale est très diversement développée d'une formation à l'autre. Comme le reconnaît l'UL, elle est largement laissée à l'initiative des équipes pédagogiques et des composantes. Seul l'accueil des professeurs invités fait l'objet d'une coordination au niveau du champ. On ne peut évidemment que regretter cet état de fait, d'autant que, là encore, les résultats sont en demi-teinte. Seule la mobilité entrante semble effective sans d'ailleurs que l'on sache véritablement si les flux constatés découlent de stratégies de partenariat permettant d'en assurer la maîtrise ou bien relèvent de recrutements opportunistes.

L'organisation des formations respecte globalement la lettre et l'esprit des textes réglementaires à l'exception notable d'un parcours de M2 suspendu (parcours *Management général et entrepreneuriat* du master *Management et administration des entreprises*) et d'une mention de master qui est une coquille vide juxtaposant des parcours indépendants (master *Droit européen*).

Le pilotage des formations de deuxième cycle relève exclusivement des composantes et équipes pédagogiques. L'UL reconnaît très honnêtement l'absence de pilotage de l'offre de formation au niveau du champ. Même si des échanges ont évidemment lieu entre composantes, même s'il existe une structure – le Grand collège DEG – qui favorise ces échanges et même si l'on constate des initiatives ponctuelles de plusieurs composantes ou formations du champ (mutualisation d'enseignements, portage de projets transversaux), il est établi que les choix en termes de définition de l'offre de formation et, en particulier, l'évolution des maquettes ne relèvent pas de décisions concertées au niveau du champ.

Il en va logiquement de même du déploiement des dispositifs d'assurance qualité, qui repose sur des procédures définies au niveau de l'établissement et/ou sur des modalités propres aux composantes, voire aux équipes pédagogiques. Aucune articulation entre un hypothétique cadre défini par les services centraux de l'UL – dont on ne sait rien de concret – et la mise en œuvre par les composantes ne trouve sa place au niveau du champ. Cela se traduit par une forte hétérogénéité des pratiques et des stades d'avancement eux-mêmes forts variés.

En résumé, les formations de deuxième cycle du champ DEG ne souffrent pas, dans leur ensemble, de lacunes majeures et répondent, pour l'essentiel, aux attentes que l'on peut formuler à leur égard. En revanche, la structuration de ces formations au sein d'un même champ est largement fictive, ce que reconnaît l'établissement et ce que tend à confirmer un dossier de présentation du champ relativement succinct.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les objectifs des formations sont clairement définis et communiqués aux étudiants et parties prenantes, à l'exception notable du master *Management de l'innovation* qui aurait gagné à clarifier sa cible dans ses supports de communication institutionnels. La transcription des unités d'enseignement (UE) en compétences permet, le plus souvent, d'afficher clairement les acquis à atteindre dans les formations du champ. Les masters *Histoire du droit et des institutions (HDI)* et *Management de l'innovation* font exception : la structuration en UE ne semble pas liée à une réflexion sur les compétences ou les connaissances, ce qui nuit à la lisibilité de ces formations.

Dans l'ensemble, les intitulés de formation sont clairs, et leurs contenus conformes aux attentes. On peut toutefois relever quelques imprécisions, telle la présence effective du droit comparé dans le master *Droit de l'environnement et de l'urbanisme (DEU)* ou la cible exacte du parcours *International : commerce et finance* dans le master *MBFA*, voire des incohérences, telle l'importance réduite du droit européen dans le parcours *Droit privé général et européen (DPGE)* du master *Droit européen*. On regrettera également que seules quatre formations (masters *Comptabilité, contrôle, audit (CCA)*, *Management de l'innovation*, *Management et administration des entreprises (MAE)* et *Management sectoriel*) aient joint un supplément au diplôme au dossier d'autoévaluation.

Les formations du champ ont toutes une forte dimension professionnalisante. Certaines orientent directement et explicitement vers des métiers (masters CCA, *Droit notarial* ou MBFA) tandis que les autres visent davantage des domaines d'activité. À ce titre, le master *Management de l'innovation* oscille entre ces deux approches, ce qui trouble quelque peu la qualité de l'information sur les débouchés professionnels. Les possibilités de poursuite d'études sont très rarement indiquées dans les dossiers d'autoévaluation, sans doute parce que les formations sont avant tout conçues comme des voies d'insertion immédiate vers le monde professionnel. La poursuite en doctorat est évoquée par quelques formations (master HDI, parcours *Banking & finance* du master MBFA) mais reste marginale.

Les dossiers d'autoévaluation ne font pas état d'une véritable démarche en direction de la certification professionnelle. La principale exception concerne le master CCA, qui permet d'obtenir la dispense de cinq des sept UE du *Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG)*, reconnu pour la formation professionnelle de l'Ordre des experts-comptables. Les formations sont, dans l'ensemble, en cohérence avec les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondantes mais la communication autour de ces documents reste faible. La fiche RNCP n'est réellement exploitée que dans les dossiers des masters *Administration publique*, MBFA, DEU, *Droit patrimonial* et *Management sectoriel*. Il convient de souligner que la cohérence n'est pas complète dans le cas du master MBFA car le parcours *International : commerce et finance* n'est pas clairement positionné entre les problématiques des grandes entreprises et celles des petites et moyennes entreprises (PME) et industries (PMI).

Positionnement des formations dans l'environnement

Le positionnement local et régional est généralement présenté de façon fine, à l'exception des masters *Droit de l'entreprise* et *Droit européen*, pour lesquels des précisions auraient été les bienvenues. On regrette seulement de ne pas avoir plus de détails sur le positionnement des formations par rapport à celles dispensées dans les écoles de commerce ou les Instituts d'études politiques (IEP) régionaux. Les formations exploitent plusieurs partenariats académiques (avec un lycée pour le master CCA ; des écoles pour le master *Management de l'innovation* ; des composantes de l'Université pour le master MAE). À la lecture des éléments transmis, ces partenariats ne paraissent pas être formalisés par des conventions, ce qui est regrettable.

L'adossé à la recherche est assuré par l'intervention d'enseignants-chercheurs (EC) dans les formations. Ces EC sont rattachés à diverses unités de recherche (OMIJ, CREOP, LAPE), selon leurs spécialités. L'articulation formation-recherche se manifeste par des séminaires de recherche et la rédaction de mémoires de recherche ou, plus rarement, dans la mise en place de projets collectifs (master *Management de l'innovation*). Le lien master-doctorat est modeste, ce qui tient principalement à la finalité d'insertion professionnelle immédiate de la plupart des formations du champ.

Les formations ont noué de nombreux partenariats avec les milieux socio-économiques au travers notamment de leurs organisations représentatives. Les stages (ou l'alternance quand elle existe) proposés aux étudiants manifestent la qualité de ces liens. Seul le master *Droit européen* semble être moins avancé sur cette question. Le dossier d'autoévaluation ne précise cependant pas l'existence de conventions formalisant ces partenariats.

Le positionnement des formations sur la dimension internationale est très variable : certaines formations sont très ouvertes à l'international et mettent en avant des conventions dynamiques (masters *Droit de l'entreprise*, HDI, *Management sectoriel*) tandis que les autres ont peu abordé cette dimension dans leur dossier d'autoévaluation. Cela est compréhensible pour des masters dont l'objet touche à des spécificités françaises (masters *Droit patrimonial* et *Droit notarial*), mais regrettable pour des formations tournées vers l'international (masters MBFA, *Droit européen* ou encore DEU). Toutes les formations évoquent la mobilité internationale entrante ; les flux sortants sont en revanche assez faibles, ce qui est regrettable, d'autant que les raisons n'en sont pas précisées et encore moins analysées.

Organisation pédagogique des formations

À l'exception notable du parcours *Management général et entrepreneuriat* du master MAE, dont les enseignements sont concentrés sur la seule année de M2, les masters du champ DEG sont tous organisés en quatre semestres et mettent en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (*European Credits Transfer System*, ECTS). Les formations sont conformes à la fiche RNCP quand elle est fournie. Certaines sont organisées en parcours autour d'un tronc commun en M1 (masters *Management de l'innovation* et HDI) ou bien offrent des mutualisations en M1, voire M2 (masters *Droit du patrimoine*, parcours *Management de projets innovants* du master *Management de l'innovation*). En revanche, d'autres mentions juxtaposent deux à trois parcours sans liens ni cohérence entre eux (masters DEU et plus encore *Droit européen*), au point que l'on peut douter de l'existence réelle d'une mention pour ce dernier. Le master *Management sectoriel* est, quant à lui, mono-parcours mais interdisciplinaire.

Les différents profils d'étudiants sont largement pris en compte avec des ouvertures à la validation des acquis professionnels (VAP) et à la validation des acquis de l'expérience (VAE) bien que cela ne concerne que peu de cas. Une proportion importante des formations est ouverte à l'alternance pour tout ou partie de leurs parcours (masters *Administration publique*, *CCA*, *Droit européen*, *MAE*, *MBFA*), et à la mixité de publics en formation initiale et formation continue (masters *CCA*, *DEU*, *Droit du patrimoine*, *HDI*), avec un succès notable s'agissant du master *HDI* attribué au développement d'enseignements à distance. L'aspect distanciel, activé en situation de crise sanitaire, est inégalement réparti entre les formations et paradoxalement peu présent en master *Management de l'innovation*. Seul le master *MBFA* rend compte de l'accessibilité de ses formations aux publics en situation de handicap.

La prise en compte de l'approche par compétences est hétérogène selon les mentions. Les compétences ne sont parfois pas répertoriées dans la maquette (masters *DEU*, *HDI*) ou de manière perfectible dans leur couplage avec les UE (master *Management de l'innovation*). Parfois définie mais non structurée en blocs (masters *Droit du patrimoine*, *MAE*), l'approche par compétences peut être un projet déclaré (masters *Droit notarial*, *MBFA*) ou en cours de mise en œuvre (masters *Droit européen*, *Management sectoriel*). Les étudiants ne bénéficient pas d'outils de positionnement ni de validation de leurs compétences de type portfolio. En dehors du master *HDI* dont c'est l'essence même et du master *Management sectoriel* quant à ses objectifs, la majorité des formations du champ *DEG* est marquée par une faible interdisciplinarité.

Excepté pour les masters *DEU* et *Droit européen*, le dossier d'autoévaluation rend compte de la part de la recherche dans la formation. Elle occupe une place limitée dans la plupart des masters. Elle est peu décrite ou réduite à une initiation ou à une méthodologie du mémoire apparemment parfois optionnel (master *Droit européen*). On notera toutefois l'exception du master *HDI* et du parcours *Banking & finance* du master *MBFA* qui l'intègrent pleinement et offrent des perspectives de poursuites d'études en doctorat. Outre la pédagogie par projet évoquée précédemment, l'innovation pédagogique ne ressort pas du dossier d'autoévaluation, où seuls quelques outils numériques sont cités (master *HDI*). On aurait pu s'attendre à trouver des pédagogies innovantes davantage valorisées dans les parcours de la mention *Management de l'innovation*, portée par une composante qui annonce prochainement bénéficier d'une plateforme pédagogique de type *Learning Management System* dont le caractère innovant n'est pas établi.

L'insertion professionnelle prend essentiellement la forme de stages en M1 comme en M2, de 8 à 18 semaines selon les mentions, voire d'au moins trois mois (master *Management sectoriel*) obligatoires, encore que ce ne soit pas précisé en master *DEU*. L'alternance n'est pas suffisamment valorisée, sauf dans quelques formations (master *Administration publique*, parcours *Droit et économie du sport* du master *Droit de l'entreprise*). Une approche par projet dans plusieurs mentions augmente la professionnalité de certaines formations avec des projets tutorés en masters *MBFA* et *Management de l'innovation*, et un montage de projets en master *Administration publique*. Mais elle reste absente ou faible dans d'autres formations alors même que l'objet et les effectifs de celles-ci s'y prêteraient, comme en master *MAE*.

Pour la plupart, les formations sont peu investies au niveau de la mobilité internationale mais intègrent des formations en langue aboutissant pour certaines à une certification proposée voire requise avec le *Test of English for International Communication* (TOEIC) ou le certificat de Compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) de niveau 2.

Aucune certification des compétences numériques n'est proposée (e. g. C2i niveau 2 *Métier du droit*, C2i niveau 2 *Fonction d'organisation et de communications*, voire Pix plus récemment) ni même une véritable sensibilisation aux pratiques et à la culture numériques. En effet, la plateforme Moodle est la principale application pédagogique de l'environnement numérique de travail. Elle n'est complétée que par des outils bureautiques et les solutions liées à l'enseignement à distance rendus obligatoires par la situation sanitaire. Le dossier d'autoévaluation ne rend pas compte de l'exploitation de logiciels de gestion intégrés, ni d'outils numériques transversaux de management (gestion de projet, base de données relationnelles, gestion de tableaux de bord), ni encore d'applicatifs métiers (bancaires, de système d'information géographique en urbanisme, etc.), à l'exception du master *Droit notarial*, qui évoque l'usage de logiciels professionnels.

Plusieurs mentions font part de l'intégration de l'éthique scientifique dans le cadre des enseignements liés à la recherche. La mise en œuvre et le périmètre du recours à une solution numérique anti-plagiat ne sont pas décrits dans le dossier d'autoévaluation.

Pilotage des formations

Il existe, pour chacune des douze mentions du champ, une équipe pédagogique dont la composition est variée (présence systématique de professionnels, même si dans certains masters leur place pourrait être plus importante) et adaptée aux besoins. Les informations concernant cette équipe (rôles, responsabilités, enseignements) ne sont toutefois pas au même niveau et il n'est pas systématiquement indiqué si ces informations sont fournies aux publics concernés. On pourra reprocher à certaines formations le manque de

liens avec les acteurs socio-économiques (masters *DEU* ou *Droit européen*). Enfin, l'approche par compétences n'apparaît pas comme une priorité.

Les moyens administratifs et pédagogiques ne sont pas spécialement indiqués, les autoévaluations se concentrant principalement sur l'existence de conseils de perfectionnement. À cet égard, il faut souligner qu'il existe un conseil de perfectionnement dans toutes les formations de ce champ, et que chaque conseil semble inclure la diversité attendue des acteurs (enseignants, étudiants, personnalités extérieures). Toutefois, la présence des étudiants dans ces conseils n'est pas systématiquement spécifiée et souvent limitée. On décèle également un manque d'harmonie des pratiques s'agissant de l'organisation de ces conseils, que ce soit au niveau de la précision de leur composition, de la régularité de leurs réunions, ou encore des résultats de leurs travaux. Il apparaît enfin que l'évaluation des enseignements est souvent absente des autoévaluations.

La question de l'évaluation des connaissances et des compétences est un vrai sujet. On observe que plusieurs formations n'évoquent pas du tout la question. Lorsque les formations traitent ce point, les informations qui en résultent sont souvent imprécises, et mettent en évidence des difficultés à exposer les règles relatives à la constitution, au rôle et aux modalités de réunion des jurys, celles relatives aux modalités précises d'évaluation des connaissances, ou encore aux règles de compensation ou de seconde chance. L'engagement étudiant n'est pas spécialement valorisé.

Dispositifs d'assurance qualité

Les dispositifs d'assurance qualité de ce champ sont divers et hétérogènes selon les masters et les disciplines. En ce qui concerne les effectifs des formations, le nombre d'inscrits est correctement renseigné. Cependant, les conditions de recrutement des étudiants ou l'attractivité des formations sont très peu souvent évoquées.

Le suivi de la réussite des étudiants diffère selon les masters. En effet, lorsque la réussite des étudiants est connue, elle est analysée (à l'instar des masters *HDI* ou *DEU*). Par ailleurs, les formations certifiées par l'organisme extérieur Qualicert procèdent à une analyse poussée de la réussite de leurs étudiants (masters *Management de l'innovation*, *Management sectoriel* ou *MAE*). Enfin, certains masters, tels *MBFA* ou *CCA*, ne communiquent aucune donnée sur ce point ou de manière incomplète.

L'ensemble des formations assure un suivi minimal des diplômés grâce au service dédié mis en place par l'UL et, la plupart du temps, par les enquêtes réalisées par les responsables de formation (masters *Administration publique* ou *HDI*). Toutefois, certains masters ne procèdent à aucun suivi du devenir des étudiants, comme les masters *DEU*, *Droit de l'entreprise*, *Droit du patrimoine* ou *Droit notarial*. En ce qui concerne les masters orientés en économie-gestion, l'insertion professionnelle est finement suivie non seulement par les responsables de formation, mais également par le service dédié de l'université. Seul le master *CCA* ne donne aucune information.

De manière générale, les formations mettent en place un processus d'amélioration sur la base de questionnaires remis aux étudiants. Il est cependant rare qu'une analyse des réponses à ces questionnaires soit effectuée, communiquée ou transmise, ce qui est regrettable.

Résultats constatés

Globalement, les masters semblent attractifs, même si les taux de pression en M1 ne sont généralement pas communiqués, et les effectifs sont relativement stables dans l'ensemble. Les taux de réussite sont, sans surprise, plus élevés en M2 qu'en M1.

Les taux d'insertion professionnelle sont corrects à 6 et 30 mois. Les formations conduisant à des métiers précisément identifiés et constituant des passages obligés pour y accéder présentent des taux d'insertion professionnelle importants, entre 80 % et 100 % à 6 mois. À l'inverse, le taux d'insertion professionnelle n'est pas particulièrement fort pour les formations plus transversales, voire fondamentales, dont les débouchés concernent plus la poursuite d'études en doctorat. Cependant, il y a peu de chiffres sur l'évolution des diplômés, leur poursuite d'études ou la nature de leur emploi. On ne peut donc apprécier l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés par certaines formations.

L'abandon des étudiants à l'issue d'une année de M1 est important voire très important pour certaines formations (masters *DEU*, *Droit européen*, *Droit du patrimoine*, *HDI*). Il n'est pas vraiment donné d'explications à cette tendance, peut-être explicable par l'accès direct en M1 jusque-là pour les formations juridiques. Par ailleurs, les taux de satisfaction des diplômés quant à la pertinence et la qualité des formations sont relativement décevants. Enfin, la poursuite d'études en doctorat est quasi-inexistante pour la majorité des formations qui visent une insertion professionnelle immédiate.

Conclusion

Principaux points forts

- Une dimension professionnalisante affirmée avec, notamment une place importante des stages/de l'alternance dans la plupart des formations.
- De bons positionnement et ancrage territorial des formations.
- Des équipes diversifiées et en accord avec les besoins des formations.
- Une formation en langue certificative dans la plupart des formations.
- Une bonne attractivité des formations dans leur ensemble.

Principaux points faibles

- Une absence de pilotage au niveau du champ.
- Des dispositifs d'assurance qualité insuffisants à maints égards (évaluation des enseignements, suivi des cohortes, analyse des données chiffrées).
- Un manque de développement international en particulier pour les formations dont c'est l'objet (coopération, mobilité, thématiques enseignées).
- Une faible place dédiée aux outils numériques et aux pratiques pédagogiques innovantes.
- Un manque de formalisation des partenariats.
- Une approche par compétences encore largement à développer.

Recommandations

Les formations du champ *DEG* paraissent pilotées sérieusement, notamment en raison de l'existence d'équipes pédagogiques diversifiées et ouvertes aux professionnels, mais aussi compte tenu de l'existence systématique de conseils de perfectionnement. Il apparaît cependant absolument indispensable d'harmoniser les pratiques au niveau du champ.

L'ensemble des formations du champ *DEG* doivent poursuivre leurs efforts pour mettre en œuvre un dispositif d'assurance qualité digne de ce nom. Afin de jouer pleinement son rôle, il doit pouvoir s'appuyer sur des données chiffrées quant aux flux des étudiants, à leur réussite, leur devenir et leur insertion professionnelle. C'est la raison pour laquelle, il est essentiel de procéder à la mise en place d'indicateurs de suivi et surtout d'analyser les données afin de conforter et pérenniser l'ensemble des formations de ce champ au sein de l'UL.

Les formations du champ devraient s'appuyer sur les liens forts qu'elles ont su développer avec des acteurs socio-économiques pour s'ouvrir davantage à l'international (dans le cadre de conventions, mais aussi de mobilités étudiantes et enseignantes) après avoir défini une stratégie claire en la matière.

Les partenariats avec le monde socio-économique pourraient également être mis à profit pour bénéficier d'espaces de formation, réels ou virtuels, de conduite de projets, de familiarisation avec les progiciels des secteurs visés et ainsi améliorer l'intégration des pratiques numériques et innovantes au sein des formations.

Il convient enfin de développer, de façon plus systématique, la réflexion autour des compétences pour mieux mettre en valeur l'articulation des formations avec des secteurs professionnels variés. Cela permettrait de marquer plus nettement les différences entre certaines formations du champ. Les réflexions à ce sujet devraient également pouvoir être concrétisées par la mise en place d'un portefeuille de compétences. À cet effet, le projet de mise en place d'un nouveau *Learning Management System* pourrait être l'opportunité de sa généralisation concertée au sein du champ *DEG*.

Points d'attention

Le master *Droit européen* est plus une juxtaposition de parcours qu'une réelle mention.

Le parcours *Management général et entrepreneuriat* du master *Management et administration des entreprises* est concentré sur le M2 au lieu de proposer un cursus sur quatre semestres. Son intitulé n'est en outre pas cohérent avec son contenu.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER ADMINISTRATION PUBLIQUE

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Administration publique* de la Faculté de droit et des sciences économiques (FDSE) de l'Université de Limoges est une formation professionnalisante dédiée aux métiers de la fonction publique. Cette formation comporte deux parcours en première et deuxième année (M1 et M2) : le parcours *Manager territorial et intercommunalités (MTI)* et celui de *Droit public et administration (DPA)*. Cette formation est ouverte à l'apprentissage. En outre, les étudiants ayant validé le M1 *Métiers de l'administration* (dispensé au sein de l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG)) peuvent rejoindre un des deux parcours de M2. La formation est assurée au sein des locaux des différents sites de la FDSE de Limoges.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont très clairement définis en mettant l'accent tant sur les connaissances que sur la maîtrise des compétences professionnelles nécessaires pour occuper les emplois à responsabilité visés dans les institutions publiques. Les connaissances et compétences à acquérir sont communiquées et explicitées. L'ensemble des unités d'enseignement ont été transcrites en compétences dans la perspective de débouchés professionnels.

Il n'existe pas encore de supplément au diplôme mais l'ensemble de ces objectifs est en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention.

Les débouchés sont ceux de la fonction publique d'État comme de la fonction publique territoriale, mais visent aussi la possibilité d'intégrer des acteurs hors administration, à l'instar des organisations non gouvernementales (ONG).

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation a été analysé très finement et avec beaucoup de détails sur un plan aussi bien national que local. L'équipe pédagogique a fait des efforts pour différencier cette mention, avec notamment le parcours *MTI* qui s'est finalement spécialisé en intercommunalité.

Les relations avec les professionnels de la fonction publique et les administrations territoriales et nationales sont nombreuses, notamment avec des collectivités territoriales et intercommunalités, même si elles n'ont pas donné lieu à la signature de conventions.

Des liens existent avec l'Université de Louvain-la-Neuve (Belgique). La mobilité internationale concerne surtout la venue d'étudiants étrangers, pour des effectifs reçus qui restent limités. Certains étudiants effectuent toutefois leur stage à l'étranger.

La mention s'appuie sur la recherche, par le biais classique de la participation des enseignants-chercheurs aux travaux de l'Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques (OMIJ). Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage d'initiation à la recherche au sein de cette équipe.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est adaptée aux différents projets professionnels et aux différents profils des étudiants. Elle est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE, dont une en 2018-2019) et à la validation des acquis professionnels (VAP). Elle est par ailleurs ouverte à l'alternance (quatre étudiants en M1 et deux en M2) par le biais de l'apprentissage. Un calendrier spécifique a été adopté afin de permettre cette alternance. On peut toutefois se demander comment un tel calendrier a pu être appliqué à un aussi petit nombre d'étudiants.

Les modalités pédagogiques sont classiques, marquées par une spécialisation progressive, complétées par des travaux en petits groupes chargés de montages de projet, notamment par le moyen de participations à la clinique juridique mise en place au sein de la faculté. Par ailleurs, de nombreux cours sont mutualisés entre les deux parcours (108 heures de cours magistraux).

Les stages sont obligatoires en M1 (6 semaines) et en M2 (12 semaines minimum) et préparent utilement les étudiants à leur insertion professionnelle.

Le numérique occupe une place considérée comme modeste, concentrée sur la présence d'un espace numérique de travail. Il faut toutefois noter que sont expérimentés depuis quatre ans des modules d'actualité dans plusieurs matières juridiques (droit des collectivités territoriales, droit administratif, droit de la fonction publique) afin de développer la formation tout au long de la vie. L'enseignement à distance, organisé sous contrainte sanitaire, commence à être mis en place mais n'existait pas jusqu'à présent.

La sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique est réalisée pendant les cours d'initiation à la recherche. La déontologie professionnelle est enseignée pendant les préparations aux stages.

L'anglais est enseigné aussi bien en M1 qu'en M2 et donne lieu à une certification.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique comprend principalement des enseignants-chercheurs et des intervenants professionnels. Les informations données quant à sa composition sont très précises et détaillées. Elle est équilibrée, avec notamment 6 professeurs, 7 maîtres de conférences et 10 professionnels extérieurs et non des formateurs professionnels. Ces derniers, impliqués dans la formation, proposent des stages aux étudiants. La présentation des rôles et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique est complète.

Le conseil de perfectionnement comprend non seulement des représentants des étudiants (l'ensemble des effectifs, limités, étant conviés à y participer) mais a été aussi élargi au directeur d'études du parcours *Métiers de l'administration* de l'IPAG (étant donné que c'est une possible voie d'entrée en M2), conformément aux recommandations de la précédente évaluation.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et en accord avec les attendus de la formation.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont communiqués et analysés. Les effectifs du master *Administration publique* sont globalement stables : 74 inscrits en 2017-2018 et 84 en 2018-2019. La répartition entre les parcours et entre les années (avec plus d'étudiants en M1 qu'en M2) est équilibrée, même si les effectifs du M2 *DPA* sont légèrement plus élevés. Ils ne sont en tout cas jamais inférieurs à 10. La formation assure le suivi des diplômés grâce au service dédié mis en place par l'université, mais également les enquêtes d'insertion effectuées chaque année par la responsable de la formation.

Le processus d'évaluation interne de la formation se matérialise par la remise d'un questionnaire en fin d'année portant de façon non systématique sur les enseignements.

Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an au cours du deuxième semestre et travaille de manière satisfaisante, en permettant d'identifier, d'analyser et d'apporter des réponses aux problèmes rencontrés dans le fonctionnement de la formation.

Résultats constatés

Les taux de réussite sont élevés sans être exceptionnels. Ils sont plus bas en M1 (77 % en 2018, 69 % en 2019), sachant que les diplômés sont passés de 22 en 2018 à 34 en 2019 et que les abandons en cours d'année sont relativement élevés (32 % en 2018, 51 % en 2019). Ils sont meilleurs en M2 (81 % en 2018, 87 % en 2019). Un certain nombre d'étudiants redoublent.

Le suivi des étudiants est mené de façon très fine et analysé en détail.

Le taux d'insertion professionnelle est correct (en 2018, sur 22 diplômés, 14 sont en emploi et en 2019, sur 34 diplômés, 20 sont insérés sur le marché) notamment dès la sortie d'études par voie contractuelle. Le type d'emploi occupé correspond aux attentes puisqu'une partie des diplômés est recrutée en passant un concours de la fonction publique de catégorie A. La poursuite d'études en doctorat reste marginale (un cas en 2019).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une bonne lisibilité des parcours.
- Une approche par compétences.
- L'ouverture à l'apprentissage.
- Deux stages obligatoires, l'un en M1 et l'autre en M2.
- Une bonne insertion professionnelle.
- Des outils pédagogiques innovants dans une optique professionnelle avec notamment la clinique juridique.

Principaux points faibles :

- Un usage du numérique qui peut être développé.
- Un faible développement des mobilités des étudiants et des enseignants-chercheurs.
- Une absence de supplément au diplôme.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Administration publique* de l'Université de Limoges est une formation attractive, bien conçue et pilotée de façon très professionnelle. Les étudiants diplômés bénéficient d'une bonne insertion professionnelle. La réactivité et l'adaptabilité de la formation aux différentes évolutions nécessaires est à souligner.

Cette formation peut faire l'objet d'améliorations à la marge, telles que celles identifiées par le porteur du projet, comme le développement du numérique afin de permettre un apprentissage à distance ou encore le développement de la formation tout au long de la vie.

MASTER COMPTABILITÉ, CONTRÔLE, AUDIT

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Comptabilité, contrôle, audit* (CCA) prépare aux métiers de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes. Il ouvre droit à la dispense de cinq unités d'enseignement (UE) sur sept du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) et est reconnu par la commission consultative pour la formation professionnelle de l'Ordre des experts-comptables.

Ce diplôme est accessible aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau licence dans le domaine de la gestion : licence *Gestion*, licence *Économie et gestion*, licence CCA, Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG), diplôme d'écoles de commerce.

Cette formation, dispensée à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) École universitaire de management de Limoges, est délivrée en formation initiale classique et en formation par alternance.

Analyse

Finalité de la formation

La formation a pour objectif de former des spécialistes de haut niveau des mécanismes comptables et financiers de l'entreprise, pouvant accéder à des fonctions de cadre supérieur, et de préparer au DSCG, passage obligé pour accéder aux professions d'expert-comptable et de commissaires aux comptes. Le master CCA est le seul diplôme universitaire offrant la dispense de cinq UE sur sept du DSCG.

Le contenu de cette formation est adapté à cet objectif. Le programme de la formation est conçu pour permettre aux étudiants de suivre plus de 80 % du volume horaire du DSCG conseillé par le *Bulletin officiel*, conformément aux engagements du réseau France master CCA, dont le master CCA Limoges est membre.

Les stages réalisés par les étudiants en formation initiale classique ont lieu sur des périodes différentes en première (M1) et en deuxième année de master (M2), en concertation avec la profession afin d'offrir l'opportunité de missions variées (pendant la période fiscale en M1 et pendant la période d'audit en M2). L'un des deux stages doit obligatoirement être réalisé en cabinet d'expertise comptable. Il n'est pas fourni de supplément au diplôme précisant les connaissances et compétences acquises et la cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

Le master CCA fait partie des 40 masters CCA proposés par les universités françaises au niveau national. Ces formations sont regroupées au sein du réseau France master CCA. Au niveau régional, le master CCA est le seul master de l'Université de Limoges préparant l'insertion professionnelle dans les métiers du chiffre. Il s'inscrit dans la continuité d'un cursus débutant par une licence *Économie et gestion* (avec un parcours CCA dédié au sein de la troisième année), ou encore un Diplôme universitaire de technologie (DUT, issu du département Gestion des entreprises et des administrations de l'Institut universitaire de technologie (IUT) du Limousin). Il est éventuellement prolongé par la troisième année susmentionnée, se poursuivant donc le cas échéant par le master CCA. Le master s'inscrit aussi dans la continuité pédagogique du Diplôme d'université (DU) préparant au DCG en apprentissage de l'IUT du Limousin, ainsi que d'autres DCG (par exemple celui du lycée Suzanne Valadon), créant ainsi une véritable filière de formation à l'expertise comptable au sein de l'Université de Limoges.

Au niveau local, ce diplôme est complémentaire de l'offre de formation du lycée Suzanne Valadon, qui propose une classe préparatoire au DSCG, en alternance uniquement et sur un rythme très différent de celui de l'IAE.

Au niveau régional et national, le master CCA de l'IAE de Limoges s'insère parfaitement dans la cartographie des masters CCA en France, en offrant une formation de haut niveau complémentaire des masters CCA des IAE de Bordeaux, de Poitiers ou de Clermont-Ferrand.

Le rythme de l'alternance (hors périodes fiscale et d'audit) est de deux semaines / deux semaines, permettant de se différencier fortement de l'offre du lycée Suzanne Valadon (deux jours / trois jours). Il n'y a pas non plus de pleine concurrence avec le master CCA de proximité de Clermont-Ferrand du fait des besoins exprimés par les ordres régionaux différents de celui de la Nouvelle-Aquitaine.

Des relations et conventions existent entre cette formation et le milieu socio-économique pour favoriser l'insertion professionnelle des diplômés : réseau France master CCA, collaboration avec le Conseil régional de l'ordre des experts-comptables (CROEC) et la Compagnie régionale des commissaires aux comptes (CRCC), participation des professionnels des métiers du chiffre à la formation. Une convention est signée depuis 2012 avec le CROEC et la CRCC.

Le master CCA s'appuie sur le Centre de recherches sur l'entreprise, les organisations et le patrimoine (CREOP).

Le master est peu ouvert à l'international du fait même de la typologie de cette formation. La fiche signalétique de la formation précise la non ouverture de cette formation aux étudiants internationaux. Toutefois, une convention signée avec l'École nationale de commerce et de gestion (ENCG) d'El Jadida de l'Université Chouaïb Doukkali, au Maroc, permet l'accueil d'un à trois étudiants chaque année dans la formation.

Organisation pédagogique de la formation

Le master CCA de l'IAE de Limoges se déroule sur quatre semestres selon un principe de montée progressive en connaissances et compétences sur les différentes UE du DSCG, programme officiel sur lequel est donc construit le master CCA de l'IAE de Limoges. La formation comprend 20 % de cours mutualisés en première année (M1) et 50 % en deuxième année (M2)). Elle comprend un total de 1 040 heures sur deux ans (1 067 dans la maquette) et deux stages de 12 semaines en M1 et M2. Quelques étudiants de formation continue sont accueillis au sein du master (trois pour la promotion 2018-2020). Le master CCA de Limoges est proposé sous le régime de l'alternance (apprentissage). Il est complémentaire des master CCA de Bordeaux, de Poitiers et de Pau au sein de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les étudiants suivent dès le M1 des enseignements relatifs aux sept UE du DSCG, avec pour objectif de leur permettre d'acquérir les bases relatives à chaque pôle de connaissances et compétences (Droit, Finance, Contrôle de gestion, Comptabilité et audit, Système d'information, Anglais des affaires et Relations professionnelles). Le M2 est dédié à des séquences d'approfondissement de ces mêmes pôles. L'objectif est de permettre à chaque étudiant de ne plus raisonner en silos mais de façon transversale. Le M2 se termine fin juin (calendrier visant à permettre les deux sessions d'examen avant l'échéance d'inscription au DSCG mi-juillet) avec deux dispositifs :

- une période dite de « Tests DSCG » dont l'objectif est de proposer une semaine de révision intensive sur les deux UE pour lesquelles le master CCA n'offre pas de dispense des UE 1 et 4, respectivement Techniques comptables et Environnement juridique ;
- les soutenances de mémoire de recherche en M2 devant un jury composé de deux enseignants (dont au moins un enseignant-chercheur) membres de l'équipe pédagogique ainsi qu'un représentant de l'entreprise (généralement le tuteur professionnel, qui est invité) dans laquelle le stagiaire ou l'alternant a effectué sa période de professionnalisation.

Compte tenu des compétences acquises en entreprise, les alternants suivent un programme adapté consistant à réduire le volume horaire de certaines interventions ou à supprimer certaines interventions de la maquette.

Un mémoire de fin d'études est demandé à tous les étudiants, conformément aux attentes de l'UE 7 du DSCG, les conduisant à développer une enquête ou une méthodologie de recherche pour exprimer des préconisations par rapport à un problème ou un sujet organisationnel en lien avec la structure d'accueil et les missions réalisées. On peut regretter ici qu'il n'y ait pas davantage de dispositifs d'initiation à la recherche.

Les contenus pédagogiques du M1 et du M2 sont très clairement présentés dans la maquette et respectent les programmes officiels du DSCG. Les plans de cours ne sont en revanche pas détaillés. L'équipe pédagogique est présentée et le statut des différents intervenants est mentionné. Les enseignements en partie assurés par des professionnels apportent une dimension pratique aux contenus. La part assurée par les enseignants-chercheurs représente 40 %, comme celle des professionnels (37,5 %).

Le dossier d'autoévaluation mentionne une insuffisance des enseignements en anglais (un seul cours : *Anglais des affaires*). De même, la nécessité d'accorder davantage de place au numérique est également reconnue. Une réflexion est en cours dans un contexte d'environnement professionnel en pleine mutation sur ce point.

La formation est présentée comme tubulaire. L'accès s'effectuant en M1 CCA, il y a peu de possibilité d'intégration d'étudiants en M2 de profils non M1 CCA compte tenu de la spécificité du programme qui est adossé au DSCG et étalé sur les deux années du master.

Le contrôle des connaissances présente clairement la durée et la nature des épreuves, mais ne précise pas les coefficients entre les UE.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation, classique, est clairement présenté dans le dossier d'autoévaluation. Il est organisé selon les modalités suivantes : un responsable pédagogique (RP) pour le M1 et le M2 en formation initiale classique, un RP pour le M1 en alternance et un autre RP pour le M2 en alternance. Les trois responsables de formation coordonnent une équipe pédagogique, un secrétariat pédagogique et le conseil de perfectionnement.

Les rythmes de rencontres des responsables de formation et d'organisation des réunions pédagogiques ne sont pas précisés mais le dossier évoque des réunions régulières et une mitoyenneté des deux bureaux des trois responsables de formation. Le dossier d'autoévaluation présente les modalités de fonctionnement du conseil de perfectionnement qui réunit les trois responsables de la formation, quatre représentants des étudiants, des professionnels représentant le CROEC, la CRCC et le monde des entreprises, un membre de la direction de l'IAE de Limoges et un représentant étudiant de la licence CCA. Il faut saluer la présence de ce dernier représentant qui permet de faciliter la continuité entre la licence et le master.

Le compte-rendu de ce conseil de perfectionnement est systématiquement envoyé à la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). Un exemple de compte-rendu est fourni en annexe au dossier.

L'IAE de Limoges n'a pas mis en place d'évaluation collective et formelle des enseignements. Ce point est en cours de réflexion et mérite d'être développé. Toutefois, l'annexe au dossier d'autoévaluation précise qu'à l'issue de chaque semestre, le responsable pédagogique se rapproche des délégués (représentants élus démocratiquement et annuellement pour chaque année (soit un nombre de quatre : un dans la filière classique et un dans la filière en alternance, aussi bien en M1 qu'en M2) pour identifier les problèmes rencontrés par l'ensemble des étudiants. Ces points sont alors discutés entre responsables pédagogiques lors d'une réunion dédiée.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier d'autoévaluation présente une matrice Forces, faiblesses, menaces, opportunités (*Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats - SWOT*) du master CCA permettant un visuel clair et synthétique des points forts et des carences du diplôme, sans pour autant formuler des actions possibles d'amélioration.

Le taux de réussite est intégré au cahier des charges de l'audit Qualicert. Peu d'éléments relatifs à l'audit qualité sont fournis dans le dossier. Il n'y a pas de suivi effectif des statistiques mentionné dans le dispositif d'assurance qualité avant 2017-2018. Le tableau de bord annuel des flux d'étudiants annexé au dossier ne mentionne aucune donnée avant 2017-2018.

Résultats constatés

Le dossier d'autoévaluation présente un taux d'admission de 11 % pour l'entrée en M1. Les prérequis ont conduit les responsables de la formation à ne pas ouvrir le master à la procédure Campus France. Le dossier mentionne également les difficultés rencontrées pour une entrée directe en M2 CCA compte tenu du cahier des charges de la formation et de son caractère mono-parcours à l'échelle nationale (93 % des étudiants en M2 viennent de l'IAE de Limoges et de la Haute-Vienne).

La capacité d'accueil est fixée à 45 étudiants et est présentée comme supérieure à la moyenne nationale en raison du potentiel économique du territoire limousin. Cette capacité est pleinement utilisée. Il convient de s'interroger sur la possibilité de l'augmenter, les besoins de la profession étant présentés comme importants et devant permettre l'insertion professionnelle d'un plus grand nombre de diplômés.

Le taux d'insertion professionnelle de la formation est de 100 % à 30 mois, en cohérence avec les importants besoins de la profession. 50 % des diplômés sont en activité en cabinet d'expertise comptable, d'audit et de conseil. 50 % des diplômés occupent des emplois en contrôle de gestion, cadres comptables et directeurs administratifs et financiers.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une insertion professionnelle satisfaisante à l'issue du diplôme (à 30 mois).
- Une bonne attractivité de la formation.
- Un diplôme dispensé en formation initiale classique et en alternance.
- Un adossement au réseau national des masters CCA (France master CCA) et aux organisations professionnelles (CROEC et CRCC).

Principaux points faibles :

- Une absence d'évaluation systématique des enseignements.
- Une insuffisance de la part du numérique dans les enseignements.
- Une insuffisance de la part de l'anglais dans les enseignements avec un seul cours d'Anglais des affaires.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master CCA de l'IAE de l'Université de Limoges est une formation adaptée aux besoins professionnels et favorise l'insertion professionnelle des étudiants. Le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant. Une réflexion est à mener sur une possible augmentation des capacités d'accueil.

La formation est le fruit d'une bonne collaboration entre enseignants-chercheurs, CROEC, CRCC et professionnels. Elle veille au respect des modalités du cahier des charges du réseau France master CCA.

La capacité d'accueil semble pouvoir être plus importante, notamment en alternance.

La réflexion en cours sur l'évaluation des enseignements doit être menée à son terme. Celle sur la part du numérique dans la formation doit être poursuivie.

Le volume horaire assuré par des enseignants-chercheurs est présenté comme insuffisant, mais ce point est à nuancer au vu des éléments du dossier présentant la répartition des volumes horaires entre permanents et vacataires.

MASTER DROIT DE L'ENTREPRISE

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Droit de l'entreprise* est une formation en deux années ayant pour finalité de préparer les étudiants aux problématiques juridiques liées à l'entreprise.

Cette formation comporte deux parcours en première année (M1) : *Droit et administration des organisations (DAO)* et *Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels (DEPP)*. Elle en comporte trois en deuxième année (M2) : *DEPP*, *Droit et économie du sport (DES)* et *Droit et administration des organisations partenariales et/ou associatives (DAOPA)*, ces deux derniers prolongeant le parcours DAO de M1.

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours et de séminaires au sein du campus de l'Université de Limoges sur deux sites distincts (Forum et Turgot). Une partie des enseignements en M2 *DES* est délocalisée au sein d'institutions sportives nationales ou internationales et de clubs sportifs. Une délocalisation en région (Bordeaux, Niort, Poitiers) est assurée aussi pour le M2 *DAOPA*. Le master est accessible en formation continue et en formation initiale. Le parcours *DES* est ouvert à l'alternance.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité de la formation est clairement exprimée, les enseignements dispensés ayant pour but de permettre aux étudiants d'acquérir une vision globale de l'entreprise et de son environnement. Le dossier d'autoévaluation indique à ce sujet que la logique du master est de raisonner en termes de compétences et de métiers et non en termes de disciplines. Il n'est pas indiqué si cette approche s'est traduite concrètement dans la maquette.

Les débouchés professionnels sont très divers et en parfaite adéquation avec cet objectif (avocat d'affaires, juriste d'entreprise, etc.). On ne trouve pas de supplément au diplôme ni de fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

Il est délicat d'apprécier le positionnement de la formation dans l'espace local, régional et national faute d'éléments suffisants à ce sujet.

Les liens avec la recherche sont relativement développés : le parcours *DAO* entretient des liens étroits avec l'Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques (OMIJ), tandis que le parcours *DES* est adossé au Centre de droit et d'économie du sport (CDES). Il est indiqué que les étudiants bénéficient des résultats des recherches menées par les équipes de l'OMIJ et du CDES, notamment à travers les enseignements dispensés.

L'adossement à l'environnement socio-économique est bon, la formation ayant des partenariats avec de nombreuses institutions et entreprises et autres réseaux professionnels, notamment dans le secteur du sport. Le dossier n'indique pas si ces partenariats sont formalisés.

La coopération internationale est particulièrement développée, grâce à de nombreux partenariats spécifiques avec des universités européennes et américaines, au-delà des partenariats Erasmus, ainsi qu'en raison des liens entretenus avec des institutions internationales (Comité international olympique, fédérations sportives internationales). Des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants sont mis en œuvre, y compris dans leur dimension d'accompagnement social (personnel administratif dédié, commission « mobilité », informations des étudiants sur la mobilité internationale).

Organisation pédagogique de la formation

La lisibilité de l'organisation pédagogique n'est pas toujours très nette. Le dossier commence par présenter une organisation de la mention en trois parcours (*DEPP*, *DES* et *DAOPA*) mais il annonce plus loin que cette mention est structurée en deux parcours : un parcours *DAO* et un parcours *DEPP*. Il s'avère que le parcours *DAO* est propre au M1 et qu'il se divise en M2 entre *DES* et *DAOPA*, deux intitulés propres au M2. Le parcours *DEPP* est quant à lui tubulaire, avec le même intitulé en M1 et en M2.

La formation est ouverte aux étudiants titulaires d'une licence. Elle est notamment accessible via la validation des acquis de l'expérience (VAE).

La professionnalisation est à l'honneur, tout particulièrement dans le parcours de M2 *DES*, la formation étant ouverte en alternance (contrairement au parcours *DEPP*, mais c'est en projet, tandis que l'alternance n'est pas évoquée pour le M2 *DAOPA*). Les étudiants ont en outre la possibilité et parfois même l'obligation de réaliser des stages (en M1 *DAO*, par exemple, le stage est obligatoire ; en M1 *DEPP*, il est optionnel et non évalué ; en M2 *DAOPA* et *DEPP*, il est obligatoire ; en M2 *DES*, les étudiants sont principalement en alternance).

Les liens avec la recherche existent du fait de l'intervention de nombreux enseignants-chercheurs et de l'initiation des étudiants à la recherche, notamment avec la possibilité de réaliser un mémoire.

La place du numérique se réduit à la présence d'un environnement numérique de travail, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication étant laissée à la libre appréciation de chaque enseignant.

La dimension internationale est relativement satisfaisante pour le M2 *DES*, mais mériterait d'être améliorée pour le M2 *DAOPA*. Des cours d'anglais sont dispensés aux étudiants, tant en M1 qu'en M2. En outre, des mises en situation d'entretiens en anglais sont organisées, et le certificat de Compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) de niveau 2 peut être obtenu. Le *Test of English for International Communication* (TOEIC) est aussi proposé. Enfin, la formation bénéficie d'accords Erasmus avec de nombreuses universités européennes, et des partenariats avec des universités américaines. De même, des séminaires à l'étranger sont organisés.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée principalement d'enseignants-chercheurs et de praticiens (à proportion égale), et de quelques enseignants du second degré (anglais comptabilité).

Il existe un conseil de perfectionnement (désigné sous le nom de comité), composé de l'ensemble des intervenants, du directeur de l'unité de formation et de recherche ou de son représentant, des représentants professionnels et des représentants étudiants. Ce conseil se réunit une fois par an pour discuter du contenu et des pratiques pédagogiques, ainsi que pour faire le point sur les éventuels dysfonctionnements. Il est indiqué en annexes que le conseil de perfectionnement a permis de faire des propositions pour l'amélioration et l'évolution de l'offre de formation, notamment une meilleure coordination entre les enseignements entre les semestres, la modification des maquettes, etc.

Le dossier d'autoévaluation ne permet pas de considérer que l'évaluation des enseignements soit une réalité. Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences ne sont pas clairement explicitées. Les dispositifs d'aide à la réussite sont inexistant si l'on s'en tient à l'information fournie dans le dossier.

Dispositif d'assurance qualité

L'Université de Limoges a créé un service dédié au suivi des étudiants diplômés, qui réalise annuellement des enquêtes d'insertion professionnelle. Mais le taux de réponse ne paraît pas satisfaisant et les responsables pédagogiques des parcours de M2 ont décidé d'effectuer eux-mêmes et directement le suivi de l'insertion des diplômés (les réponses obtenues montrant un taux de satisfaction de l'ordre de 85 %).

L'université de Limoges a également mis en place un système de questionnement des étudiants sur leur ressenti, leur satisfaction sur les conditions d'accueil, de l'organisation de la formation, du stage et de l'équipe pédagogique.

Résultats constatés

La formation semble relativement attractive, même si elle souffre manifestement d'un certain nombre d'abandons en M1. Les taux de pression ne sont pas indiqués, mais le taux de remplissage est de 100 % chaque année. Les effectifs sont relativement stables (133 étudiants inscrits en 2017/2018 et 128 en 2018/2019). On peut

toutefois observer une baisse significative en M1 *DEPP* (55 inscrits en 2017/2018 contre 36 en 2018/2019). Mais il est précisé à ce sujet que l'année 2017/2018 est une anomalie, dans la mesure où il s'agit de la première année de la mise en place des nouvelles mentions de master.

Les taux de réussite sont relativement satisfaisants en M2, mais sont insuffisants en M1 (pourcentage de réussite de 72 %). Il est indiqué à cet égard que cette situation s'explique par le fait que la sélection s'effectue uniquement au niveau de l'entrée en M2. Certains étudiants s'inscrivant en M1 sans avoir toujours un projet professionnel bien établi ou un niveau suffisant abandonnent leur formation en cours de cycle.

L'insertion professionnelle est indiquée, sans autres précisions, comme globalement satisfaisante grâce aux partenariats avec le monde socio-professionnel et à l'alternance (tout particulièrement en M2 *DES*). La poursuite des études est possible avec la réalisation d'un doctorat, mais les parcours du master étant prioritairement à vocation professionnelle, ces cas demeurent limités (pour l'année 2018/2019, un seul étudiant a entamé une thèse).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une bonne attractivité de la formation.
- De nombreux partenariats avec le monde socio-professionnel.
- Un positionnement international de la formation pour le M2 *DES*.

Principaux points faibles :

- Une faible lisibilité de l'organisation pédagogique.
- Un pilotage de la formation et une évaluation des enseignements perfectibles.
- Une faible place du numérique dans la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit de l'entreprise* de l'Université de Limoges est une formation relativement attractive, qui bénéficie de nombreux partenariats avec le monde socio-professionnel. L'autoévaluation est d'assez bonne qualité, avec une identification de points forts et points faibles. En revanche, la lisibilité de la formation pourrait être améliorée, tout comme la place du numérique. Enfin, le pilotage de la formation pourrait être amélioré, de même que l'évaluation des enseignements.

MASTER DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Droit de l'environnement et de l'urbanisme (DEU)* préparé au sein de la Faculté de droit et de sciences économiques de l'Université de Limoges vise à former des juristes spécialisés en droit de l'environnement, pouvant exercer leur activité dans les secteurs privé et public. La formation est organisée sur deux années. Elle est généraliste en première année (M1) et comporte deux parcours en seconde année (M2) : l'un, *Droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme (DEAU)*, est assuré en présentiel alors que l'autre, *Droit international et comparé de l'environnement (DICE)*, est assuré en distanciel.

Le master est aussi proposé dans le cadre d'une co-diplomation avec l'Université du Littoral de Santa Fe, en Argentine.

La formation est accessible tant en formation initiale qu'en formation continue ou encore par une validation des acquis de l'expérience (VAE).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement exposés. Les débouchés professionnels sont précisément décrits et correspondent bien aux intitulés de la mention et des parcours de M2. Le parcours *DICE* ne comporte pas de stage obligatoire, ce qui peut être regrettable même s'il faut noter que l'essentiel du public qui suit la formation relève de la formation continue.

La cohérence entre les enseignements et les objectifs de la formation est certaine. Cependant, le droit comparé, élément annoncé du parcours *DICE*, n'est pas réellement mis en œuvre. Il y a bien des enseignements de droit étranger mais cela ne correspond pas à la logique du droit comparé. C'est une juxtaposition de droits étrangers.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est présente et comporte des informations claires. Le supplément au diplôme n'est pas fourni.

Positionnement dans l'environnement

L'adossement à la recherche est certain avec la présence du Centre de recherches interdisciplinaires en droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme (CRIDEAU), qui est intégré au sein de l'Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques (OMIJ, équipe d'accueil 3177). Les étudiants bénéficient de cet adossement tant avec l'accompagnement de l'équipe pédagogique que par leur participation aux activités de recherche du laboratoire. Cependant, la question de la formation par la recherche n'apparaît réellement dans la maquette de formation qu'en M2 (méthodologie de la recherche et mémoire de recherche dans l'unité d'enseignement (UE) Recherche du parcours *DEAU*). Il faut quand même noter la poursuite en doctorat d'un étudiant par an, issu du parcours *DEAU*.

L'adossement au monde socio-économique est réel, notamment avec la présence de professionnels qui sera d'ailleurs renforcée à la suite de la demande des étudiants. La possibilité d'un stage de six semaines en M1 est un point à remarquer. Le stage en M2 est obligatoire pour le parcours *DEAU*. Les partenariats avec le monde socio-économique ne sont pas précisés.

Le positionnement de la formation dans son environnement national, local et au sein de l'établissement est clairement présenté. Sur le plan international, est mentionné le partenariat avec l'Université de Santa Fe, pour la co-diplomation dans le cadre du parcours *DEAU* et avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) pour le parcours *DICE* ainsi qu'avec l'organisation non gouvernementale (ONG) Centre international de droit comparé de l'environnement (CIDCE). Cependant, le dossier d'autoévaluation fournit peu d'explications sur

l'étendue des liens avec ces structures et cela s'avère trop limité pour une formation qui souhaite avoir un volet international développé. Les étudiants sont accompagnés sur le volet linguistique pendant leur formation et passent le certificat de Compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES), avec des taux de réussite de 37 % au niveau B2 et de 42 % en B1.

Organisation pédagogique de la formation

Les deux parcours de M2 accueillent des publics différents. Le parcours *DEAU* vise le public de formation initiale et peu de formation continue (deux à trois par an et une VAE). Le parcours *DICE* est tourné vers les stagiaires de formation continue.

Le dossier d'autoévaluation laisse parfois penser que le parcours *DICE* est un peu déconnecté de la mention *DEU*, comme lorsqu'il est précisé que l'accès est possible en M2 alors que le parcours *DEAU* est accessible en M1. Sur ce point, le dossier manque de clarté. Il est dommage de ne pas disposer des mêmes informations pour les deux parcours (seules les modalités de contrôle des connaissances et compétences du parcours *DEAU* sont fournies).

La diversité des documents qui présentent les UE de la formation ne simplifie pas la bonne compréhension de la construction des deux parcours sur les deux années. Par ailleurs, la présence d'une UE optionnelle (bonus) est étonnante puisqu'elle ne permet pas aux étudiants d'obtenir de crédits européens. Il n'existe pas de tronc commun entre les deux parcours.

L'approche par compétences est difficilement évaluable puisque la maquette de la formation n'a pas été organisée en ce sens. Il est seulement indiqué que la fiche RNCP sert de base à cette approche au sein de la formation. Celle-ci aurait gagné en lisibilité en s'attachant à travailler par blocs de compétences.

S'agissant des modalités pédagogiques, il faut quand même noter un développement de la pédagogie par mise en situation (plaidoirie et clinique juridique). Les enseignants sont accompagnés pour faire évoluer leurs pratiques pédagogiques, notamment dans le cadre du distanciel, mais cela apparaît encore comme venant de se mettre en place. Les outils numériques restent limités mais deux plateformes pédagogiques sont citées : Moodle et la plateforme de formation à distance appelée P@D ENVIDROIT, dédiée au parcours *DICE*. Le recours aux cours de l'Université numérique juridique francophone (UNJF) est intéressant, même si cela semble lié au fait que les enseignants de l'équipe pédagogique de la formation soient auteurs de certains cours.

Pour le parcours *DEAU*, il est un peu étonnant qu'il n'y ait pas de volonté de développer l'alternance, et notamment l'apprentissage. Cela aurait pu être intéressant dans ce domaine au regard de la nature des employeurs potentiels des diplômés.

Pilotage de la formation

Il existe un réel pilotage, comme le montre la présence de procès-verbaux de conseil de perfectionnement. Mais, en fait, il existe plusieurs conseils de perfectionnement (par parcours et par année de formation). Ils ont réellement un impact sur la formation puisque des évolutions sont liées à leurs décisions. Il est dommage qu'il en existe plusieurs. L'équipe pédagogique est clairement présentée. Elle combine de manière pertinente des enseignants académiques et des professionnels extérieurs. Il est regrettable que les liens avec le monde socio-économique n'aient pas été renforcés.

L'évaluation des enseignements est effectuée lors des conseils de perfectionnement par les étudiants. Le conseil de perfectionnement pour le M2 *DICE* ne comprend pas de professionnels. Les étudiants notent une certaine difficulté quant à la lisibilité de la maquette. Ils relèvent l'intérêt d'enseignements à distance au sein de ce parcours et effectuent des propositions.

Les modalités de contrôle continu des connaissances fournies pour le parcours *DEAU* sont succinctes et se résument pour l'essentiel à des évaluations par contrôle continu des connaissances sans autre précision.

Dispositif d'assurance qualité

L'autoévaluation est très satisfaisante. Les points forts et points faibles sont clairement exposés. Le dossier ne montre pas de structure en charge de suivre l'insertion professionnelle des diplômés. Ceci est regrettable car il en résulte une absence de suivi du devenir des diplômés.

Très peu d'éléments sont fournis sur le suivi des flux d'étudiants. Est à noter le pourcentage important (40 % en 2018-2019) de non-intégration immédiate du M2 après le M1. Malheureusement aucune explication n'est donnée sur ce point.

Résultats constatés

Les effectifs sont connus mais ils ne sont indiqués que très succinctement, tant pour le global que pour les mobilités (cinq à huit étudiants par an en mobilité entrante) ou le type d'inscription (formation initiale, formation continue). Ils sont assez stables en M1 et M2, comme la réussite des étudiants. Le taux de pression n'est pas fourni, ni en M1 (mais il n'y avait pas encore de sélection), ni en M2 alors que l'entrée est sélective.

Les données sur les résultats ne sont pas très nombreuses ni vraiment expliquées. Ainsi, les taux de réussite en M1 sont de 78 % ou 83 % sans explications sur les raisons des échecs, et en M2 le taux de réussite atteint tout juste 68,5 % en 2018-2019 sans explications non plus. Un taux important de départ après le M1 est à noter mais aucune indication ou explication n'est donnée.

Les données de l'insertion professionnelle ne sont pas fournies.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un parcours *DICE* entièrement à distance.
- Un dispositif de mise en situation (plaidoirie, clinique juridique).
- La possibilité d'une certification en langues.

Principaux points faibles :

- La faiblesse du droit comparé au sein de la formation, surtout en *DICE*.
- Un manque de coordination des parcours en M2.
- Une absence d'informations précises sur l'insertion professionnelle des diplômés.

Analyse des perspectives et recommandations :

Une bonne autoévaluation montre objectivement la plupart des points forts et faibles de cette mention de master. Cependant, certains points mériteraient une prise en compte. Il pourrait être intéressant de développer le parcours *DEAU* en alternance, notamment en apprentissage. Il conviendrait de renforcer le réel droit comparé dans une mention comportant cet enjeu dans son intitulé (*DICE*). Il conviendrait également de mieux construire ou présenter une mention homogène.

MASTER DROIT DU PATRIMOINE

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Droit du patrimoine* comporte un seul parcours : *Droit du patrimoine et de la gestion des conflits familiaux*. Il présente une approche, unique en France, du patrimoine orientée vers l'impact des conflits familiaux sur le devenir du patrimoine privé ou professionnel. Il propose une vision transdisciplinaire de l'entreprise, des organisations et du patrimoine avec, outre des enseignements en droit, des enseignements de comptabilité et de communication en entreprise. Il prépare les étudiants aux métiers en lien avec la composition, la gestion et la transmission du patrimoine des particuliers et des entreprises. Les titulaires du master peuvent également s'orienter vers la médiation familiale. Ils ont encore la possibilité de se présenter à l'examen d'entrée à la profession d'avocat ou au concours de la magistrature, ou de poursuivre en doctorat.

Le master est ouvert à la formation continue et offre deux options, l'une à finalité professionnelle, l'autre à finalité recherche. Les enseignements sont assurés à la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Limoges sur le site du Forum à Limoges. Les enseignements sont principalement dispensés en présentiel avec une capacité d'accueil de 25/30 étudiants.

Analyse

Finalité de la formation

La formation prépare les étudiants à des métiers précisément identifiés en lien avec la composition, la gestion et la transmission du patrimoine des particuliers et des entreprises (juriste spécialisé dans le conseil et la gestion du patrimoine dans des cabinets d'affaires ou de gestion du patrimoine, dans des organismes en charge de personnes placées sous protection, auprès d'experts comptables, de notaires, d'avocats, dans les services immobiliers d'établissements bancaires, etc.). Elle répond ainsi au besoin de formation de juristes connaissant le droit du patrimoine en leur apportant une spécialisation, d'où l'intitulé de son parcours unique.

Les débouchés annoncés sont en adéquation avec les enseignements. Malheureusement, le dossier d'autoévaluation n'apporte aucune information sur les emplois trouvés ou les poursuites d'études, mise à part la possibilité de poursuivre en doctorat.

Les objectifs d'apprentissage, connaissances et compétences à acquérir sont clairement définis, affichés et connus des étudiants. Mais le dossier ne présente pas de supplément au diplôme. Il est seulement dit, dans le dossier champ, que l'Université de Limoges a procédé à l'enregistrement ou l'actualisation des fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) master avant la parution des fiches nationales entre 2016 et 2018.

Positionnement de la formation

La formation insiste, à raison, sur sa singularité. Elle présente une approche unique en France du patrimoine, orientée vers l'impact des conflits familiaux dans le devenir du patrimoine privé ou professionnel. Elle est venue répondre à un manque significatif relevé par les professionnels dû à l'absence de formation dévolue à la question des conflits familiaux. Elle se présente comme complémentaire à l'offre de formation en droit de l'Université de Limoges par rapport aux masters *Droit notarial* et *Droit de l'entreprise*, parcours *Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels (DEEP)*, aux effectifs limités. Cette approche est unique en France puisque les autres universités disposent généralement de masters généraux sur le droit du patrimoine. Cette mention existe dans d'autres universités, notamment de la région Nouvelle-Aquitaine, mais la spécialisation de la formation dans le règlement et l'anticipation des conséquences patrimoniales des conflits familiaux en fait une formation innovante à l'échelon régional et même national. Ce master est venu compléter la carte des formations dans le domaine du droit patrimonial, domaine particulièrement d'actualité et professionnalisant. Il ne doit pas être confondu avec les masters en ingénierie du patrimoine, nombreux en France.

Rien n'est précisé sur les passerelles entrantes et sortantes et les poursuites d'études possibles pour les étudiants et diplômés.

La formation prend appui sur les thématiques de recherche et la pluridisciplinarité développées au Centre de recherche sur l'entreprise, les organisations et le patrimoine (CREOP) de l'Université de Limoges, reconnu à l'échelon national. La formation à la gestion, adossée à la recherche des enseignants-chercheurs de la section O6 (sciences de gestion), complète efficacement le dispositif de formation.

La formation fait état de nombreuses collaborations avec l'Institut national des formations notariales (INFN), site de Toulouse, avec la Chambre des notaires du Limousin, avec les Chambres de commerce et de l'industrie et les Chambres des métiers et de l'artisanat ainsi qu'une collaboration étroite avec le barreau des avocats de Limoges, mais cela ne s'est traduit par aucune convention. Il est fait état également de relations nouées avec les organismes qui interviennent en matière de médiation familiale (Reliance, ex Association départementale pour la protection de la jeunesse), ou de communication et de gestion du patrimoine (un cadre d'une entreprise de conseil intervient). En outre, grâce à l'intervention d'une psychologue, des relations ont été nouées avec le Centre hospitalier Esquirol Limoges. Ainsi peut-on regretter qu'il n'y ait pas eu de conventionnement avec ces institutions, pas plus que de co-accréditation, co-diplomation ou partenariat avec un autre établissement d'enseignement supérieur.

Même si l'Université de Limoges a choisi d'accompagner l'internationalisation des masters en facilitant la mobilité des étudiants, des enseignants et des personnels dédiés, rien n'est prévu sur cette question dans le master. Il n'y a pas d'accord internationaux et rien dans le dossier sur les échanges internationaux.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue classiquement en quatre semestres. Malgré une grande mutualisation des cours, en première année (M1) comme en deuxième année (M2), elle permet une réelle spécialisation des étudiants avec des unités d'enseignement spécifiques telles que, notamment, Droit des incapacités appliqué aux crises familiales, Organisation contractuelle des transmissions patrimoniales, Lecture de bilan comptable, Techniques de communication orale, Psychologie des conflits familiaux, Médiation familiale.

Le master est ouvert à la formation continue mais on note qu'un seul élève en a bénéficié (en 2018-2019). Bien qu'ouvert à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à l'alternance, il n'en a pas eu pour la période concernée.

Les compétences attendues à l'issue de la formation sont définies et elles sont adaptées. Mais, pour l'instant, le parcours du master n'est pas décliné en bloc de compétences. Les modalités de contrôle de connaissances permettent toutefois de faire le point sur l'acquisition des compétences. Une réflexion sur les blocs de compétences est amorcée à l'échelle de la faculté. Elle ne concerne pour l'heure que le niveau licence.

Les formations en distanciel se sont développées à la suite de l'épidémie de Covid-19. L'année 2020 est marquée par des enseignements pour partie en distanciel.

Les enseignements donnent lieu à de nombreux exercices pratiques avec des mises en situation qui obligent les étudiants à réfléchir sur la solution du cas proposé mais aussi sur la prévention des difficultés posées par le cas. En M2, un cours est dispensé sur la note de synthèse. Certains cours sont assurés en binôme entre un professionnel et un universitaire grâce au soutien de la Chambre interdépartementale des notaires du Limousin.

Hormis les enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs et la possibilité de remplacer le stage par une recherche académique se concrétisant par un mémoire, en vue d'une poursuite en doctorat, on ne trouve pas d'information sur la formation à la recherche. Néanmoins, les étudiants sont systématiquement associés lors de l'organisation de colloques ou de journées d'études par le CREOP.

Le M1 propose un stage optionnel tandis que le M2 impose un stage d'une durée minimale de huit semaines dans la voie professionnelle. Les étudiants ont accès à la liste des maîtres de stages qui, au cours des dix années précédentes, ont pris en stage des étudiants de cette filière. On note avec plaisir que « chez ces professionnels, les retours sont unanimes : nous leur envoyons des étudiants de qualité. Tous sont volontaires pour reprendre des stagiaires de cette provenance désormais bien connue ».

La vision pluridisciplinaire de la formation apporte de vraies compétences transversales aux étudiants. Il en va ainsi de la psychologie des conflits familiaux, pour leur donner quelques clés de compréhension de ces conflits, la communication orale, la médiation familiale et la comptabilité, indispensable pour comprendre la gestion d'une entreprise. Cette approche répond à une véritable nécessité dans la mesure où, dans les entreprises, il n'existe pas de cloisonnement étanche entre le droit et la gestion.

Un réel effort est fait pour l'apprentissage de l'anglais, indispensable dans la gestion de patrimoine. L'apprentissage de l'anglais est obligatoire dans les deux années de master avec une évolution au cours des quatre semestres : Anglais, Anglais juridique, Anglais juridique de la négociation, Anglais commercial ; soit 40 heures pour le M1 validées par quatre crédits *European Credits Transfer System* (ECTS) et 35 heures pour le M2 (4 ECTS). Les cours sont complétés par des modules de formation individualisée au centre de langues de l'université, permettant, grâce aux outils multimédias disponibles, de proposer des programmes adaptés au niveau de chaque étudiant. Des exercices sont donnés à partir de documents en anglais réalisés par des membres de l'équipe pédagogique. Une épreuve de certification de type *Test of English for International Communication* (TOEIC) ou certificat de Compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) de niveau 2 est proposée à tous les étudiants en fin d'année et les étudiants de M2 doivent passer le CLES de niveau 2. On note néanmoins que seul 17 % des étudiants atteignent un niveau certifié du cadre européen commun de référence pour les langues, sans que cela soit commenté ou expliqué.

En raison de la spécificité de la formation, il n'existe pas de partenariats internationaux ni de mobilité internationale.

Un environnement numérique de travail (Moodle) est à la disposition des apprenants. Les cours et séances de travaux dirigés sont accessibles sur la plateforme en ligne avec les corrigés de cas pratiques et d'autres sujets de droit et de gestion. Les enseignements en M2 sont axés sur la pratique avec la résolution de cas concrets (liquidation chiffrée de régime matrimonial, d'une succession, incidences fiscales, lecture d'un bilan comptable, rédaction de clauses ou de statuts, etc.). Rien n'est dit sur la sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et parfaitement adaptée aux différents contenus de formation. L'équilibre entre professionnels et enseignants-chercheurs est bon. On apprécie qu'outre les enseignants de la faculté, fassent partie de l'équipe pédagogique : des notaires, des avocats notamment fiscalistes, un médiateur familial, un psychologue, un gestionnaire du patrimoine, un expert-comptable, une experte en communication.

La responsabilité de la formation est connue. Un conseil de perfectionnement existe mais on ne connaît pas sa composition. On voit juste qu'y ont été intégrés des professionnels et qu'il semble efficace. Il a par exemple permis un rééquilibrage entre les semestres et un enseignement a été créé sur les instruments financiers (assuré par un gestionnaire du patrimoine) à la suite de l'un des conseils. On aurait souhaité disposer des procès-verbaux. Par ailleurs, les professionnels participent au jury de soutenance, de sélection et à l'encadrement des stages.

La responsable de la formation et l'équipe pédagogique sont assistées dans leurs missions par des agents administratifs. Une salle, partagée avec les autres masters liés au CREOP, est dédiée. Pour le M1 comme les autres masters de la faculté, c'est le service de la scolarité qui assure les inscriptions administratives et l'organisation des emplois du temps et des examens. La secrétaire du CREOP prend en charge ces aspects administratifs du M2.

Il n'y a pas assez d'informations dans le dossier sur l'évaluation des connaissances et compétences. Il n'y a rien, notamment, sur les règles de compensation ou le principe de seconde chance. Cependant, grâce au pourcentage de redoublements en M1 (16 % en 2017-2018) et M2 (9 % en 2017-2018), on déduit que ceux-ci sont possibles pour les deux années.

Dispositifs d'assurance qualité

L'entrée dans la formation se fait à l'issue d'une sélection sur dossier réalisée par un jury composé d'universitaires et de professionnels. Le niveau de la sélection est la licence à compter de 2020. Les flux d'étudiants sont suivis, la réussite étudiante est connue des parties prenantes et les uns et les autres font l'objet de publications. En revanche, les flux d'étudiants sortants non diplômés (abandons, réorientations, passerelles, concours, etc.) ne sont pas connus. Et, ce qui est beaucoup plus grave, on ne trouve aucune information sur le nombre de diplômés en emploi en sortie de cursus. Le devenir des diplômés n'est pas analysé. On sait uniquement que 56 % (28/50) des étudiants participent à l'évaluation des formations.

Résultats constatés

Le nombre de candidatures est important : plus de 200 tous les ans et 340 en 2020, pour une capacité d'accueil de 25/30 étudiants (taux de pression 800 %). Le taux maximum de remplissage n'est jamais atteint. Les effectifs sont en moyenne de 22 élèves. Le master attire de nombreux étudiants venant d'autres universités.

Le pourcentage de réussite en M1 est plutôt bon (79 % en 2017-2018 ; 93 % en 2018-2019), surtout à l'époque de la sélection en fin de M1. Le pourcentage important de départ d'étudiants en fin de M1 (47 % 2017-2018 ; 37 % 2018-2019) s'explique par le fait que tous les étudiants de Limoges n'ont pas été sélectionnés en M2. Le pourcentage de diplômés en M2 est bon (100 % en 2017-2018 ; 91,67 % en 2018-2019). Il n'y a pas eu de redoublement en M1 ou en M2 en 2018-2019.

Le service d'aide au pilotage qui réalise les enquêtes n'apporte aucune information sur le nombre de diplômés en emploi en sortie de cursus. Une enquête a été réalisée par la responsable de formation par l'envoi d'un mail aux anciens étudiants. On saura seulement que « ceux qui ont répondu sont tous en emploi ». Il n'y a aucun chiffre sur l'évolution des diplômés, leur poursuite d'études ou la nature de leur emploi. Il est donc impossible d'apprécier l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés de la formation, ce qui est très regrettable. Il est impossible de savoir si plus d'alternance devrait être recherchée ou non.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une interdisciplinarité riche et pertinente.
- Un positionnement unique en France.
- Une offre de formation en adéquation avec les réalités socioéconomiques et les besoins des entreprises.
- Un pilotage efficace de la formation.

Principaux points faibles :

- Une absence de suivi et de communication autour du taux d'insertion des diplômés.
- Une absence de partenariats contractualisés.
- Malgré un réel effort pour l'apprentissage de l'anglais, un manque d'ouverture à l'international.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit du patrimoine*, à parcours unique *Droit du patrimoine et de la gestion des conflits familiaux*, est une formation riche dont les contenus sont réfléchis et les enseignements variés. Mais l'absence d'information sur le devenir des diplômés rend impossible une évaluation complète. Il est notamment impossible de savoir si l'alternance devrait être renforcée ou non. Si, la formation fait état de nombreuses collaborations avec le monde professionnel, elle n'a pas encore su formaliser ces partenariats, ce à quoi elle ne peut-être qu'encouragée.

MASTER DROIT EUROPÉEN

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Droit européen*, assuré au sein de la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Limoges, est une formation organisée sur deux années. La mention comporte deux parcours : *Droit privé général et européen (DPGE)* et *Droit pénal international et européen (DPIE)*, qui démarrent dès la première année de master (M1) pour les fondamentaux et se poursuivent en seconde année de master (M2) pour la spécialisation plus approfondie. Ce master vise à former des juristes spécialisés en droit privé pour le parcours *DPGE* pour une carrière dans les professions judiciaires classiques en France, et pour le parcours *DPIE* à former des juristes plus appelés à rejoindre les juridictions internationales.

La formation est assurée en présentiel, essentiellement sur le site Turgot (annexe de la Faculté de droit et des sciences économiques) de Limoges. Toutefois certains enseignements ont lieu sur le site du Forum. Elle est accessible tant en formation initiale qu'en formation continue ou encore par une validation des acquis de l'expérience (VAE).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement exposés dans le dossier d'autoévaluation. Les débouchés professionnels sont très peu énoncés.

Il existe une certaine discordance entre les intitulés des parcours et le contenu exact de la formation. Ainsi, pour le parcours *DPGE*, le droit européen n'apparaît que dans une seule unité d'enseignement en M1. La discordance est moins marquée pour le parcours *DPIE* mais la présence de cours en droit international public généralistes soulève néanmoins quelques interrogations sur leur pertinence dans cette formation. En fait, comme le montre le dossier, le droit européen n'est pas vraiment l'objectif de cette formation alors que c'est l'intitulé de la mention. Le droit européen est utilisé pour une mise en perspective des autres domaines visés (droit privé ou droit pénal) mais cela manque un peu de lisibilité.

La singularité de la formation relève de l'approche privatiste du droit européen, mais qui reste tout de même limitée eu égard à la maquette.

Ni le supplément au diplôme, ni la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne sont présentes.

Positionnement dans l'environnement

L'adossement à la recherche est mentionné avec des liens, dont la nature n'est pas toujours précisée, avec l'Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques (OMIJ, équipe d'accueil 3177). En ce qui concerne le parcours *DPIE*, les enseignants travaillent avec l'Institut international de recherche de la conflictualité (IRCO) reposant sur une chaire d'excellence. Le dossier est par ailleurs lacunaire sur la formation à la recherche, à l'exception d'une référence à un mémoire de recherche dans la maquette.

L'adossement au monde socio-économique n'est pas très développé et se limite aux relations avec la Cour d'appel et l'UFC-Que choisir. Il est dommageable que des recherches de partenariats en lien avec la formation n'aient pas abouti ou n'aient pas été entreprises.

Le positionnement local est présenté, mais là aussi sans explications vraiment développées sur des points précis comme les formations similaires dans d'autres établissements. La mention n'est pas présentée au regard des autres masters de l'université.

Organisation pédagogique de la formation

Le dossier montre que les deux parcours ont peu de points communs, comme l'indiquent différents éléments, à l'exemple des volumes des maquettes différents sur chacun.

L'apprentissage de l'anglais est heureusement mis en avant dans une formation tournée vers l'internationalisation (au moins pour le parcours *DPGE*) et il est intéressant de relever l'obligation de passer le certificat de Compétences en langues de l'enseignement supérieur de niveau 2 (CLES 2). Il est indiqué que des enseignements seraient en anglais mais la maquette fournie ne permet pas de le vérifier.

L'approche par compétences est tout juste mise en œuvre pour le parcours *DPGE*. Cela transparait un peu dans la maquette de M2 mais pour autant les blocs énoncés dans un des documents fournis ne se retrouvent pas dans cette maquette. Les évaluations des étudiants telles que présentées dans le dossier ne permettent pas de voir la mise en œuvre d'une évaluation des blocs de compétences.

Il est intéressant de relever la possibilité d'un stage de cinq semaines minimum dès le M1. La durée minimale des stages en M2 (soit dix semaines pour le parcours *DPGE* et huit semaines pour *DPGE*) apparaît, en revanche, insuffisante à ce niveau de formation, et ce d'autant que nous n'avons pas toujours de précisions sur la réalité des stages effectués par les étudiants. Il est cependant indiqué, et c'est vraiment intéressant, que chaque année deux à quatre étudiants sont en stage dans une juridiction pénale internationale.

L'usage du numérique est limité à la présence de la plateforme Moodle. S'agissant des modalités pédagogiques, le recours à la pédagogie par simulation (plaidoirie et clinique juridique) est à remarquer.

Pour une formation tournée vers l'international (*DPGE*), il est surprenant que la mobilité sortante ou entrante ne soit pas évoquée.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique, présentée clairement, est essentiellement composée d'enseignants-chercheurs, pour ne pas dire exclusivement. En effet, le tableau de l'équipe ne mentionne qu'un seul professionnel extérieur (avocat). Au regard de la finalité de la formation, il apparaît une faiblesse sur les liens avec le monde socioéconomique et sur les intervenants extérieurs.

Plusieurs conseils de perfectionnement (par parcours et par année de formation) ont été mis en place et remplissent leurs rôles de conseils et recommandations. Ils ont été regroupés en un seul pour donner plus de cohésion à la mention.

Dispositif d'assurance qualité

L'autoévaluation est satisfaisante. Les effectifs sont connus (avec plus de détails pour les parcours de M2 que pour le M1) et les données de réussite présentes mais sans explications. Il existe des conseils de perfectionnement qui jouent réellement leur rôle et dont les effets des propositions sont visibles dans l'évolution de la maquette. Leur organisation a été repensée pour que leur rassemblement en un seul conseil donne une vue d'ensemble de la mention. Il est regrettable que le dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ne soit pas complètement institutionnalisé mais laissé pour l'instant à la discrétion des enseignants.

Le dossier ne montre pas de structure en charge de suivre l'insertion professionnelle des diplômés. Il est regrettable que l'insertion des diplômés ne soit pas mieux assurée, alors qu'un service dédié existe. Si le fait que les étudiants de master *Droit européen* sont amenés à passer des concours est classique, cela ne justifie pas de ne pas disposer d'informations sur les concours passés et surtout sur la réussite à ces concours des diplômés.

Résultats constatés

Les effectifs sont constants tant en M1 qu'en M2. Le nombre de diplômés sur les deux années étudiées est faible (en 2017-2018, sur 95 étudiants seuls 34 sont diplômés et l'année suivante, 26 sur 86). Le nombre de redoublants oscille entre 17 % et 4 % l'année suivante. Le pourcentage de départ des étudiants en fin de M1 est important (entre 37 % et 28 % selon les années). Aucune explication n'est donnée sur ces différents points.

Pour ce qui est de l'insertion professionnelle, les indicateurs donnent une absence totale d'insertion expliquée par une volonté pour les diplômés de passer des concours et non de trouver un emploi. Il est regrettable qu'une étude à $n + 2$ ne soit pas effectuée.

Le taux de réussite en M1 est compris entre 81 % et 91 % selon les années. Ce taux est meilleur en M2 en dépassant les 90 %.

Conclusion

Principaux points forts :

- L'approche par le droit privé du droit européen afin de préparer les étudiants aux différents concours.
- La possibilité d'une certification en langues.

Principaux points faibles :

- Des parcours indépendants sans lien réel : une mention très largement fictive.
- Une place de l'anglais insuffisante dans le parcours *DPGE*.
- Un suivi insuffisant de l'insertion des diplômés.
- Une faiblesse des partenariats avec le monde socio-économique.
- Une place insuffisante des professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'autoévaluation de la formation manque de précisions. Il est nécessaire d'établir des liens cohérents entre les deux parcours ou d'en faire deux masters distincts. Il serait intéressant de développer l'anglais au sein du parcours *DPGE*, par plus d'enseignements directement en anglais. L'insertion professionnelle des diplômés, même après les concours, devrait faire l'objet d'une attention plus forte. Il conviendrait de développer les liens avec le monde socio-économique, tant par des partenariats institutionnels que par la participation de professionnels extérieurs dans la formation.

MASTER DROIT NOTARIAL

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Droit notarial* de l'Université de Limoges est une formation professionnalisante en deux ans ayant pour objectif principal l'accès des étudiants au diplôme supérieur du notariat (DSN) et ce faisant, à terme, à la profession de notaire.

Elle comprend un total de 785 heures d'enseignement (410 heures d'enseignement en première année (M1), dont 290 heures de cours, et 375 heures d'enseignement en deuxième année (M2), dont 322 heures de cours). La formation comprend un stage optionnel de cinq semaines en M1 et un stage obligatoire de huit semaines en M2.

La formation, initiale comme continue, est dispensée uniquement en présentiel. La validation des acquis de l'expérience (VAE) existe. Les enseignements se déroulent sur le campus de Limoges, en centre-ville, sur deux sites distincts (Forum et Turgot).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont parfaitement identifiés (former les futurs notaires) et en totale cohérence avec sa fonction même. Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont bien décrits et correspondent exactement à la formation. Les enseignements sont en parfaite adéquation avec la sphère d'activité du domaine professionnel concerné. Aucun supplément au diplôme n'est fourni, ni de fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

La structuration du master *Droit notarial* de l'Université de Limoges est identique à celle des autres masters de ce type sur le territoire national et sa présence assure le maillage territorial des masters de ce domaine.

Le master *Droit notarial*, formation spécifique, n'entre pas véritablement en concurrence avec une autre formation de l'établissement, même si on peut noter une certaine proximité avec le M1 *Droit du patrimoine et de la gestion des conflits familiaux*. Il est indiqué dans le dossier d'autoévaluation que des enseignements de M1 sont mutualisés avec d'autres M1, sans qu'il soit apporté de précisions.

Le master *Droit notarial* est adossé à une unité de recherche reconnue dans le domaine considéré : le Centre de recherches sur l'entreprise, les organisations et le patrimoine (CREOP), auquel les enseignants-chercheurs intervenants sont rattachés. Il n'est fait état que d'un seul étudiant (en 2019) poursuivant en doctorat, ce qui est toutefois cohérent avec la démarche professionnalisante de la formation considérée.

Des liens importants avec le secteur professionnel concerné existent, notamment un soutien financier de la Chambre interdépartementale des notaires de Creuse-Corrèze-Haute-Vienne s'agissant du M2, la participation du président de la Chambre et de deux autres notaires au processus de recrutement, l'intervention de notaires dans les enseignements (même si le volume qui leur est accordé, à savoir 13 %, est faible au regard du caractère professionnalisant de la formation).

Il n'y a pas de véritable démarche de coopération internationale, ce que la nature de la formation explique.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est classique et cohérente, avec une spécialisation progressive. Le M1, composé de six unités d'enseignement, est consacré aux matières « générales » regroupées en deux grands axes (droit patrimonial de la famille et droit des sociétés). Le M2, composé de neuf unités d'enseignement, s'inscrit dans

une dynamique professionnalisante plus importante avec un socle d'enseignements fondamentaux (droit patrimonial, avec différentes composantes, droit international privé, droit des biens, de la propriété rurale et de la publicité foncière), allié à des enseignements tournés vers la pratique professionnelle du domaine considéré (urbanisme, environnement, fiscalité appliquée à différents domaines notariaux, initiation à la comptabilité et aux logiciels professionnels). Peu d'informations sont fournies sur le stage obligatoire de huit semaines (donnant lieu à la soutenance d'un mémoire) qui s'y ajoute. Il est toutefois indiqué de façon succincte qu'il a vocation, de manière tout-à-fait légitime, à se dérouler dans une étude notariale ou dans un service de la publicité foncière, sans que les modalités d'accompagnement, dans leur recherche comme au cours du stage, ne soient communiquées. Au cours de chacun des quatre semestres, les étudiants se voient dispenser un cours d'anglais (spécialisé en M2). L'équipe pédagogique mène actuellement une réflexion pour mettre en place une approche par compétences au cours du prochain contrat.

La recherche occupe visiblement une place limitée. Alors même que la formation est adossée à un centre de recherches renommé dans le domaine considéré, les étudiants n'y semblent pas associés, par la participation à des colloques ou séminaires, rédaction d'articles, etc.

Le numérique est présent de manière usuelle : des cours en ligne sont disponibles sur l'Université numérique juridique francophone (UNJF). Un espace numérique de travail avec mise en ligne de certains cours et de travaux dirigés existe, et les étudiants doivent élaborer un PowerPoint pour la soutenance de leur rapport de stage.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels (notaires essentiellement) du secteur considéré. Certains enseignements sont effectués en binôme enseignant-professionnel, collaborant bénévolement. Toutefois, l'intervention de professionnels dans les enseignements est faible pour une formation professionnalisante.

Le conseil de perfectionnement, composé des intervenants, du directeur de la Faculté de droit et des sciences économiques, qui porte la formation, ou de son représentant, de représentants professionnels et étudiants, se réunit une fois par an. Le conseil de perfectionnement discute le contenu et les pratiques pédagogiques, fait le point sur les éventuels dysfonctionnement et propose des solutions. Chaque réunion donne lieu à un compte-rendu.

Les modalités de contrôle des connaissances sont indiquées de façon assez succincte. Selon les matières, il s'agit d'un contrôle continu ou terminal, avec une épreuve écrite ou orale. Les modalités de fonctionnement du jury ne sont pas précisées.

Dispositif d'assurance qualité

Les informations sur l'attractivité de la formation, les taux de réussite et taux d'insertion professionnelle sont largement sporadiques.

L'évaluation de la formation par les étudiants se fait par envoi d'un e-mail en mai, suivi d'une relance en juillet et une autre en septembre. Le traitement des réponses anonymes est centralisé et transmis ensuite aux équipes pédagogiques et conseils de perfectionnement. Il est indiqué que la procédure d'évaluation a été modifiée en 2016, à la suite d'un constat d'une baisse de répondants, sans que les modalités de la modification intervenue soient exposées.

Résultats constatés

Le taux de pression du M1 n'est pas communiqué, mais par essence, mis en regard avec le nombre de dossiers de candidatures précédemment mentionné, il doit être important dans la mesure où il est indiqué qu'en 2017-2018 il y avait 13 inscrits en M1 et 18 en 2018-2019. Il est fait état d'un taux de pression de 22,13 % en M2 en 2017-2018 et de 27,53 % en 2018-2019.

Il convient de préciser que jusqu'à l'année universitaire 2017-2018, le master *Droit notarial* n'existait pas en tant que master intégré. Seul existait un M1 *Droit des affaires* auquel étaient rattachés trois M2, dont le M2 *Droit notarial*. Il est néanmoins fait état de l'importante attractivité du master avec les données suivantes :

- jusqu'en 2020, entre 450 et 600 dossiers de candidature complets en M2 chaque année ;
- en 2020, soit la dernière année où la sélection a été opérée à l'entrée du M2, 550 dossiers de candidature complets pour le M1 et 650 pour le M2, étant précisé qu'il est ajouté ultérieurement que

332 dossiers de candidature complets ont été examinés en commission pédagogique en 2017-2018 et 413 dossiers complets pour 2018-2019.

En outre, le taux de réussite sur les deux années universitaires considérées a été de 77 % en M1 en 2017-2018 et 83 % en 2018-2019 ; 100 % en M2 les deux années.

Le suivi des diplômés n'existe pas et ce faisant, hormis un retour positif informel des étudiants sur ce point, il n'est pas fourni de taux d'insertion professionnelle. Par ailleurs, il est précisé, sans donnée chiffrée, que la quasi-totalité des étudiants du M2 ont trouvé un emploi de notaire-stagiaire, c'est-à-dire correspondant exactement à la finalité de la formation puisque lié à la préparation du DSN, dans un délai d'environ six mois à partir de l'obtention de leur diplôme.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation en totale adéquation avec son objectif principal.
- De très bons taux de réussite.
- Une forte attractivité.

Principaux points faibles :

- L'absence de données sur le suivi des étudiants et plus spécialement leur insertion professionnelle.
- La faible intégration des étudiants à la vie du centre de recherches.
- Peu d'informations sur les stages dans le dossier d'autoévaluation.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit notarial* de l'Université de Limoges est une formation attractive, en totale adéquation avec son essence même : assurer la formation des futurs notaires, en leur permettant d'accéder au DSN, et ce en lien avec la profession considérée. Cependant, il conviendrait que soit mise en place une véritable politique active quant à l'établissement de données relatives au suivi des étudiants. En outre, cette démarche aurait, très vraisemblablement, un impact positif pour les recherches de stages, stages pour lesquels il serait opportun d'apporter des précisions sur l'autoévaluation. Il serait également souhaitable que les étudiants soient plus intégrés dans la vie du centre de recherches, reconnu, auquel la formation est adossée, notamment par la participation à des colloques ou séminaires à destination des professionnels. Ces événements permettraient en outre de favoriser l'intégration professionnelle des étudiants.

MASTER HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Histoire du droit et des institutions*, à parcours unique *Anthropologie juridique et conflictualité*, de l'Université de Limoges est une formation en deux ans ayant comme objectif de former des juristes bénéficiant de capacités d'analyse des relations entre droit et société et d'une importante culture générale et juridique. En effet, à la suite de la fin de la cohabilitation avec l'Université de Poitiers, le master s'est réimplanté à Limoges avec une nouvelle signature en anthropologie juridique autour de la conflictualité afin de capitaliser sur les compétences locales. Les enseignements sont dispensés principalement sous forme de séminaires et portent, en grande partie, sur la thématique de la conflictualité. Cette formation de master est délivrée au sein de l'Université de Limoges sur les deux sites de la Faculté de droit et des sciences économiques et de la Faculté des lettres et sciences humaines, et pour un total de 669 heures d'enseignement pour les deux années de master (369 heures en première année (M1) et 300 en deuxième année (M2)), hors périodes de stage au cours des semestres 2 et 4 pouvant aller jusqu'à six semaines, et hors réalisation du mémoire de recherche du semestre 4.

Analyse

Finalité de la formation

La cohérence de la formation est bien réelle, celle-ci étant dans la poursuite des études initiées au cours des trois années de licence *Droit*. Les objectifs d'apprentissage, les connaissances et les compétences de la formation sont clairement affichés et connus des étudiants par divers moyens (fiche pédagogique du master, page web dédiée, rencontres diverses, forums, etc.). La formation permet l'obtention d'un diplôme de niveau bac + 5 dans un domaine spécifique, en l'occurrence l'histoire du droit et des institutions, avec une spécificité relative au traitement de la question de la conflictualité sous divers angles, qu'ils soient juridiques ou non juridiques, post-conflit ou pré-conflit.

Rien n'est indiqué dans le dossier d'autoévaluation concernant l'existence d'un éventuel supplément au diplôme qui préciserait les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Les enseignements sont parfaitement cohérents par rapport à la formation et les débouchés, concours ou métiers accessibles à l'issue de la formation, sont en corrélation avec les enseignements dispensés. Ces débouchés et les secteurs dans lesquels ils se trouvent sont d'ailleurs exposés aux étudiants, que cela soit par des supports visuels (fiches, pages web) ou par le biais des séminaires au cours desquels interviennent des professionnels bien spécifiques, notamment en lien avec l'Institut international de recherches sur la conflictualité (IIRCO) : archives, Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), bibliothèques, juridictions internationales, praticiens divers du droit. L'intitulé des enseignements est cohérent avec la finalité de la formation, et l'on ne peut que souligner le fait que des enseignements de droit « positif » (sections 01 et 02 du Conseil national des universités (CNU)) fassent partie intégrante de ce master.

Si la formation est en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), l'approche par compétences n'est pas encore mise en œuvre, mais un travail de réalisation d'« entrée par blocs de compétences » est en cours de réflexion.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation vis-à-vis du monde de la recherche est très explicite, notamment par le fait que le master *Histoire du droit et des institutions* s'appuie sur les axes de recherche définis par le laboratoire Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques (OMIJ – équipe d'accueil 3177), notamment l'axe « Gestion de la conflictualité », qui est un des axes de recherche des enseignants du master. Le lien entre la formation et la recherche est aussi établi par les rapports existant avec la chaire d'excellence « Gestion du conflit et de l'après-conflit » créée par la Fondation partenariale de l'Université de Limoges et qui a favorisé la création, en 2019, de l'IIRCO. On constate donc que les objectifs de la formation s'inscrivent dans la politique scientifique de l'Université de Limoges et que, compte tenu du caractère théorique de la formation, le lien entre

master et doctorat est parfaitement établi. De surcroît, des enseignants-chercheurs d'universités extérieures et étrangères (Athènes, Louvain, Sfax, etc.) participent à la formation.

Quelques intervenants extérieurs participent à la formation : il s'agit de contacts ou partenariats informels avec le milieu associatif et culturel (archives locales et nationales, DRAC, bibliothèque francophone multimédia de Limoges), le milieu juridique (juridictions internationales, praticiens locaux accueillant des stagiaires), ou encore les organisations non gouvernementales. De plus, le stage en M1 ou en M2 permet aux étudiants de tisser des liens avec le monde professionnel.

Si aucun accord de coopération ou de partenariat avec des établissements étrangers n'est actuellement établi (le master a une autonomie très récente), des missions exploratoires réalisées à l'étranger (Grèce, Tunisie, Italie) ont eu lieu afin de développer des partenariats, que cela soit dans le cadre de la recherche, d'une éventuelle bi-diplomation, ou d'échanges entre étudiants. Enfin, le dispositif d'ouverture internationale (appels d'offres à dimension internationale) mis en place par l'Université de Limoges permet au master d'accueillir des étudiants étrangers tous les ans, qui poursuivent par ailleurs leur cursus en doctorat. La mobilité entrante, dont le flux est significatif, ne paraît pas à ce jour structurée par des accords de partenariat.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres autour d'un parcours sur l'anthropologie juridique et la conflictualité. Elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (*European Credits Transfer System*, ECTS) et est structurée autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances et de compétences conformes à la fiche RNCP. Le diplôme est ouvert à la formation initiale, mais aussi à la formation continue. C'est d'ailleurs dans le cadre d'une inscription en formation continue qu'a été développée, en 2015-2016, avec succès, la formation à distance grâce aux outils numériques. La formation tient compte des différents profils d'étudiants et propose des aménagements en fonction de ces profils (horaires aménagés, orientation dans le choix du sujet du mémoire, etc.). Il y a aussi une prise en compte des validations des acquis de l'expérience (VAE) avec une commission pédagogique *ad hoc*.

La formation n'est pas, actuellement, définie en blocs de compétences, et il ne semble pas qu'existe un portefeuille de compétences ou un outil similaire permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis. Certes, le stage en M1 ou en M2 permet à l'étudiant de confronter ses acquis à la réalité professionnelle. Toutefois, cette absence de redéfinition de la formation en blocs de compétences ne facilite pas l'intervention de professionnels spécialisés. La formation du master *Histoire du droit et des institutions* propose des modalités pédagogiques diversifiées, notamment avec les séminaires, mais aussi par la mise en œuvre d'une véritable interdisciplinarité : on trouve, dans l'équipe pédagogique (et donc dans le cœur des enseignements) des enseignants des trois sections juridiques du CNU (01 Droit privé, 02 Droit public, 03 Histoire du droit et des institutions), mais aussi des enseignants de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Limoges (section CNU 22 Histoire, etc.), ce qui favorise l'interdisciplinarité susmentionnée et les échanges entre les différentes disciplines de l'établissement.

La formation du master *Histoire du droit et des institutions* prévoit dès le M1 des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche, que cela soit à travers la réalisation d'un mémoire (unité d'enseignement (UE) 2 du semestre 2) ou par les échanges entre enseignants et étudiants favorisés par les enseignements dispensés sous forme de séminaires. De plus, on trouve, au cours du M2, des enseignements spécifiquement dédiés à la recherche et au monde de la recherche, notamment un cours de Méthodologie de la recherche (12 heures). Les projets de stages sont intégrés dans le cursus, que cela soit en M1 ou M2. Les modalités pédagogiques développent l'autonomie de l'étudiant (séminaires, stages, mémoire de recherche, etc.) et la formation prépare à la poursuite en doctorat. Elle ne comporte pas, à proprement parler, de modules de connaissance de l'environnement professionnel et de l'entreprise mais les périodes d'expérience en milieu professionnel permettent aux étudiants d'avoir une connaissance du monde professionnel. Rien n'est mentionné quant à l'accompagnement des étudiants dans le processus de recherche de stage par un observatoire de l'insertion professionnelle ou une structure équivalente.

Les étudiants du master *Histoire du droit et des institutions* se préparent au certificat de Compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) de niveau 2, et des enseignements spécifiques d'anglais juridique sont dispensés au sein du master. Par ailleurs, l'acquisition d'une seconde langue étrangère ou ancienne est mise en œuvre. Si la formation favorise la mobilité étudiante et enseignante à l'international, elle n'est, à ce jour, réelle qu'à travers une mobilité « entrante » des étudiants. Les modalités pédagogiques interactives font appel aux outils numériques (hors situation sanitaire exceptionnelle), notamment via un environnement numérique de travail propre à l'Université de Limoges (ULCommunities) donnant accès à Moodle, Big Blue Button, etc., ou via des modalités innovantes comme Wooclap. Il y a bien une formation à la recherche, comme susmentionné, mais rien n'est indiqué quant à d'éventuels dispositifs relatifs permettant de détecter des plagiat, fraudes ou corruptions.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est très diversifiée quant aux disciplines académiques, même si le nombre d'intervenants issus du monde socio-économique reste limité, ce qui peut se comprendre compte tenu de la finalité très « théorique » du master. Les deux co-directeurs du master œuvrent pédagogiquement comme administrativement à la tête de la formation. Le service de la scolarité générale de la faculté gère l'ensemble des M1 juridiques, et une responsable administrative dédiée au M2 gère la seconde année du master *Histoire du droit et des institutions*. Les étudiants ont accès, notamment grâce aux enseignements multi-sites (Faculté de droit et des sciences économiques et Faculté des lettres et sciences humaines) à différents moyens pédagogiques (salles, bibliothèques générale ou spécialisées, etc.). Le conseil de perfectionnement est bien établi, regroupant enseignants et étudiants, mais sans aucune personnalité du monde socio-économique, ce qui est regrettable.

Les modalités de contrôle de connaissances et des compétences (MCCC) sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. Ces MCCC ainsi que l'attribution des ECTS sont mentionnées et connues des étudiants. Les règles de compensation sont aussi présentes sur la même page du site de l'université dédiée aux MCCC. Comme évoqué ci-avant, des certifications peuvent être délivrées aux étudiants (exemple du CLES 2). Il en est de même pour l'engagement étudiant qui peut être pris en compte en master, par l'octroi d'un « bonus annuel » à la suite d'une soutenance orale de 30 minutes.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis, aussi bien qualitativement que quantitativement. Tableaux divers et autres statistiques permettent de suivre les étudiants, tant dans le cadre de l'entrée en master qu'à leur sortie. L'attractivité du master est connue et analysée (attractivité nationale et internationale), et ce malgré la jeunesse de cette formation, notamment au regard de la spécificité de sa thématique générale. La réussite des étudiants est connue, mesurée et analysée, tout comme le flux d'étudiants sortants non diplômés. Le devenir des diplômés est aussi connu et analysé.

Outre le conseil de perfectionnement qui regroupe enseignants et étudiants et qui contribue à l'évaluation interne de la formation, il n'existe pas de modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation.

Résultats constatés

Comme pour la plupart des masters de droit, les effectifs du master *Histoire du droit et des institutions* de l'Université de Limoges varient autour d'une quinzaine d'étudiants. Le taux de réussite, ce qui n'est pas non plus surprenant compte tenu de la configuration spécifique des masters de droit, est excellent (89 % en M1 en 2017-2018, 100 % en M1 en 2018-2019). Le taux d'insertion professionnelle n'est pas particulièrement fort mais ce n'est pas l'objet d'un tel master qui prépare plus à la poursuite d'études en doctorat, ce que cette formation réussit en partie à réaliser. Pour la promotion 2018-2019, sur dix étudiants de M2, deux ont poursuivi en doctorat, trois ont signé un contrat de travail (à durée déterminée ou indéterminée), deux ont préparé des concours (greffe et magistrature), un est parti en mission à l'étranger, et deux ont poursuivi leurs études dans un autre master.

Il est toutefois regrettable que le suivi du devenir des étudiants soit récent et qu'aucun service ne soit alloué à cette insertion professionnelle. Avec une mise en place d'indicateurs, il aurait été possible d'expliquer l'abandon important existant entre le M1 et le M2 (pour 2017-2018, sur une promotion en master de 13 étudiants, seuls 3 sont en M2).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une thématique spécifique autour de l'anthropologie juridique et de la conflictualité qui distingue cette formation des autres masters *Histoire du droit et des institutions*.
- Un excellent lien, au sein de la formation, avec le monde de la recherche universitaire.
- Une véritable pluridisciplinarité au sein des deux années de master avec des enseignements relevant de nombreuses sections du CNU.
- Une implication forte du corps enseignant et du personnel administratif.

- La possibilité d'une seconde langue étrangère.

Principaux points faibles :

- Une professionnalisation de l'étudiant peu suffisante.
- Une mobilité internationale « sortante » très limitée.
- Une absence de mise en place de blocs de compétences.

Analyse des perspectives et recommandations :

La refonte récente du master *Histoire du droit et des institutions* de l'Université de Limoges, notamment par l'autonomisation de celui-ci, a permis de le redynamiser, entre autres en favorisant l'accès aux étudiants qui souhaiteraient développer leur culture juridique et préparer ainsi les concours accessibles après des études juridiques. L'intervention d'un nombre plus important de professionnels envisagée par les responsables du master serait une amélioration entrant dans cette dynamique. Une approche par blocs de compétences est à mettre en place. Ce travail permettrait à la formation de gagner en lisibilité et en professionnalisation.

MASTER MANAGEMENT DE L'INNOVATION

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Management de l'innovation (MI)* de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'Université de Limoges vise à développer chez les étudiants une posture et des compétences pour exercer comme chefs de projet d'innovation ou entrepreneurs dans le numérique. Ce master comprend deux parcours de seconde année (M2) respectivement dédiés au *Management de projets innovants* et à *l'Innovation et communication numérique*. La formation se fait en mode initial classique (FI), continu (FC) ou par alternance en M2 (FA). Les enseignements sont assurés dans les locaux de l'IAE de Limoges, parfois dans ceux du technopole Espace scientifique et technologique d'échanges et de recherche (ESTER) ou du groupe Legrand.

Analyse

Finalité de la formation

Il existe de nombreux masters traitant d'innovation en France, certains généralistes, d'autres focalisés sur un secteur ou un métier précis. Le master *MI* de l'IAE de Limoges oscille entre les deux : il se veut une formation professionnalisante à la fois généraliste, transversale, mais aussi ciblée sur le numérique, avec en plus une dimension entrepreneuriale, évoquée sans être détaillée dans l'autoévaluation. Celle-ci et les supports de communication institutionnelle publiés présentent de façon confuse la finalité et les objectifs du master. Il eut été utile de se fonder sur les métiers occupés par les diplômés ou sur les compétences définies dans la fiche 34041 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour présenter à la fois les finalités et les apports principaux de la formation. Les enseignements, pris individuellement, ont tout leur sens. Leur regroupement actuel en unités d'enseignement (UE) parfois disparates, à l'instar de celles appelées Dynamique entrepreneuriale et innovation, Outils du management ou celles associées à des parcours de M2 ressemblant plus à des options, ne facilite pas l'appréciation de leur cohérence par rapport aux objectifs de la formation. Nul doute qu'une restructuration par blocs de compétence, semble-t-il engagée, aurait permis de clarifier et les finalités et la structure de la formation. Enfin, aucun supplément au diplôme n'a été joint à l'autoévaluation, ce qui est regrettable.

Positionnement dans l'environnement

Se voulant la suite du parcours *MI* de la licence *Gestion* de l'IAE de Limoges, mais ouvert à d'autres types d'étudiants limougeaux, le master *MI* occupe une place claire et pertinente dans le champ *Droit, économie, gestion (DEG)* de l'Université de Limoges. De plus, des élèves-ingénieurs de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges - École nationale supérieure de céramique industrielle (ENSIL-ENSCI) participent à des projets collectifs d'innovation prévus dans le cursus. L'autoévaluation ne précise pas si des élèves-ingénieurs sont inscrits dans un parcours de type double diplôme. Elle ne mentionne pas d'éventuels liens avec des formations en ingénierie, en sciences et en informatique du site limougeaud, ou comment se situe le master *MI* dans l'offre de formation en innovation régionale et comment se déclinent concrètement les partenariats internationaux. Ceux-ci paraissent noués et gérés directement par l'Université de Limoges ou l'IAE, ce qui rend difficile l'appréciation de leur déclinaison et de leur mise en œuvre au niveau d'une formation donnée.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche très satisfaisant. Elle dispose d'une équipe d'enseignants-chercheurs du domaine du master principalement rattachés au Centre de recherches sur les entreprises, les organisations et le patrimoine (CREOP), encadrant la rédaction d'un mémoire conséquent et un grand oral.

L'intégration du master dans le réseau d'acteurs économiques locaux paraît bonne, comme en témoigne le nombre d'alternants en M2, et même si les effectifs inscrits au titre de la FC pourraient augmenter, comme l'indique l'autoévaluation. Malgré cet ancrage territorial, peu de partenariats ont été formalisés mais les professionnels réalisent tout de même 41 % des enseignements. Enfin, les liens semblent effectifs avec le Pôle étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat nord-aquitain (PEPITE), avec quatre étudiants entrepreneurs reconnus en 2019-2020.

Organisation pédagogique de la formation

La structure du master comprend quatre semestres visant la spécialisation progressive, avec, en première année (M1), un tronc commun et un stage de 12 semaines, et en M2, deux parcours reposant sur des enseignements mutualisés et un stage d'au moins 20 semaines. Compte tenu du volume du stage et du nombre d'alternants ou d'inscrits au titre de la FC, le master *M1* est clairement professionnalisant. Des enseignements sur la méthodologie ou l'éthique de la recherche sont assurés tout au long des deux années du cursus.

Le contenu de chaque enseignement est compréhensible. Toutefois, comme indiqué au premier point, les regroupements de matières au sein des UE donnant lieu à l'attribution de crédits européens (*European Credits Transfer System*, ECTS) et le couplage entre ces UE et des compétences bien définies demeurent perfectibles. Proposer des parcours paraît également surprenant dans la mesure où les volumes d'enseignements dédiés sont très faibles. Au mieux peut-on voir chaque parcours comme une option. On constate aussi une confusion de dénomination du parcours *Management de projets innovants* appelé *Management de produits innovants* dans la fiche de l'IAE de Limoges décrivant le master.

Le master *M1* repose sur de l'enseignement en présentiel, avec un suivi satisfaisant des stagiaires et des alternants. Les étudiants et les enseignants bénéficient d'un espace numérique de travail et prochainement d'une ambitieuse plateforme pédagogique appelée *Learning Management System (LMS)*. L'autoévaluation est peu convaincante en ce qui concerne les capacités d'accueil : elles sont considérées comme appropriées alors qu'elles sont insuffisantes.

Le cursus prévoit, de façon très pertinente, sur les deux années, des projets collectifs tutorés, des « ateliers » et des enseignements d'anglais de spécialité. La pédagogie active et le développement d'aptitudes créatives forment l'un des piliers du master *M1*. Malheureusement, l'autoévaluation ne précise pas pour qui et avec qui les projets collectifs sont réalisés ou encore comment les étudiants-entrepreneurs concilient leur projet entrepreneurial, nécessairement prenant, avec les exigences et les enseignements de la formation. Enfin, le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés et la gestion des relations internationales ne sont pas faits au niveau de la formation, mais de l'IAE, voire de l'Université de Limoges.

Pilotage de la formation

Le master *M1* de l'IAE de Limoges repose sur une équipe pédagogique au noyau formé par des enseignants-chercheurs dont les travaux portent sur le numérique, fonctionnant de façon collégiale, sans définition précise du rôle des uns et des autres, hors la responsabilité pédagogique d'ensemble de la formation. Cette équipe paraît assurer un suivi étroit des étudiants et une pratique de l'évaluation des enseignements, au moins pour ce qui concerne les nouveaux modules. S'ajoutent une équipe administrative et un soutien pédagogique d'apparence robustes. L'autoévaluation montre une liste d'intervenants extérieurs pertinents même si leur contribution dans les enseignements aurait pu être un peu plus importante. Si le pilotage de la formation est bel et bien réalisé, il est surprenant que certains aspects formels ne soient pas précisés dans l'autoévaluation. On ignore ainsi comment fonctionne le conseil de perfectionnement et quelle est l'effectivité de ses décisions. L'évaluation des enseignements est régulièrement opérée par questionnement des étudiants, avec un focus plus systématique sur les nouveaux enseignements. Les éléments relatifs au contrôle des connaissances au sens large et à l'attribution des ECTS n'appellent pas de commentaire particulier. Soulignons, encore une fois, une démarche par compétences perfectible et l'absence de supplément au diplôme joint à l'autoévaluation.

Dispositif d'assurance qualité

La dispersion et l'insuffisante structuration des données dans l'autoévaluation n'aide pas à saisir d'emblée le dispositif d'assurance qualité du master *M1*. En tant que formation d'un IAE, il est soumis à une certification externe appelée Qualicert. De ce fait, un certain nombre de critères sont audités. Le master accueille, sur deux ans, un effectif croissant d'étudiants s'élevant à 75 et excédant ses capacités d'accueil. Il semble présenter une certaine attractivité, au moins à l'échelle du Nord-Aquitaine, et affiche un taux de réussite de 95 %, ce qui est très satisfaisant. L'amélioration continue des enseignements semble assurée par un dispositif de pilotage réel, quoique non formalisé et méritant de ce fait d'être structuré de façon plus explicite. En tant que formation professionnalisante, le master *M1* vise avant tout l'insertion immédiate de ses diplômés sur le marché de l'emploi. Cette insertion est à la fois suivie au niveau de l'Université de Limoges et de façon plus fine par l'IAE. L'autoévaluation montre notamment un suivi fin de la nature des premiers emplois des diplômés, qui relèvent clairement du numérique.

Résultats constatés

Le master *M1* présente des résultats honorables : les taux de réussite sont bons et le secteur du numérique étant en tension, l'insertion professionnelle des diplômés ne pose aucun problème, y compris à l'échelle du Nord-

Aquitaine. L'insertion professionnelle est de 100 % à six mois, avec des niveaux de rémunération assez élevés pour les bassins d'emplois concernés et pour des postes relevant *a priori* bien de la formation. À cet égard, un taux de satisfaction des diplômés de 60 % quant à la pertinence et la qualité de la formation est relativement décevant même si l'autoévaluation montre que l'équipe pédagogique est en passe de redéfinir le cursus en mettant encore plus l'accent sur le numérique. Enfin, la poursuite d'études en doctorat est quasi-inexistante, ce qui n'est pas rédhibitoire pour un master professionnalisant, même si, cette année, une diplômée continue en thèse, ce qui mérite d'être souligné.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un ciblage vers le numérique, un secteur porteur, transversal et varié.
- Une formation attractive à l'échelle du Nord-Aquitaine.
- Un bon adossement à la recherche.
- Une formation ancrée localement.

Principaux points faibles :

- Des lacunes fortes au niveau du pilotage, notamment sur la lisibilité de la formation.
- Une différence entre les parcours de M2 non pertinente.
- Une ingénierie pédagogique perfectible, notamment au regard du numérique.
- Une insuffisante formalisation des partenariats et des modalités de pilotage.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'évaluation du master MI de l'IAE de Limoges est contrastée. Il s'agit d'une formation professionnalisante porteuse, pertinente, bien adossée à la recherche, ancrée localement et attractive, même si cette attractivité peut être élargie, au moins à l'échelle aquitaine, et conduit actuellement à une sous-capacité. Malgré ces points positifs assurant sa pérennité, le master MI présente des défauts de forme regrettables. Le premier concerne une approche par compétences insuffisante en l'état alors même que les enseignements de base ne posent pas de problème. Un réel effort de restructuration pédagogique par finalités, par blocs de compétences et UE cohérentes doit être engagé. De même, il convient d'envisager une formation monoparcours, affichant bien le numérique comme cœur, avec des options, plutôt que constituée de deux parcours peu différenciés, dont l'un affiche une confusion récurrente : Management de produits ou de projets innovants. Secondement, l'analyse de la place de ce master dans l'offre de formations limougeaude ou régionale n'a pas été faite, on peut le regretter. On ignore notamment si des liens ont été noués avec les institutions locales de formation en ingénierie ou en sciences ou quels sont les relations effectives avec les formations dédiées à l'entrepreneuriat. En revanche, il semble y avoir une volonté, à soutenir, de développer la zone de recrutement de la formation à l'ensemble de l'Aquitaine. Enfin, pour rendre plus lisible le master, nous suggérons de lui trouver une « marque » associant les termes d'innovation, de numérique, voire d'entrepreneuriat, sous réserve d'une explicitation des relations avec l'antenne locale du réseau PEPITE.

MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Management et administration des entreprises* (MAE) de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'Université de Limoges est un cursus généraliste proposé en formation initiale classique (FI), par alternance (FA) ou en formation continue (FC) à un public souhaitant acquérir une double compétence en management ou la renforcer (FC). Ce master comprend deux parcours au contenu identique, mais visant des publics différents. Le parcours *Management général et entrepreneuriat* (MGE) est accessible aux étudiants ayant tout type de formation initiale originelle à la condition qu'elle soit de nature non gestionnaire ; le parcours *partenarial* est destiné aux élèves-ingénieurs de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges - École nationale supérieure de céramique industrielle (ENSIL-ENSCI), de l'Institut d'ingénierie informatique de Limoges (3IL) et aux étudiants de la faculté de Pharmacie. Délivré en présentiel dans les locaux de l'IAE de Limoges (parcours MGE) ou dans ceux de l'ENSIL-ENSCI pour le parcours *partenarial*, le master MAE se veut une formation professionnalisante, à petits effectifs, ancrée dans son territoire.

Analyse

Finalité de la formation

Le master MAE de l'Université de Limoges est une formation propre aux IAE. Elle vise l'acquisition d'une double compétence en management et propose un enseignement organisé sur un an dans le parcours MGE et sur deux ans dans le parcours *partenarial*. Le master MAE de l'IAE de Limoges s'inscrit dans cette référence nationale tout en ayant ses particularités. La formation limougeaude met ainsi l'accent sur la réflexivité managériale, avec l'acquisition de réelles compétences académiques par le biais de la rédaction d'un mémoire, la réalisation d'un projet collectif de recherche et un grand oral ; elle propose aussi un parcours *partenarial* parfaitement intégré dans les cursus d'écoles d'ingénieurs et de la faculté de Pharmacie locales ; elle offre la possibilité, pour les auditeurs de la FC, provenant notamment du diplôme d'université (DU) *Management et développement personnel en entreprise* (MDPE) de l'IAE de Limoges, de s'inscrire en seconde année (M2). Si l'entrepreneuriat apparaît dans l'autoévaluation, il représente toutefois une part réduite de l'enseignement et n'est pas mentionné dans les compétences cibles du master, la formation à ce domaine relevant, semble-t-il, du DU porté par les *Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat* (PEPITE). L'autoévaluation n'apporte pas d'élément probant quant à la portée et à la vitalité d'un double cursus MAE / *Entrepreneuriat*. Par ailleurs, il est impossible d'apprécier, au vu du dossier transmis, si le fait d'avoir suivi le master MAE permet à des diplômés ingénieurs ou pharmaciens de postuler à des emplois inaccessibles sans une double compétence managériale attestée par un diplôme. De même, rien n'est dit sur le devenir du public inscrit au titre de la FC alors que l'ancienneté du DU MDPE permettrait d'avoir quelques statistiques à ce sujet.

Positionnement dans l'environnement

Même si l'autoévaluation est peu détaillée sur ce point, le master MAE de l'IAE de Limoges est une formation sans concurrence proche et semblant bien ancrée dans son territoire régional. Son adossement à la recherche limougeaude est réel, l'équipe pédagogique étant composée d'enseignants-chercheurs rattachés à l'Institut de Gouvernance des institutions et des organisations (GIO). Le parcours dit *partenarial* montre une proximité remarquable avec la faculté de Pharmacie et les écoles d'ingénieurs, et l'autoévaluation mentionne des partenariats, sans précision aucune quant à leur nature et leur niveau de formalisation, avec les entreprises industrielles locales, grandes ou moyennes, ainsi qu'avec l'Association de formation professionnelle de l'industrie (AFPI), un organisme de formation de la métallurgie. De même, le couplage éventuel entre le master MAE et l'écosystème entrepreneurial régional est évoqué, sans détail aucun. Les volumes et la nature des interventions de professionnels et des enseignants-chercheurs sont équilibrés. Le master MAE de l'IAE de Limoges n'a pas vocation à être adossé à des partenariats internationaux. Malgré le potentiel lié au bon ancrage régional de ce master, encore trop peu d'étudiants sont inscrits au titre de la FA ou de la FC.

Organisation pédagogique de la formation

Le cursus du master MAE de l'IAE de Limoges forme un tout cohérent, visant des connaissances généralistes et des compétences professionnelles et académiques clairement définies, avec des enseignements en présentiel suivant des modalités classiques, par exemple sous forme de séminaires pour le parcours MGE, selon un calendrier convenant aussi bien à la FI qu'à la FA ou la FC. On peut s'étonner que le parcours MGE soit proposé sur une seule année alors que les masters doivent être organisés sur deux ans. La place des projets collectifs est minime alors que les faibles effectifs permettraient de la faire croître, alors que ces compétences sont attendues dans le cadre de cette formation. De même, hors anglais des affaires, il n'y a pas d'enseignements de spécialité en anglais ou dans une autre langue étrangère. Ce point n'est toutefois pas rédhibitoire pour une formation sans vocation internationale affichée. Si l'autoévaluation l'évoque, rien n'est précisé sur les aménagements et le suivi dont bénéficient les étudiants-entrepreneurs inscrits dans le DU *PEPITE*, ce qui est regrettable compte tenu des formations concernées. L'accompagnement des stages ou des périodes d'alternance semble se faire de manière suivie, même si le dossier ne détaille pas le type d'outils employés à cet effet.

Le master MAE bénéficie des ressources de l'Université de Limoges en ce qui concerne la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis professionnels (VAP), l'accueil d'étudiants avec des contraintes particulières, mais ceci concerne très peu de cas. L'Université de Limoges offre également un environnement numérique de travail que l'IAE de Limoges entend enrichir dans un avenir proche. Le master MAE vise l'insertion professionnelle immédiate, suivie par l'IAE de Limoges avec des enquêtes à 6 et 30 mois. La poursuite d'études en doctorat est inexistante malgré une formation à la recherche effective (avec une préparation à la rédaction d'un mémoire de recherche que les étudiants doivent soutenir devant un jury composé d'enseignants-chercheurs), exigeante, bien pensée et comprenant une sensibilisation à l'éthique et l'intégrité scientifiques, complétant par ailleurs celle donnée aux étudiants en pharmacie. Enfin, si l'autoévaluation montre une formation dans l'ensemble bien organisée du point de vue pédagogique, il est mentionné une fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) non jointe au dossier et une annexe descriptive au diplôme non cohérente avec ce dernier.

Pilotage de la formation

Le master MAE dispose d'une équipe pédagogique bien délimitée, correctement dotée, et ce autant pour l'IAE de Limoges que pour les institutions partenaires. Les intervenants venant des mondes industriel et socioéconomique paraissent pertinents. Toutefois, il est difficile de se faire une idée de leur implication dans la vie pédagogique de la formation. Si l'autoévaluation est complète, il manque cependant des éléments factuels pour apprécier la pertinence des modalités de fonctionnement du conseil de perfectionnement, semble-t-il partagé avec celui du master *Management de l'innovation*, ou l'effectivité de ses décisions. Au vu des exemples transmis, la représentativité des étudiants et l'implication des professionnels dans cette instance clef paraissent faibles. La pratique de l'autoévaluation des enseignements n'est pas systématisée, ce qui est problématique. L'évaluation des connaissances repose sur du contrôle continu, sur la rédaction et la soutenance de mémoires à caractère professionnel ou académique, ainsi que sur un grand oral. Cette évaluation paraît être pratiquée selon des modalités classiques, le règlement des études et des examens, non joint au dossier, semblant bien être diffusé aux étudiants. La note du mémoire de recherche doit être supérieure à dix sur vingt. Ceci dénote l'importance accordée aux compétences académiques apportées par un master. Enfin, les exigences de forme relatives à l'octroi de crédits européens (*European Credits Transfer System*, ECTS) sont satisfaites.

Dispositif d'assurance qualité

L'autoévaluation donne des éléments précis quant aux flux d'étudiants et effectifs du master MAE de l'IAE de Limoges. Il s'agit d'une formation à petits effectifs, quoique fluctuants (52 en 2016, 48 en 2019, mais 65 en 2017), d'une quinzaine d'étudiants pour le parcours MGE et de 45 pour le parcours *partenarial*, qui rencontre un réel succès. Pour ce qui concerne le parcours MGE, les effectifs accueillis sont bien en dessous des capacités d'accueil (65 %), sans que ce fait ne soit clairement expliqué. On ne sait pas s'il s'agit d'une contrainte liée au marché de l'emploi ou d'une absence d'attractivité. Le flux principal concerne la FI (le flux de FA oscille entre zéro et deux alternants par an) et un flux significatif d'étudiants étrangers, principalement d'Afrique francophone, alimente le parcours MGE. L'IAE de Limoges réalise des enquêtes sur l'insertion professionnelle à six et trente mois, sans que l'autoévaluation montre en quoi les résultats, contrastés comme le montre le point suivant, sont pris en compte dans le pilotage de la formation. Enfin, en tant que formation proposée par un IAE, une certification appelée Qualicert est accordée par un organisme extérieur.

Résultats constatés

Alors que le parcours *partenarial* présente, sur la durée, une réelle attractivité, le parcours MGE, quant à lui, a vu, depuis 2017, le nombre de candidatures augmenter après une érosion de ses effectifs. Pour ce parcours, le

taux de sélectivité, désormais de 10 %, est élevé. Toutefois, la baisse observée du nombre de candidatures de Nouvelle-Aquitaine interroge pour un master MAE se voulant une formation de proximité. L'élévation de la sélectivité en entrée du parcours MGE et le caractère volontaire de l'inscription en parcours *partenarial* ont pour conséquence un taux de réussite avoisinant les 100 %. Le master MAE de l'IAE de Limoges étant une formation visant l'insertion professionnelle immédiate et non la poursuite d'études au niveau doctoral, ce premier critère est donc déterminant. Les statistiques fournies ne permettent toutefois pas de distinguer le devenir des diplômés selon leur origine nationale ou leur formation de base (gestion, ingénierie, pharmacie) alors que celle-ci autorise l'accès à des emplois fort différents en termes de contenu et de salaires d'embauche. Au bout de six mois, tous les diplômés ont eu accès à un emploi de cadre ou d'ingénieur avec un contrat de travail à durée indéterminée (CDI), principalement dans le secteur tertiaire, mais avec une grande dispersion des revenus déclarés. Malgré ce résultat positif, les enquêtes « emplois » montrent une appréciation en demi-teinte de l'utilité des connaissances et des compétences acquises.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation en double compétence bien intégrée localement.
- Les partenariats noués pour le parcours dit partenarial.
- Un bon adossement à la recherche.
- Une équipe et une organisation pédagogiques satisfaisantes.

Principaux points faibles :

- Un intitulé du parcours MGE problématique, l'entrepreneuriat ne composant pas le cœur de la formation.
- Un parcours MGE organisé sur une seule année, et dont la pérennité interroge.
- Un fonctionnement du conseil de perfectionnement et des pratiques d'autoévaluation des enseignements perfectibles.
- Des contenus à redéfinir compte tenu des retours en demi-teinte des enquêtes emplois.

Analyse des perspectives et recommandations :

La pertinence, l'organisation et le pilotage, sous réserve des points faibles évoqués, du master MAE de l'IAE de Limoges sont satisfaisants. Des améliorations doivent être apportées en ce qui concerne le conseil de perfectionnement, l'autoévaluation des enseignements ou la présentation du contenu de la formation du fait des retours en demi-teinte de l'enquête « emplois ». Le parcours *partenarial*, qui mériterait une vraie « marque », vaudrait d'être généralisé, si cela est possible, à d'autres institutions scientifiques ou technologiques limougeaudes. Du fait de l'ancrage territorial du master, il est dommage que la FC et la FA ne soient pas plus développées, le vivier du DU MDPE constituant un potentiel pour proposer, par exemple, un master par unités capitalisables sur une durée excédant deux ans. Deux vraies questions subsistent. La première concerne la pérennité du parcours MGE. Quoique sélectif et ayant fait visiblement l'objet d'un gros travail pédagogique ces dernières années, ses faibles effectifs interrogent : a-t-il trouvé son public ? Est-il viable ? De plus, le terme « entrepreneuriat » devrait être enlevé de l'intitulé de la formation : cette spécialité ne constitue aucunement le cœur du master MAE, mais du DU PEPITE, semble-t-il. Ce terme introduit plus de confusion que de clarté, d'autant que de nombreux IAE proposent des masters dédiés à ce domaine et que l'IAE de Limoges propose, par ailleurs, un master *Management de l'innovation* dans lequel existe cette dimension entrepreneuriale. La place des projets collectifs doit être accentuée car ces compétences sont l'attendu premier de la formation.

MASTER MANAGEMENT SECTORIEL

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Management sectoriel*, à parcours unique *Management des établissements de la santé et du social* de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Limoges, s'inscrit dans la large offre de l'Université de Limoges en matière de formations dédiées aux secteurs sanitaire, social et médico-social. Ce master vise à former des cadres ou des directeurs de structures publiques ou privées. Proposé en formation initiale classique (FI), par alternance (FA) ou continue (FC), il accueille des effectifs n'excédant pas 50 personnes. Les enseignements sont dispensés dans les locaux de l'IAE ou de la Faculté de droit et des sciences économiques. S'ajoutent à ces cours en présentiel deux stages de trois mois au moins, d'abord en première année (M1), puis en deuxième année (M2).

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Management sectoriel - Management des établissements de la santé et du social* se veut à la fois généraliste et ciblé : il s'agit de former des cadres disposant d'un large socle en management, mais connaissant bien les spécificités des secteurs sanitaire, social et médico-social, et capables de ce fait d'occuper des postes, y compris directoriaux, dans des structures publiques ou privées, lucratives ou non, accueillant des personnes malades, dépendantes ou vulnérables. Le master vise un secteur dynamique en termes d'emplois. Celui-ci se professionnalise pour ce qui concerne les fonctions administratives et a un besoin croissant de cadres. Les objectifs de la formation sont parfaitement définis et connus de toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse de sa « marque », de la communication institutionnelle ou des fiches 27070 et 34045 déposées au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Même si l'autoévaluation ne détaille pas les flux entrants, le master semble accueillir surtout des étudiants aquitains du parcours *Santé et social* de la licence *Gestion* de l'IAE de Limoges. Des professionnels du secteur ou des personnes en réorientation professionnelle s'inscrivent aussi à ce master. Ils représentent désormais un effectif non négligeable : ils sont ainsi 18 pour l'année universitaire 2019-2020. Le contenu de la formation est cohérent avec les emplois visés et les objectifs affichés. Malheureusement, aucun supplément au diplôme n'a été joint au dossier d'autoévaluation, ce qui est regrettable.

Positionnement dans l'environnement

Le master s'inscrit dans une offre limougeaude particulièrement riche dans le domaine des formations aux secteurs social, sanitaire et médico-social. Pour ne s'en tenir qu'au seul champ *Droit, économie, gestion (DEG)*, celui-ci comprend, en plus dudit master, une licence généraliste, une licence professionnelle (LP), un parcours *Carrières sociales* au sein de l'Institut universitaire de technologie (IUT) et trois diplômes d'université (DU) de niche. Le master s'appuie sur des relations avec les formations sanitaires, sociales ou paramédicales locales. On peut le considérer comme la formation « chapeau » ou terminale du domaine du management des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales. En outre, l'histoire de ce master est relativement ancienne. Il s'inscrit dans la continuité des premières formations dans le domaine, lancées par l'Université de Limoges il y a trois décennies. Cette durée lui a permis de s'enraciner dans son territoire régional, avec une reconnaissance par de très nombreux acteurs, publics ou privés, des secteurs sanitaire, social et médico-social de Nouvelle-Aquitaine. Sans concurrents proches, le master *Management sectoriel - Management des établissements de la santé et du social* ne cannibalise aucune autre formation du champ *DEG* de l'Université de Limoges. Ce master s'appuie sur un réseau dense qu'il serait intéressant de cartographier tant les relations sont nombreuses et variées. Il importe surtout d'explicitier la nature des relations tissées, qui vont sans doute de liens ponctuels ou personnels avec des petites structures à des partenariats durables méritant d'être formalisés.

Les échanges internationaux paraissent gérés à l'échelle de l'Université de Limoges. Le master accueille toutefois, dans le cadre d'une convention formelle, entre 9 et 12 étudiants étrangers, dont 2 venant de la *Xi'an International Studies University* (Chine), ce qui représente un flux remarquable à l'échelle d'une formation à effectifs moyens. Enfin, l'équipe pédagogique, nécessairement pluridisciplinaire compte tenu du secteur visé

par le master, renforcée ces dernières années, est bien dotée en enseignants-chercheurs actifs et membres de différents laboratoires. De la sorte, le master est bien adossé à la recherche.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation du master *Management sectoriel - Management des établissements de la santé et du social* est classique. Il s'agit d'une formation mono-parcours mais interdisciplinaire du fait de son objectif, d'un volume conséquent (1 426 heures), intégrant un public relevant à la fois de la FI, de la FA et de la FC, et associant, dès le M1, des enseignements généraux en management à des cours dédiés aux fortes spécificités du secteur sanitaire, social et paramédical. En M2, les enseignements sont assurés sous forme de séminaires thématiques, ce qui convient bien à un public de M2, aux alternants ou encore aux personnes inscrites au titre de la FC. Le M1 fonctionne avec un groupe unique tandis que les étudiants en formation classique et les alternants constituent deux groupes différents en M2.

Le master vise l'acquisition de compétences définies dans les fiches RNCP 27070 et 34045. Leur liste est un peu longue et sans doute aurait-on gagné en visibilité en regroupant les items dans trois ou quatre gros blocs du type « structurer », « animer », « piloter », etc., tout en insistant dans chaque intitulé sur des spécificités sectorielles ne pouvant être passées sous silence. À ce titre, un effort bienvenu de définition structurée des compétences est engagé depuis 2019 ; il devrait aboutir sous peu. De même, les unités d'enseignement (UE) sont déséquilibrées en termes de volumes horaires ou d'attributions relatives au Système européen de transfert et d'accumulation de crédits (*European Credits Transfer System*, ECTS). Là encore, un effort de regroupement aurait permis de rééquilibrer les choses. Des stages, suivis avec méthode, d'une durée d'au moins trois mois sont prévus en M1 et M2. Cette durée semble faible, particulièrement en M2, sauf si les étudiants admis au master disposent déjà de bonnes connaissances sectorielles.

Présente et accueillant des effectifs croissants, la FA n'a pas encore atteint son plein développement alors qu'elle renforcerait le caractère professionnalisant et l'attractivité nationale du master.

S'il implique des enseignants-chercheurs du domaine, si les mémoires de stages traitent d'une problématique académique et que les habituels enseignements de formation à la recherche ou à l'éthique scientifique sont proposés, ce master n'a toutefois pas vocation à former de futurs doctorants. Il semble pouvoir accueillir des étudiants aux contraintes particulières. Surtout, bénéficiant d'une réputation établie, il existe un flux effectif et régulier de dossiers de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Même s'il accueille un flux d'étudiants étrangers et si des accords de double diplomation sont en cours de négociation par l'IAE de Limoges, ce master a surtout une portée nationale. Enfin, focalisé sur le management de structures accueillant des personnes vulnérables, le recours aux outils numériques n'est pas essentiel ou prioritaire pour une formation supposant une proximité entre formateurs et apprenants, même si un dispositif de partage des documents existe depuis deux ans et si l'IAE de Limoges entend mettre en œuvre une ambitieuse plateforme appelée *Learning Management System* (LMS).

Pilotage de la formation

L'autoévaluation fait apparaître un master assez bien doté, piloté de façon très satisfaisante, avec une équipe pédagogique pluridisciplinaire, des responsabilités bien définies, des intervenants, académiques ou du monde socioéconomiques, pertinents. A été joint au dossier d'autoévaluation un compte-rendu du conseil de perfectionnement couvrant non seulement ce master, mais aussi l'ensemble des formations en management de la santé au sein de l'université, ce qui est pertinent puisqu'il s'agit d'un atout de l'IAE et plus largement de l'Université de Limoges. En revanche, l'autoévaluation montre que la tenue dudit conseil n'est pas régulière, ce qui est regrettable. De plus, si les procédures paraissent classiques pour ce qui concerne les admissions, les jurys, les examens, l'attribution d'ECTS, le dossier montre une évaluation des enseignements encore balbutiante.

Dispositif d'assurance qualité

L'autoévaluation du master *Management sectoriel - Management des établissements de la santé et du social* fait état des flux entrants suivis, ce qui permet d'en montrer la diversité, avec des étudiants inscrits en FI, des alternants et des professionnels ou des personnes en reconversion professionnelle inscrites au titre de la FC, mais aussi la bonne attractivité. Malheureusement, l'autoévaluation ne détaille pas la provenance des étudiants et ne présente pas d'analyse longitudinale permettant d'apprécier si certains se construisent, tout au long du premier cycle, un parcours permettant d'accéder à ce master par étapes successives. De plus, on constate la présence significative d'étudiants étrangers, ce qui pourrait être positif pour une formation à visée nationale, sauf à ce que cela indique que la formation soit moins attractive au niveau national.

Le master ne souffre pas de surcapacités et l'encadrement pédagogique est convenable. Si les taux de réussite en M1 atteignent 95 %, en M2, l'IAE de Limoges laisse apparaître des taux plus faibles, jusqu'à 75 %, sans réel motif, outre que la formation serait plus exigeante en M2. Toutefois, les étudiants concernés valident rapidement leur master en rédigeant et en soutenant une nouvelle version de leur mémoire. L'autoévaluation ne mentionne pas les abandons, en général marginaux dans ce type de master. Les cohortes de diplômés sont suivies, même si l'autoévaluation ne précise pas par qui. Enfin, en tant que formation d'un IAE, le master *Management sectoriel - Management des établissements de la santé et du social* fait l'objet d'une certification externe : Qualicert.

Résultats constatés

Le master *Management sectoriel - Management des établissements de la santé et du social* forme à un secteur dont le marché de l'emploi est fractionné, les employeurs n'étant pas forcément de grands groupes, de gros réseaux, etc. Les résultats constatés en matière d'insertion professionnelle doivent donc être jugés à cette aune. 86 % des diplômés obtiennent, à six mois, un emploi correspondant à la formation suivie, ce qui est un taux élevé. En revanche, l'autoévaluation ne précise dans quels bassins d'emploi les diplômés exercent leur activité. Une donnée de l'autoévaluation intrigue, car inexplicite : il semblerait que la poursuite d'études concerne un nombre significatif de diplômés, par exemple 12 % en 2018-2019, pour un master pourtant professionnalisant. De même, son apport pour l'évolution de carrière des inscrits au titre de la FC aurait mérité d'être détaillé.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un ciblage sur un secteur sanitaire, social et médico-social pourvoyeur d'emplois de cadres à long terme.
- Un programme et une équipe pluridisciplinaires adaptés à ce type de formation.
- Un très bon ancrage territorial.
- Une place cohérente dans l'offre de formation de l'IAE et de l'Université de Limoges.

Principaux points faibles :

- Des partenariats insuffisamment formalisés.
- Une alternance qui aurait pu être plus développée.
- Un suivi de l'insertion professionnelle peu affiné s'agissant d'une formation de niche.
- Des points perfectibles en matière de définition des compétences ou de pilotage (conseil de perfectionnement, évaluation des enseignements).

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Management sectoriel - Management des établissements de la santé et du social* se présente comme une formation pertinente, ayant fait ses preuves à l'échelle régionale, occupant une place justifiée dans l'offre de l'IAE et de l'Université de Limoges. Toutefois, les points faibles listés ci-dessus doivent être corrigés pour faire en sorte que cet établissement et cette composante deviennent de véritables pôles nationaux de référence en management des institutions sanitaires, sociales et médico-sociales publiques et privées. La consolidation du master peut passer par un développement accru de l'alternance, une modalité désormais prisée par les étudiants, et une réflexion pour le rendre encore plus attractif en dehors de la Nouvelle-Aquitaine permettrait de faire croître ses effectifs et étendre sa zone de recrutements et de partenaires à l'échelle nationale. On peut aussi envisager une réflexion autour des certifications professionnelles des secteurs visés.

MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Monnaie, banque, finance, assurance* de la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Limoges propose trois parcours en première année (M1 : *Sciences économiques, Commerce et affaires internationales* et *Chargé de clientèle professionnels*) et quatre parcours en seconde année (M2 : *Banque : risques et marchés, International : commerce et finance, Chargé de clientèle professionnels, Master + Banking and Finance*). Le dernier parcours permet aux étudiants de se diriger vers des études doctorales. Les autres parcours visent une insertion professionnelle dans le domaine de la banque et de la finance ou à l'international. La formation est dispensée en présentiel à la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Limoges. Elle intègre des stages et, pour les parcours en banque, de l'alternance de manière obligatoire pour le parcours *Chargé de clientèle professionnels* et optionnelle pour le parcours *Banque : risques et marchés*.

Analyse

Finalité de la formation

Si les trois premiers parcours de M2 ont une finalité professionnelle en banque ou autres institutions financières ou assurancielles, le quatrième, qui ouvre aux études doctorales, permet de viser des emplois d'économistes dans des organisations nationales ou internationales ou d'enseignants-chercheurs dans des universités françaises ou étrangères. Ces éléments sont clairement présentés dans le dossier et aux étudiants via des fiches diplômes très complètes.

L'articulation entre les deux années du master est claire et doit permettre un apprentissage progressif des compétences nécessaires aux métiers visés. Il est néanmoins étonnant que le parcours *International : commerce et finance* annonce des débouchés en M1 en conseil et en M2 en finance ou dans des petites et moyennes entreprises (PME) et petites et moyennes industries (PMI) sur des métiers qui relèvent plus du marketing et de l'import-export que de la finance. On peut alors se demander pourquoi le parcours est intitulé ainsi, et si le contenu de la formation très axé sur la finance internationale, et donc orienté sur le besoin de grandes entreprises, est adapté aux problèmes des PME-PMI. Ce contenu est d'ailleurs assez éloigné du contenu de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) *Monnaie, banque, finance, assurance*.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Monnaie, banque, finance, assurance* est la seule formation de l'Université de Limoges dans les domaines de l'économie, du commerce, de la finance internationale et de la banque. Ce master fait une place importante aux professionnels en M2 pour les parcours professionnels. Ainsi, le parcours *Chargé de clientèle professionnels* est-il dispensé en partenariat avec le Centre de formation de la profession bancaire (devenu École supérieure de la banque en août 2020), si bien que 70 % des cours sont réalisés par des professionnels en M2. Si la complémentarité des formations au niveau régional est claire sur ce parcours pour lequel les recrutements sont importants au niveau local, la complémentarité de la formation avec les universités de Poitiers et de Bordeaux apparaît beaucoup moins évidente pour les autres parcours. Les parcours *Banque : risques et marchés* et *Master + Banking and Finance* bénéficient de l'adossement du master au Laboratoire d'analyse et de prospective économiques (LAPE). Le positionnement du parcours *International : commerce et finance* aurait dû en revanche être approfondi au regard des autres masters hors mention *Monnaie, banque, finance, assurance* et au regard de l'offre des grandes écoles de commerce. Le dossier n'apporte pas d'informations suffisantes sur les partenariats internationaux, notamment pour le parcours *Master + Banking and Finance*, dont on sait qu'il attire peu d'étudiants.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation des études permet des passerelles entre les parcours professionnels au passage du M1 au M2. La formation intègre mémoires de recherche et/ou stages (voire alternance pour les parcours en banque). Elle

prévoit pour le parcours *Banque : risques et marchés* la réalisation de projets de groupe (dits projets tutorés). La formation est également ouverte, pour tous les parcours, à la validation des acquis de l'expérience (VAE), bien qu'il n'y ait eu aucun inscrit sur la période. Elle a aussi mis en place des adaptations pour l'accueil d'étudiants en situation de handicap.

L'utilisation du numérique est en revanche limitée aux dépôts de cours sur l'espace numérique de travail et à l'usage d'une base de données très onéreuse dans le parcours *Banque : risques et marchés*. Seuls les étudiants en alternance du parcours *Chargé de clientèle professionnels* bénéficient de la plateforme de formation à distance du partenaire, à savoir l'École supérieure de la banque. Des cours en anglais existent pour des volumes variables selon les filières (seulement 7 crédits européens (*European Credits Transfer System*, ECTS) en M2 *International : commerce et finance* mais 20 ECTS en M2 *Banque : risques et marchés*). Des accords d'échange permettent un flux d'étudiants entrants et sortants entre deux et quatre étudiants par année, ce qui semble faible relativement aux métiers visés pour les parcours *Banque : risques et marchés* et *International : commerce et finance*. Le parcours *Master + Banking and Finance* recrute un grand nombre d'étudiants étrangers. Le dossier ne permet pas d'identifier l'existence d'une sensibilisation des étudiants à l'éthique en matière scientifique et à la lutte contre le plagiat, même si l'on peut penser que ce parcours orienté recherche forme les étudiants sur ces points.

Une annexe présente le contenu de la fiche RNCP en compétences sans établir de liens avec la formation présentée. Le dossier mentionne que l'équipe pédagogique est en train de mener une réflexion pour mettre en place l'approche par compétences lors de l'implémentation du prochain contrat. Rien ne permet cependant d'attester de la nature du travail réalisé.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique se compose d'un nombre important de titulaires qui assurent également la responsabilité des différents parcours. Le nombre de professionnels qui participent à la formation est également significatif, en particulier pour le parcours *Chargé de clientèle professionnels*, également en M2 dans les parcours *Banque : risques et marchés* et *International : commerce et finance*. En revanche, le nombre de professionnels intervenant en M1 dans ces parcours est faible : trois dans le parcours *International : commerce et finance*, aucun dans le parcours *Banque : risques et marchés*. Le pilotage de ce dernier parcours repose beaucoup sur l'intervention du dirigeant d'une société de conseil qui a obtenu le statut de professeur associé à temps partiel (PAST).

La formation a un conseil de perfectionnement dont l'objectif est de discuter le contenu et les pratiques pédagogiques. Les comptes-rendus des réunions du conseil de perfectionnement sont transmis aux parties prenantes.

Les modalités du contrôle des connaissances sont exposées de façon claire, à l'exception des règles d'attribution des crédits ECTS qui sont inégalement exposées selon les parcours. Aucune information n'est donnée quant à l'organisation des jurys de délivrance des diplômes. L'engagement étudiant n'apparaît pas non plus reconnu dans les différents parcours. Le dossier ne mentionne pas l'organisation d'un dispositif de seconde chance. Il est envisagé de les mettre en place.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier souligne l'existence d'effectifs en « moyenne constants sur la période 2017-2019 » pour le master *Monnaie, banque, finance, assurance*. Nous ne disposons d'aucun élément permettant de le vérifier.

Le devenir des diplômés fait l'objet d'une enquête à la fois par les services de l'université et par les responsables pédagogiques. Nous ne disposons cependant d'aucun élément permettant de le vérifier.

Un dispositif d'évaluation des enseignements est également déployé par l'université depuis 2001. Les étudiants sont questionnés sur leur ressenti et leur satisfaction en ce qui concerne les conditions d'accueil, l'organisation de la formation, le stage et l'équipe pédagogique.

Résultats constatés

La présentation des résultats en annexe met en évidence des taux de réussite très satisfaisants (supérieurs à 80 % en M1 et à 90 % en M2). Les alternants étaient 19 en 2017-2018 et seulement 9 en 2018-2019. On peut regretter que cette chute ne soit pas expliquée dans le dossier. Nous ne connaissons pas non plus le nombre de candidats. La seule information donnée est l'importance du nombre d'étudiants étrangers à l'entrée du parcours *Master + Banking and Finance*. Nous ne savons pas non plus d'où viennent les étudiants qui obtiennent

le master. L'entrée en M2 est limitée et l'entrée se fait essentiellement en M1 mais nous ne connaissons ni les effectifs ni les modalités d'entrée.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, le dossier déclare l'existence d'une enquête mais les résultats ne sont pas détaillés en annexe, ni même résumés dans le dossier. Il en est de même pour la poursuite d'études.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un master qui concentre opportunément les formations de niveau bac + 5 en économie, banque, finance et commerce à l'Université de Limoges.
- Une formation *Conseiller de clientèle professionnels* en alternance sur un métier qui demeure à recrutement satisfaisant au niveau local.
- Une équipe pédagogique associée à un laboratoire de recherche actif sur le domaine de la formation, en particulier pour le parcours *Master + Banking and Finance*.

Principaux points faibles :

- Une raison d'être du parcours *International : commerce et finance* peu explicite dans un master *Monnaie, banque, finance, assurance*.
- Une démarche « compétences » encore peu développée.
- Une mobilité internationale trop limitée, en particulier pour le parcours *International : commerce et finance*.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Monnaie, banque, finance, assurance* est une formation transdisciplinaire du domaine *Droit, économie, gestion* de l'Université de Limoges. Le passage en compétences de cette formation sur la base du référentiel RNCP du master *Monnaie, banque, finance, assurance* devrait amener l'équipe pédagogique à réfléchir au positionnement du parcours *International : commerce et finance*, dont les débouchés sont plus axés sur la dimension marketing et import-export que la finance, et à l'articulation de ce parcours avec le parcours *Banque : risques et marchés*. Pour ces deux formations, le développement de la mobilité internationale des étudiants semble être par ailleurs un impératif compte tenu des métiers visés.

Observations de l'établissement

Limoges, le 29 avril 2021

Isabelle KLOCK-FONTANILLE
Présidente de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES

Département d'Évaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS



Affaire suivie par

Eric ROUVELLAC
Vice-président CFVU
eric.rouvellac@unilim.fr

Sylvain BENOIT
Directeur du Pôle Formation et Vie
Étudiante
accreditation2022@unilim.fr

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation du champ Droit,
Économie, Gestion et de ses formations**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe du Pôle Formation et Vie Étudiante remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse parfaitement le bilan du champ Droit, Économie, Gestion et de ses formations sur la période évaluée. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous souhaitons apporter plusieurs observations à ce rapport, observations que vous trouverez à la suite de ce courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Isabelle KLOCK-FONTANILLE



OBSERVATIONS

Nom de l'établissement : Université de LIMOGES

Intitulé du champ : DROIT ECONOMIE GESTION

Il s'agit d'éléments de réponse ou d'analyse constructive au regard du rapport d'évaluation.

Les observations ne constituent pas des compléments d'informations au dossier initial d'évaluation, mais peuvent apporter des précisions sur des modifications récentes.

Elles ne doivent **en aucun cas** :

- faire référence à des personnes ou constituer des attaques personnelles,
- comporter des demandes de correction d'erreurs factuelles, car ces observations sont publiées pour chacun des rapports.

A- Partie champs DEG

Intitulé du CHAMP	Indiquer la section :	Indiquer la page et le paragraphe	Observations
DEG	Avis Global	p.4 et 5 4 ^{ème} paragraphe	<p>Le HCERES fait part de son étonnement : <i>L'adossement des formations à la recherche est, lui aussi, tout à fait classique et conforme à ce que l'on peut attendre. Tout au plus est-on surpris de lire dans le dossier champ communiqué par l'UL que l'articulation formation/recherche « a demandé un travail conséquent de redéfinition des projets recherche au regard des formations », laissant penser que les axes de recherche de recherche du champ tendent à s'adapter aux exigences de l'offre de formation, alors que, plus loin, il est affirmé que « ce sont bien les axes de recherche [...] qui déterminent les objectifs et les contenus des masters qui y sont associés ».</i></p> <p>Ce hiatus repose sur une différence entre la vision globale sur l'offre de formation rédigée par la VPCFVU (et mise en préambule dans tous les rapports individuels de champ) et la vision spécifique correspondant au champ DEG rédigée par le responsable de champ. Il y a pu effectivement y avoir une redéfinition des projets recherche au regard des formations dans certains champs de l'Université mais ce n'est pas le cas dans le champ DEG où ce sont bien les axes de recherches des équipes et la spécialisation de leurs membres qui ont déterminé les orientations des masters qui y sont adossés.</p>
DEG	Conclusions	p. 9 Points faibles Recommandations	<p>Le premier point faible soulignée par le HCERES est le suivant : <i>Une absence de pilotage au niveau du champ.</i></p> <p>La première recommandation du HCERES est la suivante : <i>Les formations du champ DEG paraissent pilotées sérieusement, notamment en raison de l'existence d'équipes pédagogiques diversifiées et ouvertes aux professionnels, mais aussi compte tenu de l'existence systématique de conseils de perfectionnement. Il apparaît cependant absolument indispensable d'harmoniser les pratiques au niveau du champ.</i></p> <p>Le constat du HCERES est parfaitement juste. Le champ DEG n'a pas été piloté, il a été défini comme un périmètre pour l'évaluation pas comme une structure de gouvernance. La recommandation qui fait suite pose donc la question de la nécessité d'un pilotage au niveau du champ. Est-ce le niveau le plus adapté pour mener une démarche qualité à l'échelle des formations alors que le périmètre du champ correspond à 3 composantes dont une, l'IAE Ecole de Management, a une démarche de certification propre correspondant à son appartenance au réseau IAE France ? L'harmonisation des pratiques au niveau du champ serait-elle plus efficace qu'au sein des composantes (subsidiarité descendante) ou qu'au sein de l'Université (subsidiarité montante) ?</p> <p>Un projet d'Ecole Universitaire de Recherche déposé en réponse à un AAP de l'ANR n'a pas abouti en 2020 mais il a permis de mener une réflexion commune entre les 3 composantes FDSE, IAE et IPAG et les 3 équipes de recherche CREOP, LAPE, OMIJ et de définir un objectif partagé de construction de modules thématiques sur l'impact du numérique sur la gouvernance des institutions et des organisations (GIO). Dans le même temps, ont été mis en place l'Institut de Recherche GIO et programmé une nouvelle Ecole Doctorale éponyme pour le prochain contrat.</p> <p>L'ensemble de ces évolutions peuvent conduire le champ DEG à devenir un lieu de concertation plus efficace dans le cadre d'une simplification de la gouvernance globale du secteur lié à cette structuration du secteur. On peut ainsi envisager un partage des meilleures pratiques au sein des formations de master réunies dans cette signature commune, mais on ne peut cependant pas affirmer le champ comme un moyen ni une finalité indispensable.</p>

B- Partie Mentions du champs DEG

M MG	Intitulé de la MENTION	Indiquer la section :	Indiquer la page et le paragraphe	Observations
MASTER	Administration Publique	Pas d'observations sur cette mention		
MASTER	Droit de l'entreprise	Pas d'observations sur cette mention		
MASTER	Droit de l'environnement et de l'urbanisme	Organisation pédagogique	p.2, 3 ^{ème} paragraphe	Le HCERES estime étonnant de la présence de l'UE optionnelle « Bonus » (M2 DEAU) qui ne donne pas droit à des crédits européens. Les UE Bonus ne sont en fait pas assorties de crédits européens, les notes obtenues sont valorisées sur le calcul de la moyenne générale
MASTER	Droit du patrimoine	Pas d'observations sur cette mention		
MASTER	Droit européen	Organisation pédagogique	p. 1	Le rapport s'interroge sur la pertinence de la présence en master 1 dans le parcours DPIE d'un enseignement relatif au droit international public. Or, le droit international public fonde le système de justice pénale internationale. Les étudiants en droit pénal international et européen ont donc besoin d'aborder cet enseignement avant de pouvoir comprendre les rouages du droit international pénal. L'enseignement de droit international public s'avère donc nécessaire et est placé en première année comme préalable nécessaire à des matières abordées en seconde année
MASTER	Droit notarial	Pas d'observations sur cette mention		
MASTER	Histoire du droit et des institutions	Pas d'observations sur cette mention		
MASTER	Monnaie, Banque, Finance, Assurance	Dispositif d'assurance qualité	Page 2 paragraphe 1	Il est indiqué dans le rapport que « nous ne disposons d'aucun élément permettant de vérifier » le devenir des étudiants via les enquêtes menées par les responsables de formation. Nous n'avons pas vu où il était possible d'annexer les résultats des enquêtes menées au niveau des M2, à savoir un fichier Excel par M2 ; nous ne les avons donc pas fournis mais ils sont à disposition si besoin.

MASTER	Comptabilité, Contrôle, Audit	Avis global et dispositifs d'assurance qualité	p.8 (avis global sur le DEG) /p.3 paragraphe 2	Au même titre que les autres diplômes de l'IAE, la réussite des étudiants est suivie conformément au référentiel Qualicert. Il y a eu un problème dans la transmission des éléments d'auto-évaluation parce que ce point est analysé et il fait l'objet de commentaires dans le rapport d'auto-évaluation produits par les responsables, commentaires expliquant les taux de réussite et l'accompagnement offert aux étudiants en échec. Nous pouvons mettre à disposition du HCERES ces éléments pour vérification. Les pourcentages de réussite sont par ailleurs communiqués dans nos supports de communication (Cf. les annexes aux dossiers)
MASTER	Management de l'innovation	Pas d'observations sur cette mention		
MASTER	Management MESS	Pas d'observations pour cette mention		
MASTER	Management des Administrations et des entreprises	Organisation pédagogique et Pilotage de la formation	p. 2	Le dossier fait état de documents manquants (fiche RNCP et règlement des études et des examens) ou non cohérents : il y a eu un problème dans la transmission des éléments d'auto-évaluation parce que ce sont des documents qui ont été annexés au dossier, et qui font l'objet de commentaires dans le dossier d'évaluation. Nous pouvons les mettre à disposition du HCERES pour vérification.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Limoges

Bilan du champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 14/12/2020



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Yannick Malevergne, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1^{er} degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2^e degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation

Les formations en *MEEF* s'intègrent plus largement dans un champ *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation (ALLSHSE)* qui n'a pas été évalué dans son intégralité, les dossiers des formations suivantes n'ayant pas été déposés :

- Master Arts, lettres et civilisations
- Master Culture et communication
- Master Langues et sociétés
- Master Métiers du livre et de l'édition
- Master Sciences de l'éducation
- Master Sciences sociales

Présentation

L'offre de formation de l'Université de Limoges (UL) s'organise en cinq champs disciplinaires :

- *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation (ALLSHSE) ;*
- *Biologie, chimie, santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS, BC2S) ;*
- *Droit, économie, gestion (DEG) ;*
- *Sciences et ingénierie des systèmes, mathématiques, informatique (SISMI) ;*
- *Sciences des matériaux, génie civil, habitat (SMGCH).*

Le domaine relevant des *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* n'est donc qu'un des constituants du champ ALLSHSE. Il s'agit, en revanche, du seul domaine de ce champ à avoir participé à la vague d'évaluation au titre des formations de deuxième cycle, à travers une évaluation du pilotage des masters MEEF et de chacune des formations du MEEF. En effet, la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH), qui porte les masters hors domaine MEEF du champ ALLSHSE, a choisi de ne pas participer au processus d'autoévaluation des formations. Cette évaluation n'englobe donc pas les six masters portés par cette composante : *Arts, lettres et civilisations ; Culture et communication ; Langues et sociétés ; Métiers du livre et de l'édition ; Sciences de l'éducation ; Sciences sociales.*

Les masters MEEF sont portés par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de Limoges, composante de l'UL. Les quatre mentions de master MEEF (*1^{er} degré, 2^e degré, Encadrement éducatif (EE), et Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)*) sont proposées par l'INSPE. Les enseignements sont dispensés à Limoges mais également à Guéret et à Tulle pour le master MEEF *1^{er} degré*.

Chacune des trois mentions préparant aux métiers de l'Éducation nationale accessibles sur concours – i. e. masters MEEF *1^{er} degré, MEEF 2^e degré et MEEF EE* – est organisée sur quatre semestres autour de tronc communs, en première année (M1), qui se divisent en deux parcours distincts en deuxième année (M2) : un pour les lauréats du concours, un autre pour les non-lauréats. Le master MEEF PIF, essentiellement destiné au public en formation continue, est structuré autour de la seule année de M2.

Les quatre masters MEEF bénéficient d'un partenariat étroit entre l'INSPE et le rectorat de l'académie de Limoges ainsi que de la participation des acteurs socio-économiques traditionnellement liés à l'Éducation nationale : Caisse d'aide sociale de l'Éducation nationale (CASDEN), Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN), Mutuelle assurance des instituteurs de France (MAIF) notamment.

L'adossement des masters MEEF à la recherche ne bénéficie pas d'une équipe spécialisée en sciences de l'éducation mais repose, pour l'essentiel, sur plusieurs petits groupes d'enseignants-chercheurs répartis au sein de différentes unités de recherche du Grand collège ALLSHSE, structure de l'UL qui coordonne les activités de formation et de recherche au sein du champ du même nom.

Les échanges internationaux restent assez limités pour d'évidentes raisons liées aux spécificités des masters MEEF et de leurs débouchés.

Avis global

Les formations du champ MEEF possèdent des objectifs précisément définis et clairement communiqués aux différentes parties prenantes. Il est cependant regrettable que les compétences directement liées aux débouchés professionnels ne soient pas plus formellement explicitées. Une telle démarche aurait contribué à une meilleure information des étudiants, en particulier sur les possibilités de réorientations offertes par ces formations. À cet égard, ni les suppléments aux diplômes ni les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'ont été joints au dossier d'autoévaluation.

Si l'articulation entre les quatre mentions de masters MEEF est bonne, rien ne permet de juger de leur positionnement au sein de l'offre de formations de l'UL, ni au niveau de l'articulation licence-master-doctorat, ni parmi les autres formations de deuxième cycle. L'adossement des formations à la recherche est satisfaisant compte tenu de la finalité des masters MEEF.

Les partenariats avec le monde socio-économique demeurent très limités et, lorsqu'ils existent, le rôle des partenaires dans les formations n'apparaît pas clairement. Ceci est d'autant plus regrettable que certaines formations du champ sont susceptibles d'offrir de réels débouchés professionnels hors Éducation nationale.

L'ouverture internationale est, elle aussi, très réduite, mais la spécificité des masters *MEEF*, tant en termes de contenu des formations qu'en termes d'organisation, explique largement cette situation.

À l'exception du master *MEEF PIF*, les formations du champ sont organisées en quatre semestres et proposent fort logiquement, en M2, des parcours distincts aux étudiants selon qu'ils ont réussi ou non un concours de l'Éducation nationale. Les volumes horaires présentent un degré d'hétérogénéité parfois étonnant entre les différents parcours d'une même mention et, si l'on recense quelques enseignements mutualisés entre mentions, la marge de progrès en la matière demeure conséquente.

La professionnalisation est une réalité au sein des formations du champ. Elle trouve notamment sa traduction au travers du déploiement de l'approche par compétences et des stages de mise en situation. Cependant, l'état réel du déploiement de l'approche par compétences reste difficile à apprécier et on s'interroge sur la cohérence des volumes horaires affectés aux stages dans certains parcours.

La place faite au numérique et aux nouvelles modalités pédagogiques demeure assez restreinte alors même que l'INSPE dispose des moyens nécessaires.

Le pilotage des formations témoigne d'une organisation sérieuse, reposant sur des structures dédiées, des réunions régulières et une implication des équipes pédagogiques composées de façon pluri-catégorielle. On regrettera, tout au plus, que la composition des équipes pédagogiques traduise une insuffisante implication des enseignants-chercheurs ainsi que le manque d'information sur le rôle des membres de ces équipes, les résultats des travaux des organes de concertation, ou encore les modalités d'évaluation des connaissances et compétences.

Les dispositifs d'assurance qualité s'avèrent en revanche insuffisants, notamment en ce qui concerne l'évaluation des enseignements et le suivi des étudiants. Il est fort regrettable que l'ensemble des formations du champ n'assure pas un suivi plus précis, étayé par des indicateurs chiffrés, des effectifs, des taux de réussite et du devenir des étudiants. Il est également peu satisfaisant de constater que l'évaluation des enseignements repose sur un dispositif dont on sait très peu de choses, si ce n'est qu'il est désormais accessible aux étudiants sur smartphone, dont les résultats ne sont pas communiqués et dont on ne sait dans quelle mesure ils sont pris en considération pour faire évoluer les formations.

Les résultats constatés sont en demi-teinte. Les formations sont globalement en perte d'attractivité alors qu'elles correspondent aux attentes du principal employeur qu'est l'Éducation nationale. Les taux de réussite aux diplômes sont indiqués comme étant bons, sans plus d'explications, et les résultats aux concours sont souvent meilleurs qu'au niveau national.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les objectifs des quatre formations du champ sont clairement définis et s'articulent naturellement avec les concours (professeur des écoles, Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) ou concours de Conseiller principal d'éducation [CPE]) ou certifications de l'Éducation nationale (master *MEEF PIF*). Leur publicité auprès des étudiants et des autres parties prenantes est principalement assurée par les sites Internet des formations. Chacune des formations du champ a un intitulé clair et explicite. Les mentions sont complémentaires et s'adressent à des publics différents. Les connaissances et compétences à acquérir sont précisément définies dans toutes les formations à l'exception du master *MEEF 1^{er} degré*, dont il n'a pas été possible d'apprécier s'il communiquait ces éléments aux différentes parties prenantes.

Les débouchés professionnels de chaque formation sont explicités dans l'intitulé même de la formation, à l'exception du master *MEEF PIF*, ce qui se justifie par la nature du master dont l'objet est davantage de favoriser les évolutions de carrière au sein de l'Éducation nationale. Les informations relatives aux poursuites d'études sont assez rares puisque ce sont les concours de l'Éducation nationale qui en constituent le principal débouché. Les liens avec la certification professionnelle sont encore faibles, même si l'on constate une volonté de les accentuer. Les différents parcours du master *MEEF PIF* visent, entre autres, le Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF) pour le premier degré, le Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) pour le second degré, et le Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) pour l'école inclusive. Les masters *MEEF 1^{er} degré* et *2^e degré* entament une démarche pour proposer une certification Discipline non linguistique (DNL).

Positionnement des formations dans l'environnement

Le positionnement des masters MEEF dans l'offre globale de formation de l'UL n'est pas détaillé dans le dossier d'autoévaluation. Si les passerelles entrantes sont identifiées (les licences généralistes disciplinaires ou de *Sciences de l'éducation*), ce n'est pas le cas des passerelles sortantes, en raison de l'importance des concours ou des certifications de l'Éducation nationale qui constituent le principal horizon dans le champ. On regrette cependant l'absence d'éléments sur le positionnement des masters MEEF par rapport aux formations généralistes dans lesquelles des étudiants peuvent chercher à préparer les concours de l'enseignement en candidats libres.

De même, les formations ne se situent pas clairement dans la carte de formation régionale ou nationale. Cependant, ceci s'explique par le fait qu'elles sont avant tout définies par leurs liens avec le rectorat d'académie, principal employeur des étudiants de la formation. Ce partenariat est explicite pour l'ensemble des formations, quelles que soient ses modalités (stages en établissement pour les masters MEEF 1^{er} degré et MEEF 2^e degré, pilotage mixte de la formation pour les masters MEEF 1^{er} degré, MEEF 2^e degré et MEEF EE, offre de formation continue pour le master MEEF PIF). Ce partenariat dépasse rarement l'échelle de l'académie, à l'exception notable du master MEEF PIF qui partage des modules de formations avec les INSPE de Bordeaux et de Poitiers.

D'autres partenariats, plus ponctuels, avec des représentants du milieu socio-économique, existent également sans que l'on en connaisse véritablement la teneur. On déplore qu'ils ne dépassent guère le cadre des acteurs gravitant traditionnellement dans le giron de l'Éducation nationale (CASDEN, MAIF, MGEN, etc.). Les partenariats avec le monde associatif et culturel restent très limités. Ceci est particulièrement regrettable pour les masters MEEF EE et MEEF PIF, qui peuvent le plus facilement donner lieu à des débouchés professionnels dans le secteur associatif du travail social. Pour l'ensemble des formations, les liens avec les milieux professionnels se résument donc à l'intervention de professionnels de l'enseignement dans la formation, dans le cadre d'accords conclus avec le rectorat.

L'adossement à la recherche est principalement assuré par l'intervention d'EC de divers domaines connexes aux sciences de l'éducation. La formation à et par la recherche y occupe ainsi une place significative, qui se traduit par des séminaires ou la rédaction de mémoires de recherche. Cependant, l'absence d'unité de recherche centrée sur l'éducation et la formation à Limoges explique l'absence d'une puissante dynamique dans l'appui à la formation par la recherche. On relève, toutefois, les liens des formations avec deux équipes d'accueil (EA) dont les problématiques sont liées à la formation ou à la didactique (Éducation et diversité en espaces francophones (FRED, EA 6311), et le Groupe de recherches sociologiques sur les sociétés contemporaines (GRESO, EA 3815)). C'est en fait l'INSPE qui fédère les initiatives liées à la recherche dans ce champ, à travers notamment des réponses aux appels à projet. Étant donné la finalité d'insertion professionnelle immédiate de l'ensemble des formations du champ, il n'y a pas d'effort pour construire un continuum master-doctorat.

La dimension internationale des formations du champ est très réduite, en raison des spécificités du système éducatif français et de l'existence des concours. Seul le master MEEF 1^{er} degré fait part de réelles possibilités de mobilités étudiantes tout en soulignant la complexité de leur mise en œuvre et sans que l'on en connaisse les résultats. Les mobilités enseignantes ne font pas l'objet d'information dans les dossiers d'autoévaluation déposés par l'établissement. Ce sont donc les enseignements de langue vivante qui matérialisent véritablement la part d'ouverture à l'international de la formation. La mise en place récente d'une direction adjointe à l'international témoigne de la prise de conscience de ces faiblesses par l'INSPE et devrait permettre de mieux répondre aux enjeux dans ce domaine.

Organisation pédagogique des formations

Les masters MEEF mettent en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (*European Credits Transfer System*, ECTS). Trois des quatre mentions de masters MEEF sont pédagogiquement organisées de manière analogue avec la division en M2 des parcours selon l'obtention ou non d'un concours en fin de M1. La mention MEEF 2^e degré est concentrée sur les voies générales, à l'exception d'un unique parcours en voie professionnelle bivalent et aucun en voie technologique. L'unicité d'ouverture en M2 du master MEEF PIF n'est pas conforme à la réglementation en vigueur concernant l'organisation des masters sur deux ans. L'hétérogénéité des volumes horaires en M2 est forte, y compris au sein d'une même mention. On s'étonne de la charge d'enseignement particulièrement élevée pour les alternants en master MEEF 1^{er} degré. En master MEEF 2^e degré, les non-lauréats de concours bénéficient d'un soutien à la re-préparation de celui-ci, mais aux dépens des temps de stage inférieurs au cadrage préconisé sur le plan national. L'inexpérience relative des étudiants concernés, s'ils obtiennent le concours en M2, pose la question de leur employabilité en responsabilité totale de services l'année suivante. Une disparité au sein du master MEEF 2^e degré, sans architecture commune et avec des volumes disparates, pose le problème de l'équité des évaluations en jury de mention. En revanche, en master MEEF 1^{er} degré, l'unicité de la maquette sur les trois sites

de formation permet d'avoir une formation de proximité et égalitaire. Des temps de formation inter-mentions sont présents mais pour 27 heures seulement par semestre, lesquelles présentent en outre des redondances pour le master *MEEF EE* alors même que l'établissement incite à réduire les volumes d'enseignement.

Les formations sont déclarées fondées sur le référentiel de compétences métier mais aucune démarche d'évaluation par compétences n'est présentée. Il n'est fait état ni d'une démarche ni de l'existence d'un outil de portefeuille de compétences et/ou d'expériences permettant la valorisation des activités des étudiants.

La formation au contexte d'exercice du métier est très présente, et elle s'articule avec une unité d'enseignement (UE) de construction de la professionnalité à chaque semestre de la formation. Les stages en milieu professionnel ne concernent que l'Éducation nationale, avec cinq semaines en M1, à mi-temps en M2 pour les lauréats de concours et de 108 heures, voire parfois moins, pour les non-lauréats de concours. Ils sont couplés à des enseignements d'accompagnement du stage sur chaque année. Les modalités, les objectifs et l'évaluation des stages sont présentés de façon beaucoup trop succincte dans le dossier pour en évaluer la cohérence et il n'est pas précisé dans quelle mesure ils sont connus des étudiants (absence de livret ou de cahier des charges du stage, etc.). Toutefois, un groupe de travail existe sur la mise en stage et ses modalités d'évaluation. Les enjeux et modalités des stages des professionnels en exercice en établissement du master *MEEF PIF* ne sont pas explicités. L'effort d'intégrer une large part de distanciel (70 %) répond aux impératifs de ce type de public inscrit au titre de la formation continue.

La formation par le numérique, basée sur le seul référentiel ancien du Certificat informatique et Internet (C2i) niveau 2, paraît insuffisante pour permettre une réelle sensibilisation à la culture et aux pratiques numériques. La formation au numérique et l'évaluation des compétences dans ce domaine ne sont pas valorisées. L'accès des étudiants aux moyens dont l'INSPE dispose, matériels avec deux salles interactives, et l'environnement numérique de travail ne sont apparemment pas complétés par une formation aux outils collaboratifs réservée à des publics en formation continue et aux formateurs.

Si une attention particulière est portée à la formation à la recherche au travers de l'accompagnement à la rédaction d'un mémoire, il n'est pas fait état de sensibilisation aux dimensions éthiques ayant trait au cursus universitaire, ni en formation ni concernant l'intégrité dans le processus d'évaluation.

Pilotage des formations

Les équipes pédagogiques intervenant dans le champ de formation *MEEF* sont diversifiées, de façon à réunir des enseignants-chercheurs, des enseignants du second degré et des praticiens de terrain. On déplore toutefois un déséquilibre en défaveur des enseignants-chercheurs, dont le nombre est souvent limité et qui ne sont pas qualifiés en didactique. En outre, la part des professionnels de terrain est très variable d'une formation à une autre.

La liste des intervenants est connue, mais elle ne permet pas de déterminer précisément leurs contributions, leurs rôles, leurs enseignements ou leurs responsabilités. Il n'apparaît pas clairement que l'équipe pédagogique soit formée à l'approche par compétences.

Il faut souligner, pour chacune des formations, l'existence d'un véritable pilotage avec une organisation formalisée, une périodicité des réunions des organes de concertation, et un véritable souci d'harmonisation des pratiques. Dans chaque formation, un conseil de perfectionnement a été mis en place, dont la composition est connue et qui comprend des étudiants et des personnalités extérieures. Que ce soit pour les réunions de l'équipe de pilotage ou celles du conseil de perfectionnement, on observe avec regret que la communication sur les travaux de ces organes n'est pas vraiment une préoccupation (sauf pour le master *MEEF PIF*, qui indique comment les comptes rendus du conseil de perfectionnement sont diffusés).

Rien n'est indiqué pour le master *MEEF PIF* au sujet de l'évaluation des connaissances et compétences. Pour les autres formations, les informations fournies à ce sujet se limitent à indiquer que les modalités d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiants à travers les maquettes. Pour le reste, les éléments fournis sont assez peu nombreux, notamment au sujet de la composition ou du fonctionnement du jury et de l'application du principe de seconde chance. On observe encore que l'engagement étudiant n'est pas valorisé. Les règles de compensation ne sont évoquées que dans le master *MEEF EE*.

Dispositifs d'assurance qualité

Les dispositifs de suivi des effectifs, des taux de réussite et du devenir des étudiants ne sont que très peu, voire pas du tout, détaillés dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement. Ils existent, sans nul doute, puisque certains éléments chiffrés sont communiqués mais on ne sait pas sur quelle méthodologie repose cette collecte ni quelle en est la fiabilité. L'analyse de ces chiffres est le plus souvent succincte, quand elle est présente. À titre

d'exemple, aucune analyse du devenir des étudiants n'est effectuée si ce n'est en master *MEEF EE*, qui précise que les étudiants n'ayant pas réussi le concours trouvent un emploi, notamment dans la fonction publique.

Le processus d'autoévaluation des enseignements est ébauché dans les quatre masters. Il repose principalement sur un dispositif mis en place par l'université qui parvient à toucher un étudiant sur deux en moyenne depuis qu'il est accessible sur smartphone. Toutefois, les résultats de ce dispositif, et leurs conséquences sur l'évolution des formations, ne sont pas communiqués.

Résultats constatés

En ce qui concerne le master *MEEF 1^{er} degré*, et même si peu d'indications sont données, les effectifs globaux étaient stables jusqu'à la dernière rentrée, qui est marquée par un manque d'attractivité de la formation que l'établissement justifie par le contexte sanitaire. Les effectifs sont également en baisse sur la dernière année en master *MEEF PIF*. Cette baisse n'affecte que le M1 en master *MEEF EE* et le M2 en master *MEEF 2^e degré*.

Les taux de réussite, hormis pour le master *MEEF PIF* (60 %), sont relativement bons (parfois élevés entre 75 % et 80 % pour les M1 et M2) pour des formations qui correspondent aux attentes des étudiants et du principal employeur.

Les taux de réussite au concours sont nettement supérieurs à la moyenne nationale, assurant ainsi un taux d'employabilité direct relativement important au regard de la pression du concours de l'Éducation nationale.

Conclusion

Principaux points forts

- De bons taux de réussite au diplôme et au concours.
- Des formations à la dimension professionnalisante affirmée, en lien avec les attendus et compétences du référentiel métier.
- Un pilotage pluri-catégoriel, structuré et sérieux.
- Des formations bien distinctes, aux objectifs clairs.
- Un savoir-faire en enseignement à distance hybride développé au sein du master *MEEF PIF*.

Principaux points faibles

- Un dispositif d'assurance qualité largement perfectible (absence d'indicateurs de suivi, évaluation des enseignements).
- Un faible volume d'enseignements dédiés aux pratiques numériques/innovantes.
- Des partenariats avec le monde socio-économique assez peu nombreux et peu diversifiés.
- Une absence de réflexion sur le devenir des étudiants en M2 non-lauréats d'un concours.
- Une faible proportion d'enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques.
- Une faible ouverture internationale.

Recommandations

La réforme en cours des formations du champ *MEEF*, avec un concours désormais passé en M2, pourrait remettre en cause le positionnement des formations et il conviendrait donc de mieux signaler la façon dont elles se démarquent des masters généralistes. On peut attendre de la mise en place de la réforme une harmonisation accrue entre les mentions et la proposition d'un cycle complet, *i. e.* sur deux ans, pour le master *MEEF PIF*.

En master *MEEF 2^e degré*, l'offre de formation pourrait à la fois être uniformisée dans sa structure et s'élargir à d'autres voies professionnelles (lettres-langues ou sciences économiques et sociales par exemple) et à des disciplines techniques, notamment tertiaires, dont les ressources universitaires sont présentes dans d'autres composantes.

Il est également indispensable que les dispositifs d'assurance qualité s'améliorent et que l'ensemble des formations du champ assurent un suivi précis de leurs effectifs, des taux de réussite et du devenir des étudiants, sur la base d'indicateurs chiffrés et analysés.

Les équipements et ressources pédagogiques universitaires devraient permettre un développement de la formation au et par le numérique dépassant le désormais daté référentiel du C2i niveau 2 enseignant et anticiper une prévisible prochaine certification PIX enseignant. L'expérience acquise dans l'hybridation de la mention *MEEF PIF* pourrait servir de base à un élargissement de l'offre de formation à distance.

Les partenariats avec le monde socio-économique devraient être multipliés et, surtout, élargis afin d'offrir d'autres perspectives que celles se situant dans le prolongement immédiat du monde de l'Éducation nationale. Des partenariats avec des acteurs des milieux associatifs et culturels seraient souhaitables et profitables.

Les trois formations du champ conduisant aux métiers de l'Éducation nationale par voie de concours gagneraient également à améliorer le suivi de leurs diplômés et à développer des modules permettant une meilleure insertion professionnelle/réorientation des non-lauréats des concours.

Il apparaît, enfin, important de développer les mobilités et partenariats internationaux. En ce sens, la mise en place d'une direction adjointe dédiée à l'international envoie un signal positif. Le repositionnement des concours en M2 devrait lever les inhibitions envers la mobilité internationale qui pourrait être accompagnée d'un renforcement certificatif en langues voire d'enseignements ouvrant la voie vers des certifications professionnelles comme le Certificat d'aptitude à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE) ou DNL.

Points d'attention

Le master *MEEF PIF* est construit sur une seule année, contrairement aux règles d'organisation des masters sur deux années.

Le master *MEEF 2^e degré* présente une forte hétérogénéité entre parcours et un déséquilibre entre volume de formation et temps de stages.

Les six masters suivants du champ *ALLSHSE* n'ont pas été soumis à l'évaluation de leur bilan et ne pourront donner lieu à un avis d'accréditation du Hcéres :

- *Arts, lettres et civilisations ;*
- *Culture et communication ;*
- *Langues et sociétés ;*
- *Métiers du livre et de l'édition ;*
- *Sciences de l'éducation ;*
- *Sciences sociales.*

Fiches d'évaluation des formations

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), 1^{ER} DEGRÉ

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1^{er} degré* de l'Institut supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'Académie de Limoges, composante de l'Université de Limoges, est une formation professionnalisante en deux ans ayant comme double objectif de former au métier de professeur des écoles et de préparer au concours de la fonction publique correspondant. La mention comporte un parcours de formation, *Professeur des écoles (PE)*, qui est proposé en présentiel sur les trois sites départementaux de l'Académie de Limoges : Guéret, Limoges et Tulle. Le parcours *PE* se divise en deux parcours en deuxième année (M2) : *Fonctionnaires stagiaires (Professeurs d'école stagiaires alternants, PESA)*, pour les lauréats du concours, et *Prépa-concours (PC)*, pour les non lauréats. Le master offre un total de 921 heures d'enseignement pour le parcours *PC* et 1 040 heures pour le parcours *PESA*, ainsi que cinq semaines de stages en première année (M1) et un stage en alternance en responsabilité à mi-temps pour les étudiants de M2 ayant réussi le concours ou quatre semaines de pratique accompagnée pour les autres.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, clairement définis, sont à la fois de préparer aux épreuves du concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) et aux compétences professionnelles du métier de PE. La maquette de formation de ce master, adossée au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (2013), est en adéquation avec les objectifs visés. Cependant, le dossier d'autoévaluation n'indique pas si ces éléments sont bien communiqués aux étudiants et autres parties prenantes et aucun élément fourni en annexe ne permet de le vérifier (pas de fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), ni de guide étudiant ou de plaquette de communication, etc.). Le dossier ne mentionne pas non plus de livret à destination des étudiants détaillant les contenus de la formation, les connaissances et compétences à acquérir, ce qui est regrettable. Les intitulés des unités d'enseignement (UE) permettent toutefois une compréhension aisée des objectifs de chaque UE et semblent indiquer que la formation proposée est bien en adéquation avec les objectifs visés. Aucun supplément au diplôme n'est annexé.

Le seul débouché professionnel présenté, celui de PE, est en adéquation avec la formation proposée. Nous n'avons pas d'éléments permettant d'évaluer si ces informations sont clairement affichées et portées à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes. Aucune information n'est donnée concernant les possibles poursuites d'études. La formation mentionne la Certification informatique et internet niveau 2 enseignant (C2i2e), sans faire état d'un processus certificatif. Un travail est engagé pour proposer la certification Discipline non linguistique (DNL).

Positionnement dans l'environnement

Le master *MEEF, 1^{er} degré* est présenté comme une formation attractive pour les diplômés des licences généralistes issus de trois des facultés de l'Université de Limoges et de territoires limitrophes voire éloignés. Si le master affiche clairement les passerelles entrantes, celles sortantes ne sont pas mentionnées. Par ailleurs, le dossier mentionne l'existence d'une préprofessionnalisation mais nous n'avons aucun élément à ce sujet, ce qui ne permet pas de s'assurer que la formation est bien pensée dans un continuum de formation permettant aux étudiants de se confronter aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation dès le premier cycle universitaire. Le master est proposé sur les trois départements du Limousin, ce qui lui permet un ancrage régional fort.

Il existe un lien étroit avec l'académie d'affiliation de la formation, ce qui est indispensable pour un master *MEEF*. Le rectorat, en tant que principal employeur des étudiants de la formation, participe à la formation et à

la mise en œuvre de celle-ci. Une convention de partenariat est d'ailleurs établie entre les deux entités. Elle permet de cadrer les orientations politiques et stratégiques ainsi que les moyens mis respectivement à disposition, ce qui est tout à fait classique pour ce type de formation. Les moyens ne sont cependant pas explicités ni quantifiés ici, ce qui ne permet pas d'évaluer les implications réciproques.

D'autres partenariats, plus circonscrits mais nécessaires dans ce type de master, sont présentés avec des partenaires de l'école (Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN), Mutuelle assurance des instituteurs de France (MAIF), Caisse d'aide sociale de l'Éducation nationale (CASDEN), etc.). Il aurait été également intéressant d'ouvrir les partenariats à d'autres types d'associations, comme celle du collectif des associations partenaires de l'école publique (CAPE) ou la Mission laïque française (MLF), qui pourraient également contribuer à enrichir la formation proposée. Aucun autre partenariat avec le monde socio-économique ni médico-social n'est mentionné.

La formation n'est pas spécifiquement adossée à une unité de recherche mais est liée à au moins cinq unités à travers les affiliations des enseignants-chercheurs (EC) titulaires qui y interviennent. Une relation privilégiée est mentionnée avec l'équipe d'accueil Éducation et diversité en espaces francophones (FRED) dont six EC sont membres. Le dossier ne précise toutefois pas l'implication des équipes pédagogiques dans les activités de recherche de ces structures ni de liens avec une école doctorale (ce qui n'est pas anormal pour ce type de formation très professionnalisante). La formation à et par la recherche a une place importante dans ce master à travers à la fois des enseignements spécifiquement dédiés, totalisant 30 heures de recherche, et un accompagnement coordonné aboutissant à la rédaction d'un mémoire de recherche.

Le dossier mentionne des possibilités de mobilités étudiantes grâce à plusieurs partenariats avec des structures d'enseignement à l'étranger. Les mobilités sortantes pour les étudiants sont toutefois très difficiles et assez rares du fait des contraintes du master (concours et alternance). Nous n'avons aucune information concernant les mobilités enseignantes, ce qui est regrettable. Il serait également intéressant de travailler sur la mise en place du Certificat d'aptitude à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE).

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est très lisible et très classique, avec une structuration en quatre semestres, des crédits européens (*European Credits Transfer System*, ECTS) et des modalités pédagogiques habituelles. La formation, dispensée exclusivement en présentiel, propose 621 heures en M1, 300 heures en M2 PC et 419 heures en M2 PESA, soit un total de 1 040 heures pour ce dernier, ce qui est un volume de formation très élevé pour ce type de master en alternance. Étonnamment, c'est le parcours en alternance en responsabilité à mi-temps qui présente le plus d'heures de formation, ce qui paraît extrêmement lourd pour des stagiaires à mi-temps en établissement. Si l'on comprend l'intérêt d'alléger le M2 pour des étudiants qui préparent à nouveau le concours, on peut s'interroger sur le maintien de l'adéquation de la formation aux objectifs de formation puisqu'il leur manquera une grande partie des contenus et en particulier ceux liés à la professionnalisation, indispensables à une pratique en responsabilité prévisible l'année suivante.

La même maquette de formation est dispensée sur les trois sites de l'INSPE, ce qui permet à la fois de garantir la même qualité de diplôme pour tous mais également une formation de proximité adaptée aux spécificités locales. Chaque année d'enseignement est composée des quatre mêmes UE dont les thématiques et les volumes semblent en adéquation avec les objectifs du master. Le master fait également une place importante au tronc commun, organisé de manière pertinente sur l'ensemble des quatre semestres. Les contenus de formation ne sont cependant pas détaillés dans le dossier, ce qui ne permet pas d'en apprécier pleinement l'adéquation.

La formation répond aux obligations d'adaptation des parcours imposées par les textes sur la deuxième année en fonction des résultats au CRPE et du parcours antérieur de l'étudiant. L'université à fait le choix de proposer pour cela deux parcours distincts en M2 (répartis entre 56 fonctionnaires stagiaires et 54 préparatoires du concours). Le dossier n'indique pas si la formation est en mesure d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières. La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) sans que les flux concernés ne soient connus.

Si la formation est bien adossée au référentiel de compétence métier (2013), les maquettes ne font pas directement référence aux compétences. Le dossier ne présente pas non plus d'outils d'accompagnement et d'évaluation par compétences, ce qui est regrettable dans ce type de master très professionnalisant. L'approche par compétences devrait être déployée dans la prochaine offre (notons que le dossier fait systématiquement référence à ce nouveau master, avec plus ou moins d'à-propos selon les items, qui sera mis en œuvre à partir de septembre 2021 mais ne présente aucun document s'y référant).

Un enseignement spécifiquement dédié à la recherche est présent sur chaque semestre de chaque année du master. Cependant, son contenu n'est pas spécifié, ce qui ne permet pas d'en évaluer la pertinence. Un mémoire de recherche structure également les deux années de master autour d'une démarche de recherche. La formation manque cependant d'EC pour encadrer les mémoires de tous les étudiants. Il n'est pas fait mention dans le dossier de la possible poursuite d'études en doctorat, ce qui n'est pas inhabituel pour ce type de master.

La formation au contexte d'exercice du métier est très présente, avec une UE de construction de la professionnalité sur chaque semestre de chaque année. Il en est de même pour les stages en milieu professionnel avec cinq semaines en M1, quatre semaines pour les M2 PC et un mi-temps en alternance en responsabilité pour les M2 PESA. La formation intègre également des enseignements d'accompagnement du stage sur chaque année. Les modalités de stages, les objectifs et l'évaluation des stages sont présentés de façon beaucoup trop succincte dans le dossier pour en évaluer la cohérence et nous ne savons pas dans quelle mesure elles le sont aux étudiants (absence de livret ou de cahier des charges du stage, etc.).

Le master offre une formation en langue durant les quatre semestres, mais aucune certification ne semble proposée. Le master présente peu d'ouverture à l'international, ce qui est assez courant pour ce type de diplôme. Il intègre également une formation au numérique sur chaque semestre mais qui semble exclusivement en référence au C2i2e. Le dossier mentionne toutefois une formation à l'innovation pédagogique et aux outils numériques et pédagogiques récents sans que nous n'ayons d'autres éléments d'explication à ce sujet (quels publics, quels volumes, etc.). Un environnement numérique de travail est à disposition des enseignants et des étudiants ainsi que deux salles interactives.

Le dossier ne donne pas d'éléments sur la formation à l'éthique (formation pourtant obligatoire dans les masters MEEF) ou à l'intégrité scientifique, ce qui ne permet pas d'évaluer ce point.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique pluri-catégorielle est composée d'EC, de professeurs agrégés (PRAG) et professeurs certifiés (PRCE) du secondaire, et de formateurs de terrain dont certains sont partiellement mis à disposition par le rectorat, ce qui est cohérent avec les objectifs de formation et les textes réglementaires. Une liste exhaustive des intervenants de chaque catégorie est fournie mais ne permet pas d'évaluer de façon précise les implications respectives dans la formation. La part des professionnels de terrain, et en particulier du 1^{er} degré, semble cependant très faible et encore à développer. Un manque d'intervenants EC est également pointé dans le dossier.

Les équipes pédagogiques sont fortement impliquées dans la formation et le suivi des étudiants, et montrent des capacités d'adaptation importantes aux différentes contraintes et demandes, ce qui est un point fort de la formation. Cependant, elles ne semblent ni formées, ni mobilisées à l'approche par compétences.

L'organisation des différentes instances de pilotage de la composante est celle imposée par les textes. Si le nom du responsable de mention est bien indiqué, l'absence d'organigramme de la formation rend peu lisibles les rôles et responsabilités des membres de l'équipe de pilotage. Aucun élément ne permet de savoir quelles informations sont mises à la disposition des étudiants à ce sujet.

La formation dispose de moyens administratifs et de plusieurs pôles de soutien à la pédagogie qui sont indéniablement des atouts.

Des réunions pédagogiques se tiennent régulièrement mais nous n'avons pas d'éléments sur la rythmicité et nous ne savons pas si elles donnent lieu à des comptes-rendus. Un conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an (à la fin de chaque semestre) avec des représentants des étudiants et du rectorat. La liste des membres et leur qualité est communiquée. D'après le seul compte-rendu annexé, celui-ci semble cependant servir uniquement à faire état des doléances des étudiants et des réponses apportées, ce qui ne correspond pas au cadrage et aux attentes d'un conseil de perfectionnement. Les éléments du dossier ne permettent pas d'apprécier l'harmonisation entre les différents sites de formation, que ce soit sur les contenus ou le pilotage.

Les modalités de contrôle de connaissances et l'attribution des ECTS sont accessibles aux étudiants via la maquette de formation. Aucun élément du dossier n'indique les modalités de compensations et de seconde chance, ni les modes de fonctionnement des jurys, ni si ceux-ci sont communiqués aux étudiants. Il n'est pas non plus indiqué si l'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance.

Dispositif d'assurance qualité

Très peu d'indications sont données concernant le suivi des effectifs ou les différentes modalités d'inscription des étudiants. Les effectifs globaux sont présentés sur les trois dernières années et montrent une stabilité des

inscriptions en M1 comme en M2. Le dossier indique cependant une baisse sévère des effectifs à la rentrée 2020 qui serait liée au manque d'attractivité du métier dans un contexte de réforme. Il ne donne pas d'indication précise sur le recrutement des étudiants, ni sur les taux de pression à l'entrée en M1. Il est noté une forte demande à l'entrée du M1 les années passées mais paradoxalement des capacités d'accueil non atteintes à cette rentrée. Pourtant, les équipes participent activement à la promotion de la formation au travers, notamment, de communications auprès des étudiants de licence, de participations aux journées portes ouvertes, etc. La répartition des effectifs et l'affectation des étudiants sur les différents sites de formation n'est pas mentionnée, ce qui est regrettable car cela est une problématique importante dans les formations MEEF, 1^{er} degré.

Outre le conseil de perfectionnement, la formation n'indique pas avoir mis en place un dispositif interne d'évaluation par les étudiants hormis quelques initiatives individuelles informelles de la part de certains formateurs.

Résultats constatés

L'attractivité du master MEEF, 1^{er} degré semble avoir subi une baisse importante à cette rentrée, avec des capacités d'accueil non atteintes.

La réussite au master, stable sur les dernières années, est située autour de 80 %, ce qui est bon et cohérent avec ce type de formation. Les taux de réussite au concours sont qualifiés de bons. Le ratio des admis sur les inscrits en M1 l'année précédente révèle un taux de réussite de 34 %, soit deux points au-dessus du taux national des présents admis au CRPE. Aucune analyse des parcours de réussite ou des flux d'étudiants non diplômés n'est proposée. Enfin, aucun élément n'est présenté concernant le devenir des diplômés, ce qui rend impossible l'évaluation de ce point.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une bonne adéquation entre la formation et le référentiel métier.
- Une équipe pédagogique fortement impliquée dans la formation et le suivi des étudiants.
- Des taux de réussite au master élevés, et supérieurs à la moyenne au concours.

Principaux points faibles :

- Une approche par compétences trop incomplète.
- Un manque de visibilité sur le devenir des étudiants.
- Une démarche d'autoévaluation et d'amélioration continue initiée insuffisamment développée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MEEF, 1^{er} degré de l'Université de Limoges offre une formation cohérente et qui répond aux objectifs visés de préparation au concours et de professionnalisation. Les taux de réussite au master et au concours attestent du fort investissement des équipes pédagogiques. La formation gagnerait en qualité en développant davantage l'approche par compétences, ce qui est en projet dans la nouvelle offre de formation. Le processus d'amélioration et d'évaluation interne devrait également être renforcé. Enfin, le suivi des insertions professionnelles devrait être mis en place.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), 2^E DEGRÉ

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, 2^e degré de l'Université de Limoges a pour objectif de former les futurs enseignants du second degré en adéquation avec les compétences présentées par le référentiel, aussi bien experts des contenus qu'ils enseignent que de la méthodologie de leur enseignement, et de les préparer aux différents concours de recrutement (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES), Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (CAPEPS), Certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP). Il propose neuf parcours : *Lettres, Langues* (anglais et espagnol), *Histoire-géographie, Lettres-histoire-géographie, Documentation, Mathématiques* (avec option *Informatique* possible si les effectifs le permettent), *Sciences de la vie et de la terre, Physique-chimie et Éducation physique et sportive*.

La formation est dispensée en grande partie à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) et quelques cours sont délocalisés dans la Faculté des lettres et sciences humaines.

Analyse

Finalité de la formation

La formation répond aux compétences attendues décrites dans l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Une place particulière est accordée au développement d'une culture commune des enseignants intra et inter-mentions. Le principal débouché de la formation est l'enseignement dans le second degré. Peu d'informations sont données sur la poursuite d'études après le master mais cela s'explique par le fait que la réussite au concours permet une entrée directe dans la vie professionnelle. Toutes les informations sont accessibles aux étudiants sur le site Internet de l'INSPE. La voie technologique (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique, CAPET) est inexistante et la voie professionnelle (CAPLP) marginale avec un seul parcours d'enseignement général bivalent. Dès lors aucun parcours destiné au professorat de disciplines techniques ne semble porté par l'INSPE.

Les compétences transversales acquises au cours de la formation doivent également faciliter la réorientation des étudiants, notamment en cas d'échec au concours, vers les carrières administratives, de l'édition, les services de bibliothèques. Cependant, le dossier d'autoévaluation ne permet pas d'évaluer la réalité de cette réorientation.

Les effectifs réduits et la grande implication des différents responsables offrent une formation à taille humaine propice à la bonne réussite des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Le master *MEEF*, 2^e degré est dispensé sur un site unique et à taille humaine qui facilite la préprofessionnalisation et la mise en place du continuum de formation. Le dossier ne fait pas état du positionnement de l'institut au niveau national ou régional (Nouvelle-Aquitaine) ni de lien avec les autres INSPE de la région si ce n'est par la présentation d'un projet de recherche programme d'investissements d'avenir (PIA) sur le thème « territoires d'innovations pédagogiques ».

La formation est en partenariat étroit avec le rectorat, qui fournit non seulement les terrains de stage mais aussi du personnel qui vient enrichir l'équipe pédagogique et les différents conseils. Le dossier rend compte de relations fluides au service de la réussite des étudiants et de leur intégration professionnelle.

La recherche s'appuie sur le réseau de laboratoires de la Faculté des lettres et des sciences humaines et de la Faculté des sciences et techniques. L'INSPE se déclare volontaire pour fédérer les travaux de recherche en éducation sur le territoire académique, mentionnant un rôle actif dans les réponses à des appels à projet.

Le dossier mentionne des partenariats et des mobilités entrantes mais celles-ci semblent réservées au 1^{er} degré. La dimension internationale de la mention MEEF, 2^e degré est réduite à la présence d'enseignements de langue mais cela s'explique par une formation entièrement orientée vers la préparation d'un concours en milieu de cursus. Le déplacement du concours en deuxième année (M2) et la création d'un poste de directeur adjoint en charge notamment de l'internationalisation des master MEEF sont de nature à permettre une meilleure internationalisation de la formation. Le dossier d'autoévaluation évoque un travail organisé en vue de la préparation de la certification Discipline non linguistique (DNL) sans en préciser la forme ni le périmètre.

Organisation pédagogique de la formation

Les deux années de master s'organisent en quatre semestres validés en crédits européens (*European Credits Transfer System*, ECTS) et qui rendent compte des compétences attendues : une première année (M1) qui prépare plus spécifiquement au concours de recrutement et un M2 qui se dédouble en fonction de la réussite ou non au concours. Le M2 est plus professionnalisant : les lauréats du concours (fonctionnaires-stagiaires) sont en stage en alternance dans un établissement du second degré sur l'ensemble de l'année scolaire/universitaire tandis que les non-lauréats sont en stage de pratique accompagnée. Celui-ci n'est que de cinq semaines, contrairement aux huit à douze semaines que préconise l'arrêté du 27 août 2013.

Les maquettes de formation sont déclarées indexées sur le référentiel des différentes compétences communes à tous les professeurs et s'organisent autour d'enseignements transversaux et spécifiques à chaque parcours. Une attention particulière est portée sur le numérique et à l'innovation pédagogique. L'évaluation par compétences n'est pas avérée.

Malgré des efforts pour tendre vers une harmonisation, il n'y a pas d'architecture commune à l'intérieur de la mention et le volume horaire varie d'un parcours à l'autre.

La professionnalisation du M1 au M2 est progressive mais l'expérience sur le terrain des étudiants de M2 non lauréats du concours est trop réduite. Les modalités d'évaluation du stage sont très différentes d'un parcours à l'autre et l'on peut regretter l'absence de visite au premier semestre du M2. Cependant, un groupe de travail existe sur la mise en stage et ses modalités d'évaluation.

La formation à et par la recherche a fait l'objet d'un véritable travail d'harmonisation et de mise en perspective sur les deux années afin de mettre davantage en lien la théorie et la pratique de terrain pendant le stage. Les mémoires sont ainsi encadrés par des enseignants-chercheurs en lien avec le référent INSPE.

Pilotage de la formation

L'INSPE dont dépend le master s'organise autour d'une direction et trois directions adjointes. La déclinaison au sein de la mention n'est pas précisée si ce n'est que cinq parcours sont dirigés ou codirigés par des enseignants-chercheurs. Le Conseil d'institut (CI) et le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP) répondent aux exigences de représentativité des différents acteurs de la formation : personnels, usagers, représentants du rectorat, personnalités extérieures, etc.

L'équipe enseignante est pluri-catégorielle, avec des enseignants-chercheurs, des enseignants du second degré en poste à l'université et des praticiens de terrain en collège ou lycée dont la proportion s'élève à 35 %, ce qui est un des points très positifs de cette formation et qui correspond déjà aux attendus de la future réforme. La participation de professeurs des universités est marginale.

L'accent a été mis sur une concertation renforcée par l'organisation de réunions plus régulières pour une plus grande harmonisation des pratiques. Le dossier reste cependant assez vague sur le pilotage précis de la mention.

Les maquettes rendent compte des modalités de contrôle des connaissances.

Dispositif d'assurance qualité

Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an (en janvier et en juin) et regroupe les responsables de formation, les formateurs, les représentants des usagers, un chef d'établissement et un inspecteur de la discipline. Les différents comptes-rendus sont archivés et faciles d'accès. En outre, la direction de l'INSPE est

présente lors de ces conseils afin de répondre au plus vite aux questions soulevées ou pour les soumettre au COSP.

L'évaluation de la formation par les étudiants fait l'objet d'un dispositif mis en place depuis plusieurs années et organisé au niveau de l'établissement. L'évaluation des enseignements par les étudiants dans le cadre de chaque parcours est encouragée. Un véritable effort a été fait pour inciter les étudiants à s'emparer du dispositif. Ainsi le taux de réponse au questionnaire par les étudiants du master *MEEF, 2^e degré* a considérablement augmenté suite à un réel travail de simplification du questionnaire et un accès facilité sur smartphone et tablette (45 % de répondants pour le second degré). Dans l'ensemble, les étudiants sont satisfaits de leur formation et de sa capacité à les former professionnellement. Seul l'aspect international est jugé décevant. Il n'est pas possible d'identifier le profil des répondants et voir s'il y a des différences entre lauréats du concours et non lauréats notamment (souvent ce ne sont que les premiers qui répondent). Le suivi des diplômés du master non lauréats du concours fait défaut. Il n'est pas non plus fait mention d'un dispositif d'accompagnement à une réorientation professionnelle.

Résultats constatés

Le master *MEEF, 2^e degré* de l'Université de Limoges offre une formation de qualité qui semble correspondre aux attentes des étudiants et du principal employeur. Les résultats au diplôme sont très bons : 76 % en M1 avec un taux d'abandon relativement faible et 70 % en M2, et 8 % de redoublants. Il n'est pas précisé s'il s'agit de fonctionnaires stagiaires en renouvellement ou de M2 étudiants non lauréats des concours. Les résultats au concours ne sont pas donnés de façon détaillée par parcours dans le dossier, qui mentionne « un bon taux de réussite ». Effectivement, globalement, un ratio de 37 % entre les inscrits en M1 l'année précédente et les M2 professeurs stagiaires semble indiquer une réussite remarquable aux concours nationaux (27 % en moyenne des présents au CAPES en 2019).

Le dossier démontre une prise de conscience très claire des points faibles à améliorer, notamment sur la construction d'une architecture commune et des efforts faits en ce sens ont déjà été entamés pilotés par un pôle « culture métier commune » constitué.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation en lien avec les attendus et compétences du référentiel métier.
- Des équipes plurielles avec une forte présence de « praticiens de terrain ».
- Une bonne réussite au diplôme et au concours.
- Un continuum de formation licence-master et une préprofessionnalisation.

Principaux points faibles :

- Un nombre insuffisant de semaines de stage pour les non lauréats du concours en M2.
- Une absence de maquettes communes pour l'ensemble de la mention.
- Une faible internationalisation.
- Une absence d'offre en formations CAPET et marginale en CAPLP.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *MEEF, 2^e degré* de l'Université de Limoges propose une formation cohérente avec les objectifs d'un diplôme de master et les attendus à l'entrée dans le métier. Il est essentiellement orienté vers le recrutement des étudiants dans l'enseignement secondaire et propose une professionnalisation progressive qui s'appuie sur les équipes de formateurs plurielles. Bien qu'il soit important de prendre en compte les réalités parfois très différentes d'une discipline à l'autre (notamment entre parcours mono-disciplinaires et pluridisciplinaires), la mention devrait tendre vers plus d'harmonisation et la construction d'une architecture commune. Les périodes de stage devraient davantage correspondre aux textes réglementaires et leur accompagnement être plus poussé, notamment pour les alternants afin de repérer plus rapidement les étudiants en difficulté pendant leur stage en responsabilité (visite dès le premier semestre). Enfin, la dimension internationale devrait être renforcée.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), ENCADREMENT ÉDUCATIF

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif (EE)* est porté par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Limoges, composante de l'Université de Limoges. Il est à visée professionnelle et forme au métier de conseiller principal d'éducation (CPE) d'établissements secondaires (collèges et lycées). La première année (M1) prépare au concours et la deuxième année (M2) assure une nouvelle préparation ou forme les fonctionnaires stagiaires. La formation se déroule en présentiel sur le campus Condorcet de Limoges.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs et la finalité de la formation sont clairement définis. Le master se positionne comme une préparation au concours CPE de l'Éducation nationale (EN). Dans cet objectif, la formation allie le développement de compétences générales de communication orale et écrite de niveau master, de compétences professionnelles du professorat et de l'éducation et des compétences spécifiques de CPE en relation avec le référentiel de compétences des enseignants et personnels d'éducation.

Le dossier d'autoévaluation ne fournit aucune fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ni supplément au diplôme.

Positionnement dans l'environnement

Le master *MEEF-EE* porté par l'INSPE est clairement positionné dans l'environnement régional. Il est encadré nationalement, et il n'existe qu'une formation *MEEF* de chaque mention par académie. La formation n'explique pas son positionnement au sein de l'Université de Limoges par rapport à la licence ou au master *Sciences de l'éducation* de la Faculté des lettres et sciences humaines.

L'ancrage scientifique de la formation reste globalement fragile malgré l'encadrement de la formation par trois enseignants-chercheurs. Elle s'appuie principalement sur le Groupe de recherches sociologiques sur les sociétés contemporaines (GRESO) mais il n'existe pas de laboratoire spécifique en éducation et formation à l'Université de Limoges.

La formation a développé un partenariat étroit et institutionnalisé avec le rectorat de l'académie. Ce partenariat se traduit par un pilotage mixte du master, la mise à disposition de professionnels qui interviennent dans le master *MEEF-EE* et inversement l'intervention d'universitaires dans la formation continue des personnels d'éducation. D'autres partenaires (Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN), Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés (CASNAV), Mutuelle assurance des instituteurs de France (MAIF), Caisse d'aide sociale de l'Éducation nationale (CASDEN)) participent également à l'accueil des stagiaires en début d'année et à la formation au tronc commun. Aucun partenariat n'est formellement développé dans le secteur associatif du travail social offrant pourtant des débouchés professionnels dans l'éducation, autres que le concours de l'EN.

La mobilité internationale est inexistante mais cette situation est explicable par la spécificité française du métier de CPE. De plus, cela rejoint ce qui est observé au plan national dans les formations *MEEF* en raison de la place du concours. Les étudiants sont modestement formés à la pratique d'une langue vivante (anglais ou espagnol, au choix) à travers une unité d'enseignement (UE) de 12 heures environ par semestre. Une directrice-adjointe à l'international a été récemment nommée au niveau de la direction de l'INSPE avec la volonté de développer les mobilités entrantes et sortantes, notamment dans le cadre de la réforme des concours qui seront désormais positionnés en fin de M2.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée sur quatre semestres avec un M1 commun qui se divise en deux parcours en M2. Le parcours *Fonctionnaires stagiaires (FS)* est dédié à la professionnalisation des étudiants titulaires du concours de CPE de l'EN et le parcours *Préparation concours (PC)* est une nouvelle préparation au concours destinée aux étudiants ayant échoué en fin de M1.

La formation comprend 534 heures en M1, dont environ 33 % de cours magistraux (CM) et, en M2, 288 heures de travaux dirigés (TD) pour le parcours *FS* et 356 heures de formation, dont environ 21 % de CM, pour le parcours *PC*. Le volume global de la formation est conforme aux recommandations nationales (500-550 heures en M1 et 250-300 heures en M2) et la répartition CM/TD répond aux attentes d'une formation professionnelle progressive de M1 à M2. Les enseignements sont pour l'essentiel communs aux deux parcours avec 108 heures spécifiques à une nouvelle préparation concours pour le parcours *PC*. Chaque semestre comprend 27 heures de tronc commun avec les autres mentions *MEEF 1^{er} et 2^e degrés*. Si cette mutualisation et ce partage d'expériences semblent intéressants, le dossier mentionne des redondances dans les contenus, les thèmes abordés dans le tronc commun correspondant aux fondements de la formation CPE. Le dossier mentionne comme point faible une réduction de 17 % du volume horaire de formation en 2018, à la demande de l'université, mais sans préciser l'impact négatif de cette réduction.

Chaque UE est associée à des compétences professionnelles issues du référentiel de compétences des enseignants et personnels d'éducation mais la formation n'est pas encore structurée en blocs de compétences.

La prise en compte de profils étudiants spécifiques (handicap, sportif de haut niveau, etc.) n'est pas précisée dans le dossier. Le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) est clairement établi mais les demandes sont marginales pour ce master *MEEF-EE*.

La formation à la recherche est assurée à travers des UE spécifiques de méthodologie et la participation à des séminaires pour un volume horaire d'environ 16 heures par semestre. En M2, les étudiants sont par ailleurs accompagnés dans la rédaction et la soutenance d'un mémoire, ce qui correspond aux attentes de ce type de formation professionnelle.

En M1, deux stages d'observation et de pratique accompagnée sont obligatoires et évalués (cinq semaines au total). En M2, les étudiants sont soit en alternance à mi-temps dans un établissement scolaire pour le parcours *FS*, soit en stage de cinq semaines sur l'année pour le parcours *PC*. Il s'agit naturellement de stages en établissement scolaire, ce qui ne facilite pas les passerelles vers d'autres formations et restreint les débouchés potentiels de la formation. Les étudiants de M1 sont néanmoins encouragés à occuper un emploi d'assistant d'éducation (AED), qualifié de manière peut-être radicale et exclusive d'« indispensable », pour faciliter leur professionnalisation et le lien théorie-pratique de la formation.

La formation au numérique est assurée sur les deux années au travers d'UE spécifiques dont le contenu n'est pas précisé dans le dossier. L'INSPE dispose d'un pôle d'ingénierie pédagogique spécifique qui propose des formations aux outils collaboratifs et numériques à destination des formateurs (enseignants titulaires INSPE et professionnels de terrain). La formation dispose comme toutes les autres mentions *MEEF* d'un espace sur une plateforme Moodle ainsi que de différents outils collaboratifs et deux salles interactives dédiées au travail collaboratif mais aucune utilisation spécifique par le master *MEEF-EE* n'est mentionnée dans le dossier.

Un continuum de formation licence-master (initiation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) est en cours de déploiement mais sans plus de précisions concernant les modalités ou les filières concernées.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée de trois maîtres de conférences (en sociologie et lettres), ce qui est peu, et de neuf professionnels CPE ainsi que deux autres vacataires de l'EN. Les professionnels assurent environ 40 % de la formation sans que les UE ou années concernées ne soient précisées.

Le pilotage de la formation est assuré, d'une part, à un niveau macro par les structures organisationnelles de l'INSPE (Conseil d'orientation scientifique et pédagogique et Conseil d'institut) permettant d'assurer une cohérence des mentions *MEEF*. D'autre part, la mention *MEEF-EE* est pilotée par des réunions régulières entre rectorat et INSPE ainsi que des réunions du conseil de perfectionnement. Ce conseil est composé de trois enseignants titulaires, trois représentants étudiants (M1 et un représentant de chaque parcours de M2) et six personnalités extérieures (principalement issues de l'EN : chef d'établissement et inspecteur).

Les modalités de contrôle de connaissances sont clairement définies et variées (contrôle continu ou terminal sous forme d'oraux, écrits ou dossiers). Conformément au cadrage national, les UE de langue vivante, stage et mémoire de M2 pour les deux parcours sont non compensables. Pour les autres UE, la compensation existe entre UE et entre semestres. Chaque semestre permet de valider 30 crédits européens (*European Credits Transfer System*, ECTS). La composition des jurys de diplôme n'est pas précisée.

La formation ne permet pas d'acquérir une certification complémentaire, notamment en langue vivante ou numérique. Certaines UE sont validées sous forme de E-portfolio ou évaluation par compétences pour le stage ou le numérique.

Dispositif d'assurance qualité

La formation ne bénéficie malheureusement pas d'une évaluation des enseignements par les étudiants sur les éléments spécifiques de la mention. Une évaluation générale est conduite par l'université ainsi qu'une évaluation institutionnalisée par l'INSPE. L'ouverture du questionnaire qualité de l'Université de Limoges pour l'évaluation des formations par les étudiants au canal smartphone a considérablement augmenté le taux de retour à hauteur de 50 % des étudiants de l'INSPE. Ni les taux de retour ni les résultats propres à la mention MEEF-EE ne sont explicités dans le dossier d'autoévaluation. Une évaluation détaillée par module d'enseignement est annoncée avec la mise en place de la prochaine maquette.

La périodicité des réunions du conseil de perfectionnement n'est pas mentionnée mais le compte-rendu fourni atteste de son fonctionnement. Ce conseil semble davantage fonctionner sous la forme de questions-réponses entre étudiants et intervenants qu'avec des documents à l'appui et prises de décisions.

Le dossier d'autoévaluation mentionne le fait que les étudiants qui ne réussissent pas le concours de l'EN trouvent des débouchés via le secteur public (concours administratifs, concours de la police, etc.), le travail social ou l'animation. L'INSPE n'établit toutefois pas de données quantitatives d'insertion des diplômés hors de l'EN.

Résultats constatés

Le master accueille entre 25 et 35 étudiants sur les deux années, avec des effectifs stabilisés depuis six ans. Ces étudiants sont issus principalement de l'Université de Limoges mais le master attire également des étudiants d'autres universités, notamment de Toulouse.

Les taux de réussite au master sont très élevés (83 % à 92 % en M1 et 74 % en M2). Les redoublements sont rares en M1 (4 %) mais s'élèvent à un quart de la promotion en M2 sans que ces chiffres ne soient commentés dans le dossier.

Les taux de réussite au concours sont nettement supérieurs (20 % à 30 %) à la moyenne nationale (10 %), ce qui assure un taux d'employabilité direct relativement important au regard de la pression de ce concours de l'EN.

Conclusion

Principaux points forts :

- De bons taux de réussite au concours de l'EN.
- Une forte dimension professionnelle de la formation.
- Une articulation théorie-pratique importante.
- Une contribution à hauteur de 50 % de professionnels en poste en établissement scolaire.

Principaux points faibles :

- Un ancrage scientifique encore faible.
- Une insuffisante diversification des lieux de stage.
- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Un manque de suivi des diplômés, notamment pour les étudiants ayant échoué au concours de l'EN.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation *MEEF-EE* est clairement identifiée au niveau régional mais aussi au niveau national en raison de son taux de réussite au concours supérieur à la moyenne nationale et de sa forte professionnalisation (contrat AED dès le M1, interventions de professionnels dans la formation, liens étroits avec le rectorat).

La part de tronc commun pourrait être réduite et ciblée sur des études de cas et mises en situation afin de favoriser les échanges entre les étudiants des différentes mentions, voire une collaboration en mode projet.

Une formation à la recherche est assurée mais l'ancrage scientifique de ce master reste fragile avec un encadrement par trois maîtres de conférences uniquement. À défaut de laboratoire dans le champ de l'éducation et la formation auquel s'adosserait l'INSPE de Limoges, des partenariats pourraient être noués avec des laboratoires d'autres universités pour renforcer à la fois l'encadrement de la formation et son ancrage scientifique. Les lieux de stage sont actuellement tous dans l'EN, ce qui fragilise la formation et la rend très dépendante des places au concours malgré son bon taux de réussite. La réforme à venir devrait engager les équipes à diversifier les lieux de stage ou à multiplier les expériences de stage dans des secteurs variés, de façon à augmenter l'insertion professionnelle à l'issue du master. Les pistes du secteur social et les chambres consulaires sont à explorer en particulier.

L'évaluation des enseignements devrait être institutionnalisée, telle qu'annoncée, pour tous les enseignements de façon à enrichir le travail du conseil de perfectionnement. Ce dispositif devra être accompagné par la direction de l'INSPE et impulsé par l'établissement, de façon à rassurer les enseignants qui devront être étroitement associés à sa mise en œuvre.

Enfin, la formation ne semble pas appuyée, pour assurer son pilotage, par une structure de suivi d'insertion des diplômés à l'échelle de l'établissement. Ce suivi sera à l'avenir essentiel pour toutes les formations *MEEF* en raison du déplacement des concours de l'EN en fin de M2.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Établissement

Université de Limoges

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation (PIF)* de l'Université de Limoges s'adresse à des professionnels de l'éducation en exercice désireux de développer des compétences particulières. Ces compétences portent sur trois orientations spécifiques du métier au choix : la formation d'adulte, l'accompagnement des enseignants en formation, ou la pratique éducative et enseignante en contexte d'école inclusive. La mention se décline dès lors en trois parcours respectivement nommés *Formation de formateurs pour adultes (FOFA)*, *Formation et accompagnement des enseignants (FACE)* et *Accompagnement de dynamique inclusive (ADI)*. La formation n'est proposée que pour la deuxième année (M2), année unique d'ouverture aux inscriptions.

Analyse

Finalité de la formation

Les parcours de la mention *MEEF, PIF* visent à acquérir des compétences de formateurs et formatrices. Ils participent partiellement à la préparation des certifications de l'Éducation nationale : le Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF) pour le premier degré, le Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) pour le second degré, et le Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) pour l'école inclusive. Les objectifs de formation sont essentiellement centrés sur la formation continue de professionnels de l'éducation, déjà en poste, amenés à exercer des fonctions de formateur ou à exercer dans le secteur de l'éducation spécialisée. La finalité de ces parcours de master vise ainsi essentiellement une évolution de la carrière professionnelle. La logique de compétences est déclinée sous la forme de modules de formation et une réflexion sur une prise en compte plus importante du référentiel des compétences des enseignants est engagée. Il n'est pas indiqué dans le dossier d'autoévaluation un positionnement des formations dans l'univers de la certification professionnelle (fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), supplément au diplôme).

Positionnement dans l'environnement

Les formations de la mention s'inscrivent principalement dans un réseau partenarial avec l'Éducation nationale et se positionnent explicitement dans une logique de formation continue en relation avec la Division de la formation (DIFOR) de l'Académie de Limoges. À terme, il est envisagé que des enseignants de l'Académie s'inscrivent à des modules de formation dans le cadre de la formation continue. Le parcours *ADI* a cependant noué des partenariats avec des structures universitaires locales et l'environnement socio-professionnel, et s'est également engagé dans une mutualisation partielle de modules de formation avec les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE) de Poitiers et de Bordeaux.

Les parcours de formation de la mention sont adossés à l'équipe d'accueil Francophonies, éducation, diversité (FRED, EA 6311), dont les thématiques de recherche s'inscrivent dans des problématiques liées à la formation, à la didactique, aux ingénieries et à l'éducation inclusive.

Le dossier n'indique pas quelles sont les possibilités de passerelle avec les autres mentions de l'INSPE, ni avec les départements de l'Université de Limoges. Il n'évoque pas non plus la possibilité de stages à l'étranger ou d'accueil d'étudiants étrangers. Une direction adjointe des relations internationales vient d'être mise en place, et pourra peut-être porter ce dossier.

Organisation pédagogique de la formation

Les parcours de formation de la mention sont conçus sous la forme de formations de M2 suspendus. Il n'est pas envisagé de construction de parcours en Y par exemple qui permettrait l'entrée d'étudiants en formation initiale. Pour d'éventuels étudiants ayant validé une première année (M1) dans une des mentions MEEF, 1^{er} degré, 2^e degré, encadrement éducatif, il n'est pas indiqué quels seraient les débouchés professionnels possibles. Ce fonctionnement sur une seule année ne répond pas aux exigences d'organisation des masters sur deux ans.

Le parcours FOFA, renommé *Expertise en formation pour adultes (EXFA)* à l'occasion de l'adoption d'une nouvelle maquette à la rentrée 2020, et le parcours FACE ont un important tronc commun (connaissance du contexte d'exercice, recherche, langue vivante, stage, numérique). Ils comprennent une part importante de distanciel (70 %) adapté à leur public de professionnels en exercice.

Les formations comprennent des stages dont la durée, les modalités et l'intégration aux modules d'enseignement ne sont pas indiquées.

Les parcours de formation sont accessibles en validation des acquis professionnels (VAP). La commission de VAP se réunit une fois par an. Le dossier d'autoévaluation ne rend pas compte de la part des bénéficiaires de ce dispositif dérogatoire permettant l'inscription directe en M2, laquelle concerne l'ensemble des étudiants.

Pilotage de la formation

Le statut des membres des équipes pédagogiques est diversifié, avec des enseignants-chercheurs, enseignants des premier et second degrés et conseillers principaux d'éducation (CPE). Ces équipes sont complétées par des enseignants d'autres mentions de l'INSPE. Le dossier ne permet pas d'estimer la contribution horaire d'enseignants de terrain ou d'intervenants du monde socio-professionnel dans les formations hors enseignants INSPE. La mention est pilotée par un professeur des universités (PU). Les responsabilités pour chacun des parcours et les différentes unités d'enseignement (UE) ne sont pas précisées.

Le dossier d'autoévaluation du champ indique la mise en place d'un conseil de perfectionnement pour chacune des mentions. La contribution des étudiants à l'évaluation des formations dans ce contexte n'est pas explicitée. Les comptes-rendus sont accessibles aux différents niveaux de pilotage de la formation : directions de composantes, Conseil d'institut (CI), Conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP) et Commission de la formation et de vie universitaire (CFVU).

Dispositif d'assurance qualité

L'évaluation de la formation par les étudiants fait l'objet d'une enquête mise en place depuis plusieurs années et organisée au niveau de l'établissement. L'évaluation des enseignements par les étudiants dans le cadre de chaque parcours est encouragée. L'ouverture du questionnaire qualité de l'Université de Limoges pour l'évaluation des formations par les étudiants au canal smartphone a considérablement augmenté le taux de retour à hauteur de 50 % des étudiants de l'INSPE. Ni les taux de retour ni les résultats propres à la mention MEEF, PIF ne sont explicités dans le dossier d'autoévaluation.

Résultats constatés

Le flux d'étudiants est très faible et a été divisé par deux cette année, se réduisant à une quinzaine d'étudiants. Aucune analyse ne vient expliquer ce déclin des inscriptions qui pose question quant à l'attractivité des formations et à leur pérennité. D'autre part, les taux de réussite aux diplômes n'avoisinent que les 60 % et les autres étudiants abandonnent la formation puisque les redoublements sont marginaux. Le taux de certifications professionnelles n'est pas connu.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une finalité adaptée aux personnels de l'Éducation nationale en formation continue.
- Une offre segmentée en trois parcours mais offrant une part significative de mutualisations.
- Une formation en réponse aux besoins de certifications de l'Éducation nationale.

Principaux points faibles :

- Une année de M2 suspendue.
- Un effectif des parcours de formation très modeste.
- Des informations manquantes sur la valeur ajoutée de la diplomation.
- Une absence de dimension internationale : ni certification en langue ni mobilité.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le flux d'étudiants et le taux de réussite au diplôme interrogent quant au degré de soutenabilité du master *MEEF, PIF*.

Des parcours master sur deux années M1/M2, plus conformes aux attentes d'un cursus universitaire de master, permettraient de diversifier et d'élargir la base de recrutement des étudiants à ces parcours et probablement d'augmenter le taux de réussite.

L'augmentation du vivier potentiel de recrutement des étudiants pourrait également s'appuyer sur la mise en place d'une réflexion sur les passerelles entre les différentes mentions *MEEF* et le développement de partenariats avec les départements de l'Université de Limoges, notamment celui des Sciences de l'éducation et de la formation. Cela constituerait aussi une voie de réorientation pour des étudiants de M1 *MEEF* d'autres mentions désireux de faire évoluer leur projet professionnel, notamment vers la formation d'adultes.

La mise en place d'un supplément au diplôme serait un levier pour mettre en avant les compétences acquises par les titulaires du diplôme.

Observations de l'établissement

Limoges, le 29 avril 2021

Isabelle KLOCK-FONTANILLE
Présidente de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES

Département d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS



Affaire suivie par

Eric ROUVELLAC
Vice-président CFVU
eric.rouvellac@unilim.fr

Sylvain BENOIT
Directeur du Pôle Formation et Vie
Etudiante
accreditation2022@unilim.fr

OBJET :

Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation du champ MEEF et de ses formations

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe du Pôle Formation et Vie Etudiante remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse parfaitement le bilan du champ MEEF et de ses formations sur la période évaluée. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous souhaitons apporter plusieurs observations à ce rapport, observations que vous trouverez à la suite de ce courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Isabelle KLOCK-FONTANILLE



OBSERVATIONS

Nom de l'établissement : Université de LIMOGES

Intitulé du champ : MEEF (ALLSHSE)

A- Partie pour le champ MEEF

Intitulé du CHAMP	Indiquer la section :	Indiquer la page et le paragraphe	Observations
Inspé	Positionnement des formations dans l'environnement	p.6, §4	<p>Il conviendrait aussi de nommer le CERES (centre de recherches sémiotiques), laboratoire auquel plusieurs enseignants-chercheurs de l'Inspé sont attachés, pour leurs travaux en didactique disciplinaires (LV, Lettres) : 3 EC rattachés à l'Inspé, plusieurs autres rattachés à la FLSH mais intégrant les enseignements du master MEEF « second degré ».</p> <p>Il serait aussi important de nommer ici la relation de l'Inspé avec l'IREM de Limoges (Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques) : 5 membres du département de mathématiques (sur 7 titulaires) sont membre de l'IREM.</p>
	Dispositif d'assurance qualité	p.8, §2	L'évaluation des formations par les étudiants concerne l'ensemble des mentions de l'Inspé 2019-2020 : 518 étudiants ont été sollicités. En 2019/20, 50% des étudiants ont répondu. La campagne d'évaluation se fait en ligne entre avril et septembre avec une relance par mail aux étudiants chaque semaine. Le questionnaire porte essentiellement sur les informations sur le contenu de la formation suivie (69% estiment avoir été bien informés). Par ailleurs, dans l'ensemble 78% des étudiants ayant répondu estiment que leur formation a tout à fait répondu à leurs attentes.
	Résultats constatés	p.8, §3	L'Inspé de l'académie de Limoges s'est adaptée aux objectifs de la réforme de la formation des personnels enseignant et d'éducation en mettant tout en œuvre pour envisager la mise en stage contractuels alternants de tous les étudiants inscrits en 2 ^e année. Aussi, nous avons travaillé de concert avec le rectorat pour établir des capacités d'accueil strictement dépendant des capacités du rectorat à identifier et financer les berceaux de contractuels.
Inspé	Recommandations	p. 8, §9	La direction de l'Inspé a bien des projets d'ouverture à d'autres voies professionnelles mais le plan de retour à l'équilibre financier de l'UL ne permet pas d'envisager des dépenses supplémentaire pour augmenter l'offre de formation. Aussi, tout nouveau parcours qui s'ouvrirait se ferait au détriment de parcours existants. Un travail à l'échelle de la Région académique Nouvelle-Aquitaine est en réflexion (avec Bordeaux et Poitiers).

B- Partie pour les mentions du champ MEEF

M MG	Intitulé de la MENTION	Indiquer la section : (Finalités-Positionnement dans l'environnement- Organisation pédagogique – Pilotage – Dispositifs d'assurance qualité - Résultats constatés – Autre)	Indiquer la page et le paragraphe	Observations
MASTER	Master MEEF mention 2d degré	Finalité de la formation	p.1, §3	L'inspé n'a effectivement qu'un seul parcours formel PLP : Lettres-Histoire. Néanmoins, nous accueillons aussi dans ce parcours, en collaboration avec le parcours « anglais » des étudiants souhaitant préparer le CAPLP « lettres-anglais ». Par ailleurs, en M2, nous accueillons aussi les PLP maths-sciences au sein du parcours « SPC » avec des mutualisations d'enseignement avec le parcours « maths ». L'université de Limoges est dans un plan de redressement à l'équilibre financier. Il nous est formellement impossible d'envisager l'ouverture de nouvelles formations ou d'allonger une formation existante. Nous devons respecter un budget constant sur la composante. Cependant, les 3 Inspés régionaux (Bordeaux, Limoges, Poitiers) pourraient envisager de partager des formations existantes en mutualisant afin d'offrir sur la région académique conventionnel un plus grand nombre de formation, notamment professionnelle et/ou technologique.
		Positionnement dans l'environnement	p.1, §6	Les 3 Inspés régionaux (Bordeaux, Limoges, Poitiers) pourraient envisager de partager des formations existantes en mutualisant afin d'offrir sur la région académique conventionnel un plus grand nombre de formation, notamment professionnelle et/ou technologique. Des mutualisations sont d'ores et déjà réelles pour le parcours PLP Lettre-Histoire entre Limoges et Bordeaux. Enfin, des séminaires de travail inter-Inspé se mettent en place à l'échelle de la Région.
		Organisation pédagogique de la formation	p.2, §3	La direction actuelle ignore les raisons du défaut de réglementation concernant la durée du stage. Les nouvelles maquettes (rentrée 2021) respectent à la lettre les textes réglementaires (arrêté Master modifié, 24 juillet 2020) : 6 semaines en M1 + 1/3 temps contractuel alternant ou 12 semaines SOPA.
		Organisation pédagogique de la formation	p.2, §5	La nouvelle offre de formation (rentrée 2021) s'est construite autour d'une maquette « seconde degré » unique composée de 3 UE : « culture métier commune », « savoirs disciplinaires et leur didactisation », « stage, réflexivité et initiation à la recherche » créditées des mêmes ECTS pour tous les parcours de la mention. L'UE 1 est entièrement mutualisée. Toutes les maquettes comptent approximativement 800 heures de formation à l'exception de « histoire-géographie » et « sciences physiques et chimiques » resp. pour la bidisciplinarité et le caractère expérimental.
		Organisation pédagogique de la formation	p.2, §6	Dans la nouvelle offre de formation, le suivi et les évaluations des stages sont communs à tous les parcours avec des visites aux S2, S3 et S4, dans l'idée d'une évaluation progressive des compétences professionnelles tout au long de la formation.
		Pilotage de la formation	p.2, §10	Le pilotage de la mention : elle est dirigée par un responsable (EC) qui préside le jury de mention et organise les conseils de perfectionnement de la mention. Un directeur-adjoint est référent de la mention « second degré » et épaulé institutionnellement le responsable de mention, notamment dans les modalités réglementaires (convention, relation avec

	Master MEEF mention 2nd degré			les EPLE...). L'initiation à la recherche de la mention est coordonnée par une directrice-adjointe (en relation avec les autres mentions 1 et 3)
MASTER	Master MEEF mention 1er degré	Finalités	p.1, §2	La fiche RNCP existe bien pour la mention (n°31851).
		Finalités	p.1, §2	Les éléments de formation et de modalités de contrôle de connaissance sont accessibles aux étudiants et présentés dans leur grande ligne par la direction lors des séminaires de rentrée puis, en détail, par chaque responsable de formation. Ils sont accessibles librement en ligne à partir du site internet de l'Inspé.
		Finalités	p.1, §2	Le contenu de la formation est détaillée (en termes de formation et d'attente) dans le cadre d'un livret co-écrit avec le rectorat de l'académie de Limoges, pour sa partie « fonctionnaire stagiaire ».
		Positionnement dans l'environnement	p.2, §1	La convention-cadre Inspé/rectorat autour des formations initiale et continue des enseignants propose un échange de service à hauteur de 4 ETP année (pour le premier degré, le second degré et l'encadrement éducatif).
		Positionnement dans l'environnement	p.2, §2	Nous travaillons avec d'autres associations comme l'AFEV, l'FNAREN avec l'AREN87, l'OCCE, les CEMEA, les Amis du Père Castor dans le cadre des formations aux pédagogies alternatives notamment.
		Organisation pédagogique de la formation	p.2, §5	La maquette de formation votée en mars 2021 prend en compte cette demande de diminuer le nombre d'heures de formation étudiants : la maquette comptabilisera à la rentrée 2021/22 exactement 846h de formation répartie sur deux ans : 456h en M1 et 390h en M2.

<p>MASTER</p>	<p>Master MEEF mention 1er degré</p>	<p>Organisation pédagogique de la formation</p>	<p>p.2, §8</p>	<p>Les compétences professionnelles (référentiel de juillet 2019) ont été utilisées comme base de travail pour la construction des maquettes. Elles sont présentées dans les contenus de formation, sont intégrées dans les MCCC, sont prises en compte dans la construction du portfolio de suivi de l'étudiant. Les compétences sont mises en relation directe avec les niveaux visés en cours de formation.</p> <p>L'avis final du directeur d'Inspé en vue de la titularisation se base exclusivement sur les compétences professionnelles et leur niveau d'acquisition. Elles sont réparties en 6 blocs de compétences : (1) Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction ; (2) Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement ; (3) Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique ; (4) Compétences éducatives et pédagogiques favorisant toutes les situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves ; (5) Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication ; (6) Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail.</p> <p>Ces blocs de compétences servent aussi d'éléments de suivi et d'évaluation de l'étudiant en stage.</p> <p>Enfin, Il n'aurait pas été possible de fournir au dossier d'auto-évaluation HCERES les maquettes de formation 2021/22 même si la demande avait été explicitement faite car elles n'ont été votées qu'entre janvier 2021 (conseil d'institut) et mars 2021 (conseil d'administration UL). Le dossier d'auto-évaluation du Master a été rédigé en même temps que le dossier de la nouvelle offre de formation de l'Inspé.</p>
----------------------	---	---	----------------	---

MASTER	Master MEEF mention 1er degré	Organisation pédagogique de la formation	p.3, §2	En 2020, le COSP de l'Inspé a mis en place un groupe « stage » qui a permis d'élaborer un cahier des charges sur le continuum de formation (de la Licence pré-pro à la 2 ^e année du Master). Ce groupe continue de travailler pour identifier les observables à observer lors de visites formatives et évaluatives, pour construire le portfolio de suivi de l'étudiant visant la progression de l'acquisition des compétences professionnelles au fil des deux années de formation. Un livret de stage pour l'ensemble du Master est en cours de rédaction, reprenant le livret précédent du fonctionnaire stagiaire.
		Organisation pédagogique de la formation	p.3, §4	Les enseignements généraux et méthodologiques ont été revus pour la rentrée 2021/22. Nous y développerons plus explicitement une formation nécessaire à l'éthique et à l'intégrité scientifique.
		Pilotage de la formation	p.3, §5	La direction de l'Inspé est bien consciente : 1) du manque d'EC dans la formation 2) du manque de professionnels de terrain issus du 1 ^{er} degré. La direction y travaille tout en respectant les politiques RH de l'université sur les services (notamment des PRAG/PRCE affectés à l'Inspé).
		Pilotage de la formation	p.3, §6	La direction de l'Inspé organise des formations internes pour ses formateurs et des collègues de l'académie. Une journée est prévu autour de l'approche par compétences dans le suivi de l'étudiant-stagiaire.
		Dispositif d'assurance qualité	p.4, §1	La baisse des effectifs pour 2020/21 s'explique de plusieurs façons : diminution du nombre de berceaux de stage, fermeture en M2 des « prépa-concours », contexte COVID19 lors de l'inscription <i>ecandidat</i> , difficulté des étudiants de Licence d'envisager tous les éléments d'une réforme en cours... Là où en 2020, nous avons 280 dossiers à traiter pour 100 places, nous en avons déjà aujourd'hui (avril 2021) plus de 450 (à plus de 15 jours de la fermeture du serveur <i>ecandidat</i>). Nous avons une capacité d'accueil de 100 étudiants répartis sur Guéret (25 étudiants), Limoges (50) et Tulle (25).
		Dispositif d'assurance qualité	p.4, §2	La direction de l'Inspé souhaite mettre en place un outil d'évaluation de la formation par les étudiants. C'est un des objectifs de la nouvelle direction pour les prochaines années.
		Résultats constatés	p.4, §4	Nous avons un effort à faire sur le suivi de nos étudiants, post-master. Ce suivi reste trop informel et pas assez structuré. La direction enregistre cet élément de progression, notamment dans le cadre du suivi des insertions professionnelles. Nous sommes en projet avec l'IPAG de Limoges pour mettre éventuellement en place des passerelles pour nos étudiants diplômés non-lauréats des concours de l'éducation nationale.
MASTER	Master MEEF mention Encadrement Educatif	Finalité de la formation	p.1, §3	La fiche RNCP existe bien pour la mention (n°31853), ainsi qu'un supplément au diplôme.
		Positionnement dans l'environnement	p.1, §4	Les étudiants intégrant le Master MEEF EE proviennent principalement de la licence de sciences de l'éducation ou de la licence de sociologie. La formation préprofessionnalisante iMEEF (L2 et L3) intègre la dimension du métier de CPE dans la présentation des métiers de l'enseignement et de l'éducation.
		Organisation pédagogique de la formation	p.2, §6	Dans le recrutement à venir (rentrée 2021), occuper un emploi d'assistant d'éducation n'est plus présenté comme « indispensable ». Cela ne saurait être une condition nécessaire de recrutement.
		Pilotage de la formation	p.2, §6	Le jury du parcours CPE est composé de 3 titulaires (1EC + 1 FA CPE responsable de mention + 1 CPE en poste) et 3 suppléants (1EC + 2CPE en poste)
		Dispositif d'assurance qualité	p.3, §4	Les conseils de perfectionnement se réunissent deux fois par an (à chaque fin de semestre).
MASTER	Master MEEF Pratiques et Ingénierie	Finalité de la formation	p.1, §2	Attention, les parcours de la mention MEEF, PIF ne visent pas exclusivement à obtenir les certifications de l'Éducation nationale. Même si pour les parcours ADI et FACe, les certifications CAPPEI, CAFFA et CAFIPEMF peuvent faire partie des objectifs pour certains étudiants ; ce n'est pas une obligation. En

de la Formation			outre, le parcours ExFA, quant à lui, est un parcours indépendant des certifications EN : il vise la formation pour adultes en général que ce soit dans des structures publiques de formation ou en entreprise.
	Finalité de la formation	p.1, §2	La fiche RNCP existe bien pour la mention (n°31854).
	Positionnement dans l'environnement	p.1, §5	Les passerelles sont naturelles avec le Master « diversité, éducation, francophonie » de sciences de l'éducation et de la formation de la Faculté des Lettres et sciences humaines. Des étudiants peuvent valider un M1 DEF pour s'inscrire ensuite en M2 PIF. Outre l'expertise en formation professionnelle (ExFA) et en formation et accompagnement des enseignants (FAcE), ce master 2, qui forme par la recherche, peut se poursuivre en thèse de doctorat en sciences de l'éducation et de la formation. Étant données les règles en vigueur dans l'école doctorale, il est nécessaire pour cela que le mémoire de master soit encadré par un EC et que la note de recherche soit supérieure ou égale à 14/20. La forte présence des collègues du département de sciences de l'éducation et de la formation dans l'équipe pédagogique des 3 parcours est un élément fort des rapprochements entre les formations. Un étudiant diplômé d'un M1 MEEF des 3 premières mentions pourrait s'inscrire aussi au M2 PIF, particulièrement au sein du parcours ADI (visant alors une orientation vers les métiers en lien avec des publics à besoins particuliers)
	Positionnement dans l'environnement	p.1, §5	La direction travaille à un projet de partenariat avec l'École Normale Supérieure de Marrakech dans le cadre du Master PIF ADI notamment. Ce partenariat pourrait aussi être développer dans le cadre de l'accompagnement des enseignants marocains en poste.
	Organisation pédagogique	p.1, §1	L'université de Limoges est dans un plan de redressement à l'équilibre financier. Il nous est formellement impossible d'envisager l'ouverture de nouvelles formations ou d'allonger une formation existante. Nous devons respecter un budget constant sur la composante.
	Organisation pédagogique	p.1, §1	L'université de Limoges est dans un plan de redressement à l'équilibre financier. Il nous est formellement impossible d'envisager l'ouverture de nouvelles formations ou d'allonger une formation existante. Nous devons respecter un budget constant sur la composante.
	Organisation pédagogique	p.2, §3	Les parcours FAcE et ExFA travaillent à partir de terrains d'expérimentation (créer une formation dans le cadre du Master et la mettre en œuvre) mais pas institutionnellement cadrés sous la forme d'une convention de stage. Le stage est optionnel. Dans le parcours ADI, le stage prévu est de 12 semaines sur l'année
	Organisation pédagogique	p.2, §4	En moyenne 5 VAP par an.
	Organisation pédagogique	p.2, §4	La direction de l'Inspé souhaite mettre en place un outil d'évaluation de la formation par les étudiants. C'est un des objectifs de la nouvelle direction pour les prochaines années.
	Dispositif d'assurance qualité	p.2, §7	Nous avons un effort à faire sur le suivi de nos étudiants, post-master. Ce suivi reste trop informel et pas assez structuré. La direction enregistre cet élément de progression, notamment dans le cadre du suivi des insertions professionnelles.
	Analyse des perspectives et recommandations	p.2, §5	Le supplément au diplôme existe ; il est en cours de reformulation depuis la mise en place de la nouvelle offre de formation à la rentrée 2020/21. Les maquettes sont accessibles via le site internet de l'Inspé avec toutes les compétences mises en œuvre et évaluées. https://www.inspe.unilim.fr/formations/offre-de-formation/master-meef/parcours-metiers-de-la-formation/

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)